

Précis analytique des travaux de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Rouen

Académie des sciences, belles-lettres et arts (Rouen). Précis analytique des travaux de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Rouen. 1807.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

- La réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source.

- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

[CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE](#)

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.

- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter reutilisationcommerciale@bnf.fr.

PRÉCIS ANALYTIQUE
DES TRAVAUX DE
L'ACADÉMIE

DES SCIENCES, BELLES-LETTRES ET ARTS

DE ROUEN

PENDANT L'ANNÉE 1926



ROUEN

IMPRIMERIE CAGNIARD -:- LÉON GY -:- A. LAINÉ SUCC^r

PARIS. — A. PICARD, rue Bonaparte, 82

—
1927



1239

BIBLIOTHEQUE NATIONALE DE FRANCE



3 7531 02476308 9

PRÉCIS ANALYTIQUE
DES TRAVAUX DE
L'ACADÉMIE DES SCIENCES, BELLES-LETTRES & ARTS
DE ROUEN
Pendant l'année 1926.

ARTICLE 59 DES STATUTS

L'Académie déclare laisser à leurs auteurs toute la responsabilité des opinions et des propositions consignées dans les ouvrages lus à ses séances ou imprimés par son ordre.

Cette disposition sera insérée, chaque année, dans le *Précis* de ses travaux.

PRÉCIS ANALYTIQUE

DES TRAVAUX DE

L'ACADÉMIE

DES SCIENCES, BELLES-LETTRES ET ARTS

DE ROUEN

PENDANT L'ANNÉE 1926



ROUEN

IMPRIMERIE CAGNIARD -:- LÉON GY -:- A. LAINÉ SUCC^r

PARIS. — A. PICARD, rue Bonaparte, 82

—
1927



Per. 8°
12374

TABLEAU

de

L'ACADÉMIE DES SCIENCES, BELLES-LETTRES ET ARTS DE ROUEN

en 1926

OFFICIERS EN EXERCICE

- M. CHIROL (Pierre), A , *Président.*
M. ALLINNE (Maurice), *Vice-Président.*
M. CLÉRY (Léonce), O , *Secrétaire pour la classe des Sciences.*
M. JOUEN (chanoine L.), *Secrétaire pour la classe des Lettres et Arts.*
M. BEAUREPAIRE (Georges DE), A , *Archiviste.*
M. LABROSSE (H.), I , *Trésorier.*

MEMBRES NOUVEAUX

Académiciens résidants.

- M. GUEY (Fernand), *directeur du Musée de Peinture de Rouen.*
M. FÉRON (Alexandre), *historien.*
M. REGNIER (Robert), *directeur du Muséum d'Histoire naturelle de Rouen, directeur de la Station entomologique de la Seine-Inférieure.*
M. CAUCHOIS (Dr André), *docteur en médecine, président de la Ligue des Familles nombreuses de Rouen (élu le 6 mars 1925, reçu le 25 juin 1926).*
M. LE CACHEUX (Paul), *archiviste départemental de la Seine-Inférieure.*
M. MANCHON (Gaston), *peintre aqua-fortiste.*

Académiciens correspondants.

- M. DOUCERAIN (Albert), *bâtonnier de l'Ordre des Avocats d'Evreux, secrétaire perpétuel de la Société libre d'Agriculture de l'Eure.*
- M. GRÉBAULT (abbé Sylvain), *orientaliste.*
- M. LE CLERC (D^r René), *président de la Société d'Archéologie de la Manche.*

MEMBRES DÉCÉDÉS

- M. LIPPE (P.), *artiste peintre, membre correspondant, décédé en janvier 1926.*
- M. HAELLING (Jules), *organiste de la Cathédrale, membre résident, décédé en novembre 1926.*
-

SÉANCE PUBLIQUE

DE

L'ACADÉMIE DES SCIENCES, BELLES-LETTRES ET ARTS

DE ROUEN

TENUE LE JEUDI 23 DÉCEMBRE 1926, DANS LE SALON DES RÉCEPTIONS DE L'HÔTEL DE VILLE

Présidence de M. Pierre CHIROL, président.

La séance publique annuelle a eu lieu dans la grande salle du rez-de-chaussée de l'Hôtel de Ville.

Parmi les notabilités présentes, citons : M le général de Corn, commandant de la 3^e Région; M. Ceccaldi, préfet de la Seine-Inférieure; M. le Président du Tribunal de la Seine-Inférieure; M. le général Brenot; M. Jasinski, inspecteur d'Académie. Mgr l'Archevêque de Rouen avait pris place parmi ses collègues de l'Académie.

S'étaient excusés : M. le Premier Président de la Cour d'Appel, M. le Député-Maire de Rouen, M. le Président du Tribunal de Commerce, M. le Trésorier-Payeur général, M. le Directeur de l'Ecole des Beaux-Arts.

Dans son allocution d'ouverture, M. Chirol, président, rappelle que ce jour-là même, Mgr Prudent a célébré son cinquantième anniversaire sacerdotal et qu'il a, dans son discours, adressé à l'Académie des témoignages particulièrement flatteurs d'affectueux attachement. Il félicite ensuite M. le chanoine

Vacandard d'avoir reçu enfin avec la croix de la Légion d'honneur la récompense de toute une vie de labeur fécond, et d'avoir vu ainsi consacrer sa réputation mondiale d'historien et de critique.

Enfin, il fait l'éloge du dévouement avec lequel M. le commandant Quenedey s'est consacré aux enquêtes de la fondation Braquehais-Verdrel.

M. Le Cacheux prononce son discours de réception, auquel répond M. le Président.

Les rapporteurs des divers prix furent :

M. Georges Dubosc pour les prix Pellecat ;

M. A. Féron pour le prix Houzeau ;

M. H. Lafosse pour les prix de vertu.

Enfin, M. le commandant Quenedey, après quelques explications verbales sur la méthode de travail adoptée par la Commission de la fondation Braquehais-Verdrel, publia la liste des prix et allocations distribués cette année par l'Académie sur les revenus de cette fondation.

La séance fut levée à 23 h. 15.

DISCOURS DE RECEPTION

De M. LE CACHEUX.

UNE PETITE VILLE LETTRÉE ET ARISTOCRATIQUE :

VALOGNES

Au temps de Lesage et au temps de Barbey d'Aurevilly.

MESSIEURS,

Je ne puis attribuer qu'à votre bienveillance l'honneur de prendre place aujourd'hui au milieu de vous. Combien est flatteur pour moi le témoignage d'estime et de considération que vos suffrages m'ont accordé!... Je suis rempli de confusion en y pensant, et je sens que ma gratitude, si vive qu'elle soit, reste bien inférieure à son objet. Vous n'avez pas attendu que des travaux importants d'histoire locale m'aient acquis parmi vous droit de cité pour m'ouvrir toute grande la porte de votre illustre Compagnie. Et à peine en ai-je franchi le seuil que m'apparaît en pleine lumière le caractère de cette institution. Par son prestige séculaire, le soin qu'elle prend de maintenir intactes des traditions glorieuses, ses efforts, le plus souvent couronnés de succès, pour répandre l'amour du beau sous toutes ses formes et développer le goût de la libre recherche scientifique, elle attire et séduit les esprits cultivés, et elle constitue, dans la cité, un foyer de vie spirituelle dont vos travaux ne cessent d'entretenir la flamme.

Mais si vous êtes fiers à bon droit de cette mission, vous n'oubliez pas non plus que l'amour du bien était au premier rang des préoccupations de vos fondateurs; le rôle social que leur volonté clairvoyante vous a confié, vous n'avez garde de le laisser prescrire; fidèles à leur esprit, vous faites servir votre influence à la mise en relief et à la diffusion des plus hautes vertus morales qui peuvent assurer le bonheur de l'humanité; et dans quelques instants, vous allez décerner à plusieurs d'entre elles un éclatant hommage. Comment n'apprécierai-je pas l'honneur de collaborer à une telle œuvre, et, si modeste que doive être mon concours, n'est-ce point pour moi la plus flatteuse des récompenses que vous m'avez jugé digne de vous l'apporter ?...

Insuffisante quand elle s'adresse à vous seuls, ma gratitude l'est davantage encore lorsqu'elle vous associe le savant éminent qui fut longtemps l'âme de votre Compagnie et dont le souvenir demeure si cher à tous ceux qui l'ont connu. Si, avant de prendre la direction des Archives de la Seine-Inférieure, je n'avais jamais eu la bonne fortune de rencontrer Charles de Beaurepaire, la seule inspection de l'admirable dépôt, où s'est écoulée toute sa carrière et qu'il a très heureusement organisé, aurait fait de lui mon maître et mon modèle. Mais il a été pour moi davantage — vous me pardonnerez de le rappeler. Aux marques d'intérêt qu'il m'a prodiguées pendant les dix dernières années de sa vie, a correspondu de ma part le plus respectueux, je pourrais dire le plus filial attachement. Comme vous, Messieurs, j'ai apprécié l'étendue de son savoir, la noblesse et l'aménité de son caractère, la parfaite dignité de sa vie, cette inépuisable obligeance qui le portait à s'oublier lui-même pour aider autrui, son jugement si droit, son cœur si bon et si loyal, sa grande, sa trop grande

modestie. Ma seule ambition, au cours de ma carrière d'archiviste, a été de continuer son œuvre et de marcher sur ses traces. Ce n'est pas vous qui m'en ferez grief. Je pense, au contraire, que le crédit si justifié dont il jouissait auprès de vos prédécesseurs ne l'a pas suivi dans la tombe, puisqu'aussi bien son nom, respecté de tous, continue d'être porté dignement au sein même de votre Compagnie et que, le jour où j'ai osé solliciter vos suffrages, l'estime affectueuse dont il m'honora a été certainement à vos yeux mon meilleur titre de recommandation.

Originaire de l'Avranchin, Charles de Beaurepaire n'avait pu subir dans sa jeunesse l'influence directe du grand érudit qui, pendant la première moitié du XIX^e siècle, a imprimé aux études d'histoire et d'archéologie normandes une forte impulsion, et, dans cette voie, s'est vraiment montré un précurseur, Charles du Hérissier de Gerville. Il se rattachait cependant à son école. Au collège d'Avranches, il avait eu pour professeur de rhétorique un enfant de Valognes, Edouard le Héricher, auquel Gerville avait inculqué, comme à tous ses disciples, le goût de la botanique et de l'archéologie, et qui se plaisait à entretenir ses élèves de l'histoire locale, à leur indiquer dans d'instructives promenades l'origine des monuments de l'Avranchin et avant tout à leur faire partager son enthousiasme pour la merveille du Mont-Saint-Michel. Un Valognais a donc éveillé sa vocation d'archiviste et l'a préparé à entrer dans la carrière qu'il devait suivre toute sa vie, sans jamais s'en écarter. Un autre Valognais, le plus illustre des disciples de Gerville, Léopold Delisle, avec lequel il s'était lié d'une forte amitié sur les bancs de l'École des Chartes, lui fit confier la direction des Archives de la Seine-Inférieure. Combien de fois mon éminent prédécesseur n'a-

t-il pas dû entendre parler de la petite cité valognaise et de la place qu'elle occupe dans l'histoire de l'érudition normande au XIX^e siècle!... N'est-ce pas encore une façon de lui rendre hommage que d'évoquer aujourd'hui devant vous le souvenir de ces savants auxquels il s'apparente si étroitement par ses travaux et d'essayer de les replacer dans le cadre où ils ont vécu, ce Valognes qui, sous l'Ancien Régime, fit un instant figure de capitale, resta longtemps le centre d'une société polie et cultivée et, après avoir excité la verve railleuse de Lesage, vit passer, drapés dans leur orgueil, comme il s'enveloppait lui-même dans sa limousine doublée de velours, les personnages mystérieux et fantastiques qui peuplent les romans de Barbey d'Aurevilly ?

Ces petites villes du Cotentin qui s'égrènent le long de la presqu'île, à quelques kilomètres de la côte, ont chacune leur physionomie propre, et toutes cependant un air de famille. Sur les collines où elles se dressent, les tours démantelées de leurs remparts attestent le rôle qu'elles ont joué pendant la guerre de Cent ans, et leurs vastes places rappellent qu'avant d'avoir été des forteresses, elles furent, comme elles le sont encore, des marchés et des champs de foire, des centres de transactions dans un pays essentiellement agricole. Avranches, coquettement assise sur un promontoire qui domine les riantes vallées de la Sée et de la Sélune, voit se dérouler à ses pieds les grèves immenses, aux aspects changeants selon les caprices de l'heure et de la lumière, tour à tour plaine de sable fauve et mer intérieure, d'où se détachent vigoureusement le rocher de Tombelaine et le Mont-Saint-Michel; cité lettrée et élégante où brilla jadis d'un vif éclat, à l'ombre de sa cathédrale qu'un vandalisme stupide a rasée jusqu'aux fondements, l'école épiscopale illustrée par

Lanfranc. Coutances, vue des hauteurs qui l'entourent, est vraiment agréable à contempler, avec ses maisons étagées en amphithéâtre, ses rues étroites et grimpantes, les clochers de ses églises Saint-Pierre et Saint-Nicolas, les flèches merveilleuses de sa cathédrale : c'est la petite ville décrite par La Bruyère : « Je la vois dans un jour si favorable que je compte ses tours et ses clochers; elle me paraît peinte sur le penchant de la colline ». Et quelle exquise silhouette en a tracé Rémy de Gourmont : « On la voit de partout, et c'est toujours la même île de pierres accumulées émergeant d'une mer de verdure. D'entre les pierres, il surgit quelques rocs, sveltes et dentelés, ce sont les flèches de ses églises, jadis phares des âmes. De toutes ses pierres, à des heures, tombe la voix des cloches; l'air limpide se résout en musique, comme, l'hiver, l'air gris se fond en pluie. Les ondes se sont dispersées; rassuré, le silence recommence sa promenade éternelle le long des rues mortes... » Saint-Lô a plus de vie, mais son charme est moins délicat et moins prenant. Cet ancien *oppidum* gaulois, dont le moyen âge fit l'un des plus forts châteaux de la province, s'érige sur un rocher qui surplombe la Vire, entre les étroites vallées de la Dollée et du Torteron. C'est l'endroit où le fleuve commence à devenir navigable et où la voie romaine de Coutances à Bayeux et à Vieux le traverse. De la terrasse des Beaux-Regards on suit ses capricieux détours jusqu'au point où il disparaît à l'horizon, entre des collines boisées. Mais la vieille ville subsiste encore sous les transformations modernes qui n'ont pas réussi à lui enlever tout son pittoresque. Il est facile de reconstituer par la pensée sa couronne de tours et de murailles crénelées, le réseau de ses rues tortueuses et sombres comprimé dans l'enceinte des remparts, ses maisons de bois

et de torchis, aux pignons aigus, aux étages en encorbellement, serrées les unes contre les autres et construites sans symétrie ; ici, une corniche sculptée, une cheminée que surmonte un lanternon, une enseigne flottante qui pend presque jusqu'à terre ; là, un épi de faîte historié, une girouette bizarre, une statue de saint nichée au-dessus d'une porte, une croix de pierre dressée à l'angle d'un carrefour ; et cette belle église, œuvre de bourgeois cossus, dont la façade a encore si grand air malgré ses mutilations douloureuses, et dont les clochetons, les pinacles et les flèches, s'élançant du milieu des échoppes et des boutiques, bien au-dessus des toits, forment dans le lointain une admirable perspective.

Combien différente d'aspect est Valognes, cette petite ville grise, basse, déserte, silencieuse, fouettée de pluie et de vent, qui a tout l'air de garder au coin de chaque mur, à la porte de chaque vieil hôtel, un de ces secrets domestiques et sociaux que le génie de Balzac a su deviner !... Ici, les souvenirs d'un passé guerrier ont disparu et le moyen âge même a laissé peu de traces. Le château, ancien rendez-vous de chasse des ducs de Normandie qui affectionnaient ce pays de forêts, a été complètement rasé au lendemain de la Fronde, et là où s'élevait cette enceinte de tours et de murailles qui, dans un siège célèbre, arrêta longtemps Du Guesclin, s'étend aujourd'hui une large place, aux promenoirs plantés d'ormes, tracée selon les conceptions urbaines du XVII^e siècle. Tout le charme de la ville réside dans ces longues rues, bordées d'hôtels d'une architecture un peu froide, un peu solennelle peut-être, mais qui séduisent par la pureté de leurs lignes, la belle ordonnance de leurs façades, le dessin élégant et varié de leurs grilles et de leurs balcons en fer forgé, leurs riches galeries, leurs jardins en terrasses. On suit ces rues qui invitent à

la flânerie : elles passent devant l'église, « au clocher pointu comme une aiguille et vitré comme une lanterne », et elles vont aboutir à des couvents, cachés derrière de hautes murailles, isolés au fond de vastes cours, qui laissent elles-mêmes apercevoir par leurs portails entr'ouverts de nobles constructions de l'époque classique. Telle cette abbaye bénédictine de Notre-Dame-de-Protection, devenue aujourd'hui l'hospice, où la chapelle, le cloître et le logis de l'abbesse forment un ensemble harmonieux et d'un goût parfait. Tel encore, à l'autre extrémité de la ville, le vieux séminaire de M. de la Luthumière, qu'un auteur du XVIII^e siècle regardait comme « le plus bel édifice qui soit à Valognes » : il admirait, « dans ses jardins vastes et vraiment magnifiques... une terrasse en fer à cheval comme celle du Palais du Luxembourg à Paris, et sur cette terrasse... le plus beau berceau que l'on ait peut-être vu en Normandie... » De tout cela se dégage, avec quelques leçons de goût trop dédaignées, une impression de mélancolie qui n'est pas sans douceur et que nul peut-être n'a sentie plus vivement que l'auteur des *Diaboliques* et du *Chevalier Destouches*.

Les pages que Barbey d'Aurevilly a consacrées à Valognes sont tantôt d'un relief saisissant et d'une rare puissance évocatrice, comme, dans les deux ouvrages que je viens de citer, la description de la place des Capucins et celle de l'intérieur de l'église Saint-Malo à la nuit tombante, tantôt d'un charme plus nuancé et d'une grâce en quelque sorte voilée de tristesse, qui s'accorde avec la tonalité générale de la ville, comme certains passages de la *Correspondance* et des *Memoranda*. Dans son œuvre, toute imprégnée de souvenirs d'enfance, se reflète un passé qui date d'hier et qui est déjà pour nous bien lointain. Mais quel enchantement de

voir revivre sous nos yeux la vieille petite ville et la société polie, élégante et fermée qui en était encore l'ornement ! Le tableau que Barbey d'Aurevilly en a tracé reste gravé dans notre esprit, et le romancier nous apparaît comme un admirable peintre d'histoire. Bon gré mal gré, nous ne verrons plus le Valognes d'autrefois qu'à travers le prisme éblouissant de ses descriptions et peuplé des revenants que son imagination y fait surgir. Qui a dépeint comme lui le calme monotone des longues soirées d'hiver dans « la ville de ses spectres », les rues solitaires, les anciens hôtels mystérieux dont les portes s'entr'ouvrent pour laisser passer des ombres furtives, le silence uniquement troublé par le bruit des heures qui tombent une à une du clocher de la vieille église ou par les sabots de l'abbé de Percy qui retentissent sur le pavé désert, les salons où achèvent de se faner toutes les grâces de l'Ancien Régime ? Quel historien nous a introduits comme lui dans cette société finissante, parmi cette noblesse revenue de l'émigration et de la chouannerie, qui avait gardé intacts ses illusions, ses préjugés et ses mœurs, mais qui restait grande dans l'infortune, et, frappée à mort, voulait du moins mourir debout, face à l'ennemi ?

Rappelez-vous le début d'*Une Page d'histoire*, ce récit superbe où les sensations du pays normand tiennent tant de place :

« La ville que j'habite en ces contrées de l'Ouest — veuve de tout ce qui la fit si brillante dans ma prime jeunesse, mais vide et triste maintenant comme un sarcophage abandonné — je l'ai depuis bien longtemps appelée *la ville de mes spectres*, pour justifier un amour incompréhensible au regard de mes amis qui me reprochent de l'habiter et qui s'en étonnent. Ce sont eux, en effet, les spectres de mon passé, qui m'attachent si étran-

gement à elle. Sans ses revenants je n'y reviendrais pas ! Que de fois de rares passants m'ont rencontré faisant ma mélancolique randonnée dans les rues mortes de cette ville morte, qui a la beauté blême des sépulcres, et m'ont cru seul quand je ne l'étais pas !... »

Et voici maintenant quelques croquis des plus jolis coins : la place des Capucins, où le fantôme du chevalier Destouches apparut aux regards terrifiés de l'abbé de Percy, « ...la place, sablée au centre et pavée sur ses quatre faces... cette place solitaire, qui n'était pas grande, il est vrai, mais qui, de riante qu'elle était autrefois, quand elle ressemblait à un square anglais, avec ses arbres plantés en carré et ses blanches balises, était devenue presque terrible, depuis qu'en 1820 on avait dressé au milieu une croix sur laquelle, colorié grossièrement, se tordait, en saignant, un Christ de grandeur naturelle... » — la rue de Poterie : « Il y avait autrefois une rue que j'aimais, qui s'appelait la rue de Poterie. Des ruisseaux bouillonnants et purs, dignes de rouler des truites dans leur courant limpide, la sillonnaient, face à face, dans toute sa longueur, comme deux charmantes petites rivières. Il fallait des planches jetées sur ces ruisseaux pour que le pied frissonnant des filles de Valognes y passât sans mouiller sa jupe. De place en place, brillaient sur leurs bords, des pierres luisantes et polies où toutes les *Nausicaa* de la ville venaient laver leur linge et mêler au bruit de la rue le battement babillard des battoirs. Je n'ai vu, en aucune de mes pérégrinations, rien de plus original, de plus charmant et de plus frais que cette rue de Poterie... » — la Chasse Gréville, dans laquelle il découvre un Valognes qu'il ne connaissait pas... « Cette Chasse Gréville, qui est très longue et légèrement serpentine, est une ruelle, entre deux murs de

jardins hauts et fermants, de la plus placide et de la plus expressive des solitudes. Ni bruit ni figures. A une place, on trouve une de ces jolies petites maisons, à volets blancs et à rideaux blancs, des nids à bonheur, si les bonheurs ont des nids ; puis, un peu plus loin, une autre Chasse, du même caractère, qui fait fourche avec la première, et ce n'est pas la fourche du diable, je vous en réponds ; et toujours ainsi, jusqu'à l'angle d'une rue qui coupe la Chasse Gréville et descend vers Valognes. Or, précisément, à cet angle, et posée de biais, est une maison que je n'ai vue que par le dernier étage — elle doit n'en avoir que deux — et par le toit, dentelé comme à l'emporte-pièce ; et c'est une vraie nostalgie de ne pas la connaître et de ne pas l'avoir à soi ; c'est une nostalgie qu'elle vous donne, cette scélérate de maison. Elle appartient, m'a-t-on dit, à une vieille femme très riche, du beau nom d'Heurtevent, un nom qui n'a pas heurté (je ne suis pas le vent), mais caressé mes oreilles dès ma prime jeunesse, car je le trouvais admirable... »

Barbey d'Aurevilly trouvait tout admirable en Valognes, même son ciel gris et pluvieux. « Sous ses longues larmes, disait-il, la Normandie est si belle ! » Mais la nuée éternelle, les pluies furieuses qu'elle ne cesse d'envoyer, la flûte douloureuse du vent d'Ouest qui semble l'âme des trépassés sur les toits augmentent sa tristesse. Voici une description du temps de la petite ville au début d'octobre : « Un temps doux et gris, entremêlé d'un soleil pâle. Hier, avant-hier, des pluies furieuses et des vents fous. La nature ressemblait à une hamadryade qui crie. Je suis resté au coin du feu, dans une chambre d'auberge, allant de temps en temps lever le coin du rideau pour voir les pavés flagellés par ces pluies qui ressemblent à des poignées de verges. En face, un char-

mant hôtel, un élégant et blanc sépulcre comme en a ici toute cette pauvre aristocratie mourante, est fermé et dort sous ses volets fermés. Rien de plus triste. Il est vrai que je me noie ici, depuis que j'y suis, de mélancolie!... »

Cette aristocratie mourante, Barbey, qui l'avait vue de près, en a parlé ailleurs en termes magnifiques. Une de ses *Diaboliques*, « Le Dessous de Cartes d'une partie de Whist », qui excitait l'enthousiasme d'Albert Sorel, nous transporte dans la petite ville... « la plus profondément et la plus féroce aristocratique de France... cette petite ville de six mille âmes qui, avant 1789, avait cinquante voitures armoriées, roulant fièrement sur son pavé... Il semblait qu'en se retirant de toute la surface du pays, envahi chaque jour par une bourgeoisie insolente, l'aristocratie se fût concentrée là, comme dans le fond d'un creuset, et y jetât, comme un rubis brûlé, le tenace éclat qui tient à la substance même de la pierre et qui ne disparaîtra qu'avec elle. La noblesse de ce nid de nobles, qui mourront ou qui sont morts peut-être dans ces préjugés que j'appelle, moi, de sublimes vérités sociales, était incompatible comme Dieu. Elle ne connaissait pas l'ignominie de toutes les noblesses, la monstruosité des mésalliances. Les filles, ruinées par la Révolution, mouraient stoïquement vieilles et vierges, appuyées sur leurs écussons qui leur suffisaient contre tout... Mes treize ans ont rêvé les dévouements les plus romanesques devant ces filles pauvres qui n'avaient plus que la couronne fermée de leurs blasons pour toute fortune, majestueusement tristes dès leurs premiers pas dans la vie, comme il convient à des condamnées du Destin. Hors de son sein, cette noblesse, pure comme l'eau des roches, ne voyait personne. « Comment voulez-vous —
« disaient-ils — que nous voyions tous ces bourgeois dont les
« pères ont donné des assiettes aux nôtres?... »

Les nobles de Valognes formaient, sous l'Ancien Régime, un corps homogène, ayant une physionomie à part. Deux sentiments surtout les animaient : le dévouement à la monarchie et l'esprit de caste. C'étaient, si l'on peut dire, des fanatiques de royauté, qui mettaient au-dessus de tout la personne et la cause du Roi, qui étaient prêts à tous les dévouements et à tous les sacrifices, qui ne toléraient pas qu'on vînt sous n'importe quel prétexte les détourner du chemin de la fidélité. On s'en était aperçu à maintes reprises : pendant les guerres de religion où les gentilshommes de la ville et des environs avaient résisté aux bandes de Montgomery ; pendant la Fronde où, moins heureux, ils n'avaient pas montré moins de valeur en soutenant à l'improviste, dans le château à peine fortifié, un siège de treize jours contre les troupes rebelles de M. de Matignon ; en 1708, où ils étaient allés, à la tête de neuf cents volontaires appartenant à toutes les classes de la société, repousser une descente des Anglais à la Hogue et prendre dans la bataille le poste le plus périlleux. Ils étaient également, et peut-être encore davantage, des fanatiques d'aristocratie. Se considérant d'une essence supérieure, ils n'admettaient point qu'on leur manquât d'égards et qu'on violât, même pour des raisons supérieures, leurs droits et leurs privilèges. Pleins de dédain pour les officiers municipaux, avec lesquels ils ne voulaient avoir aucun rapport, ils passaient à l'occasion par-dessus la tête des représentants de la royauté pour déposer directement aux pieds du trône de Sa Majesté leurs réclamations. Telle fut leur attitude quand ils prétendirent se soustraire au logement des troupes : le commissaire des guerres en éprouva toutes sortes de désagréments et le prince de Montbarrey fut obligé de blâmer leur conduite. D'Aurevilly les connaissait bien lorsqu'il les

appelait « des patriciens distraits dans la forteresse de leurs hôtels, qui ne s'ouvriraient qu'à leurs égaux, et pour qui la vie finissait à la limite de leur caste ».

Le portrait qu'il a tracé de l'une de ces patriciennes, la comtesse de Savigny, dans sa *Diabolique* « le Bonheur dans le Crime », est d'un relief inoubliable : « ...C'était, comme je vous l'ai dit, une vraie femme de Valognes, qui ne savait rien de rien que ceci, c'est qu'elle était noble, et qu'en dehors de la noblesse, le monde n'était pas digne d'un regard... Le sentiment de leur noblesse est la seule passion des femmes de Valognes, dans la haute classe — dans toutes les classes, fort peu passionnées... » M^{me} de Savigny, qui meurt empoisonnée par sa femme de chambre et qui a découvert, avant le dépérissement final, la complicité de son mari et de cette fille, obtient du docteur qu'il ne révélera pas le secret, et cela non par un reste d'amour ou par un sentiment de pardon chrétien, car « elle s'en ira de cette vie, jalouse et implacable... Mais il s'agit de nous tous, les gens comme il faut du pays ! Si nous étions encore ce que nous devrions être, j'aurais fait jeter cette femme dans une des oubliettes du château de Savigny, et il n'en aurait plus été question jamais ! Mais à présent, nous ne sommes plus les maîtres chez nous ; Nous n'avons plus notre justice expéditive et muette, et je ne veux pour rien des scandales et des publicités de la vôtre, docteur ; et j'aime mieux les laisser dans les bras l'un de l'autre, heureux et délivrés de moi, et mourir enragée comme je meurs, que de penser, en mourant, que la noblesse de Valognes aurait l'ignominie de compter un empoisonneur dans ses rangs... »

Ces nobles, Barbey d'Aurevilly nous les montre adonnés à tous les exercices physiques, et en particulier à celui des

armes. Leur ville, qui s'était appelée « *la bretteuse* », était encore, dans ce moment-là, la ville la plus bretteuse de France. « La Révolution de 1789 avait eu beau enlever aux nobles le droit de porter l'épée; à Valognes, ils prouvaient que, s'ils ne la portaient plus, ils pouvaient toujours s'en servir... » On raconte encore aujourd'hui l'histoire de ce Clamorgan qui, lors du passage d'un régiment dans la ville, parie qu'il ira couper avec des ciseaux la moustache du colonel, et le fait comme il l'a dit, pour le seul plaisir de se battre en duel. Ils avaient aussi l'amour du jeu, « cette dernière passion des âmes usées... » « Le jeu, c'était la grande affaire de ces anciens nobles, taillés dans le patron des grands seigneurs, et désœuvrés comme de vieilles femmes aveugles... Leur parenté de race avec les Anglais, l'émigration en Angleterre, la dignité de ce jeu, silencieux et contenu comme la grande diplomatie, leur avaient fait adopter le whist... » Tout le monde cependant n'y prenait point part... « Quand les quatre tables de whist étaient établies pour les douairières et les vieux gentilshommes, et les deux tables d'écarté pour les jeunes gens, les jeunes filles se plaçaient, comme à l'église, dans leurs chapelles où elles étaient séparées des hommes, et elles formaient dans un angle du salon un groupe silencieux... pour leur sexe (car tout est relatif), chuchotant au plus quand elles parlaient, mais bâillant *en dedans* à se rougir les yeux, et contrastant par leur tenue un peu droite avec la souplesse pliante de leurs tailles, le rose et le lilas de leurs robes, et la folâtre légèreté de leurs pèlerines de blonde et de leurs rubans ». Quelquefois, un brillant causeur venait s'adosser à la cheminée du salon et raconter devant elles des histoires, comme « le Dessous de Cartes d'une Partie de Whist », que nous sommes un peu surpris de les

voir écouter jusqu'au bout sans sourciller. De nos jours, la baronne de Mascranny serait peut-être moins condescendante aux curiosités de sa fille Sibylle — imitant en cela, d'ailleurs, Barbey d'Aurevilly lui-même qui, à la fin de sa vie, dans cette chambre de l'hôtel de Grandval, où sa verve étincelante de causeur s'est donné si souvent libre carrière, lorsqu'il allait raconter quelque histoire scabreuse se tournait vers l'une de ses parentes, assidue avec sa fille à ces réunions, et lui disait : « Faites sortir Marguerite!... »

L'existence à Valognes, dès le XVII^e siècle, d'une classe sociale de mœurs raffinées, cherchant à s'éblouir, imitant avec une affectation un peu prétentieuse les modes, les manières, les divertissements et le langage même de la Cour, donnant des fêtes brillantes qui s'efforçaient de copier celles de Versailles, avait développé dans cette petite ville la culture littéraire et le goût des choses de l'esprit. Depuis longtemps déjà, on s'y intéressait aux représentations théâtrales. A la fin du XVI^e siècle, dans le manoir du Gravier, dont les restes se voient encore à la sortie de la ville, près de la gare du chemin de fer de Barfleur, vivait un gentilhomme, Jean de Virey, qui avait longtemps servi le roi sous les ordres du maréchal de Matignon et qui, en 1582, remplissait les fonctions de lieutenant de la place de Cherbourg. Dans ses loisirs, il cultivait la poésie, non sans quelque succès. Il avait tiré de l'histoire des Machabées deux tragédies, ayant pour sujet, l'une « le Martyre des sept frères et de Salomone leur mère », l'autre « la Divine et heureuse victoire des Maccabées sur le roy Antiochus, avecques la repurgation du temple de Hiérusalem ». Imprimées en 1603 et 1611 « à Rouen, chez Raphaël du Petit Val, libraire et imprimeur du Roy, devant la grand'porte du Palais », et dédiées, la

première à la maréchale de Matignon, la seconde à l'évêque de Coutances, Nicolas de Briroy, les deux Machabées furent représentées sur le théâtre du Collège de Valognes. Dans le même temps, Jean de Virey faisait paraître, toujours à Rouen, chez du Petit Val, la *Tragédie de Jeanne d'Arques dite la Pucelle d'Orléans*, l'un des premiers, sinon le premier des essais dramatiques dont l'héroïne d'Orléans ait fourni la matière. Elle fut aussi, suivant toute vraisemblance, jouée au Collège de Valognes : c'est donc dans cette ville qu'a eu lieu l'une des premières glorifications de la sainte de la patrie sur le théâtre moderne. Un autre Jean de Virey, fils ou neveu de celui-là, est également l'auteur d'une tragédie de David et d'une tragédie d'Absalon, cette dernière imprimée à Caen, chez Marin Yvon, et représentée sur le théâtre du Collège le 17 juillet 1657. Au reste, jusqu'à la fin de l'Ancien Régime, les spectacles dramatiques se succédèrent sur la scène du vieil établissement fondé par M. de la Luthumière. En 1736, on y joua *la Mort de César*, tragédie, avec un intermède ayant pour titre : *Le Bonheur de la France sous le règne de Louis XV*, ballet. Et, en 1790, à l'une des dernières distributions des prix, après un débat public entre rhétoriciens sur le mérite des différents caractères, on représenta deux comédies : *les Médisans* et *les Moralités ou le Chevalier errant*.

A Valognes, le goût des lettres n'était pas sans tomber quelquefois dans la préciosité. Lorsque le Père Eudes y vint, en 1643, donner une mission demeurée célèbre — « mission au cours de laquelle, nous dit-il lui-même dans son *Mémorial*, la multitude estoit si grande que j'estois obligé de prescher tous les jours hors de la ville, derrière le chasteau, et l'on croyoit qu'il y avoit 40.000 personnes aux dimanches et aux

festes » — son biographe, le P. Costil, nous apprend que la ville « était alors remplie d'esprits curieux, semblables à ceux que saint Paul trouva à Athènes, lorsqu'il voulut prêcher l'évangile ». Il y avait, en outre, dit-il, une troupe de demoiselles qui composaient une Académie Française d'un genre tout nouveau. Ces « Précieuses Ridicules » de Valognes s'arrogeaient le droit de décider du mérite des prédicateurs, de les critiquer, de les tourner en ridicule et de prononcer en dernier ressort sur ce qui s'appelle œuvre d'esprit. Les choses étaient arrivées au point que les pauvres prêtres de Valognes n'osaient plus monter en chaire. L'Apôtre de la Normandie, dont l'éloquence persuasive négligeait peut-être les raffinements du langage, fut en butte aux critiques amères de cette coterie de beaux esprits, qui ne lui pardonnaient pas d'avoir fait brûler en public un grand nombre de mauvais livres. Mais, se retirant un instant de la lutte, il confia à l'un de ses compagnons, M. Manchon, le soin de le remplacer, et celui-ci fit un sermon à la fois si solide et si spirituel sur la manière d'entendre la parole de Dieu, « il confondit ces filles avec tant d'adresse, nous dit le bon Père Costil, qu'elles n'osèrent lever les yeux pendant le reste du discours, ni se rassembler depuis ». Ainsi finit, non par l'effet des plaisanteries de Molière, mais à la suite d'un sermon éloquent, l'Académie de Savantes qui singeait à Valognes l'Hôtel de Rambouillet. Est-il besoin d'ajouter que la réputation de la ville n'en souffrit point ? Cinquante ans plus tard, notre vieil historien Toustain de Billy écrivait encore : « Cette ville est estimée la plus polie et la plus spirituelle de notre Basse-Normandie ; c'est la Cour du Cotentin ». Et votre compatriote Jean Oursel ajoutait : « Ses beaux esprits ont fait le proverbe : Ils sont Italiens de Valognes ».

Cette réputation, Lesage, dans une scène célèbre de *Turcaret*, l'a bien un peu égratignée, mais d'une touche si légère et avec tant d'esprit! ... M^{me} Turcaret habitait Valognes, où l'avait reléguée son mari, devenu l'un des plus riches traitants de la capitale. A bout de ressources, elle vient le relancer à Paris, s'y fait passer pour comtesse, et, dans le salon où elle l'attend, cherche à éblouir ses hôtes par le récit de la vie qu'elle mène en province : « J'y suis toujours, dit-elle, à l'affût des modes; on me les envoie toutes, dès le moment qu'elles sont inventées et je puis me vanter d'être la première qui ait porté des prétentailles dans la ville de Valognes. — Il est beau, dit la baronne, de servir de modèle à une ville comme celle-là. — Je l'ai mise sur un pied! J'en ai fait un petit Paris par la belle jeunesse que j'y attire. — Comment un petit Paris, s'écrie le marquis. Savez-vous bien qu'il faut trois mois de Valognes pour achever un homme de cour? — Oh! je ne vis pas comme une dame de campagne, au moins je ne me tiens pas enfermée dans un château, je suis trop faite pour la société. Je demeure en ville et j'ose dire que ma maison est une école de politesse et de galanterie pour les jeunes gens. — C'est une façon de collège pour toute la Basse-Normandie. — On joue chez moi, on s'y rassemble pour médire; on y lit tous les ouvrages d'esprit qui se font à Cherbourg, à Saint-Lô, à Coutances, et qui valent bien les ouvrages de Vire et de Caen. J'y donne aussi quelquefois des fêtes galantes, des soupers collations. Nous avons des cuisiniers qui ne savent faire aucun ragoût, à la vérité; mais ils tirent les viandes si à propos, qu'un tour de broche de plus ou de moins, elles seraient gâtées. — C'est l'essentiel de la bonne chère, dit le marquis. Ma foi, vive Valognes pour le rôti! — Et pour les bals, nous en donnons souvent. Que l'on

s'y divertit! Cela est d'une propreté! Les dames de Valognes sont les premières dames du monde pour savoir bien l'art de se masquer et chacune a son déguisement favori... »

M^{me} Turcaret cherche à se créer une existence tolérable dans la petite ville où elle vit loin de son mari, avec une pension qui serait suffisante si elle en touchait régulièrement les quartiers. Mais elle n'a certainement pas accès dans le meilleur monde de Valognes. Elle en recueille les échos. Aidée du titre de comtesse qu'elle s'adjuge, elle peut décrire à la baronne et au marquis, avec une assurance charmante, ses faits et gestes, qui sont ceux du milieu où elle voudrait être admise. Ce milieu, Lesage sans doute l'a connu — certaines circonstances de sa vie permettent de le croire — et, tout en faisant la part du persiflage et de l'exagération, il semble que nous pouvons tenir pour exacte la silhouette qu'il trace de Valognes au XVIII^e siècle.

Il n'en reste pas moins que l'auteur de *Turcaret* a été ce jour-là — et bien d'autres — une très méchante langue. Parisien, sinon de naissance, du moins d'adoption, il écrit pour les Parisiens, que la critique des mœurs provinciales a toujours amusés. Et certes, il plaisante avec raison cet esprit de petite ville qui fait préférer souvent les médiocrités locales aux illustrations du dehors. Mais Valognes, dans le passé, n'a pas possédé seulement des littérateurs de salon, comme cet aimable chevalier de Saint-Gilles, auteur de *la Muse Mousquetaire*, venu pour prendre part à l'expédition de la noblesse contre les Anglais en 1708, et qui envoyait de notre ville à je ne sais quelle marquise imaginaire force rondeaux, épigrammes et chansons galantes, dont il réservait sans nul doute la primauté à ses hôtes. Pas plus que Rouen un demi-siècle plus tard — je m'excuse de ce rapprochement — elle n'a pas

abrité uniquement ces « perruques carrées » dont parlait Formont à Cideville, gens « qui savaient parfaitement la coutume », gens « solides, surtout pour les choses ennuyeuses » — comme peut-être cet excellent Levavasseur de Masseville qui composait alors une histoire et une géographie de la Normandie en huit volumes ! Elle a été la patrie d'hommes remarquables, dans toutes les branches des connaissances humaines, et il me semble que ce n'est pas seulement le patriotisme local qui me les fait trouver tels...

Est-il, en effet, Messieurs, beaucoup de petites cités provinciales qui puissent s'enorgueillir d'avoir produit pendant le cours de trois siècles, un aussi grand nombre d'esprits distingués : jurisconsultes comme Froland, chimistes comme Pelouze, médecins comme Mauquet de la Motte et Vicq d'Azir, peintres et graveurs comme Félix Buhot, littérateurs comme Letourneur, érudits comme Dacier, Burnouf, Edelestand Du Ménil, Léopold Delisle?... Sous la Restauration et la Monarchie de Juillet, il y avait également à Valognes une élite intellectuelle en relations suivies avec les savants parisiens, normands et anglais, qui se montrait pleine d'ardeur pour la découverte des antiquités locales et qui menait de front les travaux d'histoire naturelle et ceux d'archéologie. Personne n'aura plus contribué que Théodore Du Moncel ou Charles de Gerville à répandre dans le public le respect, sinon le goût des choses du passé, à sauver d'une destruction certaine ce qui restait alors des anciens monuments et des anciennes chartes, à susciter les dons généreux, à provoquer au besoin les mesures officielles qui ont enrichi nos bibliothèques, nos archives et nos musées de tant de pièces rares et de collections utiles. Ces savants ne se contentaient pas des jouissances égoïstes que procure l'étude, ils avaient la noble

ambition de former des élèves, de transmettre à d'autres le flambeau de leur science. Ils distinguaient sur les bancs du collège les jeunes gens qui leur paraissaient aptes à poursuivre les mêmes travaux, et, en leur ouvrant l'accès de leur cabinet, ils les mettaient en mesure de développer des talents qui seraient demeurés, sans eux, inconnus ou négligés. Tel fut, en particulier, le rôle de Gerville, et c'est par là qu'il s'est acquis le meilleur titre à la reconnaissance des amis des études historiques.

Permettez-moi, Messieurs, en terminant, de saluer la mémoire de ce grand érudit, type de l'antiquaire, et de l'antiquaire valognais pendant la première moitié du XIX^e siècle. Son savoir encyclopédique l'apparente aux humanistes de la Renaissance. Historien, archéologue, numismate, botaniste, géologue, Gerville est à lui seul une académie — je devrais dire plusieurs académies. Rien de ce qui concerne *son* département de la Manche ne lui est indifférent ou étranger. Qu'il s'agisse de reconnaître les formations des terrains du Cotentin, d'en cataloguer les fossiles ou les plantes, de dresser la liste de ses monuments mégalithiques, d'y retrouver l'emplacement des villes et le tracé des voies romaines, d'étudier l'architecture de ses églises, l'histoire de ses abbayes et de ses châteaux, la généalogie de ses anciennes familles, il n'y a pas une question qu'il n'ait abordée et traitée sobrement, dans de petits mémoires, clairs, précis, substantiels, pleins de vues personnelles et d'observations judicieuses qui aujourd'hui encore ont leur prix. Et quelle excellente méthode est la sienne ! Jusqu'alors, en matière d'histoire locale, avaient sévi des habitudes d'esprit inhérentes au XVIII^e siècle : une certaine élégance dans l'art d'écrire et le développement oratoire des périodes étaient le gage sûr du succès. Gerville se défit un des premiers de ce

commode amour des lieux communs et donna à son entourage le goût des recherches et des études sérieuses. Il garda pour règle de sa vie scientifique le culte du texte, du document manuscrit bien lu, ou du document bien imprimé. Quoique littérateur de bon aloi et juge très fin des choses littéraires, il ne se laissait pas conter des histoires; il entendait faire l'histoire, en recueillant des faits et en les contrôlant les uns par les autres. Mais c'est surtout en archéologie qu'il s'est montré un précurseur.

Emigré en Angleterre pendant la Révolution, il y avait longtemps habité les comtés d'Essex et de Suffolk, où les vestiges normands sont si nombreux. Au cours de sa vie errante, il s'était lié d'amitié avec quelques-uns de ces antiquaires sur lesquels la Normandie exerçait alors un attrait si puissant, et que passionnait déjà la question de l'origine du style gothique, Wittington, Saunders, le révérend Milner. Jusqu'à sa mort il est resté en relations étroites avec les savants d'outre-Manche. Lorsque Cotman viendra chez nous pour composer son beau recueil d'eaux-fortes sur les Antiquités architecturales de la Normandie, Gerville l'accompagnera dans ses excursions à travers le département. Les flores de Sowerby l'ont initié à la botanique; mais il a subi aussi l'influence, très visible dans ses écrits, de cette école d'écrivains anglais qu'on a appelés les « topographes », chez lesquels au désir de faire revivre le passé se joignait un vif amour du pittoresque et dont Britton, avec ses ouvrages, qui offrent un si savoureux mélange d'histoire, de souvenirs, de croquis de paysages et de descriptions d'architecture, est le plus illustre représentant.

De retour en France, après un séjour d'une dizaine d'années en Angleterre, Gerville s'installe à Valognes, dans

cette maison du Carrefour des Cinq-Chemins qui devrait être un lieu de pèlerinage pour tous les historiens normands. Il avait alors quarante et un ans. Ce n'est pas l'âge où l'on s'enferme dans un cabinet. De ses randonnées d'émigration il a rapporté le goût des voyages. Et le voici qui se met à parcourir à cheval, accompagné de son fidèle serviteur Jacques Niolet, les six cent cinquante communes de son département, embrassant à la fois dans ses recherches histoire et souvenirs, terrains et flore, patois et monuments; interrogeant le châtelain, le prêtre et le paysan; questionnant de préférence les anciens des paroisses. Il visite ainsi toutes les églises, tous les châteaux, dessine ces édifices et prend sur chacun d'eux des notes extrêmement précises, qu'il rédige tantôt en français, tantôt en anglais. Avec une patience admirable il organise un musée, une bibliothèque, où il range tout ce qu'il a pu trouver et emporter; mais le classement et la mise en œuvre de tous ces documents et de toutes ces collections sont dans sa mémoire et font de lui, vivant et parlant, le département de la Manche.

En 1819, le Gouvernement le charge de missions officielles en vue de rechercher et de décrire les antiquités du pays; et c'est l'occasion pour lui d'adresser à son préfet, M. de Vanssay des lettres célèbres sur l'architecture religieuse, où pour la première fois sont exposés les principes d'une doctrine vraiment scientifique et où il propose de substituer le mot « roman » au mot « norman » adopté par les Anglais pour désigner le style en plein cintre, en usage depuis Charlemagne jusqu'au XII^e siècle. En 1824, réalisant l'idée du Rouennais M. de Blosseville, il fonde avec Caumont et Auguste Le Prévost la Société des Antiquaires de Normandie, sur le modèle de celle des Antiquaires de Londres. Et c'est alors pour

l'archéologie normande une ère nouvelle qui, dès ses débuts, nous apparaît si florissante, l'ère de la véritable initiation à la connaissance des monuments du moyen âge, du travail méthodique ennemi des amplifications et des hypothèses hasardeuses, des dissertations étayées et contrôlées par de sérieuses recherches entreprises dans un esprit critique, l'ère des grands érudits dont les noms sont synonymes d'enthousiasme et de labeur archéologique : De la Rue, Gerville, Caumont, Le Prévost, Antoine Passy, Rever, et, plus près de nous, Deville et l'abbé Cochet. Pendant quarante ans, Gerville poursuit sa tâche avec une ardeur passionnée : privé de la vue, il continue de travailler, avec le concours des jeunes gens qu'il a formés et qui lui servent de secrétaires. Et quand il meurt en 1853, après avoir rendu à la science historique d'éminents services, il a, en quelque sorte, couronné son œuvre en découvrant dans son entourage et en initiant à ses études celui qui, à cette date, s'est déjà révélé comme le savant le plus versé dans la bibliographie et l'histoire littéraire du moyen âge, le maître de l'érudition française au XIX^e siècle, Léopold Delisle.

Vous vous rappelez, Messieurs, le joli portrait du savant de province que traçait naguère Remy de Gourmont : « C'est, disait-il, un homme considérable dans sa petite ville, et souvent un homme qui ferait bonne figure dans les milieux parisiens. Tout ce qui concerne sa province, ou du moins sa région, lui est familier, histoire, archéologie, biographie, généalogie. Il déchiffre les chartes anciennes, connaît les fastes de chaque pierre des vieux monuments... Les choses lui parlent et il traduit leurs paroles en des discours passionnés... Il connaît l'origine lointaine des institutions locales et des coutumes. Il sait à qui appartenait une seigneurie avant la guerre

de Cent ans et en quelles mains elle passa sous la domination anglaise... Vivant à l'écart des partis, connaissant mieux le maniement des archives que celui des intrigues, il ne sollicite nulle faveur et n'en reçoit aucune. Sa maison, son jardin, ses livres et ses savantes recherches emplissent sa vie. Sa parole fait autorité dans la discussion historique..., il ne la mêle pas aux querelles locales, ce qui le fait un peu mépriser par les ambitieux. Il s'en console, car la science... lui suffit... »

Le savant de province, tel que l'a dessiné d'un trait léger Remy de Gourmont, est une parure de la petite ville, avec laquelle il s'harmonise si parfaitement. Mais on le rencontre aussi ailleurs, et il n'est pas moins à sa place dans ces vieilles capitales comme la vôtre, riches de monuments et d'une histoire incomparables, où le goût des lettres et des arts est une tradition et n'a cessé depuis deux siècles d'être entretenu et stimulé par les académies et les sociétés savantes. Ces hommes utiles, modestes, désintéressés, épris d'amour pour les vieilles pierres de leur cité et pour les enseignements qu'elle recèlent, avides de faire progresser la science et d'en multiplier les applications pratiques, ce sont pour vous, Messieurs, des figures de connaissance. Ils sont l'honneur de la ville et de votre Compagnie. En m'accueillant ce soir au milieu d'eux, si indigne que je sois d'y prendre place, vous m'invitez à bénéficier de leur expérience et à goûter le charme de leur commerce. Sans oublier la petite ville, je pourrai avec vous servir la grande, qui mieux encore, et à plus de titres, mérite qu'on l'enveloppe d'une fière tendresse et qu'on l'honore d'un culte fervent.

RÉPONSE

AU

DISCOURS DE RÉCEPTION DE M. LE CACHEUX

Par M. PIERRE CHIROL,

Président.

BARBEY D'AUREVILLY ET L'ARCHITECTURE NORMANDE

MONSIEUR,

L'Académie vit de tradition : elle en est justement fière, malgré les railleries des uns et la commisération des autres ; et si des traits, parfois acérés, l'ont assaillie en vain, durant sa longue existence, ne sommes-nous pas en droit de conclure, devant cette immunité, à la bienfaisance de sa pérennité comme à la valeur sociale de son action ?

Aussi, porter atteinte à son règlement, pis que cela peut-être, à ses habitudes dont on aime sourire en les comparant à des couches de poussières géologiques amoncelées au cours des âges fabuleux, c'est friser le sacrilège, et — phénomène parfois étrange — la pensée d'un tel acte provoque une invincible horreur chez nos plus nouveaux confrères, à l'étonnement de leurs camarades de jeunesse. Mais ceux-ci n'ont pas franchi notre seuil...

Notre règlement est quelque peu sacré, et voici donc la

raison de ma joie à vous accueillir ce soir, à rétablir en votre honneur cet antique usage de consacrer par une réception notre séance annuelle et de permettre ainsi au président lui-même l'accomplissement d'un rite essentiel.

Cette année, c'est mieux encore ; la tradition ne sera-t-elle pas honorée bien davantage, car vous êtes, Monsieur, un de ses représentants les plus authentiques, une de ses incarnations, si j'ose dire, gardien officiel de son témoignage, et souvent son interprète indiscuté. Votre fonction, d'ailleurs, créée par la Constituante, prouve bien l'attachement instinctif des Français à leur histoire et, malgré leur esprit turbulent et railleur, leur culte persistant et instinctif envers les témoins de leur glorieuse lignée.

Bonne fortune vraiment pour un président de pouvoir honorer d'un public hommage en votre personne notre histoire locale, au soir où s'achève son rôle éphémère, où lui-même va glisser à la fosse commune, je veux dire, se perdre dans l'oubli de cette liste académique, obituaire des officiers du Bureau.

A la parcourir, — si parfois le fait se produit, — on se prend à percevoir plus nettement la notion de notre fragile existence et de notre renommée plus fragile encore, et combien cet ancien avait raison d'exprimer l'abîme insondable du temps en l'assimilant poétiquement à un fleuve rapide où il est impossible de se baigner à deux reprises dans cette onde à la fuite éternelle.

Mais l'homme espère contre toute espérance, il tend à se garer de la destinée et à s'attacher aux sauveurs qui passent à sa portée : recevoir l'archiviste du département, n'est-ce pas prendre quelque peu une assurance contre le risque encouru par l'immortalité académique ? Ce serait se montrer bien mau-

vais Normand de ne pas tenter quelque habileté en ce genre, et le devoir de nous défendre contre la marée montante de l'oubli m'a incité à agréger à notre Compagnie, en votre personne, l'homme le plus apte à relier le passé au présent et à l'avenir, par cette incessante transfusion dont nous portons les stigmates ineffaçables.

Toujours, notre Compagnie a fait un accueil empressé aux bibliothécaires, aux greffiers et aux archivistes : vous évoquiez, il n'y a qu'un instant, la mémoire de M. de Beaurepaire : avec quelle joie nous vous avons entendu célébrer son savoir, son urbanité et cette modestie extrême, marque du vrai mérite. Ces qualités — les vôtres aussi, Monsieur — demeurent présentes et j'ajouterai même enseignées, grâce à ce médaillon dont s'est orné notre salon au soir de son cinquantenaire, mais plus efficacement encore par la présence toujours fidèle de ce confrère si distingué, digne de son père, et maintenu à notre Bureau depuis si longtemps par l'affectueuse sympathie de tous.

Votre prédécesseur immédiat, le regretté M. Vernier, manque à notre liste, mais il en faut accuser seulement son extrême discrétion dont aucune sollicitation n'a pu parvenir à avoir raison.

A votre tour de les continuer parmi nous, à la joie des Normands et des savants. Leur attention, depuis toujours, a repéré en vous le chartiste, le régionaliste et l'écrivain, et il se chuchotte que M. de Beaurepaire vous avait désiré pour son successeur; ses vœux sont comblés aujourd'hui, et les nôtres aussi.

Vous paraissez d'ailleurs quelque peu prédestiné à ce rôle d'historien, voire d'historiographe normand :

Vous êtes né sous une heureuse étoile, je suis même tenté

de dire tout court sous l'Etoile, puisque ce fut le 25 décembre, à Montebourg, près de Valognes, dans la Manche, ou plutôt, pour parler régionalement, en plein Cotentin, dans la circonscription et le pays même, comme l'on dit aujourd'hui, sous le signe de Léopold Delisle.

Le pays semble le réclamer. Prophétique, vraiment, ce blason de l'aristocratique cité de Valognes, avec son lynx courant sur champ d'azur et ses épis d'or en sautoir.

Comment, parée de tels éléments héraldiques, ne serait-elle le berceau des chartistes les plus perspicaces? Aux gentilshommes pour qui Valognes était le dernier séjour nécessaire à leur parfaite éducation, semble succéder la lignée des savants qui lui devront comme une ultime formation, pour avoir respiré l'atmosphère de son cadre et la grâce enveloppante de son passé.

Vous lui appartenez, vous avez jailli d'une vieille souche autochtone, et votre généalogie, soigneusement étudiée par vos soins atteint l'année 1420 sur la terre de Montebourg. Vous êtes bien du pays, comme Léopold Delisle, et vous apprenez le latin sur les mêmes bancs où il s'assit, au collège de Valognes, entre les murailles austères et grandioses édifiées à l'usage des étudiants par l'abbé de La Luthumière. Ces seuls exemples parmi tant d'autres prouveraient qu'il n'a pas travaillé en vain et votre âge enclos — pour user d'une expression, heureuse trouvaille d'un de nos confrères — y a entendu l'appel de l'Histoire.

Pour y répondre, vous vous préparez à franchir la porte de l'Ecole des Chartes sous la direction très entendue d'un oncle chanoine, mort curé de Pontorson et très adonné aux études locales. Saluons sa mémoire. Il les a bien servies, par lui-même et par son disciple.

Ses efforts et votre application reçurent leur récompense par votre entrée et votre rang de sortie à ce grand établissement scientifique où les méthodes d'investigation vous ont été mises en main. Vous vous êtes classé second de votre promotion, méritant ainsi de partir à Rome, occuper à l'Ecole française la place réservée chaque année au chartiste le plus distingué.

Avant les merveilles de la Ville et les émotions poursuivies parmi les liasses de la Vaticane, vous vous étiez consacré à la petite patrie en y séjournant pour la documentation de votre thèse sur l'Hôtel-Dieu de Coutances, modeste théâtre, mais palpitant lui aussi, pour qui estime et vénère le dévouement et la vertu enveloppés de silence. Deux gros volumes in-8°, presque introuvables aujourd'hui, en sont issus : ils témoignent de votre zèle normand comme du soin des religieuses à garder leurs papiers ; ils vous méritèrent un prix à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.

Votre hommage et votre devoir rendus à la terre natale et à l'Ecole des Chartes, vous alliez vivre un an à Rome, dans le cadre de cet étonnant Palais Farnèse où le sourire aigu et la bonté de cœur de Mgr Duchesne faisaient grande figure sous l'élégance du portique célèbre. Vite, le Directeur comprit quel travailleur et quel homme lui était envoyé par le jeu de la promotion. Vous n'eûtes pas avec lui des rapports strictement administratifs, il devint votre ami et vos archives de famille étaleront plus tard, avec un légitime orgueil d'affectueux autographes du prélat, une des plus fortes gloires de l'érudition française.

Votre tâche s'accomplit, se précise dans les cadres officiels ; vous avez reçu, comme lot obligatoire, la mission de publier les lettres d'Urbain V, pape d'Avignon : celles-ci vous

mènent à un cardinal espagnol, Albornoz. Il constitue le thème de votre mémoire de fin d'études, mais celui-ci est malheureusement demeuré manuscrit.

De 1898 à 1911, vous êtes attaché aux Archives nationales où vos anciens maîtres ont eu le grand soin de vous retenir à votre retour de Rome. Mais une place d'archiviste départemental se trouve vacante à Saint-Lô. Le Cotentin vous appelle. Il vous gardera jusqu'en 1925, date où vous êtes nommé successeur de M. Vernier aux Archives de la Seine-Inférieure.

Hautement apprécié comme médiéviste, vous ne l'étiez pas moins comme citoyen et père de famille nombreuse. Ce n'est pas sous ma plume matière à transition oratoire, mais bien rapprochement voulu, nécessaire, pour souligner comment le culte et la science du passé n'excluent nullement les préoccupations du temps présent et le courage devant les angoisses de la patrie. Vos dix enfants ont fait de vous, à Saint-Lô, le président écouté de la Ligue des Fonctionnaires, pères de familles nombreuses : votre place fut marquée dans les Commissions de natalité par de tout autres motifs qu'un arrêté préfectoral, et bientôt on pourra vous voir, telles en ces miniatures ingénument savoureuses, guider les pas incertains d'une petit-fils parmi les ébats bruyants et puérils de vos derniers enfants.

Je ne trompais pas cet auditoire d'élite en affirmant comme votre réception convenait à une séance annuelle de l'Académie où l'on honore les foyers modèles par la distribution du prix Braquehais-Verdrel.

Rouennais de fraîche date, vous vous êtes mis au travail sur l'archéologie de la région.

Sans plus attendre, je tiens à signaler votre classement du

fonds de Saint-Georges-de-Boscherville, des archives communales d'Harfleur, judicieusement arrachées à une incurie qui s'était traduite par de nombreuses fuites, et, bientôt, vous allez entreprendre le récolement de ce fonds de Saint-Ouen dont le chaos a arraché tant de gémissements aux historiens de l'abbaye, ces savants dont nous attendons toujours la révélation sur notre horizon rouennais mais qui, avant d'atteindre à leur zénith, disparaissent sans avoir mené leur tâche à bonne fin.

Puissiez-vous y parvenir et nous rendre possible l'accès de ce chartrier des abbayes de haute Normandie, le fonds H, ces mètres cubes de documents où dorment dans la poudre — c'est le cas d'employer le terme — les grands de la terre, je veux dire les plus précieux témoins de notre civilisation européenne, en sa période de formation.

En effet, pour un archiviste digne de ce nom, le métier, je fais erreur, la vocation, ne saurait se résumer en un rendement numérique de dossiers bien classés ni dans un jeu savant de fiches, mais bien, grâce à ces éléments, dans la lumière projetée sur les temps révolus, dans la connaissance des âmes et des ressorts secrets des grands événements — ou des petites causes.

Ce n'est pas en vain qu'au fond du vaste cabinet où vous détachez votre fine silhouette sur l'ammoncellement soigneusement aligné des catalogues et des inventaires, auprès d'une charte d'Edouard III encadrée pour offrir à l'admiration sa cursive et son sceau magnifique, j'aperçois une histoire de la civilisation rangée sur les rayons surchargés : hasard pour quelques-uns, mais à mes yeux, symbole, grave et auguste symbole de votre tâche : Vous êtes, Monsieur, un peu comme un fontainier de l'Histoire, votre rôle vous rend maître des

vannes, susceptible d'en épancher les eaux dormantes et profondes, stagnantes parfois, au bien ou au détriment des âmes ; à tout instant de votre labeur, l'inédit jaillit devant vous et il ne tient qu'à votre zèle d'en capter les éléments limpides et vierges.

Pourquoi vos confidents et vos amis se fussent-ils montrés surpris si, de classeur docile, vous vous êtes tout naturellement élevé au rang d'historien ?

Les lettres avaient seules séduit et charmé vos veilles de jeune homme et la corniche de Michel-Ange avait étendu sa grande ombre sur votre vie d'étudiant romain : comment s'étonner du nombre de vos publications, de leur documentation aimable quoique savante, de leur charme de style ?

Vous avez si bien travaillé, vous avez tant produit que je ne saurais illustrer mon affirmation par le détail de votre activité.

Je renonce, Monsieur, moi qui ne suis archiviste, ni patient, à classer et à présenter méthodiquement votre production.

Vos volumes forment un ensemble imposant et réclameraient d'amples analyses. Et vos brochures aimables et chargées d'anecdotes défient une énumération quelque peu oratoire. En 1912, votre nomenclature occupait déjà près de deux colonnes dans le supplément de la biographie normande de M^{me} Oursel, cette collaboratrice des historiens normands, que notre Compagnie regrettera toujours de n'avoir pu compter au nombre de ses membres résidants.

Dois-je présenter une esquisse imparfaite de votre bibliographie ?

Vous avez apporté une précieuse collaboration aux importantes publications de la Société de l'Histoire de Normandie ; ce furent les *Actes de la chancellerie de Henri VI pendant*

la domination anglaise, le *Livre de compte de Thomas du Marest*, la *Correspondance du Maréchal de Bellefonds au moment du désastre de la Hongrie*.

Les revues de province ont trouvé en vous un écrivain toujours prêt, au même titre que la Bibliothèque de l'École des Chartes où de nombreux comptes rendus paraissent sous votre signature. Celle-ci a figuré avec honneur dans la *Revue critique d'Histoire et de Littérature* : cet éloge n'est pas mince, n'y écrit pas qui le veut. Puis, au *Bulletin monumental*, au *Bulletin archéologique*, dans l'*Annuaire de la Manche*, ou de l'*Association normande*, ou la *Revue de l'Avranchin*, demain dans notre *Bulletin de la Commission des Antiquités*, vous semez à profusion votre science d'une plume avertie et souverainement élégante.

Et j'allais oublier vos excellentes conférences à l'École Normale de Saint-Lô sur la conservation des objets d'art.

S'il est nécessaire, vous savez demeurer pourtant exclusivement archiviste dans les répertoires numériques de la Manche, mais vous redevenez sans difficulté le prosateur disert, l'honnête homme, au sens classique, dans vos notices sur *Cerisy*, *Lessay* ou *l'ancienne abbaye de Montebourg*, à plus forte raison si vous traitez les *Anecdotes bas-normandes de Renneville*, la *Vie de Léopold Delisle*, le *Procès des Ravalet* ou les *Corsaires de la Hague*.

Cette dernière brochure donne bien l'image de votre talent ; à chaque page des notes y apparaissent, mais comme ces sous-sols des palais auxquels l'œil ne prête aucune attention et qui, pourtant, tiennent leur rôle dans l'aspect de la composition. On les néglige, ces soubassements des pages imprimées, on ne tient pas à les visiter : leurs textes rébarbatifs et substantiels jouent le rôle des provisions, de la machinerie qui

alimentent la vie des étages supérieurs. Ceux-ci — le texte de votre récit — apparaissait en une notation claire où vibrent des allusions à la grande histoire, en des rappels lumineux pour l'esprit du public averti.

S'il se rencontre des personnages, ils ne comportent pas seulement un état civil avec généalogie vérifiée, ils vivent devant le lecteur et leur âme court à fleur de peau sur la silhouette évoquée par votre truchement.

Autour de vos corsaires, une atmosphère marine flottera vraiment et ce sera non la senteur subtilement préparée par quelque parfumeur mondain, mais le véritable vent du large, la houle même du Raz Blanchard. Votre cœur de compatriote influe sur votre plume : pour ces rudes ancêtres qu'il est préférable — avouez-le, Monsieur — de rencontrer dans une liasse d'archives qu'au bord de quelque bois, vous avez beaucoup de condescendance et même l'absolution facile...

Je crois avoir surpris le fonctionnaire ponctuel et l'excellent père de famille à sourire un peu devant les mésaventures de l'intendant Foucault, traquant les corsaires, mais impuissant et toujours bafoué; et vous semblez satisfait de noter comment le plus célèbre des fraudeurs — le chevalier de Rantot — est revenu mourir à Valognes, entouré de considération. Il bénéficie presque d'un panégyrique dans votre brochure. Vous écrivez malicieusement et avec indulgence : « Il revint à Valognes pour y finir en paix une existence plutôt mouvementée. Et là, se sentant sur la conscience quelques peccadilles, mais sachant d'autre part que ce ne sont point les agents du fisc qui ouvrent les portes du Paradis, le vieux fraudeur se préoccupe de rendre à Dieu ce qu'il a pris jadis à César. Il a fait une fondation pieuse et tout porte à croire qu'il fit une bonne fin ».

Combien de Normands, — madrés et normands, — après avoir lu ce texte et quelques autres, réclameraient de votre charité une oraison funèbre...

Mais je ne voudrais pas laisser soupçonner en vous l'avocat généreux de causes toujours douteuses.

Vous savez mieux servir encore les grandeurs de votre région et tout d'abord votre cher Valognes dont vous êtes fier et qui, dans l'avenir, sera justement fière de vous. La belle page que vous lui avez consacrée dans votre notice sur L. Delisle! Combien je comprends votre attachement pour cette délicieuse cité endormie au sein d'un plantureux pays et dont vous me fîtes les honneurs, l'automne dernier!

C'était le jour même où le ruban rouge récompensait enfin votre mérite. Et malgré les amis qui vous arrêtaient au passage pour vous exprimer leurs félicitations et leur joie, vous ne vouliez parler que de Léopold Delisle et de Barbey d'Aurevilly; vous teniez à me montrer leur maison, — presque leurs reliques, — et j'ai compris votre joie et votre amour à parcourir la petite ville où vous retrouviez à chaque tournant le souvenir de leurs œuvres ou la dernière évocation de leurs personnes.

Car vous les avez connus tous deux, ces Atlantes de Basse-Normandie qui élèvent chaque jour davantage devant la postérité le renom du Cotentin.

J'ai salué déjà Léopold Delisle, mais je n'ai point évoqué Barbey d'Aurevilly. Il est un peu votre parent. Enfant, vous l'avez vu traverser la cité dont il demeurera le barde du XIX^e siècle. Malgré son âge, sanglé dans sa redingote, il défait toujours les Barbares, du haut de sa taille enserrée comme par la morsure d'un justaucorps et le jabot flottant sous sa face dominatrice.

A votre suite, je me plais à lui apporter mon hommage, comme à un des Normands les plus éminents dans le domaine littéraire. Sa renommée sans cesse amplifiée monte à l'horizon pour y échauffer les esprits et leur tracer les règles de la probité intellectuelle et de la dignité humaine.

Mais peut-être êtes-vous jaloux de sa mémoire et craignez-vous de me voir lui manquer de respect en tentant subrepticement de l'agrèger à une académie, même à titre posthume, lui, l'auteur impénitent des *Quarante Médaillons*?

Ne craignez rien d'offensant à son égard, malgré son attitude dédaigneuse envers notre Rouen, absent de son œuvre comme toute la Haute-Normandie, et son ressentiment contre Dieppe où il soutint pour le compte d'autrui — comme journaliste — une campagne électorale malheureuse.

Je dois insister pourtant.

Vous avez célébré en Barbey d'Aurevilly l'homme de Valognes et les règles du jeu académique exigent du partenaire que je suis un écho à vos développements. Laissez-moi donc fixer mon admiration quelques instants sur le peintre des landes et de la mer farouche qui bat le cap de la Hague.

Voilà bien les aspects principaux de la campagne choisie par le grand romancier. De parti pris, lui qui se voulait « planté comme un Terme sur la porte du pays et n'en pas bouger », il a négligé des régions entières : les forêts du Cotentin, si opulentes parfois, n'apparaissent pas dans son œuvre ; il s'est cantonné au sud-ouest de l'arrondissement de Valognes, près de La Haye-du-Puits. La lande de Lessay enveloppe de sa désolation la lamentable aventure de l'*Ensorcelée*. Ce fut là un de ses sites préférés : il apparaissait déjà en 1835 dans sa première rédaction de *Germaine* qui dut attendre quarante-huit ans et supporter bien des corrections

pour devenir « Ce qui ne meurt pas ». Et les érudits, dans l'étude des manuscrits successifs, ont aperçu et mis en relief comment, en 1835, le jeune déraciné avait dépeint une Normandie de rêve, tandis qu'en 1883, il avait encadré son action dans des paysages réels tout saturés de la forte brise de l'ouest, glaciale et gémissante.

Son art, qui se perfectionna sans cesse, consista pour une grande part à construire des héros harmonisés à ses paysages. Parce que ceux-ci étaient âpres et tragiques, Barbey d'Aurevilly a-t-il été enchaîné malgré lui à des personnages toujours dramatiques, ou sa disposition d'esprit l'a-t-elle conduit à contempler toujours une nature endeuillée en cette Normandie où les brumes elles-mêmes s'illuminent parfois et semblent sourire ?

Quoi qu'il en soit, les passions sauvages déchaînées par l'auteur se détachent sur des toiles de fond admirablement adaptées. Combien elles émeuvent plus encore pour qui goûte ces récits dans leur lieu d'origine ! Ceux-là me comprendront à qui il fut permis d'entendre les rugissements paternels du *Prêtre marié* au cours d'une villégiature à la Hague. Qui a visité Valognes avec vous, arpenté la place des Capucins, contemplé son calvaire, ses maisons à tourelles, l'accès de son hôpital planté d'arbres endormis, parcouru l'inutile ampleur de ses rues solitaires, escaladé les accès de ses hôtels branlants, mesurera la valeur documentaire et esthétique du *Chevalier Destouches*, et ne s'étonnera point de son rang suréminent dans le roman français.

La mer normande ? Sans cet auteur, impossible de sentir son ambiance, la férocité câline de son écume battant les falaises de granit qui s'entrouvent sur des failles toujours vertes où bruissent des moulins sur des ruisseaux jaseurs, tandis qu'au

loin, comme il est écrit dans *la Vieille Maîtresse*, apparaissent les îles anglaises, « vagues ou distinctes à l'horizon, taches d'un bleu foncé dans la brume, profils de maisons blanches quand le temps est clair ».

Dois-je l'avouer? Une insuffisance m'apparaît pourtant sous cette plume si ardente, si frémissante, si habile à préciser les aspects de son pays, si magnifiquement armée pour briller au tournoi des lettres françaises : un élément caractéristique fait défaut au paysage évoqué. J'ai cherché en vain la construction rurale. Les chaumières et les églises sont absentes : grave lacune, en vérité, aux yeux de l'artiste, du voyageur : Il quitte la lande, impressionné par ces demeures écrasées, dont les pierres énormes, rugueuses, moussues, sont amoncelées en digues plutôt qu'appareillées en murailles normales. Il les a vues qui se courbent et semblent s'écraser sous d'éternelles et invisibles rafales : pour leur résister elles emploient avec profusion, avec une inutile exubérance, d'admirables éléments de construction : linteaux monolithes dignes de somptueux cénotaphes, jambages hauts comme des obélisques précieux, seuils dignes de daller des sanctuaires, paliers gigantesques, plus adaptés à des tables d'autel qu'à des couronnements de perrons campagnards, et dont la masse altière émerge de guingois hors du fumier des cours.

Nul lecteur, sous cette plume de croyant, n'a surpris dans le lointain ces humbles églises, murs de granit percés de rares fenêtres calfeutrées contre la houle et dominées par ce clocher en batière qui tente d'élever parmi les nuages le triangle mystique de ses pignons jumelés.

A travers les siècles, les maçonneries n'ont pas changé d'allure et demeurent à l'unisson du climat : pauvreté minable des supports, maladresse dans le tracé des arcades, austérité

maritime des voûtes en charpente ont persisté comme les éléments adéquats et propices à ces tabernacles d'existences difficiles qui venaient s'y consoler en Dieu d'être oubliés aux extrémités de la terre..... Un sourire semble s'y glisser parfois, un reflet de la mode et du décor changeant du monde raffiné, en ces gloires d'autel, maladroitement contrefaites par un menuisier de village aux frais d'un châtelain de passage. Mais la dorure de ces bibelots égarés n'a pas tardé à s'écailler sous l'action incessante de l'humidité, et ce témoin d'une minute heureuse n'a pas duré; il s'efface contre la paroi impi-toyablement brutale, ce granit où perle l'eau d'une atmosphère tiède, saturée et brumeuse.....

Barbey d'Aurevilly ne nous a jamais exprimé ces aspects, ni dans ses premiers écrits, œuvre de son talent alors déraciné, ni dans ses derniers chefs-d'œuvre, où le cadre et la piété autochtone s'affirment.

Ouvrez les *Diaboliques* elles-mêmes, cet étonnant chef-d'œuvre : la pittoresque église de Valognes n'y est pas reconnaissable. M. de Mesnilgrand pénètre dans un édifice quelconque où l'auteur a noté seulement : « Un nuage d'encens qui forme longtemps un dais bleuâtre dans l'en-haut des voûtes du chœur ». Comme sensation spéciale de votre cher Valognes, avouez, Monsieur, que c'est vraiment peu.

Cette lacune — dont on pourrait également faire grief à Pierre Loti — ne fut pas le fait de tous les romantiques, ni surtout de leur glorieux chef! et je serais bien ingrat de ne pas rappeler le mot sympathique de Chateaubriand envers la corporation des bâtisseurs, quand il glissait dans les lamentations de *René* cette maxime lapidaire à laquelle je me plais à me reporter : « L'architecte bâtit les idées du poète ».

Barbey d'Aurevilly n'y a point songé. Sans doute, à ce

peintre, à cet amant du passé, l'archéologie a-t-elle fait défaut : peut-être, cette lacune demeure-t-elle la rançon de son abandon du pays natal, au temps de sa jeunesse, quand s'y dessinait le mouvement d'études sous la direction de M. de Gerville, auquel vous venez de rendre un si juste hommage.

Aujourd'hui, nul romancier ne s'y pourrait dérober : l'architecture fait partie intégrante d'un paysage : elle est un état d'âme, et des termes indécis ne suffisent plus à qui prétend exprimer une contrée. Auprès du document humain, et pour le compléter, doit affleurer dans la prose de l'écrivain la pièce d'archive et, s'il le faut, le chapiteau historié ou le claveau d'archivolte.

La littérature elle-même, Monsieur, relève donc en quelque manière de votre fonction, et votre science, elle aussi, saura se faire poésie.

Certains de vos collègues chartistes n'ont-ils pas tourné vers les belles-lettres une activité jusqu'alors consacrée à la paléographie, et, hier, tel archéologue averti et thaumaturge écouté qui ressuscita le passé d'une de nos glorieuses abbayes ne s'est-il pas fait applaudir au théâtre du Vieux-Colombier ?

Rien d'étonnant pour qui connaît l'éclectisme de votre chère Ecole et la culture générale qu'elle exige et qu'elle développe.

Les listes de ses anciens élèves sont bien instructives, surtout en ces dernières années ; à quels sommets ne sont-ils pas montés ces jeunes médiévistes trop souvent estimés comme d'inconscients citoyens, plongés dans les parchemins d'un autre âge ?

Le clergé, les ordres monastiques en ont attiré beaucoup, et cela n'étonne personne de savoir le dernier curé de Saint-Sulpice sorti de leurs rangs. Mais, depuis la guerre, que de

chefs de file parmi eux, dans tous les genres, d'une qualité et d'un mérite exceptionnels : celui-ci est devenu ministre des finances, malgré une thèse remarquée sur saint Martial de Limoges; celui-là assume la direction d'un quotidien prépondérant et rend des oracles économiques, avidement recueillis; cet autre, a enlevé la place de secrétaire de la Société des Nations lors d'un concours mondial où s'affrontaient plus de trois cents candidats.

Votre science vient même de donner un évêque à la principauté de Monaco; mais elle peut se prévaloir d'un plus grand triomphe : où l'étude de chartes et le règlement médité des bibliothèques ne peut-il pas mener, puisque le conservateur de l'Ambrosienne est aujourd'hui le pape glorieusement régnant... Les ambitions de votre corporation, Monsieur, ne connaissent plus de limites...

Aussi, concevez ma gêne en vous offrant seulement une immortalité de province : je ne dispose pas du trône pontifical, mais d'un simple fauteuil à l'Académie de Rouen!

Je vous le propose, sous les lambris d'un vieil hôtel, où s'accrochent toujours les portraits d'aïeux aimables, pleins d'urbanité, accueillants aux vrais travailleurs et fiers de leurs travaux qu'ils ont souhaités. La collection Courtonne orne les murs et, sur le cartouche rocaille de la cheminée recourbée, le cartel aux rinceaux d'écaille présente une figure du Temps à la faux débonnaire...

Dans la Compagnie qui, depuis longtemps s'y succède, prenez place, Monsieur : la grâce française est demeurée suspendue aux trumeaux souriants et, dans son ambiance, il y fera bon deviser avec vous de cette Normandie à laquelle, tous, nous demeurons attachés par nos fibres les plus intimes en fils féaux et reconnaissants.

RAPPORT SUR LES PRIX PELLECAT

PAR M. GEORGES DUBOSC

MESSIEURS,

Quand on feuillette la belle collection des dessins exécutés pour les prix de l'ancienne Académie royale de Peinture de Rouen, qui sont entrés récemment, par un don généreux, à la Bibliothèque de Rouen, on regrette qu'à côté des œuvres de début des jeunes peintres, graveurs et sculpteurs, on ne rencontre pas les compositions des jeunes élèves architectes.

Combien cette collection aurait été curieuse, car dès lors, il existait à notre Académie royale un enseignement d'architecture assez développé! Quel plaisir c'eût été d'examiner ces plans, ces élévations, ces projets, car déjà les élèves sortis de l'Ecole de Rouen étaient assez nombreux et certains se sont fait un nom!

Comment ne pas citer le plus célèbre de tous, François Blondel; Guillaume Allais, qui fut lauréat en 1795 au grand concours ouvert par l'Académie de Parme; et Couture, né à Rouen, qui fit partie de l'Académie d'architecture, qui construisit le beau jubé de la cathédrale laissé depuis des années à l'abandon, Couture qui fut en grande partie l'architecte de la Madeleine de Paris! Combien d'autres ont encore laissé des œuvres importantes : Gilbert, qui élève un des bâtiments de l'Hospice Général; Le Brument; le décorateur de France, dont la charmante fontaine de la Grosse-Horloge se délabre

d'années en années; Guérout, dont notre excellent collègue Delabarre a magistralement étudié l'œuvre principale, cette salle si gracieuse de l'ancien Théâtre-des-Arts, Guérout qui a également construit les beaux hôtels de la rue de Crosne, cette création des premiers urbanistes du XVIII^e siècle.

Nous en passons, et des meilleurs!

Par ces quelques noms, cependant, on voit que l'architecture, le premier des arts, fut toujours cultivée dans notre ville, à toutes les époques. Et, cependant, les études architecturales sont peut-être les plus longues, les plus difficiles, les plus vastes, exigeant les connaissances les plus diverses, les plus étendues, et l'on dirait presque les plus contradictoires, car, à côté de la connaissance scientifique de la technique, il ne faut jamais perdre le grand souci de l'art qui doit toujours dominer l'œuvre.

Le bon public ne se rend pas compte qu'avant de pouvoir remporter le diplôme tant recherché, les jeunes élèves de nos écoles d'architecture ont dû travailler pendant près de *sept années*. Il ne se rend pas compte que, pendant tout ce temps, l'élève a été soumis à un régime continu de concours, de prix et d'études, et que, faute d'avoir obtenu toutes ces « valeurs », il lui faut attendre. Non, le bon bourgeois rouennais, quand il appelle son architecte pour avoir son avis sur l'installation du « chauffage central » ou du « tout à l'égout », comme M. Jourdain faisait venir son maître à danser, ne se rend pas compte de la somme d'efforts, de travaux et d'intelligence dépensée par celui qui est devant lui. Il faut ajouter que nos écoles régionales d'architecture sont aujourd'hui soumises à la même réglementation, sévère et rigide, que l'Ecole nationale des Beaux-Arts. Combien donc sont méritants les jeunes gens qui, volontairement, se soumettent à ce régime de travail volon-

taire et persévérant, alors que toute une jeunesse se rue sans scrupules à la conquête de l'or, ou plutôt du papier. Plus méritants encore aujourd'hui, ces jeunes élèves, par les temps odieux que nous traversons, quand ils sont retardés par les exigences du service militaire, ou quand leur état de fortune les oblige à gagner leur vie quotidienne, en faisant souvent un stage chez un patron, ce qu'on appelle « faire la place ».

C'est un peu le cas du jeune candidat fort sympathique, André Leroy, présenté cette année au prix Pellecat, candidat absolument méritant, qui se recommande par lui-même, sans le piston, plaie officielle de notre époque, et avec deux notes très brèves de M. Victorien Lelong, directeur de l'Ecole régionale, et de son professeur direct, notre collègue Georges Ruel, qui connaît le candidat depuis de longues années.

André Le Roy est originaire de Basse-Normandie, de Saint-Pierre-sur-Dives, dans le Calvados, où il est né en 1897. Il fit tout d'abord au Lycée Malherbe, à Caen, ses études secondaires jusqu'en troisième. Se préparant à la carrière d'architecte, il entra, dès 1912, à l'Ecole régionale d'architecture de Rouen, dans l'atelier de M. Georges Ruel qu'il n'a jamais quitté et dont il se plaît à louer l'enseignement délicat et savant, le goût sûr et fin, les conseils judicieux. André Le Roy, avec une ardeur très grande, poursuivait ses études à notre grande Ecole, où l'on remarquait son assiduité au travail et son sens très architectural, quand soudain éclata la guerre. Mobilisé en 1916 au 3^e d'Artillerie, à Vernon, il s'en fut ensuite sur le front, dans l'Oise, où il fut blessé au bras droit, ce qui lui valut la croix de guerre. Guéri, André Le Roy fut ensuite envoyé, avec les troupes françaises qui allèrent soutenir l'effort de l'armée italienne, près de Venise.

Quel beau voyage pour un jeune artiste, enthousiaste malgré tout, en dépit de la guerre ! Mais André Le Roy ne put admirer que Vicence, la cité de Palladio, la basilique, le théâtre Olympique, le Musée civique et Udine, autre vieille cité fort curieuse, mais déjà l'armée italienne avait dû reculer sur la Piave. En passant par Milan et par Turin, il rentra ensuite, les hostilités terminées, à Rouen, où, courageusement, sans hésiter, il reprit sa vie d'autrefois et le cours de ses études abandonnées. Il y a là vraiment un vrai courage devant la vie. Entre temps, du reste, le jeune André Le Roy s'est marié et il est aujourd'hui père de deux jolis babys. Tout en poursuivant d'une façon acharnée ses études à l'Ecole, il a trouvé le moyen de prendre part à quelques concours, notamment au concours des Monuments aux morts de la Seine-Inférieure de la Préfecture, où il obtint le second prix. D'autre part, pour assurer son existence et celle de sa petite famille, il « fit la place », ainsi que nous l'avons indiqué, chez certains de ses confrères, qui tous proclament les qualités et le talent du jeune architecte. Appuyé sur de solides études, André Le Roy rêve de déployer sur la logique rationnelle des plans anciens les qualités et les dons du décorateur moderne. Espérons que maintenant qu'il a obtenu le diplôme si énergiquement poursuivi, la vie lui réservera quelques belles et heureuses perspectives. Le prix Pellecat les lui présage dès à présent. Il aurait pu le remporter une année plus tôt, mais, très simplement, André Le Roy s'était effacé devant la candidature de son camarade Bréant, car, à toutes ses qualités morales, le vainqueur du prix Pellecat de cette année joint celle d'être un très bon camarade !

Ne croyez pas que cette vaillance devant la destinée, que

cette acceptation courageuse du devoir soient des exemples uniques! Nous les retrouvons dans le second candidat au prix Pellecat, un jeune et fervent musicien, Georges Fafin, qui a montré une volonté tout aussi tenace, dans des circonstances plus dures, plus rudes, plus terribles et quasi insurmontables! Il y a chez ce jeune homme une ardente vocation qui lui a fait franchir tous les obstacles. Il semble que l'Art divin, la musique, soit souvent descendue à ses côtés, dans les jours les plus tristes, pour murmurer à ses oreilles les chants consolateurs.

On ne peut se figurer quelle a été la destinée de Georges Fafin, dont le nom n'est pas, du reste, inconnu de l'Académie, car notre distingué confrère, M. Georges de Beaurepaire, l'a déjà rappelé dans d'autres circonstances.

Le jeune musicien Georges Fafin a été élevé à l'ombre de notre cathédrale, dans cette vieille maîtrise Saint-Evode, qui, comme tant d'autres maîtrises en France, a été, à travers les siècles, un intense foyer d'art et de haute conscience. Né au Havre, le 3 novembre 1904, il est le onzième enfant d'une de ces belles familles ouvrières, trop peu connues, qui compta jusqu'à quatorze enfants. Le père était un excellent ouvrier qui, pendant trente-deux ans, travailla aux chantiers Augustin-Normand, pour un salaire de 3 fr. 25 par jour. C'était un de ces braves gens, comme il en existe tant dans nos classes populaires françaises. Après avoir mené pendant plusieurs années une existence malade qui entraîna la gêne au foyer, il mourut au lendemain de la déclaration de guerre, en 1915, de la tuberculose. La mère veuve tombe également souffrante. Quant aux trois fils aînés, ils sont partis vaillamment pour le front. Le premier, sergent au 74^e de Ligne, revient mutilé, ayant perdu un œil; le second, caporal au même régiment,

tombe dans l'enfer de Douaumont, en montant à l'assaut, le 6 avril 1916; le troisième, après quinze mois de présence au front, est blessé et se noie le 26 juillet 1916. Au milieu de tous ces malheurs, le foyer fut soutenu et défendu par la jeune Marie Fafin, la plus âgée, qui en l'absence des aînés, toute fière de ses dix-sept ans, entra aux Chantiers Augustin-Normand; elle y fut occupée à tourner des obus pour la défense nationale. Tout ce qu'elle gagnait, par un labeur opiniâtre et pénible, fut consacré à ses jeunes frères. C'est cette belle conduite que l'Académie a déjà voulu récompenser en lui donnant, il y a deux ans, un des prix Rouland mis à sa disposition.

Très sérieux, très travailleur, fort doué musicalement, Georges Fafin a laissé à la maîtrise Saint-Evode les meilleurs souvenirs, « montrant dès lors un goût prononcé pour la musique de piano et d'orgue », dit notre collègue M. l'abbé Bourdon, bien placé pour le juger. Dévoué déjà à son art, il remporte le prix Lenepveu et le prix des Anciens Elèves. Ardent, enthousiaste, il a hâte de trouver un modeste emploi qui lui permette d'aider sa famille.

Grâce à quelques interventions, Georges Fafin trouve l'emploi de son talent comme directeur de chant de la maîtrise du Patronage Saint-Thomas-d'Aquin du Havre, où il exerce un véritable apostolat pour ouvrir les jeunes esprits des enfants aux beautés de la musique religieuse. Sa patience et sa compétence lui font obtenir dès lors des résultats remarquables, dit M. L. Delamare, directeur du Patronage.

A la paroisse Saint-Denis de Sainte-Adresse, dans une tâche semblable, il se consacre avec autant de désintéressement à l'éducation de jeunes enfants. Il éveille leur sens musical et forme leur goût. L'abbé R. Hue, curé de Sainte-

Adresse, heureux du progrès de ses exécutants, constate que Georges Fafin, leur jeune maître de chapelle, les « dirige avec une excellente méthode ».

Enfin, grâce à quelques témoins de ses efforts, le jeune Fafin entre comme maître de chapelle à la paroisse Saint-Joseph du Havre. Dans le concert d'éloges qui s'élève autour de ce modeste artiste, se dépensant de toutes ses forces pour répandre sa science et le goût de la musique religieuse, quelques témoignages sont particulièrement à retenir.

M. l'abbé Louis Lefèvre, vicaire à Saint-Joseph, licencié ès lettres et docteur en philosophie, directeur de la Maîtrise Saint-Rémy, souligne avec délicatesse les qualités de notre candidat.

« Il excelle, dit-il, dans la première éducation musicale donnée aux enfants qui lui sont confiés, comme dans la direction de nos chœurs mixtes, composés de plus de cinquante artistes amateurs. Georges Fafin, épris de la belle musique religieuse des grandes maîtres du moyen âge, des époques classiques et modernes, a l'ambition de communiquer, avec une science très sûre, l'intelligence de la phrase musicale et la compréhension du texte sacré qu'elle chante. Des exécutions récentes d'œuvres fort difficiles nous prouvent qu'il y réussit. C'est l'aurore d'une carrière d'artiste chrétien qui mérite, à coup sûr, d'être encouragée en haut lieu. A une heure où les plus grands instituts de France et de l'étranger rivalisent dans le souci de restaurer l'art religieux et de soutenir efficacement ceux qui consacrent leur existence à donner leur traditionnelle splendeur aux cérémonies du sanctuaire, je me permets de recommander à l'examen bienveillant de l'Académie de Rouen le nom de Georges Fafin. C'est un candidat très méritant à tous égards. »

D'autre part, un compositeur havrais très distingué, M. H. Woolett, l'historien de la musique française, lauréat de l'Institut et directeur de la Schola Cantorum, a recommandé en termes chaleureux la candidature de Georges Fafin. « Bon musicien, travailleur dévoué à son art, dit-il, j'ai pu apprécier son intelligence musicale et son ardeur lors de l'exécution de la messe organisée au profit de l'Association des Artistes musiciens, l'hiver dernier. Il est souhaitable qu'une récompense pécuniaire vienne l'aider à poursuivre une carrière artistique pleine de promesses. »

Enfin, M. Léon Dufy, organiste à l'église Saint-Joseph, professeur de musique au Havre, qui voit chaque jour à l'œuvre notre jeune candidat, témoigne que Georges Fafin est un musicien auquel « il reconnaît en toute sincérité de grandes capacités ». Et il précise en termes des plus élogieux :

« D'abord, pour l'enseignement du solfège et de l'art du chant grégorien, ensuite pour la direction très autorisée de la Maîtrise avec laquelle il continue avec compétence et un goût très artistique la lourde tâche que lui a laissée son prédécesseur, M. l'abbé Mignot. Quoique jeune encore, M. Georges Fafin possède les qualités d'un musicien de carrière et je vois devant lui un brillant avenir. C'est avec une grande sincérité que je suis heureux d'écrire ces lignes et de lui rendre hommage. »

Dans la lettre très digne où il pose sa candidature, M. Georges Fafin expose d'un mot les lourdes charges qui pèsent sur lui comme soutien de sa famille et de sa mère. Tristement, il constate qu'en dépit de quelques économies, il n'a pu parvenir à acheter un simple piano, très utile pour continuer ses études. Puisse le prix Pellecat aider à combler les vœux si naturels du jeune musicien ! Puisse-t-il posséder

à son foyer, ce pauvre piano qu'on trouve aujourd'hui dans les moindres « dancings ». Comme vous en pouvez juger par ces quelques notes, nul n'est plus digne que Georges Fafin de remporter l'un des prix Pellecat! Il est bon de le proclamer hautement.

En terminant, vous voudrez bien permettre à votre nouveau rapporteur de rendre hommage à la famille Pellecat. Il m'a été donné dans ma jeunesse de connaître M. Pellecat, haute figure de magistrat tempérée par le goût des arts et par les sentiments d'une profonde charité. Il avait fondé, on le sait, une œuvre curieuse d'assistance pour la jeunesse abandonnée, où il initiait de jeunes apprentis à la galvanoplastie et reproduisait ainsi les belles œuvres de la sculpture. C'était un homme excellent, se plaisant dans la compagnie des artistes. Que de fois j'ai entendu Philippe Zacharie et Alphonse Guiloux raconter que M. Pellecat les conviait souvent à sa table et encourageait de toutes façons leurs débuts!

Son fils aimait lui aussi la peinture et modestement il se plaisait à peindre. Charitable comme son père, tous les ans, il organisait une vente de tableaux et d'objets d'art recueillis auprès des artistes rouennais, en faveur de la loterie de la Société Taylor. Il me souvient qu'il exposait toutes ses œuvres, sur la place Notre-Dame, dans l'une des grandes vitrines du magasin de confections de M. Bellon, le grand collectionneur de statuettes de Tanagra et le grand ami de Corot qui résidait chez lui quand il venait à Rouen (c'est l'immeuble où se trouve aujourd'hui la pharmacie centrale). C'était une innovation et une des premières expositions dans les vitrines particulières, dont les jeunes peintres modernes abusent un peu aujourd'hui.

MM. Pelletat père et fils furent de très braves gens dont les libéralités généreuses ont permis de rendre service à de jeunes artistes, qui, eux aussi, comme on a pu s'en rendre compte, sont de très braves gens, car l'espèce n'en est heureusement pas perdue dans notre pays.

GEORGES DUBOSC.

RAPPORT SUR LE PRIX HOUZEAU

Par M. FÉRON

MESSIEURS,

Il y a quinze ans et quelques mois déjà, mourait, dans sa pittoresque demeure de la route de Bonsecours, un homme dont il suffira de prononcer le nom pour évoquer en la pensée de nombreux auditeurs une vision étonnamment vivante. Auguste Houzeau est une de ces figures que tout Rouennais d'avant-guerre connaissait.

Nommé en 1858 à la chaire de chimie générale de l'École supérieure des Sciences et des Lettres de Rouen, pendant près d'un demi-siècle, à l'heure de son cours, des générations d'élèves s'étaient pressées à l'amphithéâtre de l'enclave Sainte-Marie. La combustion du fer dans l'oxygène, les mélanges détonnants, la leçon sur le phosphore... et, à défaut d'expériences sensationnelles, toujours la verve intarissable du maître, faisaient du cours de « Monsieur Houzeau » une attraction de premier ordre. Lui, semblait alors se délasser de ses recherches et des travaux du laboratoire au milieu de cette jeunesse qu'il aimait.

De temps en temps, en un de ses jeunes auditeurs séduits par la fantasmagorie des réactions chimiques, la vocation professionnelle s'éveillait; d'emblée, il entrait alors dans l'intimité du vieux maître et celui-ci, non content d'aiguiller l'étudiant au début de sa carrière, devenait son guide, ne cessant de lui prodiguer les encouragements et les conseils.

Cette sollicitude pour tous ceux qui se consacraient aux sciences expérimentales, il voulut par delà la mort même la perpétuer; et aujourd'hui, pour la troisième fois depuis son décès, l'Académie, obéissant à sa volonté, doit transmettre en son nom à l'auteur d'un travail scientifique, non plus, hélas! ses conseils, non plus ses encouragements... mais ses félicitations.

Le lauréat, M. Georges Damoy, en sa thèse pour l'obtention du grade de docteur en pharmacie, fruit de nombreuses années de recherches effectuées au Laboratoire de Chimie appliquée de l'École supérieure des Sciences de notre ville, présenta en effet un travail remarquable. Cette étude, d'aspect de prime abord plutôt rébarbatif pour quiconque n'a pas un peu respiré l'atmosphère des laboratoires, nous voudrions, tout en vous épargnant le pathos d'une terminologie technique, vous en montrer l'intérêt.

Du fait de la curieuse propriété de l'atome de carbone de se souder pour ainsi dire à lui-même, il résulte que le nombre de ses composés est théoriquement illimité; c'est dire que la chimie des composés du carbone, la chimie organique, science jeune, est loin, très loin de connaître tous les composés entrevus comme possibles.

Dans chaque série : hydrocarbures, alcools, acides..., pour ne citer que les principales, l'étude des premiers termes forme à peu près exclusivement la somme des connaissances actuelles; et désormais ce n'est plus que pas à pas, à force de labeur, que les termes plus élevés pourront être distingués entre eux, isolés et étudiés.

C'est ainsi que la connaissance des composés issus du groupement linéaire de vingt-cinq à trente atomes de carbone

était encore des plus confuses lorsque M. Damoy en entreprit l'étude. Grâce à une technique méticuleuse, à un travail opiniâtre, il put isoler plusieurs de ces composés; de chacun d'eux, il détermina les caractéristiques : poids moléculaire, composition, point de fusion, système cristallin..., etc., bref, éclaira définitivement tout un coin jusqu'alors obscur.

Telle est la portée du travail que l'Académie récompense aujourd'hui.

Pour étudier ces composés, il fallait nécessairement partir d'une matière susceptible de les renfermer, et c'est sous le titre de *Contribution à l'étude chimique de la Cire d'abeilles* que M. Damoy nous présente ses résultats.

Depuis Lavoisier jusqu'à nos jours, la cire d'abeilles avait fait l'objet d'un nombre considérable de recherches; malgré cela, la connaissance des principes immédiats qu'elle renferme demeurait incertaine. On y pressentait bien la présence de ces composés groupant de vingt-cinq à trente atomes de carbone, mais jamais une séparation rigoureuse n'en avait été opérée.

Pour l'étude de ces corps dans lesquels la fonction caractéristique, apparemment annihilée, est comme noyée dans la masse hydrocarbonée, où les homologues sont si voisins que l'analyse classique est impuissante à en doser exactement les constituants, il fallait avant tout instituer une technique particulière. Cette technique, un savant rouennais, qu'il ne m'appartient pas de louer — devant vous, surtout, Messieurs, qui, dès 1904, l'avez appelé en votre Compagnie — avait dû la créer pour les recherches qu'il poursuivait sur les fameux composés en C^{27} et C^{31} . L'étude, dès lors, devenait possible, et M. Damoy, technicien expérimenté, se plaçant par surcroît

pour la préparation de sa thèse sous la direction d'un tel maître, pouvait légitimement espérer la mener à bonne fin.

Partant donc de la cire d'abeilles, M. Damoy, en ayant tout d'abord séparé les constituants en divers groupes : carbures, alcools et acides, entreprit par les méthodes d'analyse immédiate imaginées par M. le professeur Gascard, la séparation des homologues entre eux : les carbures par précipitation fractionnée, les alcools et les acides par filtrations multiples à températures fixes. Ces méthodes, dont je crois superflu de vous donner le *modus operandi*, croyez, Messieurs, qu'elles exigent des manipulations particulièrement délicates et de la part de l'opérateur une persévérance, une opiniâtreté dont bien peu seraient capables.

M. Damoy put ainsi isoler de la cire d'abeilles douze composés différents :

Quatre hydrocarbures linéaires saturés : le pentacosane en C^{25} , l'heptacosane en C^{27} , le nonacosane en C^{29} , et l'hentriacontane en C^{31} , les quatre alcools correspondants : alcool néocérylique, cérylique, montanylique et myricique; enfin, les quatre acides néocérotique, cérotique, montanique et mélissique dérivant des alcools précités.

Ces corps forment ainsi une série dont on ne connaît l'équivalent dans aucun autre produit naturel.

A noter également dans cette série la suite exclusivement impaire des groupements atomiques de carbone..., mais cela nous entraînerait à des considérations trop spéciales.

Quatre de ces composés : le pentacosane, le nonacosane, l'alcool néocérylique et l'alcool montanylique étaient quasi inconnus et furent ainsi en tous cas isolés pour la première fois à l'état de pureté; la détermination de leurs propriétés devint possible.

De telles recherches font le plus grand honneur à ceux qui les entreprennent. Impliquant le renoncement aux succès faciles, parfois même aux encouragements... si nécessaires cependant, elles sont révélatrices d'un esprit qui ne fut jamais l'apanage que d'une élite : *l'amour de l'étude pour l'étude elle-même..... travailler pour savoir!*

Idéal bien austère, dira-t-on. Des hommes, cependant, y trouvèrent leur jouissance. L'un d'eux, que la douleur n'avait pas épargné, aveugle, dictait ces lignes que nous retrouvons en la préface de ses ouvrages :

« Pourquoi se dire avec tant d'amertume que dans le monde... il n'y a pas d'air pour toutes les poitrines..., l'étude sérieuse et calme n'est-elle pas là ? N'y a-t-il pas en elle un refuge à la portée de chacun de nous ? Avec elle on traverse les mauvais jours..., on use noblement sa vie. Voilà ce que j'ai fait... [et] je puis rendre ce témoignage qui, de ma part, ne sera pas suspect : il y a au monde quelque chose qui vaut mieux que les jouissances matérielles, mieux que la fortune, mieux que la santé elle-même, c'est le dévouement à la science. »

Mais l'étude — quel qu'en soit le sujet d'ailleurs, sciences expérimentales, mathématiques ou historiques — n'est pas seulement la fée consolatrice, le « divertissement » au sens pascalien, elle est aussi souvent la joie, la joie réelle et solide et profonde...

Et j'en appelle à M. Damoy; ne l'éprouva-t-il pas pleinement cette joie, le jour où, sous le champ du microscope, pour la première fois, il vit — ce que nul avant lui n'avait vu — le scintillement nacré des fines lamelles hexagonales de l'alcool néocérylique ?

RAPPORT SUR LES PRIX DE VERTU

Par M. H. LAFOSSE

MESSIEURS,

Chargé par notre président de vous présenter le traditionnel rapport sur les prix de vertu, j'ai pris modèle — et je ne pouvais mieux faire — sur ceux de nos collègues qui, dans le passé, ont eu l'honneur qui m'échoit à cette heure. Par les bons exemples qu'ils m'ont donnés, j'ai vu qu'il était de règle de rendre tout d'abord à la vertu un hommage délicatement tourné, puis de passer aux applications concrètes en faisant connaître les titres des candidats choisis par l'Académie.

Je vous demande la permission d'intervertir l'ordre et la marche du discours, d'un très bref discours, et de vous dire en premier lieu les mérites de nos lauréats pour en tirer ensuite quelque conclusion qui voudrait être profitable.

M. Octave Roulland a chargé l'Académie de décerner chaque année deux prix de 300 francs chacun « aux membres de familles nombreuses qui ont fait preuve de dévouement envers leurs frères et sœurs ».

Une lettre de M. le Maire d'Epreville va nous permettre de donner une première réponse aux intentions de M. Roulland, « Depuis le décès de M^{me} Aveigne, survenu en 1921, écrit M. le Maire, sa fille, alors âgée de seize ans, s'est

dévouée à ses neuf frères et sœurs plus jeunes, elle a vraiment remplacé au foyer la mère trop tôt disparue ». Un prix Roulland est bien dû à ce jeune dévouement.

Non moins méritante se présente M^{me} Famery. En 1921, elle se marie, elle a déjà perdu sa mère et voici que le père tombe à demi-paralysé. La jeune femme, de santé délicate cependant, n'hésite pas à prendre à sa charge les trois plus jeunes enfants âgés de sept, huit et dix ans. La personne qui présente M^{me} Famery à nos suffrages a soin d'observer que ce n'est pas seulement la santé physique qu'elle s'efforce de donner à ces enfants, mais encore la santé intellectuelle et la santé morale : c'est une vraie maman. Au nom de M^{me} Famery, il me paraît bien juste de joindre le nom de M. Famery, son mari, qui a eu la bonté d'accueillir à son jeune foyer toute cette petite famille qui n'était pas sienne. A ces braves gens revient le second prix Roulland.

Comment, en écrivant ces lignes, ne pas faire un retour sur moi-même, comment ne pas évoquer les années de mon enfance qui, par certains côtés, rappelle celle des enfants dont je viens de parler, car, comme eux, je fus seul, comme eux, orphelin, moi, c'est à un beau-frère, c'est à une sœur que je dois tout après mes parents, ma pensée émue va vers eux à cette heure.

M. Boulet-Lemoine a voulu récompenser d'une somme de 1.000 francs « la personne de condition pauvre qui aura donné le plus de preuves de dévouement et de sacrifice pour soigner jusqu'à leur mort ses père et mère ».

M. Boulet-Lemoine va avoir toute satisfaction, car la vie de M^{me} Albert Bidault, née au Trait en 1857, n'est qu'une longue réponse au programme qu'il a ainsi tracé.

Jeune fille, elle soigne sa mère malade qui décède en 1882. Elle se marie; en 1886, son père est atteint de paralysie; elle le recueille chez elle et pendant sept ans lui donne les soins les plus dévoués.

Après ses parents, elle recueille ses beaux-parents : en 1902, elle prend en garde sa belle-mère octogénaire et la veille jusqu'à son décès, en septembre 1904.

Voilà, certes, qui plaiderait fortement en faveur de M^{me} Bidault, mais pour mieux encore gagner sa cause, il suffira de dire que, depuis quarante-quatre ans, elle prend soin d'une pauvre femme, sa sœur, profondément atteinte dans sa santé, dès le jeune âge, par une fièvre typhoïde, qui a troublé chez elle et le corps et l'esprit. C'est une bien longue vertu et une bonté sans limites qui valent à M^{me} Bidault tous les suffrages de l'Académie et le prix Boulet-Lemoine.

De tels exemples comportent de grandes leçons que nous voudrions méditer un instant. Pour le faire, il nous suffira de relire un auteur qui, en quelques lignes concises, a résumé toutes les beautés et toutes les harmonies de la vertu :

« La vertu, dit-il, est de tous les pays et de tous les âges. Sa présence est partout nécessaire, les peuples ne subsistent que par elle, mais il est vrai de dire qu'elle aime les Français et que leur terre est sa terre de prédilection. La vertu, il y a beau temps qu'elle est de chez nous; elle tenait nos pères par la main et aujourd'hui nous la suivons encore. »

Qu'en termes jolis ces vérités sont affirmées, proclamées! La vertu, indispensable à la vie des peuples, la vertu, loi de l'humanité entière, prend en France une forme particulièrement aimable. Certes, nous n'en tirons aucun orgueil, aucun sentiment de supériorité, nous disons seulement que

chez nous la vertu a le sourire, le sourire de la simplicité. Toutes ces bonnes âmes, dont nous venons de dire les mérites, font le bien sans songer un instant à se faire valoir; elles s'ignorent elles-mêmes. Faire le bien est leur unique ambition, comme leur meilleure récompense est d'y réussir. Aimons donc ce doux pays de France où la vertu a tant de charme et tant de grâce.

Notre auteur ne s'en tient pas à ces généralités, il en vient à une plus grande précision :

« Si on compare entre eux, continue-t-il, les humbles acteurs de la charité et du dévouement, on ne sait à qui donner la palme; on hésite entre la pauvre paysanne qui meurt de sa bonté inguérissable, la sœur de charité, la servante magnanime, le marin, le soldat. Pourtant, c'est peut-être à ces derniers, c'est peut-être aux soldats, aux marins que revient l'honneur des plus beaux et des plus pénibles sacrifices. »

Sans doute, ces lignes ont-elles été écrites au lendemain de la guerre, en ces temps où la nation tout entière, débordante de gratitude, ne savait comment louer et honorer assez ceux qui, en se sacrifiant eux-mêmes, l'avaient arrachée à un péril de mort, ceux qui, pendant des années, sur terre, sur mer, avaient multiplié les preuves de leur héroïsme et reculé les bornes du courage et de l'endurance. Que ce nous soit une heureuse occasion de dire que nous n'avons pas oublié, de dire que nous gardons vivant en nos cœurs le souvenir et le culte de ceux qui ont tout donné d'eux-mêmes, qui, à cette heure encore, souffrent de leurs blessures ou traînent une santé inguérissable... elle aussi. En les honorant, en les groupant, nous faisons, avec le bon Français qui a proclamé le

dévouement, l'abnégation du marin et du soldat, acte de patriotique vertu.

Montons encore et allons jusqu'aux sources mêmes de la vertu, écoutons la pensée qui résume tout le discours de notre auteur et le porte jusqu'aux plus hauts sommets.

« Apprenons, dit-il, que la science de la douleur est l'unique science de la vie; ses leçons nous inspirent la patience qui est le plus difficile des héroïsmes, l'héroïsme constant. Elles nous enseignent la clémence et le pardon; elles nous enseignent la résignation, je veux dire, la résignation dans l'effort qui consiste à frapper toujours le mal sans nous irriter jamais de son invulnérable immortalité. »

L'auteur va au fonds, au tréfonds de l'âme où il trouve la source unique de la vertu, la science de la douleur qui est la grande maîtresse de toutes les immolations. A ces pensées admirables, il donne une forme d'une ligne noble et d'une concision dont la frappe rappelle celle des antiques médailles. Vous avez entendu — comment dire ? — avec respect, cette définition pathétique de l'effort qui consiste à frapper toujours le mal sans nous irriter jamais de son « invulnérable immortalité ».

Ne croirait-on pas entendre le grand orateur du grand siècle ?

Ce sera tout le mérite de ces brèves paroles de vous avoir signalé une lecture à faire ou à refaire, de grandes et nobles pensées à méditer, en admirant un bel écrivain français que vous avez déjà reconnu sans doute, Anatole France.

PRIX ET ALLOCATIONS

DE LA

FONDATION BRAQUEHAIS-VERDREL

Après quelques explications verbales, M. le commandant Quenedey, enquêteur de la Fondation Braquehais, publie la liste suivante :

Famille Sénateur DUMONT, de Mont-Saint-Aignan, quatorze enfants vivants : 5.000 francs;

Famille H. CHANTREUIL, de Rouen, dix enfants vivants : 5.000 francs;

Famille Gustave SALIER, de Boisguillaume-lès-Rouen, neuf enfants vivants : 5.000 francs;

Famille Gabriel HUMBERT, de Saint-Léger-du-Bourg-Denis, dix enfants vivants : 5.000 francs;

Famille Emile CARPENTIER, de Boisguillaume-lès-Rouen, veuve, sept enfants vivants : 5.000 francs;

Famille Joseph DOBOS, de Clères, veuve, dix enfants vivants : 2.000 francs;

Famille Léon HAREL, de Betteville, dix enfants vivants : 1.000 francs;

Famille Charles LEGRAND, de Rouen, sept enfants vivants : 1.000 francs;

Famille Sénateur BACHELET, de Quincampoix, veuf, quatorze enfants : 1.000 francs;

Famille Joseph LECOMTE, de Fontaine-le-Bourg, douze enfants vivants : 1.000 francs;

Famille Pierre LIMARE, de Sierville, treize enfants vivants : 1.000 francs;

Famille Joseph DOUVILLE, de Boisguillaume-lès-Rouen, dix enfants vivants : 1.000 francs;

Famille Louis VIRLOUVET, de Darnétal, neuf enfants vivants : 1.000 francs;

Famille Théodule EDDE, de Pavilly, huit enfants vivants : 1.000 francs;

Famille Henri DELIENCOURT, de Rouen, sept enfants vivants : 1.000 francs;

Famille Paul VARIN, de Fréville, dix enfants vivants : 1.000 francs;

Famille Georges CARPENTIER, de Croixmare, sept enfants vivants : 1.000 francs;

Famille Gustave DELAFOSSE, de Rouen, sept enfants vivants : 1.000 francs;

Famille BOULENGER, de Monville, neuf enfants vivants : 1.000 francs.

RAPPORT DU TRÉSORIER

SUR LES COMPTES DE L'ANNÉE 1926

Les *Recettes* ordinaires de l'Académie, coupons (1.504 fr. 07), intérêts de bons (1.434 fr. 75), intérêts de dépôts (326 fr. 26), subvention municipale (1.200 francs), cotisations (1.290 fr. 75), participation aux frais d'administration (4.700 fr. 45), se sont élevées à 10.456 fr. 28.

Les *Dépenses* se sont élevées à 9.296 fr. 35, dont 4.298 fr. 60 pour l'impression du *Précis* de l'exercice 1925, 771 francs d'impressions diverses, 846 fr. 30 de frais du Consortium, 732 fr. 05 de frais de banque, 381 fr. 60 d'indemnités ou gratifications, 499 francs de chauffage ou d'éclairage, 1.082 fr. 20 pour divers (assurances, frottage, service, souscriptions, enquêtes, timbres, etc.), 15 fr. 60 d'intérêts du dépôt des Assises de Caumont, 670 francs de provision pour le prix Courtonne-Lenepveu.

Le compte propre à l'Académie se solde donc par un excédent de recettes de 1.159 fr. 93 et « son avoir libre », c'est-à-dire ne comprenant ni la valeur en capital des titres, ni celle du mobilier artistique ou utile, qui s'élevait, au 1^{er} janvier 1926, à 15.265 fr. 42, se trouve, au 1^{er} janvier 1927, porté à 16.425 fr. 35.

La comptabilité des *Fondations* dont l'Académie a la charge (Bouctot, Boulet-Lemoine, Dumanoir, Gossier, Guérout, Houzéau, La Reinty, Pellecat, Rouland, Caumont, Courtonne, Braquehais-Verdrel) accuse 67.207 fr. 50 de

recettes (dont 46.424 fr. 95 pour le legs Braquehais) et 59.900 fr. 45 de dépenses, soit un excédent de recettes de 7.307 fr. 05, applicable aux fondations Bouctot (500 francs), Dumanoir (800 francs), Gossier (700 francs), Houzeau (200 francs), La Reinty (2.100 francs), Courtonne-Lenepveu (670 francs), Braquehais (2.000 francs) et au compte des Assises de Caumont (337 fr. 05).

Le total des *excédents* appartenant soit à l'Académie, soit aux Fondations s'élève donc, au 31 décembre 1926, à 23.732 fr. 40 et est représenté par 19.200 francs de bons de la Défense nationale, 962 fr. 26 en dépôt à la Caisse d'Épargne de Rouen, 1.187 fr. 27 au Crédit Lyonnais, 246 fr. 80 à la Banque de France, et 2.136 fr. 07 dans les mains du trésorier.

L'Académie a approuvé ce compte dans sa séance du 11 février 1927.

Le Trésorier,
Henri LABROSSE.

DISCOURS ET MÉMOIRES IMPRIMÉS

(1926)

DISCOURS DE RÉCEPTION

De M. GUEY

MESSIEURS,

En m'accueillant avec tant d'indulgence, votre Compagnie a entendu, j'en demeure persuadé, continuer simplement une tradition, qui semble établie de longue date, et que justifiait, jusqu'ici, les hautes qualités de mes prédécesseurs et les éminents services qu'ils avaient rendus.

Mais je me présente à vous avec un bien minime bagage et, par une faveur dont je sens tout le prix, vous avez bien voulu, Messieurs, quand même, perpétuer cette tradition; elle sera pour moi un précieux encouragement dans l'avenir; permettez que dès maintenant, elle assure ma contenance et me rende plus facile la si redoutable épreuve du discours, où je ne saurais être que malhabile!

Heureusement, comme s'il fallait encore me rassurer, le Président que vous vous êtes choisi cette année, aussi bien que le vénérable Doyen chargé de me recevoir, n'ont pas manqué de me prodiguer les marques d'une excessive et trop flatteuse bienveillance toute dépouillée de cette ironie académique qu'il leur eût été si facile d'exercer à mes dépens.

Car, surtout s'il a le périlleux honneur de pratiquer en province, n'est-il pas généralement établi qu'un conservateur

est un monsieur quelconque, inoffensif, penché avec une affectueuse insistance sur quelques invertébrés incomplets et caducs, ou vantant mystérieusement à de rares et falots auditeurs les mérites inconnus de quelques Rembrandts ou de quelques Raphaëls reniés par l'incurable envie de ses grands confrères parisiens!

On le croit inoccupé... on ne sait pas. On l'aperçoit quelques rares après-midi dominicaux au soleil d'été — sur son pliant, au jardin public — et c'est tout ce qu'on en veut connaître.

Eh bien non! L'Académie de Rouen, fondatrice de nos plus anciennes collections publiques, ne partage pas et n'a jamais partagé cette opinion facile. Bien au contraire, elle a toujours compté parmi ses membres, d'abord les conservateurs de ses propres collections, puis, quand la tourmente révolutionnaire l'eut dépouillée, les conservateurs des musées rouennais.

Ce n'est donc pas ici — où j'aperçois, parmi les membres de votre Bureau, et jusque dans l'assistance, d'éminents confrères, dont les travaux font autorité et peuvent servir d'exemples et de modèles — que je m'essaierai, par quelque apologie professionnelle, à redresser une opinion, fâcheuse et par trop répandue... loin de Rouen. Mieux vaudrait, semble-t-il, par une excursion archéologique, faite, si vous le voulez bien, sur les poudreuses liasses ou les cartons fanés de nos archives municipales, départementales et même nationales, confirmer le sentiment de l'Académie et, remontant rapidement le cours des années, rechercher à travers le temps comment et sous quelles formes naît, souffre, périlite une grande collection, et comment, avec des fortunes diverses et des alternatives inquiétantes parfois, elle se redresse, se développe,

s'épanouit quand même grâce au dévouement inlassable, aux soins assidus et désintéressés de ceux qui furent mes diligents et savants prédécesseurs.

Je ne vous conduirai pas, toutefois, jusqu'à eux, sans remercier les Maîtres à qui je devrai cet honneur, sans exprimer ma gratitude immense à ceux qui voulurent bien prendre la peine de me former par leurs leçons, de me guider par leurs travaux, de m'éclairer de leurs conseils. Permettez-moi de fleurir du plus reconnaissant souvenir la mémoire de ceux qui ne sont plus : Gustave Moreau, Cormon, Le Prieur et d'adresser à MM. Salomon Reinach, Paul Vitry, Brière, Marquet de Vasselot, Marcel Nicolle, le témoignage de ma respectueuse gratitude et de ma constante affection.

A ces Maîtres, je n'oublierai jamais d'associer particulièrement, d'abord, M. Dubreuil, pour l'appui généreux qu'il ne cesse d'apporter à mes modestes efforts, puis M. Georges Dubosc, le plus fervent ami de la beauté... qui n'a jamais, au cours de sa merveilleuse carrière, laissé passer une occasion d'être utile aux collections rouennaises, ni d'être agréable à ceux qui en avaient la charge.

Où pourrais-je mieux que parmi vous, Messieurs, lui rendre un plus sincère hommage pour tout ce dont je lui suis redevable.

Avoir rendu grâce à ceux par qui je suis ici ne me suffirait pas pour vous entraîner, sans inquiétude, à ma suite; souffrez donc, je vous prie, qu'un guide averti, qui nous a précédé au pays des vieux papiers et des souvenirs désuets, nous montre le chemin; nous ferons avec M. de Beaurepaire, nom doublement cher à votre Compagnie, une excursion sans dangers, mais non pas sans surprises : car si dans son

mémoire — devenu introuvable — intitulé *Notes historiques sur le Musée de Peinture de la Ville de Rouen*, lu dans la séance de l'Académie du 15 juillet 1853, il trace un plan, indique les sources d'une histoire, il conclut cependant par cette phrase : « Je finis en souhaitant qu'un artiste (éclairé), reprenant ce sujet que je ne pouvais qu'ébaucher, unisse à l'appréciation et à la description exacte des tableaux *l'exposition des faits*, et surtout l'indication des provenances, s'il est vrai, comme je le pense, qu'elles ne peuvent qu'éclairer la critique et prêter un nouveau charme à des œuvres qu'on ne se lasse point d'admirer ».

Ce souhait, formulé par un érudit aussi savant, nous avons fait vœu d'essayer de le remplir un jour, nous saurons, pour aujourd'hui, nous borner à l'examen de quelques-uns de ces faits... sur lesquels M. de Beaurepaire, en terminant son mémoire, attira avec une insistance discrète l'attention de ses auditeurs.

Toutes les grandes collections provinciales — sauf une ou deux d'entre elles — ont la même origine : elles furent formées par les objets d'art que les lois des 5 novembre 1790 et 20 mars 1791, complétées par celle du 16 août 1792, obligeaient à prélever dans les cabinets de corps, maisons ou communautés supprimés et qui furent en général groupés au chef-lieu de chaque département.

Les instructions les plus sévères furent données pour que les inventaires fussent établis par des personnes qualifiées ! Mais où trouver ceux qui seront vraiment capables de résister au vandalisme populaire ou à la rapacité des acquéreurs de biens nationaux, quand ce ne sera pas à l'ignorance des administrations inférieures ? Où trouver des hommes de talent et de cœur qui sauront discerner les œuvres, les classer, les

inventorier et, par leur volonté et leur caractère, défendre les trésors qui vont leur être confiés ?

Le Directoire de la Seine-Inférieure eut la bonne fortune de rencontrer un homme dont l'amour ardent pour les arts, le dévouement inlassable devaient être à la hauteur des tâches les plus délicates et les plus difficiles : Ch.-J.-François Le Carpentier, natif de Pont-Audemer, mais fixé à Rouen depuis son extrême jeunesse, était alors dans toute la plénitude de ses moyens. Graveur et peintre, il avait étudié sous Doyen et produit des ouvrages qui montrent la place plus qu'honorable qu'eût été la sienne s'il eût voulu borner son activité au seul exercice de son art. A ces talents, il joignait une culture rare, un goût singulièrement averti pour les choses et les œuvres mêmes que son temps ne comprenait ou n'admettait pas. Ses talents s'étaient révélés à maintes reprises, et notamment en 1786, à l'occasion des fêtes données en l'honneur du roi. Ses qualités sociales n'avaient pas tardé à lui valoir de nombreuses amitiés, aussi gagna-t-il naturellement et sans effort celle de Lemonnier, chargé de conserver par diverses compositions picturales le souvenir de la visite royale.

Lemonnier, né à Rouen, prix de Rome, membre de l'Académie royale et membre de la Commission des Monuments, résidant à Paris, appuyé par de hautes relations politiques et littéraires, était fort écouté à Rouen ; il joignit ses instances à celles de Rondeaux de Montbray et, par arrêtés des 5 et 13 septembre 1791, Le Carpentier fut nommé commissaire artiste et, comme tel, autorisé à parcourir tous les établissements supprimés dans toute l'étendue du département de la Seine-Inférieure, en vue d'y procéder à l'inventaire des monuments artistiques.

Comment décrire et faire comprendre les obstacles que

rencontre leur mission, quelle immense quantité d'œuvres passent sous leurs yeux, quel choix rapide ils doivent faire... quelles multiples questions ils doivent résoudre. Il faudrait inventorier, se déplacer et agir vite pour échapper aux colères des uns, à l'avidité des autres, transporter dans un local favorable, classer et souvent réparer.

Mais les ressources que procure l'immense opération de liquidation prévue et ordonnée par la loi du 5 novembre 1790 sont loin de produire ce qu'on en attendait : les coalitions, la dépréciation de tous les biens meubles et immeubles, jetés pêle-mêle sur le marché, faussent si profondément les résultats espérés que toutes les administrations sont rapidement aux abois.

Le Carpentier, avec un inaltérable désintéressement, continue pourtant ; Rondeaux de Montbray, administrateur éclairé, ne manque pas de l'appuyer à tout instant, Lemonnier lui prodigue, lui aussi, les renseignements, les avis, il presse les représentants du Département. Mais Lemonnier ne peut faire que de rares apparitions à Rouen. Il ne peut se rendre compte de tous les obstacles que rencontre Le Carpentier ; et bientôt, entre ces deux hommes animés des intentions les meilleures, ce sera une lutte discrète, dont, plus tard, les éclats se manifesteront presque jusqu'au prétoire.

Les incidents, d'ailleurs, ne sont pas rares : à Fécamp, la force armée est nécessaire, et des troubles qui eurent leurs sanctions devant les tribunaux éclatèrent au moment de l'enlèvement des ouvrages d'art dans les établissements supprimés.

Les districts firent alors entendre les plaintes les plus vives ; ils pensaient pouvoir garder eux-mêmes les trésors qui avaient fait l'ornement de leurs établissements désertés et dépouillés. La Convention fit droit à leurs réclamations et, en pluvieuse

an II, ordonna de permettre aux districts de reprendre dans le dépôt commun créé au chef-lieu tout ce qui leur avait appartenu.

Si le Directoire du Département ne disposait ni de locaux convenables ni même d'un nombre d'hommes suffisamment compétents, si les moyens financiers et matériels lui manquaient si cruellement, on peut penser ce qu'il en était des districts... et Le Carpentier assista, impuissant, à la première dispersion des œuvres qu'il avait eu tant de peine à rassembler. Le 18 germinal an II, le Directoire du Département prenait, en effet, un arrêté qui remettait aux mains des Directoires de Districts les œuvres d'art et les bibliothèques prélevées naguère sur leurs territoires avec tant de peine.

Les Directoires de Districts devaient, aux termes de la loi, organiser à leur tour bibliothèques et muséums... Quand ils furent en présence des objets qu'ils avaient si ardemment réclamés, les soins qu'ils exigeaient, les sommes qu'il fallait y consacrer étonnèrent d'abord puis paralysèrent leur action. On remit à plus tard... et, quelques mois après, les collections mises à la disposition des districts d'Yvetot et de Cany, notamment, avaient cessé d'exister. Vainement décida-t-on de réunir de nouveau à Rouen leurs tristes épaves..., ce qui en restait ne valait plus le transport !

Pendant ce temps, ému des rapports successifs de Le Carpentier, des correspondances pressantes de Lemonnier, le Directoire du Département se décidait enfin à affecter l'Hôtel Saint-Ouen au placement des tableaux. Ceux-ci étaient jusqu'alors dispersés, les œuvres de petite ou moyenne dimensions aux Jacobins, les toiles importantes dans l'église Saint-Ouen.

Ces deux locaux, laissés sans surveillance effective, sans réparation, offraient déjà les signes avant-coureurs de la

ruine. La pluie pénétrait par les voûtes qu'une toiture non entretenue ne protégeait plus qu'imparfaitement, les verrières défoncées par le vent laissaient le champ libre à toutes les influences atmosphériques.

La ténacité de Le Carpentier eut enfin raison de toutes les résistances : l'Hôtel Saint-Ouen recevait enfin les tableaux en vertu d'un arrêté du Directoire en date du 21 juillet 1793 qui assure d'ailleurs que, pour se conformer à l'esprit de la loi, tous les portraits de rois et de reines, les portraits de famille, les généalogies ont été soigneusement brûlés!

Le choix des tableaux qui devaient être exposés dans l'Hôtel Saint-Ouen fut confié à Lemonnier, alors que Le Carpentier devait continuer à recueillir dans les établissements qui se fermaient rapidement les œuvres et les objets susceptibles d'être conservés. Il y a tout lieu de penser, quand on relit les correspondances respectives des deux artistes, que leurs fonctions simultanées n'améliorèrent que faiblement des relations déjà difficiles.

L'exposition, saluée avec enthousiasme, ne dura guère. Un contemporain assure que la barbarie la plus stupide en fit décider la fermeture; nous pensons bien que l'ignorance et la sottise eurent une grande part dans la suppression de ce muséum, mais il est permis de penser aussi que la quantité d'objets qui venaient incessamment grossir la collection devait bientôt encombrer à tel point l'Hôtel Saint-Ouen qu'une exposition publique ne pouvait plus y être possible.

Le Carpentier, navré, dut se résoudre à l'inévitable : le musée fut fermé au public. Des documents du temps nous montrent les tableaux encombrant jusqu'aux couloirs publics de Saint-Ouen, livrés, hélas! à toutes les possibilités de déprédation ou de soustraction.

« Je vois avec douleur — écrivait Le Carpentier — qu'un zèle mal entendu et une barbarie ignorante détruisent et nous enlèvent chaque jour les monuments les plus précieux. »

Cependant, avec quelque chose de cet esprit archéologique qu'on rencontrait si rarement alors et qui nous est maintenant familier, il s'efforçait de remettre dans ce chaos un peu d'ordre et M. de Beaurepaire, dans le mémoire qui nous sert de guide, indique, en effet, que dès prairial an III, Le Carpentier était en mesure de produire le premier des quatre cahiers de ses Inventaires réclamés si souvent par la Commission temporaire des Arts.

L'analyse sommaire de ces recueils occupe près de quarante pages du mémoire de M. de Beaurepaire... qui note la présence de cette source inestimable de renseignements dans les archives municipales. C'est là que je les cherchai en vain longuement, après tant d'autres..., mais c'est aux archives nationales que j'eus le plaisir de les retrouver et d'en prendre copie.

S'ils ne contiennent pas la nomenclature totale de tout ce qui était déposé à Saint-Ouen, du moins nous permettent-ils de nous rendre compte des richesses qui y furent entassées... Des centaines de tableaux de mérite, des milliers de dessins, des meubles, des marbres, des antiques... On pouvait croire que la qualité même de ces trésors inciterait l'Administration centrale à presser le Département de remettre de nouveau le public en contact avec une source si féconde d'émotions artistiques et de précieux enseignement.

Il n'en fut rien, pourtant, et le bruit de ce désarroi, les échos de ce dénuement parvinrent jusqu'à Paris... Les œuvres signalées par les inventaires si clairement rédigés allumèrent les convoitises, et de même que Dom Gourdin avait eu,

dès 1791, à défendre les trésors de la bibliothèque, Le Carpentier va avoir à défendre les collections d'objets d'art qu'il a réunis.

Vainement, en l'an IV, le Département s'essayait à le féliciter d'avoir « conservé sûrement des objets scientifiques qui auraient pu être confondus lors de la vente avec le mobilier des maisons nationales ».

Il laissait, en réalité, sans subsides, sans défense, et bientôt sans logis, les collections que, dès l'an II, il affirmait devoir n'appartenir qu'à lui seul ! La Société d'Emulation adressait alors, au cours de sa séance du 9 messidor an V, un appel au Gouvernement, aux Autorités constituées, à l'Institut surtout !

A l'Institut, qui avait déjà pris en mains la cause que la Société avait plaidée en faveur du Jardin des Plantes et l'avait fait triompher, la Société d'Emulation faisait valoir que déjà Paris était encombré des chefs-d'œuvre de l'art, que les conquêtes, les guerres de la liberté, comme on disait alors, en amenaient journellement, que bien loin de penser à soustraire aux chefs-lieux des départements les œuvres que de laborieux amis des arts avaient sauvés, il s'agissait, au contraire, de donner à ces collections, par l'appoint d'œuvres étrangères, un nouvel attrait et des moyens plus étendus d'enseignement et de culture : « Les guerriers des Départements partagent les palmes de la Victoire, pourquoi ne partageraient-ils pas les palmes du génie ? »

Cet appel devait être entendu, vous verrez par qui et à quelle occasion, mais Le Carpentier constatait bientôt que de nouvelles et attristantes mesures allaient être prises par le Directoire du Département.

Malgré toutes les protestations, les collections allaient être

transférées, soumises à ces manutentions de fortune qui valent un incendie. Il provoqua encore une fois l'intervention de la Société d'Emulation, et l'on put croire un instant que la situation était enfin sauvée. En l'an VI, François de Neufchateau, ministre de l'Intérieur, prescrivit au Département d'organiser le plus tôt possible un musée à Rouen!... Mais François de Neufchateau tomba, et les objets d'art de la Seine-Inférieure demeurèrent obscurément enfouis à Saint-Ouen.

L'heure était sonnée pour elles, malgré les efforts désespérés de la Société et de Le Carpentier, de subir ce déménagement si redouté! Dès l'an VII, le musée fut rattaché à l'Ecole centrale, créée dans l'ancien Séminaire de Joyeuse; les grands tableaux furent placés dans l'ancienne chapelle, les autres dans les réfectoires et jusque dans les dortoirs des élèves!...

L'Hôtel Saint-Ouen fut affecté aux services municipaux... et le Département, débordé, toujours sans ressources, commença de disperser cet ensemble prodigieux. S'il rendit plus tard à certains édifices religieux réaffectés aux cultes les monuments artistiques qui avaient été leur parure, il dispersa, sans discernement, dans des églises de campagne... voire chez de simples particuliers, les trésors qui auraient dû lui appartenir et qu'il sentait devoir désormais passer en d'autres mains.

Le 2 floréal an X, les Ecoles centrales étaient supprimées. Jusque-là, Le Carpentier avait continué auprès de ses chers tableaux, — en qualité de professeur de dessin de cette école, — les soins qu'il leur avait donnés depuis douze ans! Il ne constatait pas sans peine que l'édifice où ils étaient renfermés n'était pas mieux entretenu que l'église Saint-Ouen où ils avaient tant souffert et que les mêmes accidents pro-

voqués par des causes identiques, menaçaient de perdre irrémédiablement le peu qui subsistait.

Ses doléances n'étaient pas isolées, il en parvenait de tous les points du territoire, auxquelles se joignaient les plaintes des artistes et des Sociétés savantes. Les rapports ordonnés sur le vandalisme n'avaient pas non plus été inutiles; on avait compris en haut lieu que les départements, dont les budgets n'existaient qu'à l'état embryonnaire, ne pouvaient supporter la charge de loger, d'entretenir et de conserver des collections importantes; qu'ils étaient mal faits pour résister aux demandes dont ils étaient assaillis de toutes parts et que bientôt, même dans les centres artistiques les plus prospères et les plus abondamment pourvus, il ne resterait plus rien des chefs-d'œuvre de nos provinces que le souvenir de leur lamentable disparition! De même qu'un rôle important était dévolu à l'Administration municipale, enfin reconstituée, dans le fonctionnement de certains établissements d'enseignement public, de même Chaptal, le nouveau ministre de l'Intérieur, membre de l'Institut, pensa avec raison que seules les grandes villes pouvaient alors disposer de ressources suffisantes pour entreprendre avec succès la réorganisation des fondations existantes ou leur création, avec l'appoint singulièrement tentant d'une collection d'œuvres dues, pour la plupart, aux conquêtes de nos armées! Il adoptait ainsi les heureuses suggestions si logiques que j'ai rappelées tout à l'heure. Il n'hésitait pas à baser les considérants de son rapport sur les mêmes principes que ceux de notre Société d'Emulation, il voyait dans cette répartition des trophées artistiques conquis par nos armes, la part sacrée des enfants des départements morts glorieusement pour le triomphe de la liberté!

Un arrêté consulaire en date du 14 fructidor an IX sanc-

tionnait ce rapport ; à chacune des quinze grandes villes de l'empire était affecté un lot d'œuvres d'art du plus grand mérite, à la condition que la municipalité assurerait la réparation et le transfert des œuvres et qu'elle s'engagerait à créer et à faire fonctionner un musée : Rouen figurait naturellement en bonne place parmi ces cités privilégiées.

Mais le Département n'entendait pas se dessaisir des collections au profit de la Ville. Beugnot, le nouveau préfet, était, à juste titre, plein de foi dans les destinées de sa nouvelle administration, il faisait toute diligence pour lui conserver ce qui subsistait et y ajouter la part offerte par le Gouvernement à la Ville. Il avait chargé Lemonnier de faire toutes les démarches utiles, de surveiller la restauration éventuelle des tableaux et d'assurer leur transport... mais là encore, le Département allait échouer faute de moyens financiers, et Lemonnier, après avoir échangé deux Rubens qui partirent pour Bruxelles contre un Poussin, ne put que se voir désavoué à son tour et remplacé par un agent de la Ville de Rouen.

Il faut avoir feuilleté les lettres qui s'échangèrent à ce sujet entre Lemonnier et Beugnot pour saisir toute l'importance des difficultés financières qui paralysaient nos administrations départementales. Il fallait verser, pour obtenir le premier envoi de tableaux du Muséum central, une somme de 600 francs !

Lemonnier adressait réclamations sur réclamations ; au bas de la dernière, d'une écriture pointue, Beugnot, découragé, inscrivit cette notule : « Rien à faire ! »

C'était la Ville de Rouen qui, décidément, prenait en mains la cause du Musée !

Le Carpentier fut chargé encore une fois d'un nouveau transfert, ce devait être pour lui le dernier !

Le 25 floréal an XII, le Conseil municipal, sur le rapport du citoyen Noël, affectait aux Services de la Bibliothèque et du Musée le deuxième étage de l'Hôtel Saint-Ouen.

Un devis était établi qui comportait une dépense de 30.481 francs!

La délibération du Conseil était homologuée par le préfet le 10 ventôse an XIII : il était temps! Une loi du 24 du même mois et de la même année faisait remise définitive des antiquités aux communes où elles étaient déposées!

Le Musée était définitivement créé. Il allait, sous un pouvoir solidement établi, se développer. Le Carpentier, le transfert terminé, fatigué d'une lutte qui n'avait pas duré moins de dix-sept ans, résigna ses fonctions. Descamps, le fils de son excellent maître et ami, lui succédait.

Les aménagements, les installations, la mise en valeur des ouvrages retardèrent un peu l'ouverture solennelle si attendue. Pourtant, le 4 juillet 1809, Bibliothèque et Musée étaient définitivement ouverts au public. Des réceptions, des illuminations, des fêtes, un bal dont les échos nous sont parvenus par le *Moniteur officiel* montrent quelle importance la Municipalité attachait dès le début à la possession de tant de richesses!

Mais, sous les flambeaux qui illuminent brillamment les salons de l'Hôtel de Ville, le bon Le Carpentier ne peut se défendre d'un serrement de cœur : malgré l'envoi de trente-huit tableaux du Muséum, le catalogue tout frais imprimé ne contient en tout que deux cent trente numéros!

Le Carpentier se consacre désormais uniquement à son art, à l'enseignement, à ses écrits, et rien dans ceux-ci ne laisse voir quelle amertume dut être la sienne en songeant qu'il avait tant souffert, tant peiné, pour un résultat si éloigné du but qu'il s'était proposé.

Et cependant, nous sommes maintenant rassurés. Le Musée a trouvé sa forme définitive, son existence est pourvue de moyens réguliers, il ne subira plus les redoutables tempêtes qui faillirent à plusieurs reprises l'anéantir. Nous pouvons enfin quitter notre guide, le remercier et, d'un mouvement rapide, revenir à l'actualité et saluer en passant les grands devanciers : Descamps, si ferme devant les exigences prussiennes en 1815, si habile négociateur du Cabinet Lemonnier; l'héroïque Garneray qui lui succéda en 1832; puis Bellangé, ami et compagnon de notre grand Géricault; comme son successeur, Court, si excellent portraitiste; puis c'est Gustave Morin, dont les œuvres sont dans toutes les mémoires; Lebel, parfait administrateur; Gaston Lebreton, vivant animateur, archéologue et artiste; Emile Minet, enfin, mon prédécesseur, connaisseur averti, peintre délicat, dont le nom, uni à celui du maire de cette époque, M. Leblond, rappelle la magnifique donation François Depeaux.

A tous, je suis heureux de rendre un pieux hommage, en face de leurs noms s'inscrivent glorieusement les pages les plus belles de notre grande collection. Avec le permanent appui des municipalités qui n'ont pas cessé un instant de s'intéresser à leurs travaux, ils ont fait du Musée de Rouen, en y consacrant un long et persévérant effort, une rayonnante merveille.

Pour bien faire, il n'est que de chercher modestement à faire comme eux, son devoir tout entier, simplement, pour tâcher, plus tard, de voir son nom s'unir aux leurs.

RÉPONSE

AU

DISCOURS DE RÉCEPTION DE M. GUEY

Par M. SAMUEL FRÈRE.

MONSIEUR,

Après M. Ch. de Beaurepaire et son mémoire révélateur de 1853 que vous eussiez pu trouver sans peine dans nos *Précis*, quel autre que vous avait plus d'autorité pour réveiller le souvenir du berceau de notre musée de 1791 à 1809. Souhaitons, comme vous nous le faites espérer, que, dans nos séances privées, vous poursuiviez cet intéressant travail en nous donnant le mémorial de notre collection rouennaise de 1809 jusqu'à nos jours.

Nous aurons d'autant plus de plaisir à vous entendre, qu'à chaque pas, nous rencontrons l'influence de la Compagnie dans les rangs de laquelle vous entrez aujourd'hui, à la suite de tous les conservateurs de ces belles galeries : Le Carpentier, J.-B. Descamps, Hippolyte Bellangé, Court, Morin, Lebel, Lebreton, Minet, votre prédécesseur immédiat, auxquels vous venez de rendre un juste hommage.

Pas un n'a évité, pendant près de cent vingt-cinq ans, la vocation académique, et, comme les autres, vous étiez infailliblement voué à devenir tôt ou tard notre collègue.

Au surplus, une pareille investiture n'est pas la réalisation d'un roulement automatique.

Elle fut toujours due, vous le reconnaissez vous-même et nos traditions l'attestent, au mérite personnel des candidats. Votre présence ici en est la meilleure preuve.

*
**

Vous êtes trop jeune, Monsieur, pour que j'aie le droit de tenter votre biographie, car votre personnalité très vivante relève autant du futur que du prétérit et Dieu seul peut écrire l'avenir en sûreté.

Au contraire, votre passé nous est acquis; permettez-moi donc de me prévaloir du lien de consanguinité intellectuelle établi désormais entre nous pour feuilleter le livre de votre vie écoulée, au risque d'effaroucher votre modestie.

Vous obéissez à un double atavisme. Du côté paternel, vous êtes Franc-Comtois; par votre mère, Normand. Or, au dire de M. Chéruel, le Franc-Comtois est franc, intelligent, bon et hospitalier. Le Normand est tantôt conquérant, tantôt procureur ou industriel, et de toute façon, il veut « gagner ».

En admettant, Monsieur, que vous n'échappiez pas à la tyrannie équivoque de ces origines, vous auriez raison, ce me semble, en restant franc et intelligent, de chercher aussi à « gagner ». C'est un devoir au moins de tendre à gagner... la renommée, par exemple, dans le domaine de l'art auquel vous dévouez votre talent de peintre. Car peintre, vous êtes, et vous ne pouviez démentir votre destinée. Vous avez grandi dans l'atelier de votre père, lequel, artiste lui-même, exerçait au moment de votre naissance, à Vincennes, en 1877, la profession de fabricant de couleurs.

Comme Corot, en 1822, vous eûtes à insister auprès des vôtres sur l'impérieuse direction de vos goûts. Votre famille

eût préféré vous voir commerçant, mais l'amour du beau vous tenait au cœur. Dans la semaine, vous acceptiez les lois du lycée vous préparant au baccalauréat; le dimanche, le jeune paysagiste prenait sa revanche : Il courait aux rives de la Marne ou de la Seine, et le soir, il rapportait au logis d'agréables pochades dont la muette éloquence désarma finalement toute opposition. Désormais, un Joseph Prud'homme aurait pu dire de vous, d'un ton de majestueuse sottise : « Encore un qui a mal tourné ».

Successivement, vous travaillez chez Bonnat, chez Gustave Moreau, à l'École des Beaux-Arts, puis chez Flameng et chez Cormon. Vous concourez, en 1902, pour le prix Jouvin d'Attenville. L'année suivante, votre *Bon Samaritain* figure au Salon des Artistes français, et comme le courage ne vous manque pas, vous entrez, en 1904, à l'École du Louvre où vous recevez les précieux conseils de M. Salomon Reinach, et d'où vous sortez, diplôme en poche.

Entre temps, vous exposez à Paris et à Vienne une toile sensationnelle : *le Dimanche au Bois de Vincennes*, composition pittoresque dont vous félicitent les critiques et vos camarades. Enfin, en 1908, vous devenez conservateur du Musée de Quimper. C'est votre première étape d'administrateur. Laissez-moi y faire halte à vos côtés.

Quimper! Depuis que j'y suis allé après tant d'autres, j'ai vainement cherché comment cet agréable chef-lieu du Finistère avait pu mériter les quolibets de quelques beaux esprits plus ignorants que renseignés. Avec Carpentras et Brives-la-Gaillarde, Quimper-Corentin est resté pendant longtemps l'emblème de la petite ville de bout du monde où, si l'on peut y parvenir après beaucoup d'efforts, on est voué à l'ankylose à tout jamais. La Fontaine lui-même qui, à sa façon,

voyait cependant la nature en paysagiste, lui a décoché ces vers boudeurs :

C'était à la campagne,
Près d'un certain canton de la Basse-Bretagne
Appelé Quimper-Corentin.
On sait que le destin
Adresse là les gens quand il veut qu'on enrage.
Dieu nous préserve du voyage!

Oh! je sais, en tant que substantif, Quimper n'a rien d'euphonique. Est-ce bien sa faute? Sa marraine, au surplus, ne lui a-t-elle pas donné son nom par esprit de logique! Kimper avec un K signifie en breizonnec : confluent. C'est au cœur de la cité, en effet, que se marient l'Odet et le Steir, deux amours de rivières, dans les eaux desquelles se mirent les aiguilles des clochers, les mâtures des goélettes, et les beaux bois de Locmaria derrière lesquels les fabriques de faïence cuisent du vieux Rouen neuf. Les jours de foire, les rues bordées de maisons chaotiques, chères au cœur des antiquaires, s'emplissent d'un flot de coiffes en ailes d'oiseau, apportées par les carrioles de Locronan, de Guemeneven, de Rosporden, de Chateaulin, sans compter les bigoudins de Pont-l'Abbé et de Penmarck. On y rencontrait encore de mon temps de vieux Bretons en bragoubraz, gilet festonné de jaune, jambières brodées, chapeau de feutre ombrageant de longs cheveux et la culotte courte en toile bise, rattachée aux reins par une cheville de bois en guise de boutons. A Quimper, tout ce petit monde-là vit dans les carrefours et les venelles; il baragouine, il déambule comme la tortue du fabuliste, en se hâtant avec lenteur, traverse les étalages en plein vent, les échoppes volantes de denrées, de gâteaux, de fruits, de quincaillerie, bouscule les théories de veaux et de cochons, cou-

doie les mendiants estropiés, les blanchisseuses rapportant les guimpes fraîchement tuyautées à la paille, les ménagères chargées du rôti cuit chez le boulanger, ou les vieilles bonnes femmes tricotant en lunettes devant leurs portes; et sur la place de la Cathédrale, au marché de la vaisselle, les comères au verbe haut grouillent pêle-mêle dans les piles d'assiettes, sous l'œil du roi Gralon à cheval, gardé par des légions d'anges sculptés à même le portail et contemplant sereinement la cohue.

Eh bien! non, n'est-ce pas, La Fontaine n'y a rien compris : tout Quimper qu'elle fût, cette brave capitale de la Cornouaille n'a dû, Monsieur, ni vous endormir ni même vous faire enrager pendant les quatorze ans que vous y êtes resté.

C'est donc là que je vous retrouve en 1908, installé dans votre fonction à deux pas de ce beau Saint-Corentin, auprès duquel on resterait trop volontiers à baguenauder ou à philosopher, ce qui revient parfois au même.

Tout de suite, vous sentez votre nouveau poste entouré d'une atmosphère de bienveillant intérêt, on recherche votre commerce, on vous conseille et on vous loue; M. Louis Aymon devient de vos amis.

Le Musée de Quimper était déjà réputé avant votre nomination de conservateur; depuis, et grâce à vous, il n'a fait que s'agrandir. Vous l'avez remanié en créant une galerie archéologique aux dépens de l'ancien évêché : après force fouilles et multiples recherches, vous avez réussi à rassembler sous ce nouvel abri plusieurs milliers de pièces artistiques de toute nature, statuettes, hauts-reliefs, bijoux, parchemins, costumes, objets domestiques, éléments précieux d'un *folklore* plein d'enseignements.

L'ancien fonds occupe le premier étage, veuillez nous l'ouvrir un moment et nous montrer les belles choses que vous conserviez fidèlement. Voici *la Vierge donnant une chasuble à sainte Hildefonse*, par Alonzo Cano, ce fameux peintre du XVII^e siècle, que son fier surnom de Michel-Ange espagnol n'a pas empêché de vivre malheureux et injustement persécuté. Voici trois beaux *Van Dyck*, un *Peter Mol*, l'ami de Rubens, devenu, bien qu'Anversois, le peintre d'Anne d'Autriche et l'un des fondateurs de l'Académie royale à Paris, un *Jean van Schoorl* ou *Scorel* qui, grand voyageur, rapporta, dit-on, de l'Orient et des côtes méditerranéennes, les motifs de paysages sur le fond desquels il aimait à placer ses figures, quantité de fins hollandais, entre autres de délicieux *Albert Cuyp* centralisés par vous, Monsieur, sur les murs et les épis d'une salle particulière.

Du côté des modernes, le beau *Pierrefonds* de notre Corot et *la Veuve du Pêcheur*, cette toile de Renouf qui fit pas mal de bruit à Paris à son apparition.

Si dans vos promenades en Basse-Bretagne vous êtes allé à l'île de Sein en chantant le vieux refrain « *Doué va sihourin...* » : « Mon Dieu, secourez-moi au passage du Raz, car ma barque est petite et la mer est grande », vous aurez appris sûrement la genèse de *la Veuve du Pêcheur*. La modèle du peintre s'appelait Anne Thymeur et elle n'était en réalité ni pêcheuse, ni veuve par la bonne raison qu'elle ne s'était jamais mariée : fille d'un syndic des gens de mer, elle se contentait à quarante-cinq ans de gérer prosaïquement le bureau de tabac du bourg. En 1895, elle avait encore conservé ses beaux yeux songeurs, mais c'était tout ; seulement, depuis le passage de Renouf à l'île, on ne décerne plus à Anne Thymeur son ancien sobriquet de chitic, on l'appelle

pompeusement et trompeusement « la veuve ». Dieu veuille qu'il n'en soit plus question sur la pierre de sa tombe!

Et voilà comment pendant que l'art poétise la réalité des choses en les déformant, l'histoire à son tour balafre le poème en décelant brutalement la réalité des faits!

Cette riche collection de Quimper, vous en fûtes donc, je le répète, le gardien avisé pendant quatorze ans. Ce serait à vous plutôt qu'à moi, par conséquent, d'en parler : s'il continuait à en faire l'apologie, celui qui a l'honneur de vous répondre ici ressemblerait trop à ce fameux souffleur d'orgue s'écriant un jour où César Franck avait magistralement tenu les claviers : « Mon Dieu, mon Dieu, quel bel offertoire nous vous avons joué pendant la messe! »

*
**

Malheureusement pour les Bretons, et heureusement pour nous, l'Etat devait vous récompenser de votre longue gestion passée en vous mettant à la tête d'un musée plus important et plus central. Vous nous apportez alors, en 1922, les fruits de votre expérience, et malgré le trouble de votre installation affectée par un deuil cruel, vous vous mettez résolument à l'œuvre dans ce pseudo-palais de la rue Thiers que vous avez peut-être trouvé en arrivant plus ou moins approprié à sa destination.

Ce que vous avez entrepris depuis représente bien des heures de réflexion et d'activité.

Avec votre flair d'artiste instruit, vous découvrez chaque jour dans nos réserves des pièces de choix qui y dormaient depuis des années, vous présidez à leur restauration et,

malgré la rigueur des temps, vous obtenez les crédits nécessaires pour opérer ces résurrections et acquérir de nouveaux tableaux.

Tout le rez-de-chaussée du musée a bénéficié de cette évolution. Vous recréez, on peut le dire, les salles des Italiens, des Hollandais et des Flamands en les meublant d'accessoires élégants. Nous y saluons maintenant la *Vierge de Boticelli*, et l'autre *Vierge glorieuse* du Pinturricchio : non loin de là, sur des socles mobiles, voici l'une des œuvres les plus rares du peintre Jean van Coninxio, qu'on a si longtemps confondu avec Gilles Coninxio et dont on peut voir à Bruxelles un tryptique remarquable représentant la *Descendance apostolique de Sainte-Anne*; plus à gauche, en coupant la galerie par des refends et des épis, vous offrez un emplacement additionnel à nos délicats flamands.

Aux modernes, aussi, vous donnez satisfaction. On vous doit l'emménagement de l'opulente *galerie Jacques Blanche* : encore là, vous avez multiplié les surfaces à l'aide d'épis bien éclairés. Entre temps, vous trouvez le moyen de former une exposition des œuvres de Géricault, qui fut un événement rouennais, et vous préparez, dit-on, une autre exposition où figureront les bustes des Normands célèbres. Vous songez même à nous convier à une réunion artistique où vous sélectionnez les peintres romantiques de l'école 1830. Enfin, en préparant un nouveau catalogue, vous rendez un service signalé à tous ceux qui, savants ou ignorants, fréquentent notre musée de peinture, de sculpture et de céramique.

Dans ce nouveau livre d'or, vous inscrirez au premier rang cet admirable *Gérard David*, dont nous déplorons tous l'absence momentanée, et à la récupération duquel vous

employez vos efforts depuis de longs mois (1). Vous y joindrez ce splendide *Christ en Croix*, qui figura jadis dans la salle d'audience du Tribunal de Commerce, et que déjà vous suspendez en cimaise d'honneur dans une des salles centrales, œuvre supérieure d'Antoine van Dyck, peinte sous l'influence de Rubens avec lequel van Dyck fut si lié. Que de fois, du reste, le grand Pierre-Paul s'est fait aider par son jeune camarade préféré dans la préparation ou la continuation de ses vastes toiles, et combien charmante fut l'éclosion de cette sympathie professionnelle entre deux grands maîtres d'âge différent. Me pardonneriez-vous, Mesdames et Messieurs, si je rééditais une fois de plus, sous le « rasoir de l'occasion », comme dit Toppfer, l'aventure bien connue servant de prologue à l'histoire de leurs relations affectueuses :

Nous sommes en 1645, à Anvers, chez Rubens. Il est 2 heures. Pierre-Paul est parti à cheval aux environs, et il a laissé en train sur l'établi un grand panneau enrichi de nombreuses figures. Ses élèves : Dispenbeke, Jean van Hoeck, Antoine van Dyck et quelques autres travaillent dans la pièce voisine. Ils brûlent d'envie de voir ce qu'a fait le maître dans la matinée, mais le sanctuaire est gardé par Valveken, un vieux domestique de Pierre-Paul. Le brave homme prend d'abord au sérieux son rôle de cerbère, puis il se laisse attendrir; la magie de « la pièce » était-elle déjà connue au XVII^e siècle ?

Donc, après maints débats, voilà nos gamins pénétrant en trombe chez Rubens, s'extasiant, commentant le morceau en cours de travail, riant, gesticulant, si bien que, dans sa joie,

(1) Ces démarches ont été couronnées de succès. Le *Gérard David* est rentré à Rouen en juin 1926.

Dispenbeke, poussé par Hoeck, s'abat sur le côté du tableau le plus fraîchement peint. Du coup, toute la peinture est enlevée. Le bras d'une figure a disparu, la joue d'une autre s'est évanouie. Consternation générale ! Chacun se représente la colère de Rubens à son retour, et, d'y penser, Valveken s'effondre sur l'escabeau ; que faire ? « Ma foi, s'écrie Hoeck, il nous reste trois heures de jour, que le plus habile d'entre nous prenne la palette et essaye de réparer le dommage. Moi, je donne ma voix à van Dyck. »

On vote. Van Dyck est nommé à l'unanimité. « Qu'en dis-tu ? Antoine ? ». « Eh bien ! je dis : Oui », répond van Dyck, et déjà il est bravement à la besogne, s'escrimant de la truelle et de la brosse. Les heures marchent, la nuit arrive, le bras a reparu, la joue est ressuscitée ; sans bruit, Valveken ferme l'atelier.

Le lendemain matin, Rubens reparaît, et court à l'établi. On tremble à ses côtés en attendant l'orage menaçant..., deux minutes de silence !...

« Tiens, dit Rubens, en s'approchant, voilà une tête et un bras qui ne sont pas ce que j'ai fait de moins bien hier !... »

Van Dyck fut-il dénoncé et pardonné ? Rubens restait-il dupe, ou cachait-il son jeu ? La légende ne l'a pas révélé : le mystère couvre l'épilogue.



On disait, il y a quarante ans, qu'un bon administrateur de musée ne devait être ni peintre, ni sculpteur, ni architecte.

Un artiste militant a nécessairement et par métier des préférences personnelles : son jugement comme homme risque

donc de l'entraîner à la partialité dans l'accomplissement de ses fonctions officielles ?

Etrange paradoxe, n'est-ce pas, et qu'il est facile de réduire à néant, en nous tournant de votre côté..., du côté de cette dualité bien homogène qui est à la fois le peintre Guey et le conservateur Guey, l'un ne subjuguant pas l'autre, le premier ne confisquant pas les facultés du second, lui laissant toute indépendance et toute liberté, un fort bon ménage, Monsieur, que vous menez-là tous deux, et qui oserait en souhaiter le divorce ?

Le conservateur toujours impartial, et d'intelligence éclectique, a gardé son esprit pour le musée, pendant que le paysagiste a gardé son cœur à la nature et à ses pinceaux.

C'est à celui-ci seulement que je veux désormais m'en prendre.

J'aurais voulu goûter à mon aise, avec l'Académie, l'agrément de vos études peintes, mais, aujourd'hui, je dois maintenir un œil sur le cadran de la pendule, pendant que le souvenir de vos toiles sollicite l'autre. Je me sens aidé, il est vrai, par la mémoire de nos collègues et de nos invités attentifs à visiter vos expositions dans les galeries Legrip. Dans deux de ces petits salons, vous avez largement représenté la Normandie et la Bretagne, sans compter la blonde *Matinée de Printemps*, que votre empressement nous a permis d'accrocher dans la salle de nos séances, à côté de Lemonnier, de Court, de Baudouin, de Lebourg, d'Iwill, de Dieterle et de M^{lle} Morin, vous voyez si vous êtes en bonne compagnie.

D'autres avant moi ont déjà vanté ces jolies allées de notre *Jardin des Plantes*, si sincèrement vues dans l'atmosphère rouennaise. Avec vous, les natures mortes ne constituent pas d'incompréhensibles galimatias, prétextes aux empâtements

exagérés et aux discordances outrageantes. Vous y maintenez l'éclat des colorations sur une gamme d'harmonies soigneusement distribuées. Dans votre *Cathédrale* et votre *Aître Saint-Maclou*, vous réalisez l'art des enveloppes grises, en y enfermant des volumes rendus consistants par le respect des perspectives aériennes, par une touche ferme et significative. Ces deux importants morceaux vous font le plus grand honneur, et nous sommes heureux de constater qu'ils resteront à Rouen : le premier, chez un de nos plus chers collègues ; l'autre, dans le cabinet d'un député de la Seine-Inférieure.

Je flânerais volontiers sous vos verdure striées du panache perlé de vos jets d'eau, mais je m'arrête surtout devant vos toiles bretonnes rapportées de Pont-l'Abbé, de Saint-Quenolé, de la vallée du Jet, de Porspiron et de Camaret.

Comme j'aime ces vastes solitudes dont l'apparente monotonie est à peine égayée çà et là par l'or des ajoncs, ou la floraison des bruyères roses. Comme ici (la façon même dont vous procédez nous l'enseigne), tout doit être vu par le grand côté, dans le sens synthétique des masses et des plans jusqu'aux horizons lointains. Quelle solidité dans l'aspect de cette nature primitive où nous devons faire deviner le granit sous l'épiderme des surfaces les plus tendres ! Et cependant, ne nous y trompons pas ; sur cette forte armature du roc, Dieu a répandu, je ne sais par quelle mystérieuse caresse, la poésie et la grâce... une poésie et une grâce sans langueur, sans affadissements, jamais coquette, jamais voluptueuse et qui fait penser aux chastes enveloppements d'un voile virginal cachant des formes pudiques.

Qu'il serait donc précieux de suivre là un Daubigny, et surtout un Théodore Rousseau, pour apprendre à ne plus peindre qu'à genoux dans un pareil lieu. A votre exemple,

j'aimerais, ainsi qu'autrefois, à me perdre dans les landes de cette Bretagne très aimée où, demandant un jour le chemin d'un prochain calvaire, j'entendais un vieillard me dire : « Marchez droit sur le soleil de 9 heures, et vous serez arrivé. »

Eh oui ! mon cher Collègue, votre vieux doyen marchait fort en ce temps-là à la poursuite des beaux motifs en Cornouaille, en Morbihan et en Côtes-du-Nord. Tout lui semblait régal et profit : moutonnement des bois sur des pentes couleurs peau de lion, profondeur des vallées où vibrait, sur de gros cailloux, l'éclair d'un ruisseau jaseur, falaises géantes, cimées de ciels congestionnés, pareils aux grands ciels dont vous couronnez vos paysages, criques désolées que la mer festonnait du houles laiteuses ! Tout cela est un peu loin de moi aujourd'hui, mais d'étudier vos œuvres de là-bas me rapproche le passé. Grâce à vous, Monsieur, je retrouve mes émotions de jeune homme et je vous en remercie.

Cette analogie de goûts et de sentiments nous lie, ce me semble, l'un à l'autre, plus encore peut-être que le contact cérémonieux de nos mutuels discours. J'en rends grâce, après tout, à l'Académie qui m'a procuré le bénéfice d'ouvrir à votre incontestable mérite la porte de notre blason ancestral protégée depuis un siècle par l'image du plus illustre des paysagistes normands.

Entrez donc, mon cher Collègue, en saluant avec moi au passage l'immortel Nicolas Poussin.

DISCOURS DE RÉCEPTION

de M. Robert REGNIER

LE BIOLOGISTE ET LE CONSERVATEUR DE MUSÉE

MESSIEURS,

Mon premier devoir est de vous remercier de l'honneur que vous me faites en m'appelant à siéger parmi vous : l'unanimité faite sur mon nom lors de mon élection à l'Académie est pour moi le plus beau témoignage de reconnaissance qui pouvait m'être donné pour l'œuvre scientifique à laquelle je me dévoue avec joie depuis mon arrivée à Rouen.

Ah! certes, Messieurs, je ne me doutais guère, lorsqu'en juillet 1919, timidement, sur l'ordre du Ministère de l'Agriculture et avec l'appui clairvoyant des administrateurs de votre département, je posais les jalons de cette station de recherches biologiques de la région du Nord-Ouest, que cinq ans plus tard la Ville de Rouen m'appellerait à la succession de deux de vos plus illustres représentants, Pouchet et Penne-tier, et qu'en 1926 je serais à cette place pour vous dire, avec Pierre Termier, « la joie de connaître », et mon désir de faire aimer toujours davantage les choses de la Nature.

Je m'en doutais bien moins encore, lorsque vers 1907, de retour d'un voyage d'études en Angleterre et en Ecosse, pour la première fois, du haut de la côte de Bonsecours, j'admirais

la ville aux cent clochers avec sa ceinture de forêts, et le fleuve aux harmonieux méandres, émaillés d'îles verdoyantes, coulant paisiblement en un long ruban clair parmi la campagne dorée. J'ai toujours présente à la mémoire cette vision d'adolescent : telle je l'avais laissée dans ma pensée ce soir d'été, telle j'ai retrouvé votre belle cité douze ans après, avec son activité débordante, sa vitalité propre, le charme de ses vieilles rues et la poésie de ses sculptures blanchies par le temps. Fils de l'Île-de-France, presque de Picardie, j'étais déjà de votre pays ; comment pouvais-je rester insensible à tant de beautés réunies, et aux sympathies chaque jour grandissantes que je trouvais ici : Rouen avait gagné mon cœur, il ne me manquait que ce droit de cité tant envié par vos amis : ce droit, Messieurs, vous venez de me le conférer d'une manière imprescriptible en m'accueillant dans votre Académie ; j'en suis profondément touché ; permettez que je vous en remercie.

Le cérémonial discret avec lequel vous recevez vos nouveaux élus est digne du cadre que lui offre l'auguste demeure du Premier Président du Parlement de Normandie ; il répond à une tradition respectable qui fait honneur à votre docte Compagnie. J'aurais mauvaise grâce, après le bienveillant accueil que vous avez réservé à ma candidature, de vouloir m'y soustraire ; pourtant, je dois vous le confesser, lorsque tout à l'heure l'huissier nous introduisit en séance, et que, seul, je me vis assis devant une petite table à côté de vous siégeant solennellement à la grande, je n'ai pu m'empêcher de songer à un tribunal devant lequel on me faisait comparaître pour justifier de ma présence en ces lieux. Et puis votre parole est venue, Monsieur le Président, qui n'avait rien d'un interrogatoire, encore moins d'un réquisitoire : le charme dont vous avez entouré vos phrases de bienvenue, l'atmosphère

toute de grâce, d'élégance et de distinction de cette salle qui vous écoutait, m'ont bientôt convaincu que mes juges étaient des amis qui ne demandaient qu'à absoudre l'accusé.

Je ne vous en dois pas moins des explications. « La confiance commande la responsabilité », disait mon savant prédécesseur le D^r Pennetier. Je suis tout prêt à la prendre pour ramener pendant quelques instants vos débats académiques à des considérations d'ordre scientifique, qui furent la joie de vos fondateurs et, un peu, il faut l'avouer, la raison d'être de cette Académie. Je serais mal venu, comme nouvel arrivant, de vous rappeler comment, au XVIII^e siècle, quelques botanistes notoires de la région se réunirent pour former votre Compagnie; je préfère vous entretenir des buts vers lesquels tendent ceux qui se consacrent à l'étude des sciences naturelles et cherchent à perfectionner les techniques pour accroître le bien-être de l'humanité.

Vous m'avez accueilli, Messieurs, je le sais, à un double titre, comme biologiste et comme conservateur de musée; je ne veux pas chercher ailleurs les raisons de mon discours! Je vais donc essayer de vous montrer rapidement comment ces deux situations se concilient, et quelle est l'importance des recherches biologiques et du musée éducateur dans l'économie nationale.

LE BIOLOGISTE

Qu'est-ce qu'un biologiste? Consultez cent personnes! Cinq à peine pourront vous répondre: « C'est celui qui étudie la vie », sans comprendre pour la plupart tout ce qu'il y a dans ce mot « la vie ». On connaît le naturaliste; mais on se le représente trop facilement comme un maniaque érudit, caché derrière des cartons où dorment, crucifiées en files inter-

minables, de petites bêtes aux formes bizarres, ou enfoui au milieu des animaux empaillés et de bocaux où infusent inlassablement les monstres et les pièces anatomiques. Qu'il soit géologue ou minéralogiste, on ne le voit qu'armé du marteau et de la pioche et pousser l'insouciance du danger jusqu'à se glisser sous les blocs chancelants des carrières pour aller y faire quelque infime prélèvement, et tout cela pour en emplir des boîtes et surcharger des tiroirs. S'il se dit botaniste, on comprend mieux, parce que cette science a toujours été en honneur, et que l'homme n'est pas insensible à la beauté et à la variété des fleurs. Quant au biologiste, on l'ignore : on le voit bien de temps en temps s'arrêter longuement devant une abeille qui butine, une fourmi qui traîne son lourd butin ou une huître qui baille ; on le rencontre quelquefois dans la campagne prenant des notes ; on le trouve à son laboratoire l'œil sur le microscope ou plongé dans d'obsédantes lectures écrites en toutes langues. Les uns pensent : C'est un rêveur ; les autres : C'est un puits de science.

Ces opinions sont-elles malveillantes ? que non ! elles sont compatissantes. De tout temps, les hommes se sont intéressés aux choses qui les entourent ; la Nature a fait la joie de toutes les enfances, y compris de celle de l'humanité, qui y puisa son énergie. Mais trop longtemps, même dans les milieux érudits, on s'est représenté le naturaliste exclusivement comme un descripteur forcené de la Nature, et l'on a considéré ses études comme un vaste domaine à courte vue, où la curiosité tient une place prépondérante. Si nos aïeux pouvaient encore se permettre de porter un tel jugement, il ne peut en être de même aujourd'hui : la voie dans laquelle entrent chaque jour davantage les naturalistes nous montre que les sciences naturelles, longtemps restées purement descriptives, tendent de plus en

plus à être expérimentales et à devenir une des branches importantes de l'activité humaine; les multiples applications qui en découlent nous en fournissent les preuves éclatantes. Dans la fièvre économique qui agitait les générations du siècle dernier, devant la succession des découvertes retentissantes faites dans le domaine physico-chimique, on semblait un instant avoir oublié que le développement de la société humaine n'était pas en fonction seulement des formules, mais qu'il était en liaison étroite avec le développement des ressources naturelles. C'est alors que devant les exigences chaque jour grandissantes de la vie, la nécessité de mettre en œuvre les colonies et les terres jusqu'alors infécondes, il fallut faire appel à tous les documents que les naturalistes avaient accumulés au cours des siècles, tant sur la forme des êtres et des choses que sur leur raison d'être.

Une science est donc venue, qui, pour répondre aux besoins de la société, a essayé de faire la synthèse de toutes les connaissances éparses pour mieux pénétrer la vie des êtres qui gravitent autour de l'homme : cette science, Messieurs, c'est la Biologie. Elle n'est ni zoologie, ni botanique, ni anatomie, ni physiologie, ni bactériologie, ni physico-chimie; elle est toutes ces sciences à la fois; elle est l'étude du complexe vivant sur lequel soufflent les influences les plus diverses, organisation, ambiance, nutrition, puissance spécifique. Plus que tout autre, elle éveille chez le chercheur le besoin de la découverte et procure cette joie de connaître dont je vous parlais tout à l'heure, joie de comprendre la raison des choses et des êtres, joie de tenir la vérité, de sortir de l'érudition pour saisir des faits nouveaux et voir s'éclairer progressivement l'horizon dans la nuit obscure.

A celui qui ne sent pas vibrer en lui cette flamme anima-

trice de la pensée scientifique, qui ignore cette joie de la découverte, non, Messieurs, ne donnez pas le nom de savant ; il lui manque cet enthousiasme, cette foi qui font oublier la médiocrité et l'indifférence, et embellissent l'intelligence, en la mettant au service désintéressé de la collectivité.

Comment le cerveau qui cherche⁶ ne se laisserait-il pas captiver par la biologie, par une science dont le domaine est la vie avec ses illusions et ses promesses : plus que toute autre, ne nous montre-t-elle pas la dépendance dans laquelle se trouvent les êtres, et le parti que l'homme peut tirer de la Nature pour affirmer sa personnalité ? Je n'en veux citer pour exemples que les travaux qui se poursuivent dans nos laboratoires appliqués à l'agriculture : à chaque pas nous y trouvons cette interaction des organismes, cette interpénétration des peuplements, qui font de la vie d'un être un complexe obscur, où la prédominance de tel ou tel facteur modifie le développement de l'espèce. Que nous prenions la frêle tige de blé ou l'orgueilleuse frondaison du peuplier, c'est la même lutte contre les forces vivantes déchaînées pour leur nuire ; ici c'est la larve de Taupin qui ronge les racines, le Zabre qui cisaille le pied, le Cèphe qui ronge la moelle, le Thrips qui suce les feuilles, déjà épuisées par la rouille ; là, c'est toute une suite d'escouades de ravageurs qui conjuguent leurs efforts pour anéantir le géant de la plaine : le ver blanc lui coupe les radicelles, Chrysomèles, chenilles, Tenthredes le dépouillent de son feuillage, des myriades de Pucerons et de Cochenilles pompent sa sève par mille côtés, tandis que les Cicadelles, les Saperdes et les Sésies lui font dans les flancs des blessures profondes par où pénètre le chancre, terrible agent de désorganisation. Assailli de toutes parts, l'arbre lutte, il cicatrise ses blessures et s'efforce d'enfermer les intrus sous sa robuste

écorce, sa tige et ses rameaux se couvrent de bourrelets, mais ses ennemis sont là qui veillent. La femelle du *Cossus* sait profiter des moindres défauts de l'armure pour venir y déposer ses œufs; c'est alors la désorganisation complète qui commence, la sève s'écoule par des plaies béantes, la plante s'étiole, les bras dessèchent. Profitant de la porte ouverte, *Cossonus* et *Rhyncolus* s'installent dans la place et enfoncent chaque jour plus profondément leurs galeries dans le cœur de la victime, qui, lentement, agonise. Épuisé, atteint dans ses parties vitales, l'arbre, dans un suprême effort, tente désespérément de reverdir son feuillage jaunissant, mais viennent les bourrasques, ses branches cassent, son front se penche, son écorce grince, puis, las de lutter, dans un craquement formidable, celui dont la vigueur semblait défier le temps s'abat, vaincu par la vermine, et livre son cadavre aux *Pyrochroa* qui travaillent son écorce, aux *Elater*, aux *Sinodendron*, aux Cétoïnes, aux *Valgus* qui digèrent son bois. Et bientôt, si l'homme ne s'en empare pour éclairer son foyer dans les longs soirs d'hiver, ce ne sera plus qu'une bûche pourrissante que les Champignons, les Bactéries, les Thysanoures, les Cloportes et les Fourmis se partageront dans une curée suprême.

Tout ce que comporte l'étude de la vie d'un végétal aux prises avec la réalité, nul ne peut se douter, s'il n'a essayé de pénétrer dans son intimité. N'oublions pas, en effet, que chacun de ces ravageurs, dont la voracité nous faisait frémir, a lui-même de cruels ennemis, c'est ce que nous appelons les parasites et les prédateurs, mais ces auxiliaires de l'homme ont eux-mêmes des ennemis, nous les nommons les hyperparasites, qui contrarient le développement des premiers. Et ainsi nous pouvons expliquer comment, sans l'intervention de

l'homme, par le simple jeu des forces de la Nature, des pullulations de ravageurs peuvent se trouver enrayées. Le rôle de nos laboratoires est d'essayer de pénétrer la complexité du problème et de rechercher les moyens de provoquer l'épanouissement des forces bienfaisantes pour hâter les échéances et permettre à l'homme d'arracher aux agents de désorganisation le fruit de son travail, de sa patience et de son énergie.

C'est animé de ces intentions, Messieurs, que je me suis attaqué, voici trois ans, à ce grave problème de la lutte contre les petits rongeurs qui dévastent nos cultures. Les invasions calamiteuses de Campagnols défraient la chronique depuis la plus haute antiquité. Je ne m'attarderai pas à en refaire l'histoire, pas plus qu'à vous analyser les recherches que j'ai poursuivies avec mes collaborateurs dans mon laboratoire de la rue Dufay. Les résultats que nous avons obtenus par l'utilisation des cultures microbiennes sont là pour prouver que ces recherches n'ont pas été vaines. Je me contenterai donc de rappeler quelques faits qui vous montreront toute l'importance des études biologiques dans la solution des problèmes de ce genre.

Lors de nos contrôles d'automne dans les terres envahies par les Campagnols, nous avons été frappés par l'importance des magasins de réserves, dont quelques-uns dépassaient trois kilos, ainsi que par le groupement des Campagnols dans les nids. La culture des débris végétaux accumulés dans les magasins nous a montré la prédominance des mauvaises herbes à rhizomes, à stolons, à bulbes et à racine pivotante ; nous avons pu expliquer ainsi comment ces animaux, par les seules ressources naturelles qu'ils trouvaient dans les champs, pouvaient se maintenir pendant l'hiver, ces réserves leur apportant au

moment de la reprise de leur instinct génésique les substances protéiques indispensables. Et, en effet, c'est en janvier que, normalement, nous voyons reprendre leur activité sexuelle; l'animal, qui, depuis la moisson jusqu'à cette époque, avait marqué une tendance assez nette sinon à vivre en société, du moins à se grouper, tend à s'isoler; des batailles se livrent pour la possession des femelles, des couples se forment et se dispersent. Ces constatations nous ont montré la nécessité de faire les traitements avec la dispersion, leur efficacité étant en fonction de l'importance du groupement, et ainsi nous en sommes arrivés à déterminer, d'une façon aussi précise que possible, la période exacte à laquelle l'épizootie que nous leur donnions par une méthode appropriée avait le plus de chances de décimer les rangs de ces redoutables rongeurs. Je me permettrai d'ajouter que l'application de notre méthode n'a fait que confirmer d'une façon éclatante ce que dans notre laboratoire nous avons appris à connaître de la biologie du campagnol.

Vous excuserez, Messieurs, cette allusion à des travaux personnels, mais ils touchent de si près cette Normandie, qui m'en a fourni la matière, qu'il me semble qu'en parlant d'eux, je chante ses riantes campagnes et ses hêtraies symboliques, au milieu desquelles j'ai cherché la vérité et tendu les mains vers la lumière.

LE CONSERVATEUR DE MUSEE

Mais, l'amour des recherches, qu'ont su m'inculquer si bien mes vénérés maîtres, les Delage, Hérouard, Joubin et Marchal, ne saurait me faire oublier mes devoirs de conservateur de musée; l'exemple de mon grand prédécesseur, F.-A. Pou-

chet est là pour prouver que non seulement les recherches ne sont pas incompatibles avec les classements, mais, qu'au contraire, les deux se complètent très heureusement, le classement apportant à l'expérimentation la méthode sans laquelle il est difficile d'interpréter utilement les résultats, tandis que l'esprit de recherche incite le conservateur à adapter son musée aux progrès de la science.

En effet, pour démontrer, nul n'est mieux placé que le musée; c'est pourquoi, tout en respectant rigoureusement l'ordre scientifique que lui ont légué par leur labeur incessant les siècles passés, le musée doit devenir de plus en plus ce foyer d'éducation populaire, sans lequel son existence serait vaine. Et j'en arrive, Messieurs, à l'exposé de conceptions muséologiques, dont je poursuis la réalisation dans ce beau Muséum dont l'Administration municipale de Rouen a bien voulu me confier la direction.

Si nous nous reportons à l'origine de nos musées, nous y voyons les efforts persévérants d'un savant professionnel ou amateur zélé qui voulut faire profiter la collectivité de ses connaissances et de ses joies de collectionneur. Petit à petit, les dons, les legs, les acquisitions sont venus grossir les collections, et du cabinet de curiosités qu'il était, alimenté par des ressources précaires, il est devenu avec le temps le musée à budget stable, à personnel régulier, dont la ville, le département ou l'Etat assument la charge. Le XIX^e siècle fut particulièrement fécond en éclosions de ce genre; et, aujourd'hui, on peut dire qu'il n'est pas de cité française de quelque importance qui ne possède son musée mixte ou spécialisé: la Normandie nous fournit à cet égard de nombreux exemples. Mais si les ressources puissantes des grandes villes permettent d'assurer d'une manière satisfaisante l'entretien

de leurs musées, il est beaucoup de nos musées de province dont les animaux se sont trouvés peu à peu mangés par les larves, et dont la plupart des échantillons, classés au hasard des dons et des préférences des conservateurs, demeurent ensevelis sous une poussière vénérable. Le public, d'abord ardent, se désintéresse alors du musée, et s'il n'y avait pas les jours de pluie et d'ennui, il serait à craindre qu'il ne le déserte complètement. Il est donc de toute nécessité, aussi bien pour l'avenir de nos musées de province que pour l'éducation des masses, que le musée se renouvelle, qu'il cesse de prétendre à réunir de vastes collections générales, qu'il sera incapable d'entretenir et que seuls peuvent se permettre les grands musées nationaux. Les découvertes importantes faites dans tous les domaines depuis cinquante ans, obligent à la spécialisation : le musée qui ne s'adapte pas est voué au délabrement et à la désertion.

Rien n'est plus vrai, s'il s'agit d'un musée d'histoire naturelle ; si nos musées d'art peuvent collectionner, la beauté étant toujours égale à elle-même, mais revêtant des formes multiples, il n'en est pas de même pour nos musées scientifiques, qui doivent être non pas des collectionneurs insatiables, mais des collecteurs de documents régionaux et d'enseignement public. La plupart de nos grands musées possèdent des séries assez complètes d'animaux, de végétaux, de fossiles, de roches et de minéraux. L'intérêt n'est pas de les étendre indéfiniment pour augmenter le nombre des vitrines et accroître les frais d'entretien, mais de leur donner ce caractère éducatif sur lequel ont insisté avant moi mes éminents collègues, M. le professeur Roule, du Muséum de Paris, et M. le Dr Loir, du Muséum du Havre.

Je voudrais qu'en parcourant nos galeries, le visiteur ait

l'impression de l'ordre et de la méthode, qui sont à la base du progrès, qu'il comprenne les principes de la classification moderne et trouve sur la région une profusion de documents capables de l'éclairer sur les ressources naturelles du pays; je voudrais qu'il sorte avec l'idée nette que ces longues séries d'échantillons alignés dans les vitrines n'ont pas été placés là dans le seul but de flatter les yeux et d'amuser les enfants, mais surtout pour lui montrer à quoi ils servent et pourquoi il faut les connaître.

Aussi, je voudrais voir dans nos musées d'abondants documents sur les applications des sciences naturelles, depuis la naissance de la perle jusqu'à la sculpture des camées; je voudrais voir la série des fossiles et des roches qui permettent d'identifier les terrains, la suite des auxiliaires et des ravageurs qui concurrencent notre énergie, les animaux caractéristiques des familles et des faunes, des scènes vivantes comme celles dont mon prédécesseur a doté le Muséum de Rouen, des salles comme en offre le Muséum de Lyon, avec sa magnifique collection locale. Je voudrais voir beaucoup d'étiquettes courtes, nettes et précises.

Une telle organisation entraîne une réadaptation progressive et constante du musée, mais elle en augmente aussi sans cesse l'intérêt, et en fait un foyer permanent d'activité : les insectes n'ont plus l'air d'être cloués dans leurs boîtes, les oiseaux juchés sur les perchoirs du même modèle ne lancent plus leur regard fixe et stupide sur le visiteur, les pierres parlent, les ossements reprennent leur place dans les chairs qu'on imagine, les fossiles s'animent, l'on assiste aux épanchements vulcaniens, les morceaux de charbon prennent l'aspect d'immenses forêts, les résineux suintent de l'ambre, des gemmes éclosent des convulsions du sol, le muséum cesse d'être le cimetière où

dorment dans le calme les manies respectables des collectionneurs; au milieu de ce débordement des forces naturelles, de cette débauche d'énergies éparses dans l'esprit du visiteur, tout revient à la vie, la Nature reprend ses droits, la Science triomphe.

Ah ! Messieurs, que nos musées nous plairont ce jour-là : chacun viendra y puiser un enseignement ou une idée, et y chercher le réconfort que donne à tous la contemplation des beautés naturelles. Je suis persuadé qu'aucun administrateur ne se refusera à aider le conservateur à développer un programme dans ce sens. En effet, parmi ces milliers de visiteurs qui défileront devant les collections, qui sait s'il n'en est pas qui, à l'esprit éveillé subitement par tel ou tel détail, ne deviendront pas des Réaumur, des Pasteur, ou des Claude Bernard, et ne rendront pas à l'humanité plus de service que vingt générations de travailleurs. L'œuvre à laquelle nous nous consacrons ne réussirait-elle à éveiller qu'une de ces vocations, que nous devrions nous considérer comme largement payés.

Beaucoup se figurent que la science est sèche et aride. C'est bien mal la connaître; les sciences naturelles, à quelque titre que ce soit, poursuivent toutes un même but, connaître chaque jour davantage la vie des êtres et des choses; comment le naturaliste ne se laisserait-il pas pénétrer par la poésie qui se détache d'une telle étude, comment son âme ne pourrait-elle pas vibrer à l'unisson de celle de l'artiste devant cette fête grandiose. Car, au fond, nous autres biologistes, ne sommes-nous pas des artistes, nous qui passons des heures autour d'une fourmilière ou d'un trou de scarabée, ou qui essayons par des techniques savantes de développer nos moyens de

prospection, tel un peintre cherchant ses couleurs sur la palette. Comme l'artiste, nous cherchons la vérité; mais, lui, ne s'intéresse qu'à l'ensemble, et nous, nous cherchons les détails.

En m'asseyant à côté des artistes dans votre Compagnie, je ne me sentirai donc nullement dépaycé. Avec eux, je chanterai la joie de connaître et d'aimer : nous collaborerons intimement pour élever toujours plus haut dans l'estime de nos contemporains la recherche du vrai et du beau, et faire davantage encore de la Science et de l'Art un idéal pour l'Humanité.

RÉPONSE
AU
DISCOURS DE RÉCEPTION DE M. REGNIER

Par M. ALLINNE

MONSIEUR,

Le hasard est un grand maître, dit le proverbe; souvent il résout les difficultés mieux que ne le saurait faire la volonté de l'homme. La présence du Muséum et du Musée d'Antiquités dans le même local est son œuvre.

Les galeries de l'Hôtel de Ville devaient tout d'abord recevoir les collections archéologiques du département; mais les locaux disponibles ne s'y prêtaient guère; le projet fut bien vite abandonné.

Un ancien couvent de Visitandines, devenu depuis peu d'années la propriété de la Ville, offrait de précieuses disponibilités d'emplacement; une grande salle pouvait réunir toutes les antiquités. Le Muséum déjà installé dans l'immeuble s'y organisait peu à peu; les deux musées allaient se développer et vivre côte à côte.

L'ambiance pénétrante du vieux couvent abandonné allait tout doucement les imprégner de cette intense poésie, faite de mélancolie, qui se dégage du passé lointain ou aboli. Vous avez dû, Monsieur, bien vite ressentir tout le charme attendri de ce vénérable cloître des Visitandines, de ce jardin clos où, parmi les buis taillés, et sous le lierre qui les étreint, les

vieilles pierres sculptées, à demi-usées, et comme lassées, semblent lentement se fondre et mourir en paix.

Mais ne vous êtes-vous pas aussi surpris à regarder, des fenêtres de votre cabinet d'étude, certaine vasque de marbre, pleine d'eau, où la Renaissance s'épanouit en des masques d'enfants joufflus et rieurs, pour y suivre le bain des oiseaux secouant leurs ailes en de petits mouvements furtifs, apeurés?

Ne voyez-vous point, dans ce double spectacle, comme l'image des directives qui nous sont tracées : vous, l'étude fervente de la nature en ses multiples et incessantes transformations ; moi, le culte vigilant du souvenir qui s'éteint ?

N'était-elle pas innée en vous cette admiration de la nature vivante ? N'étiez-vous pas prédestiné à son étude ? Dès votre enfance, vous connaissez la joie toujours neuve du collectionneur ; c'était comme une initiation aux travaux que vous deviez entreprendre plus tard, et auxquels vous alliez consacrer toute votre juvénile activité.

En 1914, vous êtes licencié ès sciences naturelles ; c'est alors que vous faites deux stages à la Station de biologie maritime de Roscoff ; mais vos études sont bientôt interrompues par la guerre. Vous devez supporter les malheurs de l'occupation allemande ; souffrir cruellement. Votre famille est ruinée ; il vous faut vous créer une situation personnelle ; vous allez la demander aux sciences naturelles. Les savants, vos maîtres, vous font le plus sympathique accueil et vous mettent à l'œuvre. Vous ne tardez pas à vous spécialiser dans l'étude d'une branche de l'histoire naturelle qui vous est familière, celle des insectes ; mais, désireux de diriger votre activité vers un but d'ordre pratique, et comprenant toute l'importance que doit prendre l'étude de la biologie dans l'économie de l'agriculture, vous vous initiez à la zoologie agricole.

Bientôt après, vous arrivez à Rouen; vous y êtes envoyé par le Ministère de l'Agriculture; vous devez étudier l'organisation d'une station entomologique, afin de remplacer l'ancien laboratoire départemental qui venait de disparaître. Vous présentez un projet; il est adopté; on vous charge alors de l'installation, puis la direction de la nouvelle station (1919). Par vos soins vigilants, l'établissement prospère et se développe rapidement; en 1922, il devient station de l'Institut.

Dans le même temps, le vénérable et savant directeur du Muséum d'histoire naturelle, le D^r Pennetier, suivait attentivement vos travaux; il souhaitait vous voir devenir son collaborateur; dans sa pensée, vous deviez remplacer le regretté M. Mesnard si vite disparu. M. Pennetier meurt; vos connaissances scientifiques, vos titres universitaires vous désignent pour le remplacer. Le poste qui vous était confié n'était pas une sinécure; là, vous deviez rajeunir une organisation soigneusement conservée jusqu'à nous, mais singulièrement désuète.

Entre temps, vous avez soutenu votre thèse de doctorat ès sciences. Vous avez étudié le rôle des insectes dans la désorganisation des arbres; vous savez comment et par quel lent processus le bois meurt et disparaît; une mention très honorable et les félicitations du jury prouvent la haute valeur de votre travail.

Je dois ici me contenter de rappeler les études que vous avez publiées; elles sont nombreuses déjà; toutes sont le fruit de vos patientes et attentives recherches; toutes envisagent un but essentiellement pratique; vous avez voulu que le lecteur en puisse tirer un profit immédiat. Telles sont, dans cet ordre d'idées, votre étude sur la lutte contre les campagnols, ce fléau de nos régions agricoles, ou bien encore votre curieux travail de vulgarisation sur les abeilles et la manière de les

conduire au rucher; là, vous exposez, avec une précision que je ne saurais trop admirer, la vie obscure et laborieuse de ces petits insectes et leur non moins merveilleuse organisation sociale.

Le même esprit, vraiment scientifique et d'ordre pratique, vous a guidé dans la réorganisation du Muséum confié à vos soins. Vous avez compris qu'il convenait avant tout de mettre bien en évidence dans cet établissement la faune régionale normande si riche en espèces variées; vous l'avez présentée d'une manière attrayante, pittoresque même; c'est un résultat dont vous pouvez être fier.

Ce plan que vous avez ainsi réalisé avec tant de succès s'imposera à tout conservateur de musée soucieux de la meilleure présentation des objets, qu'il s'agisse de l'histoire naturelle ou de l'archéologie; dans ce dernier cas, le visiteur devra pouvoir facilement s'initier à l'étude du passé, et saisir d'un coup d'œil la lente évolution des civilisations disparues.

Mais les musées ne sont pas seulement le complément de l'histoire; les œuvres qu'ils renferment doivent être encore considérées comme un aliment de l'esprit. Le beau émeut et donne la joie; il exalte tout être pensant; l'influence des œuvres d'art sur les artistes, souvent latente, est flagrante; c'est ce que va nous montrer l'examen d'un chef-d'œuvre de la peinture française moderne, *la Justice de Trajan*, d'Eugène Delacroix. Nous assisterons ainsi, en quelque sorte, à l'éclosion et à la formation de l'œuvre d'art.

Nous connaissons tous la correspondance de l'artiste, et le journal de sa vie, d'une sincérité si attachante; le peintre note au jour le jour ce qu'il fait, ce qu'il voit. Il visite les musées, s'arrête longuement devant les chefs-d'œuvre des

grands maîtres; il cherche constamment à développer ses dons d'artiste, à perfectionner son métier de peintre.

Voyons maintenant comment le sujet de son tableau s'est présenté en son esprit, et tâchons de savoir comment, l'ayant conçu, il a pu créer le chef-d'œuvre que tout le monde connaît.

Delacroix lisait beaucoup; *la Divine Comédie* était l'un de ses livres de prédilection; n'y avait-il pas déjà puisé le sujet de sa *Barque du Dante*?

On connaît surtout, par les vers si colorés du vieux poète florentin, cet épisode touchant de la vie de Trajan.

L'empereur part pour une expédition militaire lointaine. Il sera longtemps absent de Rome. Une femme éplorée l'arrête à l'improviste et lui présente le cadavre de son enfant; elle se plaint, le supplie; il écoute : justice lui sera rendue.

C'est un bas-relief merveilleux que les vers de Dante illuminent d'un éclat prestigieux; Delacroix est ébloui; la vision fulgurante s'impose, l'obsède; il va faire œuvre de peintre.

Il réunit tous les documents qu'il peut trouver; il consulte les bas-reliefs antiques, les médailles, les estampes. Une gravure du XVI^e siècle, œuvre de Zucchi, lui montre le sujet déjà traité par un peintre italien, Pomponio Amalteo; ce sera le schéma de son propre tableau, dont il entrevoit déjà les grandes lignes; mais il se dégagera rapidement de cette influence purement graphique par l'enthousiasme que les vers du poète florentin ne cessent de lui susciter, et qui se traduit dans son cerveau en images de plus en plus colorées, dramatiques et précises. L'inspiration et son tempérament l'emportent. Aussi les emprunts directs qu'il fera à l'ouvrage du peintre italien se réduisent à peu de chose, à quelques éléments isolés, tel le Trajan qui s'arrête étonné, ou bien le petit corps de l'enfant exposé nu devant lui, les jambes repliées; enfin,

quelque détail particulier comme le caparaçon du cheval qui porte l'empereur romain; dès lors, il nous sera permis de croire que la sensibilité du peintre aura dû subir, au moment où il concevait son tableau, le choc d'autres impressions plus fortes, plus suggestives, et en concordance directe avec ses conceptions artistiques.

Qui sait si l'idée de l'arc de triomphe sous lequel s'avance Trajan, qui symbolise pour le peintre la puissance romaine au temps des Empereurs, ne lui fut pas suggérée par l'arc de triomphe du Carrousel, si familier à ses yeux de Parisien?

Les grands coloristes vénitiens ou flamands eurent une profonde empreinte sur lui : ce furent ses maîtres préférés.

Subit-il d'autres influences? Il est permis de croire que le grand relief de Puget, l'*Alexandre devant Diogène*, n'eut pas moins d'influence, au point de vue purement esthétique, sur le grand peintre français.

Peintre et sculpteur avaient à représenter deux sujets de même nature; ils les ont vus sous le même aspect; les deux scènes se ressemblent singulièrement.

Ne mettent-elles pas l'une et l'autre en opposition tragique la puissance et la faiblesse, l'opulence et la pauvreté stoïque? La disposition des groupes est pareille; les personnages ont presque les mêmes attitudes. Trajan à la tête de son armée rappelle l'*Alexandre* de Puget jusque dans les détails du costume; ainsi la draperie qui se gonfle en arc de cercle sur ses épaules se voyait déjà sur le relief du sculpteur français.

On pourrait signaler encore d'autres ressemblances de détail, par exemple, les étendards que le vent agite sur le fastueux cortège des deux souverains.

Ces ressemblances ou analogies ne peuvent pas être considérées comme le résultat d'une coïncidence fortuite, et si l'on

peut dire que le génie des deux maîtres s'apparente, le tableau de Delacroix dérive en quelque sorte du relief de Puget.

En étudiant ainsi ce que l'on peut appeler les sources d'une œuvre d'art, on voit assez facilement tout ce qu'un artiste doit à ses devanciers par l'étude de leurs ouvrages; dès lors, la conservation des chefs-d'œuvre dans les musées n'est point une accumulation de vaine richesse; à ce point de vue, elle justifie encore la création et le développement de ces établissements.

Cependant, il faut ajouter, et nous ne devons pas l'oublier, que, seuls, le génie ou le talent de l'artiste lui permettront, malgré l'utilisation des éléments les plus divers, les plus disparates même, de faire une réelle création artistique, œuvre dans laquelle sa propre personnalité viendra s'affirmer.

En ce qui concerne Delacroix, son originalité d'artiste ne saurait être contestée; n'est-ce pas à son sens dramatique si puissant que nous devons cette *Justice de Trajan*, si éloquente, si tragique, et tout empreinte de la plus poignante émotion.

Mais tous ne sont pas doués de la même manière; les artistes, encore moins les génies ne sont pas légion. Les musées ont encore à faire œuvre plus humble mais non moins belle : cultiver le goût public et l'amour du beau, conserver aussi aux générations à venir la vénération des siècles passés et des ancêtres. Vous venez, Monsieur, d'exposer ce point de vue mieux que je ne saurais le faire; ce sont là, vous l'avez dit, questions judicieuses, questions qui doivent guider tous les conservateurs de musées dans l'aménagement des trésors confiés à leurs soins.

Evidemment, toute chose sérieuse peut prêter à la plaisanterie. Nos musées ont eu leur part.

Savez-vous ce que le même Eugène Delacroix écrivait

en 1840, après une visite au Muséum de Rouen, au cours d'un voyage en Normandie. S'adressant à son ami Pierret, il s'exprimait en ces termes :

« Dans ces musées d'histoire naturelle, au milieu des serpents empaillés et des mâchoires les plus distinguées de la création, j'ai vu dans une armoire les résultats de la science phrénologique que tu estimes sans doute à sa juste valeur. On y voyait la tête de trois ou quatre idiots à côté de Napoléon, Lacenaire, Horace Vernet; deux assassins voleurs, trois voleurs non assassins, un assassin par vertu, et vingt autres exemples corroboratifs de toutes les belles découvertes qui n'ont jamais corrigé le moindre gredin et n'ont prouvé que le développement excessif de la bosse de la niaiserie chez les savants. »

Ce n'est à tout prendre qu'une boutade facile; elle ne saurait en tous cas vous atteindre; l'organisation nouvelle du Muséum est votre œuvre; elle est parfaite; un avenir magnifique s'ouvre devant vous; de son côté, l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Rouen s'honore de vous compter parmi ses membres.

DISCOURS DE RÉCEPTION

De M. A. FÉRON

INTRODUCTION A L'ÉTUDE DES SOCIÉTÉS SECRÈTES CATHOLIQUES

DANS LE

DIOCÈSE DE ROUEN AU XVII^e ET XVIII^e SIÈCLES

MESSIEURS,

Le moi est haïssable... Cependant, permettez-moi d'évoquer un souvenir personnel.

J'assistais, tout enfant, à une réunion de famille. C'était peu après l'installation de M. Loth à la cure de Saint-Maclou. J'étais encore sous l'impression de la cérémonie, pendant laquelle — les enfants ont de ces intuitions qui ne trompent point — immédiatement, j'avais été séduit par la « bonté » de mon nouveau pasteur.

Les grandes personnes, donc, parlaient de « Monsieur le Curé » et j'entends encore ma grand'mère nous dire : « ...Mais, il est de l'Académie! »

Ce que ces mots évoquèrent en moi, je ne saurais l'exprimer. Je ne comprenais pas très bien, mais à mon inclination juvénile venait de s'adjoindre l'admiration, un peu de crainte et beaucoup de fierté.

Les années passèrent, j'approchai bien souvent de Mgr Loth; mon affection dut se doubler de reconnaissance,

toujours, le prestige qu'il tenait de vous, Messieurs, subsista.

Et voilà que cet honneur qui m'avait fasciné enfant m'échoit aujourd'hui!...

Pour avoir à des heures de loisir feuilleté quelques documents, noté quelques bribes de notre histoire locale, vous daignez m'introduire à la suite de Mgr Loth dans cette Compagnie qui compta les de Beaurepaire, les Chéruef, les abbé Fouard... et autres, sans parler des éminents représentants, et des sciences et des arts..., non plus que des membres présents. Vraiment, si, conformément aux vénérables traditions, je n'avais moi-même sollicité vos suffrages, j'en appellerais, Messieurs, de votre décision. Et si je cherche à me l'expliquer, je n'y vois, hélas! d'autre motif que le malheur des temps qui vous amène, pour entretenir le culte du passé, de tradition en votre Compagnie, à accueillir, à défaut de pontifes, jusqu'au moindre des fidèles.

L'indifférence pour les recherches historiques est malheureusement notoire. Le calme d'un dépôt d'archives semble un anachronisme en notre siècle trépidant. Les librairies sont submergées sous l'avalanche des publications, mais le livre, le bon vieux livre relié veau brun, ne se rencontre plus qu'entre des mains sexagénaires, et si, orné au petit fer, paré de maroquin, il attire encore parfois les regards de quelque jeune personne, oh! alors..., tremblons pour lui : il risque fort, dépouillé de son texte, de finir en boîte à bonbons...

Espérons en des temps meilleurs, l'indifférence actuelle ne peut être que temporaire; trop de travaux, sources de joies profondes, s'offrent à nos jeunes concitoyens — et je n'ai pas en vue les plus importants, ceux dont l'absence dans notre documentation historique régionale, à chaque instant, oblige

chacun de nous à de perpétuels recommencements (1) ; ces travaux, ceux-là seuls qui eussent pu les entreprendre, les hôtes de nos vieilles abbayes, ne sont plus là — mais il est de plus modestes études, et c'est sur l'une d'elles que, profitant de l'occasion unique qui m'est offerte, je voudrais attirer l'attention.

A un étudiant qui lui demandait un sujet de thèse sur une époque peu connue, un de nos grands maîtres — Brunetière, je crois — aurait répondu : « Choisissez dans le XVII^e siècle ».

Il s'agissait vraisemblablement d'un sujet littéraire. Combien plus exacte encore eût été la réponse s'il se fût agi d'un sujet d'histoire.

L'histoire critique du grand siècle est à peine commencée, « à peine dégagée » — écrit le savant auteur d'un ouvrage actuellement en cours de publication sur les sources de l'Histoire du XVII^e siècle — « à peine dégagée des erreurs, des partis pris accumulés par une sorte d'histoire classique trop longtemps acceptée et enseignée (2) ».

Si, restreignant le champ, nous n'envisageons plus que

(1) Notons parmi les plus urgents :

A défaut de tables onomastiques de nos registres de catholicité :

Répertoire généalogique et biographique des familles notables ;

Répertoire des actes épiscopaux ;

Listes — comportant dates de mutations — des officiers des cours souveraines, du baillage, des curés du diocèse..., etc.

Somme toute, séries documentaires qui, réunies, pourraient préparer le travail désirable entre tous : une édition critique et complétée de notre vieux Farin.

(2) E. BOURGEOIS et ANDRÉ. *Sources de l'Histoire de France du XVII^e siècle*. Préface tome I^{er}, p. xiiij. Ce tome parut en 1913.

l'Histoire ecclésiastique, nous nous apercevons bientôt qu'elle ne cède en rien pour l'incertitude et l'obscurité à l'Histoire générale.

Et comment s'en étonner, alors que des documents mis au jour depuis une vingtaine d'années ont formellement établi que l'un des principaux moteurs des affaires..., on pourrait presque dire de la politique religieuse, fut une fédération occulte : *la Compagnie du Saint-Sacrement*.

La découverte du document ne fut pas sans faire quelque bruit, voire même quelque scandale. Dans une brochure de vulgarisation (1), le P. Yves de la Brière écrit : « C'est une question qui sent la poudre ». Néanmoins, après dom Beauchet-Filleau, l'éditeur du document principal : les *Annales de la Compagnie* (2), après les nombreux articles signés d'ecclésiastiques éminents, séculiers et réguliers, après Mgr Prunel, vice-recteur de l'Institut catholique, le sujet peut être abordé, *doit être abordé*, car, c'est là mon absolue conviction, aucun travail touchant l'histoire religieuse des XVII^e et XVIII^e siècles ne sera définitif tant que n'aura pas été élucidée cette question des sociétés secrètes.

Rappelons, aussi brièvement que possible, le but et les caractéristiques de ces groupements. Nous examinerons ensuite les principaux faits acquis intéressant le diocèse, nous essaierons, pour une petite période, de suppléer aux silences volon-

(1) *Ce que fut la « Cabale des Dévots »*. Par Yves de la BRIÈRE. — Paris, Bloud, 62 pp. (Collection Science et Religion), s. d. [1906].

(2) *Annales de la Compagnie du Saint-Sacrement par le comte René le Voyer d'Argenson*. Publiées et annotées par le R. P. dom BEAUCHET-FILLEAU, moine bénédictin. — Marseille, typographie Saint-Léon, 1900, un vol. in-8°.

taires et aux papiers disparus, nous indiquerons enfin les fonds encore inexplorés, où, peut-être, tels la princesse de Perrault, les documents sommeillent.

Henry de Levis, duc de Ventadour, pair de France, prince de Maubuisson, comte de la Voulte, seigneur de Cheylard-Vauvert et autres lieux, en 1623, épousait Marie Liesse de Luxembourg-Piney (1).

Le 24 septembre 1628, tous deux se rendaient à la chapelle des Carmélites de Paris, et là, devant le Saint-Sacrement exposé, offraient à Dieu leur amour conjugal. Le monde, tout d'abord, ne connut rien de ce vœu; mais, un an plus tard, le duc lui-même présentait son épouse à la grille de clôture du Carmel d'Avignon, et, le sacrifice accompli, s'en retournait seul à Paris.

Tel est l'homme qui fut le principal fondateur de la Compagnie du Saint-Sacrement.

En 1630, la Compagnie était constituée, groupant en une sorte de « ligue » depuis les noms les plus brillants de la noblesse de cour et de robe, jusqu'à d'honnêtes bourgeois. Des ecclésiastiques — séculiers exclusivement — prélats et simples prêtres y étaient également affiliés, mais sans que leur caractère leur donnât jamais plus qu'une primauté d'honneur; la ligue, résolument séculière, réservant à l'élément laïc la direction.

Le premier siège fut évidemment Paris, mais bientôt la

(1) Charles-François de Montmorency, duc de Luxembourg-Piney, gouverneur de la province de Normandie, « sous la protection » duquel fut placée en 1744 notre Académie naissante, était le petit-neveu de Marie Liesse.

Compagnie du Saint-Sacrement allait essaimer par tout le royaume. Des groupes provinciaux furent créés en union avec le groupe central et sous sa dépendance, toute correspondance demeurant interdite de province à province.

Le but de l'association nous est donné dans une circulaire adressée par le groupe central aux groupes provinciaux :

« Ce qui fait le fond des œuvres de la Compagnie, c'est d'*entreprendre tout le bien possible et d'éloigner tout le mal possible*, en tous temps, en tous lieux et à l'égard de toutes les personnes... La Compagnie n'a ni bornes, ni mesures, ni restrictions que celles que la prudence et le discernement doivent donner... Elle travaille non seulement aux œuvres ordinaires des pauvres, des malades, des prisonniers et de tous les affligés, mais aux missions, aux séminaires, à la conversion des hérétiques et à la propagation de la foi dans toutes les parties du monde; à empêcher tous les scandales, toutes les impiétés, tous les blasphèmes; en un mot, à prévenir tous les maux et à y apporter les remèdes, à procurer tous les biens généraux et particuliers, à embrasser toutes les œuvres difficiles, fortes, négligées, abandonnées et à s'appliquer pour les besoins du prochain dans toute l'étendue de la charité » (1).

Le programme, on le voit, ne manquait pas d'audace. La méthode devant assurer sa réalisation ne sera pas moins hardie : ce sera *le secret*.

« La première des voies qui forment l'esprit de la Compagnie — lisons-nous dans la même circulaire — qui lui est absolument essentielle, c'est *le secret*. Sans lui, les Compagnies

(1) *Annales...* publiées par dom BEAUCHET-FILLEAU, p. 196.

ne seront plus Compagnies du Saint-Sacrement, mais des confréries ou autres associations de piété... » (1).

Et cela était parfaitement logique : étant donné l'ampleur des aspirations de la Compagnie, ses empiètements sur tous les domaines, toutes les juridictions, son zèle, s'opposant à de multiples intérêts particuliers..., sa divulgation eût immédiatement suscité contre elle toute une coalition.

La Compagnie n'agira donc jamais en corps. Le, ou les confrères, délégués pour une œuvre déterminée, agiront seuls, en leur nom personnel, couvrant ainsi le moteur dirigeant. D'ailleurs, les quelques faits intéressant notre région que nous allons examiner vont permettre de suivre dans la pratique l'application de ces principes.

La première mention du groupe rouennais que nous trouvons dans les *Annales*, est de l'année 1645. Vraisemblablement, la fondation fut antérieure de quelques années, — voisine sans doute de celle de Caen en 1642 — mais nous n'avons aucune précision, non plus que sur les membres fondateurs.

Nous lisons donc à cette date 1645 :

« La Compagnie de Rouen s'employa pour tirer quatre personnes des prisons de la ville, elle en écrivit à celle de Paris, mais comme il se trouva dans leurs affaires des intérêts de finances, la Compagnie ne voulut pas y entrer, parce qu'en cette matière elle agissoit toujours avec circonspection » (2).

L'année suivante :

« La Compagnie de Rouen écrit qu'elle travailloit à

(1) *Annales...*, p. 195.

(2) *Annales...*, p. 97.

empêcher que les hérétiques ne tinsent de petites écoles dans leur ville, et proposa quelques bonnes œuvres particulières auxquelles on s'employa avec grande correspondance » (1).

Cette affaire est déjà plus importante. Nous voyons dans les Registres capitulaires que nos chanoines s'y intéressèrent (2).

A vrai dire, le fait nouveau n'était pas la création de ces écoles; depuis près de vingt ans, les demoiselles Mahiet, Magdelene et Anne Mahiet, y recevaient les enfants de leurs coreligionnaires... Cependant, sur réquisitoire de l'avocat général Le Guerchois, la Cour ordonna la fermeture. Et, pour l'exemple, l'arrêt fut imprimé avec le réquisitoire (3).

« Comme une maîtresse doit maîtriser sa servante » — disait Le Guerchois dans son réquisitoire — « comme la libre doit commander à l'esclave (4)..., il est juste, raisonnable et équitable que nostre Religion qui est l'approuvée, abaisse et

(1) *Annales...*, p. 99.

(2) Arch. S.-Inf., Délib. cap. G 2191.

« Mercredy xxij^e [janvier 1647].

« Messieurs Caresmel Archidiaque et Picot chanoines... priés aller présentement au palais pour s'opposer en la cause qui est en la Chambre de l'Édit touchant les hérétiques qui tiennent escoles à Rouen contre les édits du roy et suiuant l'aduertissement qu'en a donné Mons^r l'Aduocat général. »

(3) *Arrest de la Cour de Parlement de Rouen donné en la Chambre de l'Édict :... Portant deffences à toutes personnes de la Religion prétendue Réformée de faire aucunes Assemblées ny tenir Escoles publiques sinon dans le lieu où l'exercice public leur est permis... A Rouen chez David du Petit Val et Jean Viret... M. DC. XLVII, in-4^o, 28 pp.*

La Bibliothèque du Protestantisme français possède deux exemplaires de cet arrêt. Il est daté du 23 janvier 1647. Nous l'avons vainement recherché dans les Registres du Parlement.

(4) Allusion au chap. XXI de la Genèse.

humilie tant qu'il est possible la religion prétendue réformée, laquelle est seulement tolérée pour le bien de la paix... » Telle était bien l'absolue conviction des confrères, aussi la lutte contre le protestantisme tient-elle une place importante dans les travaux du groupe rouennais.

En 1647, il vint aux oreilles des confrères qu'une mère voulait empêcher que sa fille fût mariée à un hérétique par l'autorité d'un seigneur de la R. P. R. Ils en informèrent le groupe central qui, finalement, obtint un arrêt. La fille fut amenée à Paris et ainsi ôtée des mains et du pouvoir des hérétiques (1).

Peu après, la même Compagnie de Rouen pria celle de Paris de faire prévenir M. et M^{me} de Longueville pour les obliger de ne point recevoir les députations que leur « faisoient les Prétendus Réformés lorsque leurs Altesses arrivoient à Rouen », alléguant que ces hérétiques, ne faisant pas corps dans l'état, n'avaient aucun droit pour députer (2).

En novembre 1653, « on eut avis que les huguenots vouloient établir un collège à Quevilly (3), en Normandie, la Compagnie résolut de travailler pour empêcher ce mauvais établissement ».

En 1655, « les médecins de la R. P. R. qui étoient à Rouen sollicitoient pour être admis dans le corps des médecins de la ville... La Compagnie jugea qu'il étoit important de l'empêcher et y travailla » (4).

(1) *Annales...*, p. 101.

(2) *Annales...*, p. 101.

(3) Dom BEAUCHET-FILLEAU, dans sa publication des *Annales* p. 141, écrit *Pavilly*. Nous nous sommes reportés au ms. de la Nationale. On y lit très nettement : « *Cauilly* », déformation évidente de *Quevilly*.

(4) *Annales...*, p. 154.

Bref, jusqu'aux derniers jours de la Compagnie, le sujet ne cessa d'être à l'ordre du jour. En 1665, alors que divulguée, traquée, elle s'efforce de survivre en restreignant son activité, nous la voyons poursuivre au Parlement de Normandie l'obtention d'un arrêt contre un relaps (1).

Cette attitude à l'égard du protestantisme qui — avec le secret — fut, lors de la découverte des documents, le gros grief contre la Compagnie, nous ne prétendons nullement la justifier, mais, cependant... la tolérance, cette vertu des tièdes, est-elle concevable chez les hommes de la trempe d'Henry Levis de Ventadour?

Et puis, que les protestants se consolent, le zèle des confrères ne fut guère moins ardent pour réprimer les abus au sein même de l'Eglise catholique que pour maintenir l'orthodoxie de la France.

Partout où la Compagnie avait pris pied, une officialité occulte s'établissait auprès de l'officialité diocésaine, pourchassant les impiétés et les blasphèmes dans la rue, les irrévérences dans l'église, et les humaines faiblesses des ministres jusqu'au pied de l'autel; suggérant, imposant au besoin, à l'autorité parfois indolente les remèdes nécessaires. L'attitude de certains confrères rapprochée de divers mandements de Mgr de Harlay est à ce sujet fort significative.

Le vénérable chapitre, lui-même, n'échappa point au zèle des confrères. De vieux privilèges octroyés par les papes du moyen âge permettaient à nos chanoines de posséder avec leur prébende un bénéfice à charge d'âmes. *Pro necessitate et utilitate ecclesiarum*, la Commission du Concile de Trente

(1) *Annales...*, p. 238.

avait toléré; l'archevêque soutenait la légitimité du privilège; mais... la Compagnie ayant résolu l'abolition de ce scandale, un confrère éminent du groupe parisien, M. Barillon de Morangis, déclencha l'attaque (1). Deux « soi disans ecclésiastiques du diocèse de Macon », parfaitement inconnus en Normandie, vinrent à la rescousse (2) avec le porte-parole habituel du groupe rouennais, l'avocat général Le Guerchois; un arrêt s'en suivit (3). Et pour qu'il n'y ait aucune incer-

(1) Arch. S.-Inf. Registres capitulaires, aux dates 7 septembre, 22 octobre 1644, 19 juillet 1645.

Cette question du cumul au Chapitre de Rouen a d'ailleurs fait l'objet d'une communication à la Semaine de Droit normand (année 1925). Communication tirée d'une étude demeurée manuscrite sous le titre : « Les premières escarmouches entre la Compagnie du Saint-Sacrement et les chanoines de l'Eglise de Rouen ».

(2) Les deux ecclésiastiques de Macon, Nicolas Larive et Antoine Charpy, avaient fait signifier au chapitre (5 octobre 1645) un arrêt obtenu à la requête de l'évêque de Limoges. Cinq jours après, l'archevêque de Rouen publiait un mandement imputant à jalousie et vengeance cette procédure et flétrissant les soi-disant ecclésiastiques qui « sous des noms empruntez fausement et scandaleusement, étaient moins des réformateurs que des « innovateurs ». Arch. S.-Inf., G 3470.

(3) Ainsi que l'arrêt contre l'école des demoiselles Mahiet, l'arrêt contre le cumul fut imprimé. Les éditions sont identiques, diverses pièces, telles l'arrêt sur requête de l'évêque de Limoges et, *in-extenso*, le réquisitoire de Le Guerchois, furent jointes. La publication semble bien être due aux soins de la Compagnie; le titre en est fort long : *Arrests du Conseil Privé du Roy, et de sa Cour de Parlement de Rouen.... donné le 14. jour le Fevrier 1647 sur les conclusions de Mr l'Advocat Général Le Guerchoys portant... injonction à tous ceux qui sont pourvus de divers Bénéfices requérans Résidence d'opter dans six mois l'un d'iceux... A Rouen chez David Du Petit Val et Jean Viret... M. DC XLVII, in-4°, 84 pp. plus 7 feuillets n. ch. (Bibl. de Rouen, in Recueil E 554.)*

titude, la Compagnie notait dans ses *Annales* que le groupe de Rouen « *avoit fait donner* » cet arrêt de rigueur ; de plus que ce même groupe rouennais, pour contrebalancer l'influence des puissants protecteurs du chapitre, « prioit la Compagnie de Paris de faire solliciter la reine mère pour maintenir la bonne cause », ce qui s'exécuta, et dans la suite, ajoutent les *Annales*, « toute la France a bénéficié du zèle de la Compagnie de Rouen pour la résidence dans les cures » (1).

Se rapportant au même ordre de faits, on peut encore signaler ce passage des *Annales* : « Le 8^e d'avril [1657] on proposa de travailler à la réforme de l'Abbaye de S. Ouen de Rouen » (2).

Il s'agit évidemment de l'introduction de la réforme de Saint-Maur, devenue effective en 1660. Là encore, ce ne dut pas être sans difficultés que la Compagnie put obtenir satisfaction. Le « *Registre des choses notables de l'Abbaye...* » (3), parvenu jusqu'à nous, parle, en effet, de sérieuse résistance, de lettres de cachet... et aussi du *zèle de plusieurs personnes de piété* parmi lesquelles il cite, ce qui peut être une indication précieuse : MM. Paviot, procureur général en la Chambre des Comptes ; Thomas, maître des Comptes — évidemment Gentien Thomas du Fossé, le disciple de Port-Royal ; — de Moy, auditeur ; de Clercy, Lesdo et Le Page, avocats au Parlement.

Dans la précieuse collection du *Précis* (4), se trouve une

(1) *Annales...*, p. 100.

(2) *Annales...*, p. 168.

(3) Arch. départ. de la S.-Inf. Fonds de Saint-Ouen.

(4) *Précis analytique des Travaux de l'Académie... de Rouen*, années 1876-77.

remarquable communication de M. Félix, relative à une tournée d'inspection dans les prisons du Vexin en 1648.

M. Félix possédait le procès-verbal — manuscrit malheureusement disparu aujourd'hui — de cette tournée qu'effectua un magistrat normand bien connu de quiconque a tant soit peu fréquenté Port-Royal : Charles Maignart de Bernières. Avec de savants commentaires, notre distingué confrère nous donnait une analyse de ce rapport, intéressant les prisons de Mantes, Vernon, Andelys, Pont-de-l'Arche, Gisors et Pontoise. Mais ce, qu'en 1876, il ne pouvait apercevoir, gêné par le caractère officiel de cette inspection, c'est le but essentiellement religieux poursuivi, c'est, surtout, le groupe moteur dissimulé derrière le maître des requêtes.

Les prisons, nous l'avons vu, n'échappaient pas à la vigilance de la Compagnie du Saint-Sacrement. M. de Bernières, le fait est incontestable, était affilié au groupe parisien; on apprendra donc sans étonnement qu'à propos de cette tournée et des sanctions obtenues par Maignart, la Compagnie de Paris décida (1) d'adresser à tous ses groupes provinciaux, avec copie des pièces, la circulaire suivante, récemment retrouvée par M. Rebelliau dans les papiers du groupe marseillais :

« Messieurs et très chers Confrères,

« Le Conseil du Roy a donné trois arrests sur le raport de M. de Bernières, maistre des requestes, des grands abus et désordres qu'il a remarqué es prisons des villes mentionnées en iceulx, où il s'est transporté *par ung motif de charité, à ses frais et despens*, lesquels arrest sont de telle importance qu'ils

(1) *Annales...* p. 102.

méritent d'estre exécutez par tout le royaume, y ayant apparence qu'il y a de pareils abus, ou partie d'iceulx par toutes les prisons; et pour ce, nous avons creu debvoir vous les envoyer pour en poursuivre l'exécution... deux [des arrêts] sont de la cognoissance des trésoriers de France que vous leur délivrerez, s'il vous plait, et priez de satisfaire au contenu d'iceulx, désirant que l'exécution des dictz trois arrests puissent produire d'aussy bons effects en vos quartiers comme ils font es dites villes où a esté ledict sieur de Bernières; lequel a aussy pourveu dailleurs que la messe soit dite et célébrée tous les dimanches et fêtes esdites prisons, de plus [a aussi pourvu] à l'eslargissement de quelques prisonniers contre les ordonnances... Le dit Conseil qui a veu son procès verbal, a approuvé tout ce qu'il a faict, pour y avoir apporté toute la justice et l'intégrité requise. Nous souhaitons qu'il soit imité de tous ceulx qui ont mesme pouvoir que luy, Dieu en seroit mieux servi aux prisons, la justice mieux rendue et le peuple soulagé... [etc.]

« [Signé] Liencourt, Barreau, de St Firmin,
ce dernier decembre 1648 » (1).

Voici donc établie l'existence indiscutable d'un groupe du Saint-Sacrement en notre ville.

Par ces exemples, on voit qu'en tous sujets d'études sur cette époque la présence de la Compagnie est une hypothèse à examiner. Car il ne faudrait pas conclure de ces faits, les seuls, ou à peu près, mentionnés par les *Annales*, que là se

(1) *La Compagnie secrète du Saint-Sacrement. — Lettres du groupe parisien au groupe marseillais (1639-1662)*. Publiées par Alfred REBELLIAU. Paris. Champion, 1908.

borna l'activité du groupe rouennais. Non seulement les *Annales* ne donnent qu'une idée très imparfaite des travaux des groupes provinciaux : nous en avons la preuve par les publications récentes des papiers de Lyon et de Marseille, mais... il y a les silences volontaires.

Il faut savoir ce qu'est exactement le manuscrit 14.489 de la Bibliothèque nationale que publia dom Beauchet-Filleau et que jusqu'alors nous avons désigné sous son titre donné : *Annales de la Compagnie du Saint-Sacrement*.

Nous n'avons là qu'une version officielle, rédigée sur l'ordre de la Compagnie par un confrère, version ne remplaçant que très imparfaitement les documents originaux aujourd'hui disparus.

Le but poursuivi par le rédacteur, René Le Voyer d'Argenson (1), un ancien conseiller au Parlement de Rouen : ressusciter la Compagnie, nécessitait évidemment la circonspection, mais une raison plus impérieuse encore imposait le silence, c'est l'impossible aveu de querelles intérieures, prélude de l'« épuration » qui suivit la condamnation du livre de Jansénius et cause initiale de la destruction de la Compagnie.

Si on s'en tenait au témoignage des *Annales*, la Compagnie

(1) René Le Voyer d'Argenson est le père du lieutenant de police d'Argenson, si tristement célèbre dans l'histoire de Port-Royal. Conseiller au Parlement de Normandie de 1643 à 1648, maître des requêtes, puis ambassadeur à Venise, il fut admis dans le groupe parisien du Saint-Sacrement en 1655.

La rédaction des *Annales* ne fut commencée qu'en 1694. D'Argenson utilisa un premier travail du comte Hercule de Belloy et les documents originaux mis à sa disposition. En mai 1696, il adressait au nouvel archevêque de Paris, L.-Ant. de Noailles, la copie que possède aujourd'hui la Bibliothèque nationale.

du Saint-Sacrement nous apparaîtrait, dans la quiétude de l'orthodoxie, résolument en dehors des querelles théologiques qui, sous le nom de jansénisme, troublèrent si profondément le royaume; mais les faits sont là, multiples, s'opposant à cette prétendue sérénité. Son rôle dans l'affaire des « Cinq Propositions », son acharnement lors du Formulaire contre les groupements, les individus même qu'à tort ou à raison on lui présentait comme suspects, sont indéniables. La Compagnie fut violemment anti-janséniste.

Mais, en fut-il toujours ainsi?

Fondée en 1630, la Compagnie se recruta parmi les éléments les plus profondément religieux du pays, et je crois que l'on ne peut se refuser de considérer comme tels les disciples de Port-Royal; comment admettre que ceux-ci, alors que le jansénisme n'était encore que latent, ne soient pas entrés en nombre dans une société répondant si parfaitement à leurs aspirations?

De fait, la Compagnie, dans ses premières années, loin de suspecter le monastère de Port-Royal, semble plutôt l'avoir tenu en singulière estime. N'est-ce pas à lui que pensa Zamet lorsqu'il fut question de fonder à Paris une communauté de religieuses adoratrices du Saint-Sacrement (1) — embryon, semble-t-il des fondations ultérieures de la mère Mechilde.

L'abbé de Saint-Cyran fut enfermé à Vincennes en 1638, l'*Augustinus* publié en 1640. En 1643 parut le *Livre de la Fréquente Communion*, déjà les discussions s'élèvent; l'état d'esprit de la Compagnie ne semble pas se modifier.

Nous pouvons dire plus. Pendant les années 1648 à 1650,

(1) Cf. *Annales...*, pp. 40-41. — Voir également : *Sébastien Zamet, sa Vie et ses Œuvres*, par PRUNEL. Paris, Picard, 1912, in-8°.

la majorité des membres du Saint-Sacrement était incontestablement favorable à Port-Royal. Comment expliquer autrement, les charges étant électives, la présence comme supérieur de M. de Liancourt pendant toute l'année 1648 et sa réélection en janvier 1650?

Nous avons vu à propos du groupe rouennais l'avocat général Le Guerchois, janséniste notoire, porte-parole de la Compagnie (1).

Nous avons vu, en 1648, Charles Maignart de Bernières, fervent disciple de Port-Royal, visitant les prisons du Vexin, comme membre de la Compagnie. Ailleurs, nous l'avons montré (2), uni aux plus éminents confrères pour le soulagement des misères de la Fronde, publiant des « *Relations* » mensuelles patronnées par la Compagnie. Sur son livre de comptes pour cette œuvre d'assistance, retrouvé dans ses archives familiales, voisinent avec Barillon-Morangis, les noms des Du Gué de Bagnols, Thomas du Fossé et Le Nain.

Au reste, si d'Argenson s'est bien gardé de nous révéler ces

(1) Pierre Le Guerchois, fils d'Hector et de Marguerite Piedeleu, était par sa mère allié à la famille janséniste des Thomas du Fossé et fut à ce titre parrain de Magdelene Thomas, la future sœur Mechilde de Port-Royal.

Reçu, en 1623, avocat général, il ne tarda pas à découvrir ses tendances. Il suffira de rappeler l'affaire des « *Tablettes chronologiques* » et son Apologie pour Jansénius, insérée dans le réquisitoire qu'il prononça en 1651 contre le curé de Saint-Valery, également son intervention pour Manessier, auquel, pour suspicion de jansénisme, on refusait la chaire de théologie de l'Université de Caen.

P. Le Guerchois mourut le 9 octobre 1652. Chez un magistrat, quelques personnes étaient réunies, l'une d'elles, apprenant ce décès, ne put contenir sa joie et se serait écriée : « Quelle bonne nouvelle d'apprendre la mort d'un si grand janséniste ! »

(2) *Un Rouennais méconnu...* Rouen, 1924.

choses, cet incorrigible bavard qu'était le P. René Rapin nous en donne confirmation dans ses mémoires : « A la mort de M. de Renti, en 1649, la Compagnie était divisée ».

Selon la judicieuse remarque de M. Raoul Allier (1), dans la société secrète, un clan plus secret encore s'était formé et s'employait de son mieux à faire condamner les doctrines suspectes.

La condamnation obtenue, en 1653, la bulle fut transcrite « tout au long dans les registres de la Compagnie pour marquer sa soumission parfaite qu'elle avoit au Saint Siège » (2).

Les *Annales* ne relèvent aucune opposition. Étant donné l'état d'esprit que nous connaissons aux disciples de Port-Royal sur la Bulle *Cum Occasione*, cette attitude est vraisemblable. Rapin, cependant, prétend qu'il y aurait eu quelques murmures ; mais il nous apprend, en outre, que, dès lors, toutes les fois qu'on élisait des officiers, les zélés ne cessaient de crier : « Point de jansénistes ! » ; que les nouveaux membres furent sur ce sujet sérieusement épluchés et que les « entetez du party » eurent tant de chagrin qu'ils se retirèrent et ne reparurent plus aux assemblées (3) ; dès lors, l'esprit d'une autre société secrète, la Congrégation du P. Bagot, semble régenter le Saint-Sacrement.

Cette épuration dut exiger quelques années. Le 30 juin 1656, — l'époque des *Provinciales* — pour la dernière fois, paraît dans les *Annales* le nom suspect de M. de Liancourt.

On doit logiquement supposer que ces démissions, plus pu

(1) *La Cabale des Dévots* [thèse], par R. ALLIER. Paris, Armand Colin, 1902. Cf. p. 169.

(2) *Annales...*, p. 138.

(3) Cf. *Mémoires du P. René Rapin*.

moins volontaires, n'allèrent pas sans quelques indiscretions. Il eût fallu redoubler de prudence, temporiser, peut-être... C'est alors que le groupe de Caen, l'« Hermitage », comme on l'appelait, se livra à des manifestations tapageuses. Ce fut la catastrophe.

On connaît les faits.

L'ancien curé de Saint-Maclou de Rouen, Charles Dufour, abbé d'Aulnay et trésorier du chapitre, qui, depuis l'affront subi chez les Ursulines de Caen, avait rassemblé sur la Compagnie une documentation des plus précises, n'attendait pour l'utiliser que l'occasion favorable. Les extravagances de l'Hermitage arrivèrent à point nommé. Une première feuille, publiée vers le 25 mai 1660, préparait l'opinion en racontant les processions grotesques des confrères à Caen, Sées et Argentan (1). Dufour, presque aussitôt, lança sa dénonciation. En quelques mois, le *Mémoire pour faire connaître l'esprit et la conduite de la Compagnie...* (2) était répandu par tout le royaume.

C'était la fin. Divulguée, la Compagnie, plus ou moins rapidement selon les lieux, devait disparaître.

A partir de 1656, avons-nous dit, l'esprit d'une

(1) *Extrait d'une lettre du 25 de may 1660, contenant la Relation des extravagances que quelques vns d'une Compagnie appelée l'Hermitage qui est à Caen ont faites à Argentan et à Sées. Avec la sentence du lieutenant criminel... de Caen, portant condamnation d'amande, et injonction de sortir de la Ville à quelques particuliers qui ont esté de la Compagnie appelée l'Hermitage de Caen; Avec deffenses ausdits Particuliers et tous autres de s'assembler à l'avenir.* — S. l. n. d. in-4°, 8 pp.

(2) *Mémoire pour faire connoistre l'esprit et la conduite de la Compagnie établie en la ville de Caen appelée l'Hermitage.* — S. l., M DC LX, in-4°, 43 pp. (Il existe plusieurs éditions sous la même date.)

autre société secrète diversement dénommée : Congrégation Bagot, l'Assemblée, l'Association, ou, plus fréquemment, l'« AA », semble régenter la Compagnie du Saint-Sacrement.

Recrutée exclusivement parmi les membres de la Congrégation des Messieurs fondée chez les PP. de la Compagnie de Jésus, ses membres étaient le plus souvent également affiliés au Saint-Sacrement, et de même qu'en la Compagnie, le secret était « l'âme de l'AA », ce sont les termes mêmes du règlement.

Ajoutons qu'en de nombreuses villes de France, des AA en pleine activité à la fin du XVII^e siècle existaient encore au XVIII^e et survécurent même à l'extinction de la Compagnie de Jésus.

Jusqu'alors aucun document n'a été découvert sur l'AA rouennaise, mais au collège existait une Congrégation des plus florissantes; dès lors, « suivant la pratique qui s'est étendue à presque toutes les Congrégations de France », — la constatation est d'un père jésuite du XVII^e siècle (1), — une AA, complément obligé de la Congrégation, dut s'y former.

Le temps nous manque pour développer comme il conviendrait, mais l'hypothèse suivante nous apparaît comme la plus vraisemblable.

Après le rapprochement de 1656-60 entre le Saint-Sacrement et la Compagnie de Jésus, alors que les congréganistes formaient sans doute, chez nous comme à l'Hermitage, la grande majorité du groupe du Saint-Sacrement, alors qu'en 1664-65 le Comité directeur du Saint-Sacrement dispa-

(1) Cf. : *Annales du Collège royal Bourbon d'Aix...* Manuscrits et documents publiés par M. Edouard MECHIN, prêtre. Marseille, 1890-93, 4 vol. in-8°. Cf. tome I, p. 262.

raissait, insensiblement, sans heurt, une AA ne se serait-elle pas substituée à la Compagnie agonisante ?

Evidemment, ce n'est là qu'une hypothèse, mais étant donné l'obscurité de la question, n'est-il pas légitime d'utiliser les moindres lueurs pour se diriger vers la lumière ?

Les membres de la Congrégation des Messieurs sont maintenant connus, tous n'étaient pas admis à l'AA — si tant est qu'elle existât — mais déjà ces noms sont grandement significatifs. Le rapprochement, la répétition de certains dans des œuvres caractéristiques pourraient être révélateurs.

Quoi qu'il en soit, l'absence de documents originaux et sur le Saint-Sacrement et sur l'AA, pour si regrettable qu'elle soit, ne nous laisse cependant pas complètement désemparés.

En effet, sous l'influence d'un Comité directeur unique, une frappante uniformité caractérise l'action de chaque groupe du Saint-Sacrement ; à tel point que par simples analogies, n'ayant en main aucun document faisant officiellement mention de la Compagnie, M. l'abbé Auguste, à Toulouse, Mgr Prunel, pour Dijon, purent reconstituer la vie, ou tout au moins d'importants épisodes de la vie de ces groupes provinciaux. A Lyon, ce sont encore ces analogies qui guidèrent l'éminent archiviste du Rhône vers cette communauté religieuse, type des œuvres fortes chères à la Compagnie, « la Maison des Recluses », où il devait rencontrer tous les papiers du groupe.

Or, ces « œuvres types », nous les retrouvons à Rouen. Ce sont les hôpitaux et hospices, ces derniers avec cette idée bien particulière de la répression de la mendicité par le « renfermement des mendiants ». Ce sont : le couvent fondé pour l'adoration perpétuelle du Saint-Sacrement, les communautés hospitalières, telles Saint-Joseph, les Nouvelles Catho-

liques, et jusqu'à la répression de la prostitution au couvent du Refuge.

Une étude méthodique de ces œuvres — œuvres types, avons-nous dit — vues particulièrement dans leurs fondateurs, leurs administrateurs, leurs bienfaiteurs s'impose donc.

Pour chacune de ces œuvres, les indices sont suffisants pour faire pressentir que soit la Compagnie, soit l'AA, ne furent point étrangères à leur établissement. C'est ainsi que certaines de nos communautés rouennaises ayant eu leur berceau à Paris, on pourrait constater sur elles la protection, voire même, comme sur les filles de M^{lle} de l'Estang, le contrôle de la Compagnie; mais, honoré, Messieurs, de votre bienveillance, je craindrais d'abuser.

Aussi m'a-t-il paru préférable de vous demander crédit pour ces considérations un peu spéciales et de vous présenter en terminant — tels des débris en un musée lapidaire — les quelques vestiges ramenés d'un premier sondage dans les fonds de vieilles communautés.

La Compagnie du Saint-Sacrement est l'humilité même : une entreprise est-elle couronnée de succès, elle en abandonne toute la gloire au bras qui l'a réalisée. Nombreuses certainement sont ses œuvres qui forment aujourd'hui l'auréole de personnages devenus légendaires.

Un vieil auteur (1), parlant de nos hospices, en attribue la création à Charles Maignart de Bernières. Le seul fait à retenir, mais notre auteur l'ignore, Maignart était affilié au Saint-Sacrement.

(1) [BESOIGNE], *Histoire de l'Abbaye de Port-Royal*. Cologne, MDCC LII, 6 vol in-12. Cf. t. IV, p. 145.

« Parmi la multitude des œuvres de charité dont sa vie est remplie — écrit-il — il y en a deux considérables qui subsistent encore à Rouen : c'est un hôpital qu'il a fait bâtir tant de son propre bien que des aumônes qu'il a eu soin de se procurer pour ce sujet. L'Hôpital des Pestiférés de la même ville lui doit aussi un élargissement considérable par le moyen d'une seconde maison qu'il y a ajoutée. »

Pour l'hôpital des pestiférés — l'Hôtel-Dieu actuel — la cause est entendue (1). C'est Maignart qui rédigea l'appel à la charité publié sous le titre de *Récit de ce qui s'est passé en l'Établissement des Hospitaux de Saint Louis et de S. Roch...* Les conditions de la publication établissent en même temps que son rôle personnel, le rôle du Saint-Sacrement en cette affaire.

L'autre hôpital?... Sans aucun doute il s'agit des constructions entreprises aux environs de la Maresquerie, vers 1650, par le Bureau des Pauvres, en vue du « renfermement des mendiants » valides (2).

C'est encore une œuvre collective.

Farin, qui eût sans doute pu nous renseigner amplement, devient d'une discrétion remarquable. Il note simplement que le nombre des pauvres augmentant, on n'avait aucune espérance de pouvoir enfermer les mendiants dans les bâtiments existants, lorsqu'en 1651, la divine bonté fit heureusement réussir ce projet « par le bon conseil de personnes charitables et zélées pour le bien public ». La seule citée est celle qui fut connue de tous comme directeur du Bureau : le conseiller Damiens.

(1) Cf. *Un Rouennais méconnu...* (OUVR. cité).

(2) Sur la durée d'efficacité de cette mesure. Cf. *Recherches sur la répression, de la mendicité*, par M. Ch. DE BEAUREPAIRE. *Précis des Travaux de l'Académie de Rouen*, 1885-86.

Mais, le rôle de Maignart?... Au même titre que ses confrères du groupe de Rouen, avec plus d'efficacité peut-être, ayant plus d'influence, il fut l'« animateur ».

La création d'hospices, ou pour mieux dire le « renfermement des mendiants » dans les hospices, c'est, de l'aveu même des *Annales*, « le chef-d'œuvre de la Compagnie (1), l'ouvrage le plus plus éclatant et le plus utile » (2), le premier auquel on travaillait dès l'établissement d'un nouveau groupe. Un groupe existait à Rouen; il se conforma donc aux directives du groupe central.

Quant au but poursuivi par le « renfermement », c'était évidemment la répression du vagabondage et l'assistance, mais, avant tout, le salut des assistés.

A Rouen on renferma d'abord les enfants qu'il importait de soustraire aux habitudes de gueuserie pour les instruire dans la religion, puis les filles « comme sexe plus fragile » et, dans la mendicité, le plus exposé à la débauche; plus tard seulement, pour les pauvres en général, on envisagera l'assistance par le travail et le renfermement coercitif des mendiants et là encore, dans les mesures adoptées, même souci de prosélytisme religieux.

Cela suffirait presque à découvrir l'origine de l'œuvre; mais nous avons encore les noms que l'on ne put dissimuler : le directeur, les administrateurs... Ces noms nous les reconnaissons tous : Pierre Damiens (3), son successeur surtout,

(1) *Annales...*, p. 242.

(2) *Ibid.*, p. 239.

(3) Pierre Damiens, après la mort de sa femme Marie Godard, était entré dans les Ordres. Il fut ordonné vers 1638 et devint conseiller clerc au Parlement de Rouen où, comme tel, il soutint la thèse de la Compagnie du Saint-Sacrement dans l'affaire du

Lambert de la Motte (1), le futur évêque de Béryte, le confrère du groupe Bagot — on ne disait pas encore l'AA

cumul. Sur le rôle des Godard de Belbeuf et d'Omonville auxquels il était allié, cf. A. FÉRON, *Contribution à l'histoire du Jansénisme... L'attitude du clergé*, pp. 105 et suiv., 142, etc.

(1) Conseiller à la Cour des Aides, P. Lambert de la Motte entra dans les Ordres, vendit sa charge et, appelé à la direction du Bureau en 1656, s'en alla, comme son prédécesseur Damiens, loger avec les pauvres. Nous le voyons avec le P. Eudes lors des difficultés pour l'établissement du séminaire, nous le retrouverons à propos de la fondation du Refuge. C'est le type accompli du confrère.

Ses fonctions au Bureau des Valides l'obligeaient-elles à des voyages en cour : il descendait alors rue Saint-Dominique, à la Confrérie Bagot, et là retrouvait : Boudon, le futur archidiacre d'Évreux, Laval-Montigny, plus tard évêque de Québec, Vincent de Meurs et un jeune Rouennais, Luc Fermanel, qui seront les fondateurs du séminaire des Missions étrangères, tous, depuis les récits du P. de Rhodes, ne rêvant que conversion d'infidèles. En juillet 1657, Lambert revenait d'un de ces voyages, rapportant à ses pauvres de nouveaux privilèges touchant le sel et le chauffage, mais, près de ses amis, une nouvelle vie lui était apparue. Lui aussi sera missionnaire. Nommé l'année suivante évêque *in partibus* de Béryte, en 1660 il quittera définitivement le Bureau pour les missions d'Extrême-Orient.

Sur Pierre Lambert de la Motte, voir : H. DE FRONDEVILLE, *Un Prélat normand évangéliste et précurseur de l'influence française en Extrême-Orient*. Paris, « Editions Spes », s. d. [1925], 1 vol. gr. in-8°.

On peut regretter que dans cet ouvrage, d'ailleurs fort intéressant, M. de Frondeville paraisse à peu près ignorer nos sociétés secrètes et n'ait pas mis en relief l'influence profonde de l'« Hermitage » sur la formation mystique de Pierre Lambert. Pierre Lambert ne peut être détaché de ce groupe ; non plus que l'on ne peut séparer la vocation de l'évêque de Béryte de la question — encore fort embrouillée d'ailleurs — de l'origine du séminaire des Missions étrangères.

A ce propos, et relativement à l'envoi en 1660 de trois mission-

à cette époque, — les Aubert de la Haye (1), les Le Cornu d'Igoville et de Bimorel (2), etc. A tel point que le Bureau semble devoir être considéré comme le quartier général de

naires — dont P. Lambert — en Extrême-Orient, l'intervention de la même organisation secrète qui avait jadis patronné les *Relations...*, de Maignart de Bernières (cf. *supra*) doit être notée. Sur le modèle des *Relations*, des feuilles de propagande furent publiées; les mêmes dames : M^{me} Traversé, M^{lle} de Lamignon, qui recevaient les dons pour l'assistance, recevront les aumônes pour le voyage de M. l'Evêque de Béryste (cf. : *Etat sommaire des Missions de la Chine...*, s. l. n. d., 4^o, 15 pp. Bibl. de Rouen, Recueil A 881*, t. III).

Une autre brochure conservée à la Nationale (Recueils Thoisy, t. 318, f^o 162) *Relation sommaire de l'estat présent des Missions estrangères et de leurs besoins* (s. l. n. d. [1660], in-4^o, 13 pp.), est peut-être plus caractéristique encore du lien unissant les différentes œuvres de nos sociétés. On lit : « Il a été remarqué que dès lors qu'on a commencé à faire des questes... pour les pauvres des provinces de la Champagne et de la Picardie — allusion évidente à l'œuvre de Maignart — on proposoit ces charitez comme ne devant pas avoir de suite... » Il fallut cependant poursuivre l'effort pendant six ou sept années, mais « il est de la charité comme des fontaines qui ne tarissent pas... Ces considérations ont meu *quelques personnes charitables et zélées pour la gloire de Dieu* — on reconnaît la formule — de découvrir aux gens de bien un autre objet digne de compassion..., il s'agit... de procurer un envoy extraordinaire de missionnaires à des nations éloignées... » etc.

(1) François Auber, sieur de la Haye, conseiller clere au Parlement de Normandie. En mars 1647, nous le voyons chargé d'instruire l'affaire de « certains impies et libertins de la ville de Vernon » accusés de « blasphèmes et impietez, exécérations et profanation de sacrements ».

(2) Sur leurs donations au Bureau des Pauvres, cf. Arch. S.-Inf., Fonds des Hospices, inventaire ms. D 3, principalement aux folios 405 et suiv. 441-49 . Les pièces et contrats relatifs à ces donations se retrouvent dans les liasses (non classées) inscription au dos : *Donations*.

nos fameuses sociétés, et c'est pourquoi, en dépit de la chronologie, nous l'avons cité tout d'abord.

Seize cent quarante-deux (1642), avons-nous dit, est la date approximative de la fondation du groupe rouennais du Saint-Sacrement — la Congrégation des Messieurs, et sans doute l'Association sont de beaucoup antérieures, mais cette dernière semble bien, dans sa jeunesse, n'avoir eu d'autre but que le perfectionnement individuel de ses membres. C'est à partir de 1642 que nous allons voir se développer ce que nous avons appelé les « œuvres types » de la Compagnie.

Cette année 1642 débute à Rouen par une mission. Elle est prêchée à l'abbaye de Saint-Ouen par le P. Eudes, qui en cette circonstance resta plusieurs mois dans notre ville.

Peu après son départ, il écrivait à une confrérie laïque de dames dite : les Dames de la Miséricorde, une lettre fort intéressante :

« Le zèle et la piété que j'ai reconnus en vous pendant que j'ai été à Rouen m'ont tellement édifié que je ne puis me contenter d'en remercier Notre-Seigneur... Je n'ai été que trois mois de corps à Rouen, mais je vous assure que j'y suis toujours d'esprit et de cœur, vous accompagnant dans les hôpitaux, dans les prisons, et dans les maisons des pauvres malades... »

Cela suffit pour caractériser cette Confrérie. La Compagnie du Saint-Sacrement... n'est pour rien dans son origine, qu'elle tire des Dames de la Charité fondées par saint Vincent de Paul; mais, est-ce à dire que la Compagnie se désintéressait de la fondation de son saint confrère ?... Le dévouement féminin est un appoint trop précieux pour être négligé. Si, peut-être par prudence, la Com-

pagnie résiste à l'établissement de groupes féminins dans le Saint-Sacrement, les Dames de la Charité sont hors de la Compagnie. Celle-ci pourra donc sans risque favoriser de tout son pouvoir leur extension. C'est ce que nous voyons dans les documents retrouvés (1), c'est encore ce que l'on peut déduire des éloges décernés par le P. Eudes à nos Dames de la Miséricorde.

Au reste, un peu de l'esprit de la Compagnie ne sera pas sans pénétrer dans ces pieuses confréries, car, de même qu'en 1660, le silence est recommandé aux Dames de la Charité (2), nous lisons dans les « statuts » dressés vers 1659 pour un groupe de dames rouennaises, comité sans doute issu des Dames de la Miséricorde, et plus spécialement chargé du soin des Nouvelles Catholiques :

[Art.] « 20... comme le secret doit estre le sceau des bonnes actions, toutes les propositions qui donneroist lieu à descouvrir la compagnie seront reiettées, et chacune [des Dames] en son particulier taschera de le garder comme la principale circonstance capable de la maintenir » (3).

(1) Cf. REBELLIAU, *Lettres du groupe parisien au groupe marseillais* (ouvr. cité), p. 50. Lettre du 11 avril 1645. — Voir également *Annales...*, pp. 20 et 45.

(2) Règlement de la Compagnie des Dames de l'Hôtel-Dieu (1660)... [Art.] 15... « Elles honoreront le silence de Notre-Seigneur en toutes choses qui regardent la Compagnie parce que le prince du Monde se joue des choses saintes qui se divulguent légèrement. »

Saint VINCENT DE PAUL, *Correspondance... Documents*. Edition Pierre COSTE, t. XIII, p. 828 (cf. également, *idem*, p. 823).

(3) Arch. S.-Inf., Fonds des Nouvelles Catholiques. Registre D 485. Une liste des dames affiliées (neuf noms) est donnée pour l'année 1659. Cette liste est reproduite dans le registre suivant :

Mais revenons à la lettre du P. Eudes. Il loue les Dames de la Miséricorde pour le passé, mais il les encourage surtout pour l'avenir, d'autant plus que le démon ne manquera pas — leur dit-il — de s'opposer à tous leurs bons desseins, et spécialement à ceux qu'elles ont eus et qu'elles ont encore « pour la Maison de *Notre-Dame du Refuge* » (1).

Cette lettre datée de Saint-Malo est du 16 juillet 1642.

En même temps que le P. Eudes adressait cette lettre aux Dames de la Miséricorde, en cette même année 1642, Nicolas Paris, chanoine et pénitencier de Notre-Dame, — un bien curieux personnage qui attend encore son historio-
graphe, — achetait sur les paroisses Saint-Vivien et Saint-Nicaise divers immeubles, sans doute contigus, et « touché de sentiment pour les Nouvelles Catholiques », secondé d'ailleurs dans son zèle « *par plusieurs personnes de piété* », il consacrait une partie des immeubles à la création d'une maison de retraite pour les jeunes protestantes récemment converties ou en voie de conversion. Une dame Théron eut la conduite de l'établissement. Mais bientôt « comme outre les Nouvelles Catholiques, on y voulut, par excez de zèle, joindre des débauchées [le Refuge?] et des orphelines, la Maison tomba

D 486, augmentée des admissions jusqu'en l'année 1674 (vingt-quatre noms dont six avec mention de décès).

Cette Association serait des plus intéressantes à étudier. Ce serait le cas ou jamais de reprendre la question posée en 1911 par Mgr Prunel dans la *Revue pratique d'Apologétique* : « Y eût-il au XVII^e siècle des Compagnies de Dames du Saint-Sacrement? »

(1) Cf. *Vie du Vénérable Jean Eudes*, par le P. BOULAY, t. I, pp. 402-406. — Voir également : *Vie...*, par le P. J. MARTINE. Caen, 1880, t. II, p. 131.

Dans le P. Boulay non plus que dans Martine, aucune référence sur le lieu de dépôt du document transcrit.

dans la confusion ; l'extinction s'imposait, non par manque de biens, puisqu'ils avoient esté donnez assez liberalement *par plusieurs particuliers de la ville* — dit notre document (1) — mais parce que vraiment ce mélange... ne pouvoit subsister ».

De ce fait, l'œuvre des Nouvelles Catholiques dut être abandonnée. Elle ne sera reprise qu'une quinzaine d'années plus tard avec le concours de ce comité de dames sur la discrétion duquel nous avons attiré l'attention. Grâce au zèle d'une famille dont on retrouve le nom dans les papiers du Saint-Sacrement : les Le Cornier (2), l'établissement, doté de fonds suffisants, guidé par le curé de Sainte-Croix-des-Pelletiers, par le « *Directeur de la Congrégation des Messieurs* » et « *autres personnes de mérite et de vertu* », put sans difficulté obtenir en 1674 les patentes royales. Naturellement, un Le Cornier, Jean, sieur de Beauregard, frère du fondateur, fut parmi les premiers administrateurs.

Les orphelines, qu'abritait la maison de Nicolas Paris, étaient allées se réfugier au faubourg Saint-Sever.

(1) *Factum. Pour les filles de la Congrégation de Saint-Joseph* [contre les Nouvelles Catholiques], s. l. n. d., in-4°, 4 pp. Arch. S.-Inf. Fonds des Nouvelles Catholiques, liasse D 516.

L'œuvre des Nouvelles Catholiques, reprise vers 1655-60, n'ayant pas encore de maison de retraite, désirait rentrer dans la maison jadis achetée par Nicolas Paris. Opposition des Hospitalières de Saint-Joseph alors occupantes.

(2) Cf. *Lettres du groupe parisien au groupe marseillais* (ouvrage cité). La circulaire du 18 mai 1646 donne avis du décès de « Cormier [sic] M^e des Comptes de la Compagnie de Rouen ». Evidemment, Robert Le Cornier, maître des Comptes qui fut inhumé le 14 mai 1646 à Saint-Lô.

Les Le Cornier, fondateurs et administrateurs de la maison des Nouvelles Catholiques, sont les fils du confrère du Saint-Sacrement.

M^{lle} de l'Estang apparaît (1). En 1645, la Congrégation des Hospitalières de Saint-Joseph reviendra dans la maison primitive de la « rue du poisson » où, sous la paternelle direction d'un de vos plus vénérés confrères, Messieurs, elle subsiste encore de nos jours.

La famille Hanyvel, dont nous retrouvons le nom dans la Congrégation des Messieurs, et Brebion, dont on connaît l'étroite intimité avec le directeur de l'Hermitage et avec l'archidiacre H.-M. Bourdon (2), seront les pierres angulaires de cet institut.

Quant au Refuge, c'est de Paris que lui vint le salut.

Le 26 septembre 1643, par personne interposée, Louis de Beaufort le jeune et « autres particuliers de la ville de Paris », achetaient pour 12.000 livres, dans la rue Saint-Hilaire, un tènement de maisons compris entre une ruelle, « le pavé du roy et la rivière de Robec »; déclarant la présente acquisition être faite « pour servir de logement aux pauvres filles lesquelles auroient failly » (3).

Par une pièce jointe nous voyons que la maison, sous le titre de : « Filles de la Magdeleine » eut pour première supérieure Marthe Alorge, et que sur les 12.000 livres, prix d'acquisition, 6.150 livres avaient été fournies par « quelques particuliers de la ville de Rouen ».

(1) Sur la protection des religieuses de la Congrégation de Saint-Joseph de Paris par la Compagnie et la visite périodique par un confrère du Saint-Sacrement, cf. *Annales...*, pp. 70 et 85.

Cette maison de Paris, ainsi que sa filiale, « les filles de la Congrégation de Saint-Joseph de la Ville de Rouen », figurent dans le Livre de Comptes de Maignart de Bernières parmi les établissements religieux secourus.

(2) Cf. Abbé Alph. AUGUSTE, *les Sociétés Secrètes Catholiques et H.-M. Bourdon...*, Paris, Picard, 1913.

(3) Arch. S.-Inf. Fonds du Refuge (non classé).

Les premières « aumosnes et charitez » sur lesquelles comptaient les fondateurs vinrent surtout de la capitale; entre autres, d'un certain François-Robert de Montry, bourgeois de Paris.

S'il restait un doute sur le lien unissant notre maison au Saint-Sacrement, cette donation doit le dissiper. Nous tenons, en effet, en M. de Montry un confrère estampillé. Des prières furent demandées par le groupe central pour le repos de son âme. Le « décès de M. de Montry de la Compagnie de Paris » fut annoncé dans la circulaire du 26 novembre 1651 (1).

C'est donc un peu le groupe parisien qui, en décembre 1645, donna à notre communauté une rente de 133 livres à condition qu'à perpétuité soit entretenue dans le couvent une jeune fille ainsi choisie : « La plus pauvre, la plus jeune, la mieux faite de corps et qui sera estimée la plus propre et capable si elle demeueroit dans le vice, de faire le plus de mal... » (2).

Parmi les charités rouennaises, signalons : En 1644, une rente de 100 livres par Jean du Resnel du Bellay, contrôleur général des finances; et, en 1650, une donation de 3.000 livres par le fils de Pierre Damiens du Bureau des Valides, Antoine Damiens, alors curé de Belbeuf, futur conseiller clerc et curé de Saint-Eloi, dont la personnalité a été suffisamment étudiée ailleurs (3).

Pour la conduite de la communauté, trois religieuses

(1) *Lettres du groupe parisien...* (ouvrage cité).

(2) Arch. S.-Inf. Fonds du Refuge.

(3) Cf. *Contribution à l'histoire du Jansénisme. L'Attitude du Clergé*, pp. 54- 72... et 226. Nous rappellerons simplement que Ch. Dufour le considérait comme un adversaire irréductible.

avaient été demandées à la Madeleine de Paris. Elles y restèrent quelques années, puis furent remplacées par des religieuses des premier et deuxième monastères de la Visitation. On conçoit que les filles de Saint-François-de-Sales n'aient pu s'acclimater en pareil milieu. Elles y restèrent cependant six années, mais en août 1657, elles demandèrent enfin à être renvoyées dans leurs monastères. La Maison de la Magdeleine avait vécu.

Qu'allait devenir l'œuvre ?

C'est alors qu'intervint le nouveau directeur du Bureau des Valides, Lambert de la Motte.

Un institut spécial avait été fondé en Lorraine sous le titre de Notre-Dame du Refuge (de la règle de saint Augustin). Est-ce à lui, maison mère, que Lambert va s'adresser ? Non, mais à une de ses filiales, établie depuis quelques années à Dijon, grâce au groupe local du Saint-Sacrement (1). Pierre Lambert, confrère, s'adressera à un confrère, J.-B. Gontier, grand vicaire de l'évêque de Langres et supérieur du Refuge de Dijon.

M. Lambert de la Motte, autorisé de l'Archevêque de Rouen, se rend donc à Dijon ; il « remet, cède et transporte aux religieuses du Refuge la maison établie en la ville de Rouen, dite de la Madeleine, ensemble tous les biens, meubles, revenus et dépendances » ; et la communauté de Dijon, d'autre part, du consentement de J.-B. Gontier, accorde l'envoi de quatre ou six religieuses dans la maison de Rouen pour y établir la règle de leur institut.

Le tout fut confirmé par l'Archevêque de Rouen, et, en

(1) Cf. *Deux fondations du Saint-Sacrement de Dijon : le Refuge et le Séminaire (1653-1660)*. Article de Mgr PRUNEL dans la *Revue de l'Histoire de l'Eglise de France* de juillet 1911.

novembre, les nouvelles religieuses purent prendre possession de la Maison de Rouen.

De nouvelles lettres patentes furent obtenues. Le Refuge était enfin établi sur des bases stables.

Ces simples sondages opérés dans les fonds des communautés issues de l'impulsion donnée en 1642, s'ils ont confirmé le pressentiment de la participation du Saint-Sacrement à l'établissement de ces maisons, n'ont pas apporté, il faut bien le constater, sur la vie même de nos sociétés secrètes, le moindre document.

Les recherches doivent donc être poursuivies.

L'activité de la Compagnie du Saint-Sacrement, ne l'oublions pas, survécut à l'extinction officielle de décembre 1660. On trouve dans les papiers du groupe marseillais (1) des procès-verbaux de séances datés de 1702. Quant à l'AA, qui ne fut jamais sérieusement inquiétée, elle était en certaines villes, à la veille de la Révolution, plus florissante que jamais. A Rouen, cependant, il semble bien qu'elle ne dut guère dépasser le milieu du XVIII^e siècle, époque à laquelle la Compagnie des Messieurs elle-même périssait.

Les recherches doivent donc être poursuivies au delà du XVII^e siècle.

Archives publiques et particulières peuvent également garder, ensevelis, les documents officiels de nos mystérieuses sociétés.

C'est ainsi qu'il ne serait pas impossible que les procès-

(1) *La Compagnie du Très-Saint-Sacrement de l'Autel à Marseille*. Documents publiés par Raoul ALLIER. Paris, Champion, 1909, in-8°.

verbaux des Assemblées du groupe rouennais fussent parmi les papiers..... des Godard de Belbeuf..., par exemple.

Ailleurs... existe une correspondance de Jean Bernières de Louvigny avec la mère Mectilde du Saint-Sacrement... ; qui sait si elle ne renferme pas de très précieuses indications ?

Mais les difficultés d'accès à ces dépôts privés sont telles que, sans indications précises, on ne peut guère songer à leur utilisation.

Tout n'est pas vu, d'ailleurs, — tant s'en faut, — dans nos dépôts publics... ; mais l'ambitieux programme du Saint-Sacrement : ... *tout le bien possible!*... *éloigner tous les maux!*... n'est pas de nature à simplifier les recherches.

Partout peut être soupçonnée l'action de nos Compagnies...

Dans les écoles : Ecoles charitables de Marie Houdemare, placées primitivement sous le contrôle du Bureau ; Ecoles de la Providence, dues à Claude de la Place Fumechon, de Grainville, un congréganiste, sinon un confrère.

Dans les maisons de retraites projetées par le même sieur de Grainville, projets où s'enchevêtrent le fait local et le souci des Missions étrangères.

Partout !

Mais, logiquement, un fonds entre tous doit retenir l'attention, c'est *le fonds du Bureau des Pauvres*. Le rôle du « Bureau », au XVII^e siècle, dépasse singulièrement l'administration des hôpitaux et ce n'est pas sans motifs que nous le soupçonnons d'être, ou le centre, ou le lien, entre ceux qui, « zélés », pour le soulagement des misères corporelles, poursuivaient avant tout la rénovation religieuse et morale de la cité.

Le champ à défricher est vaste. Nous n'affirmerons pas qu'« un trésor est caché dedans », mais la morale du bon

La Fontaine est d'application générale; elle vaut pour les travaux des champs, elle vaut également pour les recherches historiques..., même infructueuses.

Vous m'excuserez, Messieurs, si à la place du discours attendu je ne vous ai apporté que des notes écourtées, des indications vagues, tout au plus une communication pour séance hebdomadaire, mais malhabile dans l'art oratoire, je n'aurais pu que développer gauchement quelques généralités.

Ne forçons point notre talent...

Et puis..., l'importance de l'étude de ces groupements pour notre histoire locale m'a paru telle que j'ai cru mieux servir le culte du passé en suggérant l'idée de ces recherches... à nos futurs collègues.

RÉPONSE AU DISCOURS DE RÉCEPTION DE M. FÉRON

Par M. le Chanoine JOUEN

Secrétaire de la classe des Lettres et Arts.

MONSIEUR,

Comme l'indique l'antique jeton de notre Compagnie, trois portes sont ouvertes, *tria limina pandit*, à ceux qui veulent entrer à l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Rouen. Chimiste de profession, vous nous arrivez non par la porte des Sciences, mais par celle des Lettres : c'est l'historien que nous avons voulu honorer en vous élisant membre résidant. Ceci déjà est une originalité.

Historien, vous avez concentré toutes vos énergies et toute votre application sur un seul sujet : le Jansénisme en Normandie. Je ne saurais trop vous en féliciter, moi qui — toutes proportions gardées — pourrait dire comme La Fontaine :

J'eusse monté plus haut au temple de mémoire,
Si dans un genre seul j'avais usé mes jours ;
Mais.....

I

Homme d'un sujet unique, vous y avez acquis, ou mieux, conquis une maîtrise indiscutée.

Modestement, vous me répondez — et je vous cite textuellement : « Mais cela n'est pas difficile, car la question du Jansénisme n'intéresse plus personne : elle apparaît à nos contemporains un peu comme une question byzantine et le

fait d'y consacrer son temps et ses études classe immédiatement un homme parmi les êtres... pour le moins bizarres. »

Vous vous trompez, Monsieur. Le *Port-Royal* de Sainte-Beuve, les ouvrages si forts et si documentés de Gazier sont d'hier. Ceux de Brémont sont d'aujourd'hui et... de demain.

Ce qui est vrai, c'est que le public, même lettré — toujours distrait et toujours superficiel — n'a sur ce sujet, comme sur tous les sujets, que des idées incomplètes, vagues, et par conséquent facilement fausses.

Avouons du reste que le mot de janséniste a des sens si variés et s'applique à des hommes de caractères si opposés que le profane finit par s'y perdre.

Il y a le jansénisme dogmatique (c'est le vrai jansénisme), et le jansénisme moral ou rigorisme. Il y a le jansénisme ecclésiastique et le jansénisme parlementaire. Il y a le jansénisme d'avant Jansen et celui d'après Jansen; — celui de Nicolas Pavillon, évêque d'Alet, et celui de Port-Royal; — celui de Port-Royal avant les cinq propositions de Nicolas Cornet, avant la bulle *Cum occasione*, avant le Formulaire et celui de Port-Royal après ces faits; — celui des *Provinciales* et celui de « la Fréquente Communion »; — celui de Nicole et d'Arnauld et celui de Pasquier Quesnel; — celui des soumis à la bulle *Unigenitus* et celui des Appelants; — celui de Gazier et... le vôtre.

Et puis, il y a tant d'autres intérêts, tant d'autres passions qui sont venus se mêler à cette question du Jansénisme! Par exemple, le gallicanisme politique, le gallicanisme parlementaire, le gallicanisme doctrinal et, dans un autre ordre d'idées, la réforme du clergé et de l'Eglise, réforme poursuivie tantôt contre le roi, tantôt avec le roi, voulue et réalisée par les François de Sales, les Olier, les de Bérulle, les Vincent de

Paul, les Jean Eudes, préconisée et facilitée, sinon inspirée — comme vous avez une tendance à le faire croire — par la Compagnie du Saint-Sacrement, première manière, compromise — mais moins que vous le croyez — par la Compagnie, seconde manière.

Et sur cette question de la réforme du clergé viennent se greffer les problèmes de l'accord entre le champ d'action du clergé régulier et celui du clergé séculier, la réforme de l'enseignement et surtout la réforme et l'extension de l'assistance publique.

Sur toutes ces questions, vos recherches, les documents publiés par vous, la critique que vous en faites, ont apporté, en ce qui concerne le diocèse de Rouen, des lumières nouvelles et votre « Contribution à l'histoire du Jansénisme en Normandie », ainsi que modestement vous appelez vos ouvrages, est de toute première importance.

II

Comment avez-vous été amené à choisir comme objet de vos études ce mouvement théologique qui trouble totalement et conditionne en partie l'histoire religieuse et philosophique des XVII^e et XVIII^e siècles ?

Vous avez grandi sur les « Eaux-de-Robec », en plein quartier Martainville, à l'ombre de l'église Saint-Maclou. Serait-il téméraire de chercher là une partie des éléments psychologiques qui influencèrent votre caractère personnel, votre vocation scientifique et votre vocation d'historien ?

Sur les Eaux-de-Robec, à l'encoignure de la rue de la Grande-Mesure, se trouvaient un magasin et une usine de teinturier. Ce teinturier était un homme d'une grande dignité

de vie, mais d'une non moins grande austérité : respecté, vénéré sans doute, mais un peu craint parce qu'un peu intimidant.

Or, cet homme était votre grand-père et c'est lui qui vous éleva. Autour de ses cuves où mijotaient l'indigo et la garance, vous prîtes goût à la chimie et voilà votre vie professionnelle orientée.

Près de lui, vous vous habituâtes au respect de Dieu et des choses de Dieu, à la sobriété, à l'austérité d'une existence toute de labeur et de devoir. Près de lui, vous comprîtes « le sérieux de la vie humaine ».

Avec votre grand-père, un autre homme eut une influence décisive sur votre jeunesse. Ce fut le curé de Saint-Maclou, celui qu'ici tous nous entourions de respect et de vénération, le bon Mgr Loth. Il avait pour vous une très tendre affection. Il avait deviné vos aptitudes et dirigea vos premiers pas. Certes, il était tout le contraire d'un janséniste et, quand il vous parlait de cette doctrine, c'était non pour la condamner : il ne condamnait jamais, mais au moins pour la réprouver comme contraire à la doctrine d'amour et de miséricorde qu'avec raison il affirmait être la doctrine du Christ.

Mais voilà : l'homme qui dans le jansénisme rouennais joua le premier rôle, « l'homme actuellement le plus discuté », Charles Dufour était curé de Saint-Maclou ; pendant deux siècles, sa famille fut la grande bienfaitrice de l'église Saint-Maclou et du quartier Martainville, et Mgr Loth vous en parlait avec enthousiasme, et je ne crois pas me tromper en affirmant que Mgr Loth, anti-janséniste, vous a conduit à Charles Dufour, curé de Saint-Maclou, et que Charles Dufour vous a mené à ses amis d'abord, Maignart de Ber-

nières, Deschamps de Boishébert, Le Guerchois, Guillebert, curé de Rouville, et les auditeurs de ses prônes, Pascal et son humble servante, les oratoriens, les chanoines de la cathédrale, les curés de Rouen,... et aussi à ses adversaires, le P. Brisacier et les jésuites du Collège Royal, saint Jean Eudes et les Ursulines de Caen, les confrères du Saint-Sacrement, première et seconde manière, et la Compagnie de l'Hermitage.

III

Quoi qu'il en soit, vous avez bien mérité des lettres et de la pensée française, en réunissant, comme vous l'avez fait, des documents rares et précieux, propres à éclairer l'histoire si compliquée du Jansénisme à Rouen.

Ceux de ces travaux que vous avez édités, — en un format et sur un papier dignes du grand siècle, — nous font vivement regretter que les difficultés de l'heure ne vous aient pas permis de continuer vos publications sur le Jansénisme en Normandie, sur les Sociétés secrètes catholiques et d'éditer le Livre de compte de M. de Bernières, édition que nous fait vivement désirer votre dernière brochure sur « Un Rouennais méconnu ».

Je tiens aussi à vous féliciter — et notre cher trésorier ne me désapprouvera pas — d'avoir assuré à la Bibliothèque de Rouen la possession d'ouvrages rarissimes, provenant d'un don de M. Gazier, et enfin d'avoir — vous qui êtes si peu prodigue de tables en vos ouvrages — d'avoir composé un Répertoire des ouvrages et documents pour servir à l'histoire du Jansénisme, qui existent à la Bibliothèque de Rouen et dans quelques collections particulières. Ce répertoire, compre-

nant deux volumes de références, classées par ordre historique, est complété par diverses tables alphabétiques.

Je reconnais là la loyauté et la droiture de votre caractère, Monsieur : vous ne gardez pas jalousement pour vous seul le fruit de vos recherches ; vous voulez que tous puissent en profiter, et en cela vous vous montrez un loyal serviteur de la vérité, de cette vérité que vous aimez plus que vous-même : vous êtes un vrai savant.

RÉCEPTION DE M. LE D^r CAUCHOIS

SÉANCE DU 23 JUIN 1927

(Le discours sera publié dans le *Précis* de 1927.)

NOTES
SUR
LA CONGRÉGATION DES MESSIEURS
FONDÉE AU COLLÈGE DES JÉSUITES DE ROUEN

Suivies d'un essai de reconstitution de la liste des Confrères
entre les années 1651 et 1762.

Par M. FÉRON.

Quoique se rattachant à notre essai sur la Compagnie du Saint-Sacrement et les AA, nous devons tout d'abord préciser que « la Congrégation », objet de cette étude, ainsi que les groupements similaires fondés sous les auspices de la Compagnie de Jésus, n'étaient pas des sociétés secrètes; mais il n'est plus niable aujourd'hui qu'ils en étaient l'antichambre: exclusivement parmi les membres de la Congrégation se recrutaient les confrères de « l'Association » ou, pour parler le langage des initiés, de l'AA.

Au chapitre XIII des *Annales de la Compagnie du Saint-Sacrement* (1), rédigées, comme on sait, une trentaine d'années après la destruction — officielle — de cette société secrète, chapitre intitulé : « Les vues que l'on peut avoir pour le rétablissement de la Compagnie... », on lit le paragraphe suivant :

« Quand la divine Providence suscitera des ministres capables d'entrer dans ces sentiments, on trouvera sans doute

(1) Cf. *supra*, notre discours de réception.

dans Paris des sujets propres à former une nouvelle Compagnie du Saint-Sacrement. *Il s'en trouvera dans les Congrégations des Jésuites, tant de la maison professe que du noviciat, surtout parmi ceux qu'on appelle de l'Assemblée secrète, qui ont presque tous l'esprit qu'il faut avoir dans la Compagnie... »*

Ces lignes suffisent pour montrer l'intérêt des travaux sur la Congrégation des Messieurs.

Si, à ses origines, la Compagnie du Saint-Sacrement était nettement différenciée de l'Association secrète issue de la Congrégation, à partir de la condamnation des *Cinq Propositions* (1653), et surtout après l'éclat des *Provinciales*, l'esprit, le recrutement des deux sociétés présentèrent de telles similitudes que, même pour les contemporains avertis — en Normandie tout au moins — la confusion était inévitable.

Dufour, dans son terrible Mémoire de 1660 contre la Compagnie du Saint-Sacrement (1), constate le fait et établit ainsi la distinction :

« Quelques-vns — écrit-il — se sont persuadez que cette Compagnie du S. Sacrement tiroit son origine d'une certaine Société composée des Personnes les plus zélées et les plus ardentes de chaque Congrégation des Iesuites qui forment vn petit corps distingué de cette mesme Congrégation... »

On sait, en effet, que dans les collèges de la Compagnie de Jésus existaient diverses congrégations : d'écoliers, d'artisans et surtout la Congrégation dite des Messieurs. Dans cette dernière, une sélection parmi les congréganistes, formait l'« Association ».

(1) Cf. *supra*, disc. récept.

« Quelques vns donc — poursuit Dufour — ont crû que la Compagnie du S. Sacrement estoit la mesme chose que cette Association, et l'ont jugé ainsi à cause de la grande conformité de leurs Regles, de leurs Vsages, de leurs Exercices et surtout du Génie et de l'Esprit qui anime les vns et les autres. Mais ce qui fait connoistre que ce sont deux Compagnies différentes, c'est que pour estre de l'Association il faut estre nécessairement de la Congrégation; au lieu que pour estre de la Compagnie du S. Sacrement il n'est pas nécessaire d'estre de la Congrégation.

« Mais soit que cette Compagnie du S. Sacrement differe de la susdite Association, soit qu'elle n'en diffère pas, il est tousiours certain qu'en la ville de Caen, presque tous ceux qui composent cette Compagnie sont de la Congrégation des Iesuites... »

Dufour donne ensuite quelques précisions sur l'organisation de l'Association et, prévenant la contradiction, fournit ses références : « On peut voir — écrit-il — les Règlements [de l'Association] dans le liure qui en a esté imprimé à Paris chez Denis Bechet en 1654 ».

Malheureusement, ce fameux document est aujourd'hui introuvable. On ne peut d'ailleurs s'en étonner, depuis que, récemment, nous furent révélées les prescriptions qui réglementaient la transmission de ce manuel.

« Chaque confrère en recevait un exemplaire le jour de son admission et donnait en retour. : 24 sols. Il veillait à ce que le volume ne tombât pas en des mains étrangères et il le remettait au confrère le plus voisin dès qu'il se sentait en danger de mort. Si ce danger était imprévu ou ignoré du malade, c'était à ce même confrère voisin, dès qu'il en avait connaissance, à s'assurer la possession de cette précieuse dé-

pouille pour la remettre à l'AA qui conservait sur elle des droits sacrés. » (1).

Le seul exemplaire connu est actuellement, avec les papiers de l'AA de Toulouse, propriété particulière... et bien gardé. Une phrase incidente de M. l'abbé Auguste, en sa brochure sur H.-M. Boudon et les Sociétés secrètes catholiques (2), donnerait à penser que ces documents sont entre les mains des PP. Jésuites. M. le comte Bégouen, qui eut l'honneur de pouvoir examiner ce volume, en donne la description suivante (3) :

Pratique de dévotion et des vertus chrétiennes suivant les règles des Congrégations de Nostre-Dame. A Paris, chez Denis Bechet, rue Saint-Jacques à l'Escu au Soleil. M. DC LIV. 1 vol. in-16 de 76 pp. pour le Règlement et 156 pp. pour la Pratique des vertus chrétiennes.

Cette édition de 1654 serait, selon Dufour, une seconde édition. Elle n'est, non plus que la première, mentionnée par Sommervogel.

Le comte Bégouen indique également une édition lyonnaise en 1689, identique à première vue, non seulement par le titre, mais encore par la disposition typographique, à l'édition de 1654; « à tel point, dit-il, qu'il semble qu'on a tout fait pour amener la confusion ». Le texte cependant est différent : alors que le Règlement occupe soixante-seize pages dans l'édition de 1654, il tient en vingt-deux dans celle-ci;

(1) « *L'AA cléricale...* », page 39 (Cf. *infra*).

(2) *Les sociétés secrètes catholiques du XVII^e siècle et H.-M. Boudon...*, par l'abbé Alph. AUGUSTE. Paris. Picard, 1913, broch. gr. in-8°.

(3) Cf. : *Une société secrète émule de la Compagnie du Saint-Sacrement : L'AA de Toulouse, d'après des documents inédits.* Par le comte BÉGOUEN. Paris, Aug. Picard, 1913, broch. 131 pp.

l'édition de 1654 était réservée aux confrères de l'AA. Nous n'avons dans l'édition postérieure qu'un des innombrables Manuels édités pour les membres de la Congrégation.

Sur le Règlement lui-même, M. le comte Bégouen est très sobre de citations. C'était la pièce capitale, le « document » à publier *in extenso*..., mais, en eut-il la possibilité ? et ne faut-il pas prendre comme une excuse cette phrase qu'il place au début de sa notice : « J'ai eu la bonne fortune de jeter un coup d'œil, *mais un coup d'œil seulement*, sur les archives de l'AA de Toulouse... » ?

Le Mémoire précité de Dufour donne quelques extraits de ce Règlement. Partout où le contrôle avec une citation Bégouen est possible, on constate, sauf quelques divergences de style, la parfaite correction de Dufour. Son Mémoire constitue donc une source de premier ordre. Avec la *Pratique de Dévotion*, édition de 1654..., introuvable, ce sont les seuls documents publiés sur l'AA au XVII^e siècle.

Au XVIII^e, l'AA ne fut pas aussi complètement ignorée que la défunte Compagnie du Saint-Sacrement. Collet, dans la *Vie de Boudon*; l'abbé de la Tour, dans ses *Mémoires sur la Vie de M. de Laval*, et plusieurs autres en parlent sans mystère.

Sous la Restauration, la Congrégation est à l'ordre du jour; nombreux sont les auteurs qui y font allusion, mais aucun document n'est publié, nous n'avons que des allégations incontrôlables, suspectes même en raison des passions en jeu (1).

(1) Notons cependant que l'existence des groupes secrets dénoncés par le comte de Montlosier est aujourd'hui avouée en ces termes par un auteur parfaitement documenté :

« Sous la Restauration, il existait à Paris une *Congrégation*...

Somme toute, ce n'est qu'à la fin du XIX^e siècle que quelques documents virent enfin la lumière.

Vers 1890, un prêtre appartenant à une congrégation religieuse, ami de M. Lieutaud, alors conservateur de la Bibliothèque de Marseille, vint le trouver et lui dit que dans les greniers de l'immeuble de sa communauté pourraient peut-être se trouver des documents intéressants. M. Lieutaud s'y rendit et trouva en effet dans une caisse contenant des comptes divers et, paraît-il, sans intérêt, un petit manuscrit qui n'était autre que le Règlement de l'AA de Marseille, précédé d'un mémoire sur la fondation du groupe. M. Lieutaud avait entrevu le projet d'un vaste dictionnaire des hommes et institutions de sa province; le précieux manuscrit lui en fournit les premières pages qu'il publia sous le titre : *A et AA. Pro-drome d'une future encyclopédie provençale*, s. l. n. d. in-8°. Après un préambule, le Mémoire et le Règlement y sont donnés *in extenso*.

La découverte de M. Lieutaud n'eut pas, et ne pouvait avoir à cette époque un grand retentissement : on ne soup-

[elle vivait] au grand jour et connue de tous, a eu successivement pour historiens et apologistes : M. Créteineau-Joly..., le P. Achille Guidée... et, plus récemment, M. Geoffroy de Grandmaison... En même temps, derrière cette congrégation ou société visible, il y en avait une autre occulte, dirigée bien réellement et bien exclusivement celle-là par les révérends pères jésuites. C'était une véritable AA, dont l'existence était un mystère, et les noms des membres un mystère plus grand encore. On comptait parmi eux plusieurs personnages politiques. Les réunions étaient secrètes et certains membres, notamment le prince de Polignac, ne s'y rendaient que déguisés. « Je l'ai vu venir ainsi « à Montrouge, nous disait un témoin oculaire, et y être reçu « en grand mystère ». Avant d'être admis dans cette association,

connait pas alors l'existence de la Compagnie du Saint-Sacrement dont les « Annales » ne devaient être exhumées qu'en 1900, l'attention n'était pas attirée sur les sociétés secrètes catholiques... La petite plaquette fut vite oubliée, en partie détruite sans doute, car il est impossible aujourd'hui de se la procurer... même à la bibliothèque de Marseille; et nous n'aurions pu en avoir connaissance sans la bienveillance de M. Lieutaud qui voulut bien nous envoyer en communication l'unique exemplaire qui lui restait.

Peu après la publication de M. Lieutaud, en 1893, parut — si on peut dire, car elle ne fut adressée qu'à de rares privilégiés et ne « parut » jamais en librairie — la brochure anonyme suivante :

Une société secrète d'ecclésiastiques aux XVII^e et XVIII^e siècles. L'AA CLERICALE. Son histoire, ses statuts, ses mystères. A Mysteriopolis, chez Jean de l'Arcane, libraire de la Société, rue des Trois-Cavernes, au Sigalion dans l'arrière-boutique, M DCCC XCIII. Avec permission, in-8° de 88 pp.

il fallait jurer le secret le plus absolu, promettre une obéissance aveugle à des chefs et à des mots d'ordre qu'on ne connaissait pas. Telle était cette société que, pour des causes différentes, amis et adversaires, ceux-ci par ignorance, ceux-là par calcul, confondent toujours avec la *Congrégation* extéricure... ; société, au reste, contre laquelle je n'élève ici aucun blâme, aucun soupçon injurieux ; société dont je me borne à affirmer l'*existence*, appuyé sur des témoignages qui défient tout démenti éclairé et sincère ; société, enfin, dont l'histoire *vraie* serait bien intéressante à connaître, mais qui ne sera jamais écrite, ou du moins ne verra jamais le jour. »

(*AA cléricale*, pp. 6 et 7, note.)

Au verso du faux-titre, on lit : Tiré à 100 exemplaires.
(Aucun ne sera vendu.)

L'auteur, admirablement renseigné, ayant incontestablement à sa disposition les archives de plusieurs Associations, y donne sur l'organisation générale des AA, sur l'union des groupes entre eux, les renseignements les plus précis. Quant aux sources utilisées, voici pour satisfaire notre curiosité :

« Par quelles voies — écrit l'auteur — aussi multiples qu'inattendues, sont tombées en nos mains les pièces *originales* qui ont servi à composer ce travail, nous ne sommes pas autorisé à le dire, et grâce à Dieu, quoique nous n'ayons jamais été d'aucune *Aa*, nous savons garder un *secret*. Toutefois, les faits et les règlements rapportés ici sont tellement nombreux, tellement circonstanciés, tellement *textuels*, enfin, qu'un homme judicieux et de bonne foi ne saurait raisonnablement, selon nous, en contester l'authenticité... D'ailleurs, nous sommes incapables d'inventer et nous ne sommes pas non plus de ceux qui falsifient l'histoire de parti-pris, ou bien l'écrivent sur des documents douteux ou apocryphes. »

Une signature n'aurait évidemment pas affaibli ces protestations... D'autant que cette publication avait, dit-on, pour auteur, ou tout au moins pour inspirateur, un respectable ecclésiastique, peut-être un peu enclin aux publications anonymes, mais érudit et bibliographe distingué, couvert lui-même par ses supérieurs soucieux de mettre en garde de jeunes clercs contre des influences jugées dangereuses.

Quoi qu'il en soit, nous voilà désormais amplement documentés sur les AA, sur leurs règlements, l'organisation intérieure, le choix et le mode de réception des membres, sur l'union des diverses Associations entre elles et sur l'invisible

réseau que la jonction de ces groupes étendait sur le royaume, peut-être même au delà des frontières.

Il faudrait lire, analyser tout au moins les documents, mais ces présentes considérations générales sur les AA n'ayant d'autre but que de placer la Congrégation des Messieurs, sujet principal de cette étude, dans son véritable jour, nous nous bornerons au point le plus caractéristique : le *secret*.

A l'origine, le secret n'est pas explicitement imposé aux membres de l'Association. Ce n'est qu'incidemment que le Règlement donné dans la *Pratique de Dévotion*.... (édit. 1654) y fait allusion. A propos des qualités que doit avoir le récipiendaire, il est dit au chapitre XIII, paragraphe 8 :

« ...Il faut... bien voir si la facilité de son naturel ne le rend point ouvert à tout le monde, s'il n'est point de ces esprits qui se font amis de tous sans choix et qui répandent toutes leurs pensées dans le cœur du premier venu. Ces esprits sont incapables du secret qui est si nécessaire en toutes choses d'importance. »

Mais, à mesure que nous avançons, la notion du secret se précise. Dès 1660, Dufour dénonce formellement le caractère occulte de ces groupes. A la fin du XVII^e, nous l'avons vu précédemment, d'Argenson, dans les *Annales du Saint-Sacrement*, désigne sans ambiguïté l'Assemblée secrète existant au sein de la Congrégation.

Au XVIII^e, les précautions pour la sauvegarde du secret se multiplient, à tel point que treize paragraphes des règles publiées dans l'*AA cléricale* y seront consacrés :

« Chapitre IX. — *Du secret.*

« 1^o Le secret sera toujours regardé *comme l'âme de la Société* (1) ; sans cela non seulement elle ne produiroit aucun bien, mais elle feroit *de très grands maux* : elle seroit la source des railleries les plus piquantes et des *médisances les plus scandaleuses.* »

« 2^o Les associés se regarderont donc *toute la vie* comme *obligés en conscience au secret le plus inviolable* sur tout ce qui concerne la société, ses membres, ses assemblées, ses pratiques particulières et sur tout ce qui pourroit tant soit peu en faire *soupçonner l'existence...*

« 3^o Ils garderont ce silence rigoureux dans tous les lieux, dans tous les temps et vis-à-vis de tous ceux qui ne sont pas membres de la Société, quels qu'ils puissent être et quelque bien qu'il leur paraisse qu'il en reviendra. Les amis les plus intimes et les plus discrets, les frères, les pères, les mères n'en sont point exceptés..., ce secret... on veut que chaque associé *le promette à sa réception.* »

Mais enfin, pour être de l'AA, on n'en est pas moins homme, une imprudence est vite commise, il importait de prévoir. Voici donc ce qu'on imagina :

« 7^o M. le Supérieur craignant *avec raison* les *effets funestes* qui résulteroient de la découverte et même du *simple soupçon* de la Société, LA DISSOUT *ipso facto* dès qu'il sera fait à un associé une question à laquelle celui-ci ne pourroit répondre, sans convenir de l'existence de la Société, ou sans blesser la vérité. Ainsi l'associé interrogé pourra, et devra répondre sans hésiter, et sans crainte de mentir, *qu'il n'existe*

(1) Les passages mis en italiques ou capitales dans ces citations sont ainsi figurés dans « *L'AA cléricale* ».

point de société dans la communauté. Il donnera aussitôt son avis au *Directeur* de ce qui est arrivé afin que celui-ci ait recours à M. le Supérieur pour la *réhabilitation* de la Société qui n'existe plus. »

« 8° La même dissolution de la Société aura lieu si jamais il arrive à un associé de commettre soit par sa faute, soit involontairement, quelque indiscretion qui fût de nature à compromettre le *secret*... Dans ce cas l'associé fera part aussitôt de son indiscretion au *Directeur*, par une lettre anonyme s'il le veut. Il exposera bien le fait afin que le *Directeur* puisse juger avec M. le Supérieur jusqu'à quel temps il est nécessaire de laisser la Société dans l'extinction... [etc.]. »

Suivent les précautions à prendre pour les assemblées, la correspondance, la garde des registres, etc.

Un paragraphe mérite cependant une mention spéciale. Il est relatif au confesseur.

« ...Pour ne pas gêner les consciences — lisons-nous à l'article 4 — si quelque associé croyait nécessaire de s'en ouvrir à son confesseur, il ne devra pas s'en faire une peine d'en communiquer avec lui..., [mais] il aura l'attention de n'en user que dans le tribunal de la pénitence..., sous le sceau de la confession... »

Eh bien, cette dernière issue, nous allons la voir s'obstruer dans les Règles de l'AA de Marseille (1) :

« V. — Le secret est l'âme de l'Aa, le violer c'est la détruire... Ne le révéles à qui que ce soit, ni aux amis les plus intimes, ni aux parents les plus chers, pas même au confesseur... Pourquoi en parleroit-on au confesseur? Dans un projet de cette nature, que les seules lumières naturelles

(1) Publication Lieutaud.

démontrent venir du Père des lumières, une pareille confiance ne fut jamais nécessaire; elle seroit toujours imprudente et souvent contraire à l'existence ou à la propagation de notre Aa. »

Etant donné ces faits, une question surgit inévitable :

Pourquoi le secret?

Pour rien, répond l'auteur de l'*AA cléricale* : « l'AA était une Société invisible et non avouée, bien qu'elle ne cachât rien que de très avouable en soi. L'on ne s'y proposait rien que de très conforme à la morale chrétienne et même à la perfection ecclésiastique. »

La conclusion du comte Bégouen n'est pas moins déconcertante. Il a parcouru, rapidement il est vrai, — « un coup d'œil seulement », — les archives de l'AA de Toulouse; nulle part il n'a vu trace de ces vues générales, de ces projets qui animèrent à un si haut point ces Messieurs du Saint-Sacrement. L'ambition des membres de l'Assemblée, écrit-il, n'est pas de réformer l'Etat, mais de se réformer soi-même.

Très humblement, nous avouons n'être pas convaincu.

L'AA est une création des Jésuites. Or, si ces Pères ont été accusés de bien des défauts, jamais leurs plus vigilants adversaires ne les ont taxés... d'inconséquence, qui serait bien le moindre qualificatif que l'on pourrait appliquer à un tel système. Dans une œuvre qui n'aurait qu'un seul but : le perfectionnement individuel, délaissier la voie séculaire pour s'engager dans un sentier obscur, tortueux et semé de périls; s'exposer, sans la moindre utilité, et de propos délibéré, aux « médisances les plus scandaleuses »... cela sans arrière-pensée...? La thèse semble bien insoutenable; et, si l'histoire pouvait accorder créance à de simples vraisemblances, com-

bien plus vraisemblable, et conforme au bon sens, serait l'adoption de la formule du comte de Montlosier :

« Son objet [l'objet de la Congrégation, que le comte, par ignorance... ou calcul, confond avec l'Association] n'est pas moins difficile à déterminer que sa nature. Ce sera, quand il le faudra, de simples réunions pieuses : vous aurez là des anges. Ce sera aussi quand on voudra un sénat, une assemblée délibérante : vous aurez là des sages. Enfin, ce sera quand les circonstances le demanderont un bon foyer d'intrigue... Vous aurez là des démons » (1).

Bien que la Congrégation soit distincte de l'Association secrète, que même jusqu'alors aucun document ne permette d'affirmer qu'une AA ait été formée parmi les « Messieurs » de la Congrégation rouennaise, j'ai cru qu'il importait de faire précéder l'étude de la Congrégation par cette mise au point des connaissances récemment acquises sur les AA. C'est qu'en effet l'AA apparaît comme le complément obligé de la Congrégation. Là où il existait un Collège de Jésuites se formait presque aussitôt une Congrégation ; de la Congrégation naissait à peu près infailliblement une AA. C'est ce qui ressort nettement du texte suivant tiré des Annales du Collège d'Aix :

« Année 1662. — Le père recteur a commencé une Congrégation *secrète* de Notre-Dame suivant la pratique de cette dévotion commencée à Paris, et qui s'est étendue presque par toutes les Congrégations de France » (2).

(1) *Mémoire à consulter sur un système religieux et politique...* par M. le comte DE MONTLOSIER. Paris, 1826. In-8°. — Cf. p. 18.

(2) *Annales du Collège royal Bourbon d'Aix...* Manuscrits et documents publiés par M. Ed. MÉCHIN, prêtre. Marseille, 1890-93, 4 vol. in-8°. — Cf. tome I^{er}, p. 262.

On ne connaît encore pour toute la France qu'une trentaine d'AA, presque toutes situées au sud de la Loire, et cela s'explique, l'apport principal de documents étant fourni par les papiers de Toulouse...

Mais les recherches continuent.

Nous pouvons maintenant aborder l'étude de la Congrégation pour laquelle, négligeant volontairement tout écrit imprimé, apologétique ou tendancieux, nous n'utiliserons que les documents authentiques conservés aux Archives de la Seine-Inférieure.

Dans le fonds du Collège des Jésuites, sous les cotes D 34, 35, 36 et 37, une liasse d'une trentaine de pièces et trois registres proviennent du fonds particulier de la Congrégation des Messieurs. Ces registres sont : un livre de comptes, recettes et dépenses, de 1651 à 1762 ; le registre des réceptions et élections d'officiers de 1696 à 1762, et un autre livre de comptes des charités de la Congrégation aux familles pauvres, pauvres honteux et prisonniers, de 1753 à 1762.

Inutile d'insister sur cette date 1762 à laquelle s'arrêtent ces divers registres, elle est suffisamment expressive.

On voit immédiatement que les lacunes de ce fonds sont considérables. Le registre le plus ancien ne commence qu'à l'année 1651 ; la Congrégation est de beaucoup antérieure. Sur la première page du volume se lit, d'ailleurs, cette mention : « Cinq^e registre ».

En mai 1652, lors de l'élection du s^r Pautrisel comme dépositaire, son prédécesseur lui remit la clef du coffre « estant à l'entrée de la chappelle » dans lequel, dit le procès-

verbal, sont « quatre registres de comptes où sont employés tant les Reigles de la Congrégation que les quittances des paiements faits ». Ailleurs, nous voyons que le second des dits registres contenait les noms et surnoms de Messieurs de la Congrégation et que le quatrième faisait mention « des deniers omosnés par les Congréganistes pour le bastiment de leur chapelle qui leur appartient ainsi que les meubles estant en icelle ».

Ces précieux registres semblent bien à tout jamais perdus.

Il faut donc se résigner à l'ignorance à peu près complète des débuts de la Congrégation. Sans doute, dès l'origine du collège, dut être formée la Congrégation des Ecoliers; ensuite, avec d'anciens élèves et des personnes notables du dehors, se forma la Congrégation des Messieurs. Plus tard, seulement, fut créée la Congrégation des Artisans. Aux Archives départementales, les documents sont assez nombreux sur cette dernière Congrégation, mais étant donné son recrutement, on conçoit qu'elle n'ait jamais dû jouer un rôle très important. Il nous suffira de l'avoir signalée.

La date la plus ancienne à laquelle nous trouvons mentionnée la Congrégation des Messieurs remonte à l'année 1615.

Dans un mémoire rédigé en 1741 à propos de contestations survenues entre M. de la Quesnerie, agissant soi-disant au nom des confrères, et les PP. Jésuites, on lit :

« En 1615, M^{rs} de la Congrégation firent construire en entier à leurs frais l'aile droite du bâtiment du Collège de Rouen qu'ils élevèrent de quatre étages. Ils gratifièrent les Jésuites du premier, du troisième et du quatrième, et ils se réservèrent seulement le second étage qu'ils distribuèrent en

un vestibule, une chapelle, une sacristie et une chambre d'assemblée » (1).

Donc, dès 1615, la Congrégation des Messieurs existait.

Une quinzaine d'années plus tard, non seulement à Rouen, mais à peu près en même temps, à Toulouse et à Bordeaux, nous voyons se manifester contre la Congrégation certaines préventions.

Le recrutement de la Congrégation des Messieurs se faisait principalement, avons-nous dit, parmi les personnes notables de la ville; des Conseillers, voire même des Présidents de Parlement, en faisaient partie. Leur rôle, de ce fait, devenait assez délicat lorsque des affaires où les Jésuites avaient intérêt venaient à la Cour. Des récusations étaient fréquentes.

Les premiers incidents de ce genre paraissent s'être produits à Toulouse en 1630; aussitôt des lettres patentes adressées au Parlement déclarèrent « lesdites récusations frivoles et impertinentes » et ordonnèrent qu'il fût passé outre aux débats.

Peu après, la même situation se présentait en Normandie, mais là l'opposition ne désarma pas aussi facilement.

En 1631, un procès était pendant entre les religieux du prieuré des Deux-Amants et les PP. Jésuites (2). Jacques de Houetteville et Charles de Lyon, prêtres, religieux au dit prieuré, adressèrent une requête au Parlement demandant la récusation du président Jacques Pœrier d'Amfreville et de MM. Jacques Voisin de Campheroult, Jean Le Carpentier, Louis Bretel, Marc-Antoine de Brèvedent, J.-Bapt. Le Brun,

(1) Arch. S.-Inf., liasse D 34.

(2) Arch. S.-Inf., *Parlement, reg. secrets*, 4 août 1631.

Pierre Damiens, de Galentine et Godard, conseillers, étant venu à la connaissance, des requérants que ces magistrats étaient affiliés à la Congrégation. La requête se basait sur le serment d'obéissance filiale que les congréganistes, lors de leur réception, devaient faire au Père recteur selon les articles 2, 4 et 12 du *Manuale sodalitatis* et l'article dernier des *Règles et pratiques* de la Congrégation au chapitre intitulé : « La manière de recevoir les confrères ». Le président et les conseillers visés furent entendus. Le président d'Amfreville, sans toutefois prononcer le mot de Congrégation, déclara que, les dévotions étant libres, il allait en effet fréquemment porter les siennes dans l'église des PP. Jésuites, ce qu'il pouvait faire, ces pères étant approuvés du roi et de l'Eglise; il reconnaissait se confesser souvent à eux, sauf, cependant aux fêtes solennelles auxquelles il se rendait à l'église paroissiale et se confessait à son curé, et protestait enfin n'avoir jamais prêté aucun autre serment que celui qu'il avait fait au roi dans le parlement. Les sieurs de Brèvedent, Le Brun, Damiens et Godard nièrent toute relation avec la Congrégation. Après réquisitoire de l'avocat général Du Vicquet insistant sur l'incompatibilité des offices des Cours souveraines avec la Congrégation, qu'il considérait elle-même comme illégale, il fut arrêté que le président d'Amfreville s'abstiendrait de la connaissance et du jugement du procès. La déclaration des quatre conseillers qui avaient nié leur affiliation fut jugée suffisante, mais, d'autre part, il fut ordonné que les règles et statuts de la Congrégation seraient communiqués au procureur général.

Cette affaire ne fut certes pas unique, car nous voyons qu'en mai 1632 des Lettres Patentes étaient adressées au Parlement de Rouen à propos des « fréquentes récusations »

de présidents et conseillers immatriculés ès Congrégations de la Vierge instituées ès Maisons des Pères Jésuites.

Dans ces lettres, le roi, rappelant les incidents de Toulouse, déclarait de tels faits gravement préjudiciables à la religion. « A quoy voulant pourvoir... et favoriser plutôt les moyens qui peuvent augmenter semblables dévotions que souffrir que l'exercice d'icelles rende des gens de bien suspects... », il ordonnait, comme pour Toulouse, « qu'il seroit passé outre au jugement des procès ».

Au mois d'avril suivant, onze mois après, ces Lettres Patentes n'étaient pas encore enregistrées au Parlement. Durant toute cette année 1633, elle passèrent des mains du Procureur général en celles de M. Du Vicquet, puis en celles de M. Le Guerchois, si bien que, lorsqu'au début de 1634. le recteur, inquiet, en réclama l'exécution, on lui répondit que ces lettres étaient « perdues ou esgarées ».

De nouvelles lettres furent expédiées en mai 1634.

Le Parlement ne put se dispenser de prendre ces nouvelles lettres en considération; cependant son état d'esprit ne s'était pas modifié; il désirait, comme en 1631 et avant toute délibération sur les Patentes royales, prendre connaissance des « Règles et Statuts de la Congrégation » et, ensuite seulement, « iceux vus par la cour », il ordonnerait « ...ce qu'il appartiendra ».

Le Recteur remit les Statuts, mais, en même temps, adressa requête au Conseil du roi, montrant bien qu'il n'était pas dupe de cette procédure; tout cela, dit-il, n'est qu'un refus déguisé. N'est-ce pas chose odieuse à la religion que ceux qui ont dévotion, et servent particulièrement la Vierge, soient pour cela suspect...?

Le Conseil du roi — 9 janvier 1635 — adopta cette

thèse, et quelques jours plus tard des lettres de jussion étaient adressées au Parlement.

Il n'y avait plus qu'à obéir; encore nos parlementaires le firent-ils avec quelques réticences; au dos des Patentes on peut lire :

« Registrées es registres de la Cour, sauf à pourvoir selon les cas particuliers suivant l'arrêt de ce jour donné les Chambres assemblées, à Rouen en Parlement le dix neuf^e jour de mars 1635. »

De l'origine à l'extinction, ces incidents sont les seules manifestations extérieures qui soient parvenues jusqu'à nous.

Passons à la vie intérieure de la Congrégation.

L'administration en est confiée à un Directeur, poste réservé à un père de la Compagnie (1), et à des officiers élus parmi les membres.

La première élection dont nous puissions faire état est du 14 janvier 1696. Nous voyons que le Conseil de la Congrégation était ainsi composé :

Un Préfet;

Deux Assistants;

Un Instructeur — toujours ecclésiastique;

Deux Secrétaires, dont un adjoint;

(1) De 1657 à 1762, la Congrégation eut successivement pour Directeurs : 1657, le P. Berard; 1661-67, le P. Delidel (1594. † à Rouen 1671); 1682-1716, le P. Barbereau († à Rouen 1716); 1716-33, le P. Malecot († vers 1744); 1736-40, le P. Fauchoux; 1748, le P. Chemendy; 1750, le P. Petit; 1752-61, le P. Canlers (*alias* Canters); 1755, le P. Coriou (remplace le P. Canlers en mai et juin); 1761, le P. Le Loroux.

Un Dépositaire, c'était à la fois le trésorier et l'archiviste de la Congrégation ;

Deux choristes ;

Deux sacristains ;

Deux portiers, postes généralement tenus par le Préfet et premier Assistant sortants, à la réserve toutefois des Préfets et Assistants ecclésiastiques ;

Enfin, quatorze Conseillers.

Sauf le Préfet et les Assistants, les autres officiers étaient rééligibles.

Les élections avaient lieu trois fois par an, puis furent ramenées à deux fois. A partir de 1718, une seule élection eut lieu chaque année, généralement en janvier.

Jusqu'en 1735 aucun changement dans la composition du Conseil, mais, en 1736, le registre ne mentionne que l'élection d'un Préfet, de deux Assistants et de onze Conseillers.

En 1739, le Conseil semble vouloir reformer ses anciens cadres, mais ce n'est qu'une velléité inefficace ; à mesure que l'on approche de 1762, la Congrégation semble périliter. De 1750 à l'extinction n'apparaît plus qu'un Conseil squelettique réduit au Préfet et à ses Assistants.

Le registre sur lequel étaient inscrits « les noms et surnoms » des premiers confrères étant disparu, nous devons à leur sujet nous résigner à l'ignorance à peu près complète. Le plus que l'on puisse espérer, c'est connaître les plus zélés des confrères de la seconde moitié du XVII^e siècle, et les membres reçus à la Congrégation au XVIII^e jusqu'à l'extinction. C'est ainsi que le livre des recettes et dépenses commençant en 1651, sur lequel le Dépositaire inscrivait chaque année, en face de leur nom, les deniers versés par chacun des

confrères pour l'entretien de la chapelle, et, d'autre part, le registre des réceptions et élections (1696-1762), nous ont permis de dresser une liste des Messieurs de la Congrégation entre les années 1651 et 1762.

Nous donnons en appendice cette liste de plus de sept cents noms représentant douze cents, quinze cents individus peut-être : les fils fréquemment s'y retrouvant avec les pères, les oncles ou les cousins. En la parcourant rapidement, quelques noms retiendront notre attention.

Notons tout d'abord que les ecclésiastiques s'y rencontrent en grand nombre. Ce ne sont pour la plupart que de simples vicaires ou prêtres habitués de paroisse, vraisemblablement de jeunes prêtres ordonnés depuis peu attendant ainsi un poste supérieur.

Les avocats sont également fort nombreux et, sans doute pour la même raison.

Nous avons là l'élément jeune de la Congrégation, élément peu stable, et partant sans grand intérêt.

Parmi les curés de paroisses, citons, en 1667, Adrien Amelin, curé de Saint-Godard, neveu et successeur de Guillaume Amelin, qui, avec le curé de Saint-Eloi, Damiens, seuls des curés de Rouen, s'étaient abstenus dans l'affaire des casuistes ; au reste, le curé de Saint-Lô, Thomas Avisse, dont le nom se trouve au bas des factums de 1657, n'en figure pas moins sur les registres de la Congrégation.

A la fin du XVII^e, nous rencontrons Dufour, curé de Sainte-Croix-des-Pelletiers ; Sevestre, curé de Saint-Vivien, et le curé de Saint-Nicolas, Jean Bosguerard, l'ami et le biographe de cet autre confrère Henri-Marie Boudon. Dans les faubourgs et vers la même époque, Desfosses, curé de Saint-Sever, et Robert Bouvet, curé de Saint-Paul.

Citons, vers 1660, Dom Vallier, religieux de Saint-Ouen, et, de 1687 à 1701, date de sa mort, le grand prieur de l'abbaye, Dom Le Tellier.

Le Parlement, la Cour des Comptes, des Aides, le Bailliage... étaient, cela va sans dire, amplement représentés à la Congrégation.

Naturellement, dès les premières pages portant les contributions des confrères, dès 1651, nous rencontrons Jacques Poerier d'Amfreville, le Président d'Amfreville comme on disait alors, celui qui « *Iacet inter patres societatis Iesu mortuus quos vivus dilexerat* ». Son neveu Adrien, qui lui succéda à la présidence, le remplaça également à la Congrégation.

Au XVIII^e, un autre président de Parlement, Nicolas Camus de Pontcarré, figure parmi les confrères. Reçu en 1703 sans avoir été soumis à l'approbation du Conseil, car il venait d'une Congrégation similaire, il rencontra dans la Congrégation rouennaise un ancien condisciple de Jean-Baptiste de la Salle à Saint-Sulpice, l'abbé Louis Deshayes, futur curé de Saint-Sauveur. Leur rôle — et même celui de la Congrégation tout entière qui déjà subventionnait les « Ecoles charitables » — fut des plus importants dans l'établissement des Frères des Ecoles chrétiennes, à Darnétal tout d'abord, puis à Rouen. Lors des difficultés créées par le Bureau des Pauvres qui avait la haute main sur les écoles, il ne fallut pas moins que le puissant crédit de M. de Pontcarré pour vaincre les résistances. Le Président demeura par la suite le protecteur et aussi, moins heureusement peut-être, un peu le conseiller de Jean-Baptiste de la Salle; c'est, en effet, par égard pour ce bienfaiteur insigne, que le saint fondateur des Frères consentit à créer la Maison de force de Saint-Yon qui devait lui attirer tant d'ennuis.

Parmi les Conseillers, nous citerons, au XVII^e, Toutain de Frontebosc, Pierre Damiens — peut-être le Directeur du Bureau des Pauvres, lequel, à cette date 1651, était conseiller honoraire, peut-être son fils Pierre, également conseiller et frère d'Antoine Damiens, curé de Saint-Eloi — les de Brèvedent; Nicolas Busquet, dévot, si l'on en croit ses contemporains, plus par calcul que par ferveur; Jean-Bapt. Scot de Fumechon et Fauverel de Bariville. Au XVIII^e, une lignée des de Bailleul, Jacques de Lannoy, de Brinon, Henri Louvel, les Costé du Mesnil..., etc.

A la Chambre des Comptes, des conseillers maîtres : Tiremois de Sacy, Boistard de Vauville, Chéron d'Espreville...; des auditeurs : de Ronfresosc, Pierre de la Fosse, Louis Le Noble...; des correcteurs, des procureurs et jusqu'à des greffiers.

A la Cour des Aydes, un conseiller honoraire, M. de la Motte-Lambert, alors prêtre, successeur de P. Damiens au Bureau des Pauvres, puis évêque de Béryte et missionnaire; son successeur à la Cour des Aydes, Le Tellier de la Vaquerie, fut également de la Congrégation.

Nous pourrions encore citer des Conseillers à l'Amirauté, au Bailliage..., des Echevins, trois ou quatre Trésoriers de France, des Chevaliers de Malte et de l'Ordre du Mont-Carmel, etc., etc.

En 1661, nous rencontrons, recrue plus décorative qu'influente, ce pauvre Mgr comte de Dunois, Charles d'Orléans, fils aîné du duc de Longueville et d'Anne de Bourbon.

Enfin, des bourgeois, des médecins, un apothicaire, la lignée des Lallemant, libraires, Le Boulanger, également libraire; et des marchands : Sadoc, qui fut consul; Pautrisel, trésorier du Bureau des Pauvres; la famille Fermanel : Fer-

manel, marchand, ses fils, le lieutenant Fermanel et Fermanel le jeune, sans doute Lucas, père de Luc, alors étudiant à Paris, affilié au groupe Bagot et, par la suite, l'un des fondateurs du Séminaire des Missions étrangères.

On voit, par ce simple aperçu, l'intérêt — même abstraction faite de la question des AA — de ces listes pour notre histoire locale. A une époque où la place tenue par les questions religieuses fut considérable, alors que Jésuites et Jansénistes, ultramontains et gallicans, formaient des clans irréductibles, l'affiliation à la Congrégation nous fournit sur les individus une information des plus précises. C'est ainsi, par exemple, que l'on ne s'étonnera plus de voir un vicaire de Saint-Martin-sur-Renelle, un certain abbé Mauger, préférer mourir sans sacrements plutôt que de les recevoir des mains de son curé, lequel était « appelant », lorsque l'on aura reconnu en cet ecclésiastique un ancien dignitaire de la Congrégation : Jean-Baptiste Mauger, reçu en 1696, Assistant en 1697-98, Préfet en septembre 1699.

En étudiant la composition du Conseil, nous avons eu l'impression qu'à mesure que l'on avançait dans le XVIII^e siècle, la Congrégation périclitait. Même constatation pourrait être faite d'après les réceptions et les cotisations versées par les membres.

De 1651 à 1680, nous avons une moyenne annuelle de cinquante-cinq cotisations avec un maximum de quatre-vingt-quinze cotisations en 1667.

Les réceptions, de 1696 à 1705, sont en moyenne de dix à onze par an; elles tombent à trois de 1726 à 1735, et ne sont plus que 1,15 de 1756 à 1761.

Un dossier auquel nous avons précédemment emprunté des

indications sur les débuts de la Congrégation va d'ailleurs confirmer ces constatations.

En 1741, les Jésuites ayant abattu l'ancien bâtiment de la Congrégation construit en 1615, des deniers, disait-on, aumônés par les Messieurs, une brouille — passagère — s'en était suivie entre certains congréganistes et les Pères. L'un d'eux, ancien Préfet, l'avocat Guérard de la Quesnerie, avait rédigé un mémoire dans lequel il réclamait comme un droit pour la Congrégation un emplacement équivalent à celui qu'elle occupait avant les démolitions dans l'aile droite du collège. Les Jésuites proposaient à Messieurs de la Congrégation un bâtiment hors-d'œuvre élevé contre le collège, bâtiment que M. de la Quesnerie refusait comme insuffisant et parce qu'il leur faudrait, pour accéder à la chapelle, monter un escalier étroit et obscur de près de trente-trois marches; « on est étonné — écrit-il — qu'on ose proposer un pareil escalier à des personnes qui sont pour la plupart âgées ».

On ne trouve qu'un mot dans la réponse des Pères à propos de l'escalier. Mais sur l'insuffisance du local, on lit ceci :

« ...Le nouvel emplacement est trop petit et n'est pas suffisant pour la Congrégation! En vérité, M. de la Quesnerie parle-t-il sérieusement? Le nouvel emplacement a 48 pieds de long sur environ 24 de large. Ces Messieurs sont aux plus grands jours 25 ou 30, et les jours ordinaires, au plus 8 ou 10, peut-être 12. »

Cela est caractéristique. On est loin des quatre-vingt-quinze cotisations de l'année 1667.

Ayant tiré des documents l'essentiel de ce que l'on en pouvait attendre relativement à l'organisation générale et au

recrutement de la Congrégation, un point, le point le plus important reste à élucider :

Quel était le but de la Congrégation ?

C'est ce que nous allons rechercher dans les comptes de dépenses.

En tête du registre donnant l'utilisation des cotisations des confrères se trouve un « Mémoire des frais ordinaires qui se payent par chacun an ».

Ces frais sont à peu près uniquement constitués par des honoraires de messes, frais de culte et d'entretien de la chapelle :

Basse messe tous les dimanches.

Messe des trépassés tous les premiers lundis de chaque mois.

Seize messes à certaines fêtes.

Une messe basse des trépassés « pour chacun de ceux de lad. Congrégation qui sont décédez aussitôt que l'on a seu son décès ».

« La musique pour le jour de l'Assomption.

Le luminaire, l'huile pour la lampe du sanctuaire, le blanchissage des aubes, escurage des chandeliers..., etc.

« Plus trois mains de papier qu'il convient par an ou sont imprimez les sentences qui se distribuent tous les derniers samedis de chacun mois à ceux de lad. Congrégation. »

Telles sont les dépenses que nous retrouvons à peu près régulièrement chaque année.

Rompant un peu la monotonie, des achats de livres paraissent de temps en temps. La Bibliothèque, c'est l'homme. Malheureusement, nous ne connaissons ainsi de cette bibliothèque qu'une infime partie.

En 1680, on achète le livre que le P. Crasset, un Diep-

pois, venait de composer « en l'honneur de la Vierge ». Il s'agit évidemment de *la Véritable Dévotion envers la S. Vierge...*, par le R. P. I. Crasset, Paris, Muguet, 1679, in-4°, au sujet duquel Ant. Arnauld écrivait le 29 septembre 1683 à M. Pirot, nouvellement nommé Syndic de la Faculté : « Je ne doute point, Monsieur, que vous ne jugiez aussi bien que moi qu'il seroit très important... de ne pas laisser sans censure un si méchand livre..., la place où vous êtes vous donne moien de rendre ce service à l'Eglise ».

Puis ce sont des livres distribués à tous les confrères, le titre n'en est pas donné. Puis des livres « intitulés des Congrégations N.-D. », sans doute les Manuels précédemment signalés.

En 1697, on achète un livre ainsi désigné : « *Le Vray* », pour fournir aux méditations de la Compagnie.

En 1700, « par l'ordre du R. P. Barbereau... un liure de sermons pour luy servir aux entretiens qu'il faict en la chapelle. »

Le 29^e avril 1707 fut « payé par ordre du R. P. Barbereau 60 s. pour des petits livres intitulés : « *La Censure de Mgr l'evêque Dagen* ». Ainsi présenté, ce titre pourrait induire en erreur, d'autant plus que l'évêque d'Agen d'alors, François Hébert, était plutôt jansénisant. Il batailla pour le cardinal de Noailles dans sa querelle avec les évêques de Luçon et de La Rochelle, adhéra même à l'« Appel » contre la Bulle *Unigenitus*, mais, en 1707, aucune censure ne le menaçait. La censure en question est au contraire fulminée par lui contre un pauvre cordelier qui, dit-on, de désespoir se pendit. Voici d'ailleurs le titre exact de la pièce : « *Censure de l'Evêque d'Agen du sermon prêché dans*

l'église de l'Annonciade de Villeneuve d'Aginois le 4 février 1707 » (1).

Enfin, en 1736, nous trouvons l'achat de cinq volumes d'un livre dit « *Les Méditations du P. Signers* ». Ce paraît être une traduction du Recueil de Méditations du P. Signeri.

Jusqu'alors nous n'avons fait état que des comptes relatifs aux cotisations annuelles des confrères, pour la Congrégation. Le registre qui nous reste à analyser va nous montrer l'action principale de la Congrégation : *l'assistance aux nécessiteux*. Malheureusement, ce registre, le seul de la série qui ait été conservé, ne débute qu'en 1753. Les registres antérieurs, qui existaient incontestablement, ne se retrouvent pas aux Archives.

Pendant ces dernières années, 1753 à 1762, chaque dimanche, sauf de la mi-août à la mi-novembre, la Congrégation tint une assemblée présidée par le Directeur.

La séance devait débiter par quelques prières; puis une « bourse », ou tronc, dans laquelle les confrères déposaient leurs offrandes était ouverte et le compte établi. Des billets remis, soit par les membres de la Congrégation, soit par les curés des paroisses, signalant à la charité des confrères les pauvres familles, étaient examinés. Pour chaque paroisse, un membre désigné par l'Assemblée procédait aux enquêtes et, à une réunion suivante, on délibérait sur l'aumône à accorder. Celle-ci, prélevée sur la « bourse », était remise en argent, en denrées, vêtements ou instruments de travail. Sans doute, ainsi qu'elle avait commencé, l'Assemblée se terminait par des prières.

Si nous ajoutons, qu'en plus de la bourse réservée aux

(1) J. ANDRIEUX : *Bibliographie de l'Agonais*.

familles notoirement nécessiteuses, il existait deux autres troncs spéciaux, l'un pour les « pauvres honteux », l'autre pour les prisonniers, on ne pourra s'empêcher de faire le rapprochement de cette forme de charité avec la forme usitée autrefois dans la Compagnie du Saint-Sacrement.

Le vendredi 12 février 1762, devançant de plusieurs mois les autres Parlements du royaume, le Parlement de Rouen ordonnait l'expulsion des Jésuites.

Le dimanche suivant, neuf confrères se réunissaient encore sous la présidence du P. Le Loroux.

4 livres 4 sols avaient été trouvés dans la bourse, ce qui portait l'avoir à 309 livres 11 sols.

13 livres 4 sols furent distribués à deux familles.

Deux demandes de secours furent déposées sur le bureau.

Cette séance devait être la dernière de la Congrégation.

A la date du dimanche 21, dans le registre préparé pour l'Assemblée hebdomadaire, le nom des assistants demeure en blanc..., et à cette place, depuis l'année 1762, sont trois papiers volants, portant les signatures des curés de Saint-Maclou, de Saint-Nicaise et d'un vicaire de Saint-Eloi. Ce sont des recommandations pour de pauvres familles et un malheureux « gagne liard » paralysé...

De l'examen des documents laissés par les RR. PP., on devrait logiquement déduire que l'action de la Congrégation se limitait au domaine spirituel : le perfectionnement individuel par les pratiques religieuses et l'exercice de la charité. Tel, en effet, d'après les comptes, paraît avoir été l'unique but poursuivi; mais force est bien de rappeler, puisque c'est là un fait incontestablement établi, que parmi les confrères

exclusivement se recrutait les membres de l'AA. Il était donc, pour le moins, dans le rôle de la Congrégation de permettre cette sélection... et le secret réapparaît, risquant de compromettre une œuvre que, documents en main, on déclarerait admirable.

Comme en certaines organisations, où un premier grade, sorte de noviciat, doit par surcroît servir d'écran à l'activité véritable de la Société, la Congrégation, séminaire de l'AA, n'aurait-elle pas vis-à-vis de ce groupe une fonction similaire?

N'insistons pas : la question, nous l'avons vu précédemment, est présentement insoluble.

ESSAI DE RECONSTITUTION
DE LA
LISTE DES MEMBRES
DE LA
CONGRÉGATION DES MESSIEURS
(1651-1762)

Nous avons, pour la présentation de cette liste, adopté les règles suivantes :

Les années portées sans autre indication, en tête ou immédiatement après la date de réception, lorsque celle-ci est connue, sont les années extrêmes des comptes (Registre D 35 des Arch. S.-Inf.) dans lesquelles figurent des cotisations du confrère cité. Il ne s'ensuit pas nécessairement mention d'une cotisation dans chacune des années intermédiaires.

Les prénoms, les noms patronymiques, omis dans les registres de la Congrégation et qui ont pu être déterminés, ainsi que toutes notes complémentaires, identifications, etc., sont mises entre crochets. Le point d'interrogation, placé parfois en tête de ces notes, indique la probabilité.

Sauf indication contraire, les mentions Avocat ou Conseiller au Parlement, Conseiller au Bailliage, etc..., sous-entendent : Parlement de Normandie, Bailliage de Rouen.

Noter que l'indication d'un décès (figurée par †) peut, lorsqu'elle est donnée d'après les registres de la Congrégation, différer de la date véritable de la mort; elle correspond, en effet, dans les comptes, soit à la date du service célébré, soit à la mention d'un legs testamentaire.

Enfin, l'imprécision des documents et aussi l'inévitable concision de ces notes, obligeront fréquemment à des interprétations. C'est ainsi que nous avons, dès la première page :
ALEXANDRE. — 1672 à 89. † 1676. [? Louis Alexandre, Avocat au Parlement. † 11 juin 1676.]

A priori, on pourrait soupçonner une erreur; or, dans les comptes, des cotisations sont portées sous ce nom dès 1672. En 1676, un décès Alexandre est signalé :

« Audit Hebert pour quatre sermons aux inhumations de Mrs de Frenelles, Langlois, ALEXANDRE et Pradon, 6 liv. »

Les cotisations, cependant, se poursuivent jusqu'en 1689. Deux individus sont donc représentés, dont l'un paraît être Louis Alexandre, mort à vingt-sept ans, le 11 juin 1676.

ACHART. — 1658.

ALEXANDRE. — 1672 à 89. † 1676. [? Louis Alexandre, Avocat au Parl. † 11 juin 1676.]

ALEXANDRE DE BEAUNAY (J.-Bapt.). — Réception 1696.

ALEXANDRE fils. — Sacristain 1697.

ALEXANDRE (François). — Réception 1744.

ALEXANDRE [sans autre indication]. — Assistant 1746, 48, 62.

[De la famille Alexandre dont : J.-Bapt., Auditeur en la Chambre des Comptes en 1702, et J.-Bapt. Alexandre, s^r de Beaunay, Conseiller au Parlement en 1734.]

[ALLAIN DE] BONBANVILLE [(Scipion)]. — 1671 à 91. Conseiller de 1698 à 1710.

ALLEAUME (Jean-Pierre). — Réception 1747.

ALLEAUME [s. indic.]. — Assistant 1749. † 1755.

ALLENDET [*alias* Alandy, marchand]. — 1651 à 72.

[AMELIN (Adrien)], CURÉ DE SAINT-GODARD. — 1667 « Service pour feu M. le Curé de S. Godard », 1676. [† 28 nov. 1675.]

AMFREVILLE. — « Le président d'Amfreville ». Voir Poërier.

AMOUTON [*alias* Amontons]. — 1651 à 60, 67, 74, 83.

AMOUTON (Roland) [? mercier]. — 1652.

ANGERVILLE (D'). — Voir Augier.

ANGO. — « LA MOTTE ANGO ». — 1683, 88. [? Jean Ango, s^r de La Motte, Conseiller au Parl., 1654. † 1700.]

ANISY (DE), Avocat au Parl. — Réception 1699.

ANQUETIL (Pierre-Marie). — Réception 1752.

[ASSELIN] DE FRENELLES [(Nicolas)]. — Réception 1672, 1673. † 1676. [Conseiller au Parl. † 29 janvier 1676.]

ATINAS. — Réception 1667.

AUBER, Prêtre. — 1653.

AUBERY (Gadéon), Prêtre. — Réception 1652.

AUBOURG. — 1673. † 1694.

AUGER [*alias* Auget]. — 1660 à 81.

AUGER (J.-Bapt.), Prêtre. — Réception 1709.

[AUGIER] DANGERVILLE (Laurent). — Réception 1698. Choriste 1698. Assistant 1703. Conseiller 1703, 04.

[AUGIER] DANGERVILLE (Laurent). — Réception 1719. Sacristain 1721. Choriste 1725.

[De la similitude des prénoms et de la ressemblance de diverses écritures, on peut conclure à l'identité de ces « Dangeruille » avec les Augier d'Angerville, fixés au XVIII^e siècle sur la paroisse Saint-Gervais de Rouen, dont le patronymique « Augier » est fréquemment omis, non seulement dans leurs signatures, mais même dans certains actes.

Nous aurions donc parmi les confrères : Laurent Augier d'Angerville, officier au Vieux Palais de Rouen, et son fils Laurent, Auditeur à la Cour des Comptes. Or, sur la personne d'Elisabeth Augier d'Angerville, fille et sœur des susdits, convulsionnaire depuis quelques années, se produisit à Rouen, en 1728, la première guérison attribuée à l'intercession du diacre Paris.

Inutile de faire remarquer que, quoique les d'Angerville père et fils ne soient morts qu'en 1741 et 1772, leurs noms disparaissent des registres de la Congrégation en 1725.]

AUSHOYER (D'). — Réception 1729.

AUVRAY. — 1686.

AUVRAY (Louis). — Réception 1702. Assistant, puis Portier 1703, 05.

AUVRAY l'aîné. — Portier 1706. PRÉFET 1709. Portier 1710.

AUVRAY [s. indic.]. — Conseiller 1715 à 23, 1728 à 31, 1733.

AUVRAY (Martin). — Réception 1755. Assistant 1757, 58.

[Famille de marchands.]

AUZOULT (Pierre-François). — Réception 1722.

AVISSE [*alias* Advisse, Avice...]. — 1652 à 64.

[AVISSE (Thomas)], CURÉ DE SAINT-LÔ. — 1658.

BAILLARD. — 1688.

BAILLEHASTRE. — Réception 1672.

BAILLEUL (DE). — 1669 à 89.

BAILLEUL DE RUMARE. — Réception 1665, 1666, 67. Conseiller 1701 à 04. [François de Bailleul, s^r de Rumare, *alias* de Drumare, Conseiller au Parl. 1674-1703. † 1717.]

BAILLEUL (DE) le jeune. — 1667.

BAILLEUL (DE) frères. — 1668.

BAILLEUL DE SAINT-MACLOU. — PRÉFET 1712, Conseiller 1713 à 23. [Jean-Nicolas de Bailleul, s^r de Saint-Maclou, Conseiller au Parl. après M. de Rumare, son père.]

BARASIN. — 1657 à 79 [médecin].

BARBE. — 1679.

BARRABE [*alias* Barabé]. — 1654 à 59.

BATAILLE, Prêtre. — 1659.

BAUDOUIN. — 1658.

[BAUDOUIN] DE BEUVILLE [s. indic.]. — 1668 à 75.

BAUDOUIN DE BEUVILLE l'aîné. — 1671 à 83.

[BAUDOUIN] DE BEUVILLE le jeune. — 1672 à 84.

BAUQUEMARE (DE) [*alias* Boquemare...]. — 1691.

BAUQUEMARE (Isaac-Jouen DE). — Réception 1721.

BAUQUEMARE [s. indic.]. — Assistant 1724, 26. PRÉFET 1730.

Conseiller 1725, 27, 1732 à 36, 1738, 39, 42, 49.

BAZIN. — 1691.

BAZIRE, Avocat. — † 1651.

BEAUMAUGER. — 1689. Voir également Boutren.

BEAUQUESNE, CURÉ DE BOURNEVILLE. — 1655 à 57. Voir Duquesne.

BEAUVALLLET. — † 1651.

BECDELIEVRE (DE). — 1672 à 83. Conseiller 1702 à 11.

[A noter la coïncidence entre la disparition de Becdelievre comme Conseiller de la Congrégation, en 1711, et le

- décès de Thomas-Charles de Becdelièvre, Président de Parl. en décembre 1711.]
- BELIARD [*alias* Belliard]. — 1678 à 80.
- BENCE [*alias* Bense]. — 1681 à 88.
- BENCE (Henry). — Sous-Secrétaire de 1694 à 97. Verse 50 livres et se retire de la Congrégation en 1712.
- BENNE (Mathieu). — Réception 1657.
- BERANGER, Prêtre. — 1665.
- BERNARD, Prêtre. — Réception 1666.
- BERNARD [s. indic.]. — 1674 à 81.
- BERNARD (frère Eustache DE), « Chevalier de l'ordre de Saint-Jean de Hierusalem, Commandeur de Sainte-Vaubourg et de Villedieu-la-Montagne ». — Réception 1706. [Eustache de Bernart d'Avernes, chevalier de Malte en 1669, succède à ses oncles à la Commanderie de Sainte-Vaubourg en 1689, fut Grand-Prieur de Champagne. † 31 déc. 1747, inhumé à Sainte-Vaubourg. (D'après dalle tumulaire, Val-de-la-Haye)].
- BERRUYER (Georges), « gentilhomme ». — Réception 1696.
- BERRUYER [s. indic.]. — Assistant 1712. [Signature : Berruyer de l'Orfavrye.]
- BETHIEFORT (Antoine). Réception 1722.
- BETHENCOURT (DE). 1654 à 61.
- BEURIOT (Pierre), Prêtre. — Réception 1652.
- BEURRIOT DES LOMBARTZ. — 1663.
- BICHEREL (Jean-Pierre). — Réception 1742. Assistant 1744. [Auditeur en la Cour des Comptes, Aides et Finances.]
- BICHOT. — 1674 à 83.
- BICHOT père. — 1678.
- BIGOT. — 1651 à 67, 1687.
- BIGOT l'aîné. — 1665.
- Voir également Le Bigot.
- BISAULT [*alias* Bizault...]. — Réception 1656-1659, 1712.
- BISAULT, Ecclésiastique. — 1682.
- BISAULT fils. — Assistant, puis Portier, 1696.
- BISAULT, marchand. — PRÉFET, puis Portier 1701, 02.
- BISAULT. — En 1712, service pour feu M. Bisaut, Curé de Préaux.
- BLAN, Prêtre. — 1665.
- BLONDEL. — 1660.

- BLONDEL (Pierre). — Réception 1719. Choriste 1721.
- BOCQUET (*alias* Boquet, Bosquet). — 1652, 1660 à 64, 1712.
- Bocquet, Avocat. — Réception 1651.
- Bocquet (Jean). — 1665 à 69. Dépositaire 1665.
- Bocquet, « cy devant lieutenant général au Havre ». — 1671 à 78.
- Bocquet [s. indic.] † 1679, † 1698 ou 99.
- Bocquet du Boscasselín (Jacques). — 1686 à 93. Dépositaire 1693. † 1714.
- Bocquet, Avocat. — Conseiller 1696. PRÉFET, puis Portier 1698.
- Bocquet [s. indic.]. — Assistant 1745. PRÉFET 1747.
- BOIGNET. — 1661 à 64.
- BOISLOUVET (François DE). — Réception 1702.
- BOISLOUVET. — Assistant 1708, 12. Préfet 1710. Portier 1709, 11. Conseiller 1713, 14, † 1714. [? François Duval, s^r de Boislouvét.]
- BOISSY (DE). — Conseiller 1704 à 06.
- BOISTARD DE VAUVILLE (Guillaume-François). — Réception 1717. [Fut Maître des Comptes en 1731. Son père, également Guillaume-François, avait été reçu Correcteur en 1710.]
- BORDIER (Pierre-Robert). — Réception 1731. Assistant 1738, 40. PRÉFET 1746.
- BOSCBÉRANGER (MM. DU) frères. — 1665.
- BOSCBÉRANGER [s. indic.]. — 1667, 72.
- BOSCBÉRANGER SAINT-THOMAS. — 1669, 71.
- [BOSCBÉRANGER] SAINT-THOMAS. — 1674 à 78.
- BOSCTHEROUDE (DE) [*alias* Bourgtheroude. Voir Le Faë].
- [BOSGUÉRARD (Jean)], CURÉ DE SAINT-NICOLAS. — En 1704, messe pour feu M. le Curé de Saint-Nicolas. [† 3 nov. 1704, inhumé à Evreux. A laissé de l'archidiacre H.-M. Boudon, son ami intime, une Vie demeurée manuscrite.]
- BOSROBERT (René DE), Prêtre. — Réception 1698.
- BOUCHARD [*alias* du Rouveray-Bouchard]. — 1663 à 95. Dépositaire 1671.
- BOUDARD. — † 1652.
- BOUGES (DE). — 1689.
- BOUGES, Prêtre. — Instructeur 1696 à 98, 1699 à 1703.
- BOULANGER. — Voir Le Boulanger.

BOULLAIS [*alias* Boulays, Boulet...]. — 1651 à 67.

BOULLAIS, Secrétaire [du roy]. — Assistant 1667. † 1671 ou 1672.

BOULLAIS, « bailly de Ris ». — 1659, 60.

BOULLAIS, Avocat. 1661, 62.

BOURDON, Prêtre. — 1659, 60.

BOURGOGNE (DE). — Réception 1665, 1666, 72. † 1701.

BOURGOIS (J.-Bapt.). — Réception 1759. Etait présent à la dernière séance de 1762.

BOUTREN. — 1682.

[BOUTREN], DE MELAMARE. — 1686, 87. Conseiller 1696 à 98, 1715 à 33. [François Boutren, s^r de Mélamare, Trésorier de France de 1707 à 1736.]

BOUTREN DE BEAUMOGER. — 1688, 89.

[BOUTREN] DE CORNEVILLE. — 1694. PRÉFET, puis Portier 1700. Conseiller 1696 à 1713. [Claude Boutren, s^r de Corneville, Maître des Comptes de 1696 à 1727.]

BOUVET (Robert), Prêtre, CURÉ DE SAINT-PAUL. — Réception 1696.

BRADÉCHAL [*alias* Brasdechat, Bardechal...]. — 1655 à 81.

BRADÉCHAL (Claude), bourgeois de Rouen. — Dépositaire 1661.

BREANS (Jean), marchand. — Réception 1749. Préfet 1757. Etait présent à la dernière séance de 1762.

BREAUTE (DE). — 1663.

BREVEDENT (DE). — Conseiller [au Parlement]. — 1652.

BREVEDENT [s. indic.]. — 1666 à 91.

BREVEDENT DE BERVILLE. — 1661 à 64.

BREVEDENT DE SAHURS. — 1662 à 87.

[Les Brévedent figurant aux comptes de la Congrégation seraient vraisemblablement : En 1652, Marc-Antoine, puis ensuite les membres de la branche Sahurs-Berville : François, Henri et peut-être Jacques.]

BRIERE. — Choriste 1720.

BRINDEAU. — 1688.

BRINON (DE). — 1691. Conseiller 1697 à 99, 1701 à 03, 1707 à 14. [Nicolas-Louis de Brinon, s^r de Formoville, Conseiller au Parlement en 1696. † doyen, le 29 octobre 1750.]

BRUNEL. — 1677.

BULTEAU (DE). — 1665.

BUNEL. — 1651.

BUSQUET [*alias* Buquet, Buequet].

BUSQUET, Conseiller au Parlement. — 1673, 78, 89. † 1698.

[Nicolas Busquet, Conseiller au Parlement en 1644.]

BUSQUET (Jean). — Réception 1736.

BUSQUET, marchand. — Réception 1739. Assistant 1741.

PRÉFET 1752, 53.

CACHERY [*alias* de Cachery]. — 1651 à 67.

CAILLE (P.), Prêtre. — Réception 1699. Assistant 1707, 09, 13, 17. Portier 1714. Conseiller 1708, 1710 à 13.

CAILLOT (Jean-Charles). Avocat au Parlement. — Réception 1696.

CAILLOT (Charles-Jean-François). — Réception 1717. Choriste 1719. Sacristain 1720.

CALHUS, Prêtre. — Réception 1695.

CAMPBENARD. — † 1652. [? Bazin de Campbénard.]

CAMUS. — « Mess^{re} Nicolas Le Camus, ch^{er}, seig^r de Poncarré, Cous^r du roy, Premier Président au Parlement de Normandie ». — Réception 1703.

CANAPVILLE. — 1674 à 83. [? Papavoine de Canapville.]

CARRÉ (Jacq.). — Réception 1742. Assistant 1745. PRÉFET 1749.

CATILLON (DE). — 1671 à 80.

CAVE, Prêtre. — PRÉFET 1705. Conseiller 1706. Cité en 1738. † 1744.

CAVÉ (François-Claude). — † 1743.

CAVELIER. — 1654, 56, 80.

CHAMBERLAND (DE) « de Caudebec ». — 1661.

CHAPELIER. — 1680.

CHAPELLE. — 1662.

CHAPERON, Lieutenant général à la Table de Marbre. — Assistant 1700. PRÉFET 1701. Portier 1700, 01.

CHARLEMAGNE. — 1672 à 83. † 1691.

[François Charlemagne, s^r du Boulay, Conseiller à la Cour des Aides de 1651 à 1691.]

[CHARLES] DE LA BLANDINIÈRE. — En recotte 1651 : legs de feu M. de la Blandinière. [? Gilles Charles de la Blandinière, Conseiller au Bailliage. † 1650.]

[CHARLES] DE LA BLANDINIÈRE. — Réception 1672. 1673 à 77. [? Louis Charles de la Blandinière, Conseiller au Parlement, fils de Gilles.]

CHARLES DE LA BLANDINIÈRE, (Louis), Prêtre. — Réception 1709. PRÉFET 1709. Instructeur 1712. Conseiller 1710 à 13. [Dit « l'abbé de la Blandinière », était petit-fils de Gilles, fut chanoine de Notre-Dame en 1713. † en janvier 1742.]

CHARPENTIER (Jean). — Réception 1721.

CHASTEAUROUX. — 1684 à 88.

CHEFDEVILLE. — 1682 à 89.

CHÉRON D'ESPREVILLE [*alias* Le Chéron, Chéron de Préville...]. — Réception 1724. PRÉFET 1729. Portier 1730. Conseiller 1732 à 36, 39, 42. Présent à la dernière séance de 1762.

[Jean-Nicolas Chéron d'Espreville, Conseiller, Maître en la Cour des Comptes, Aydes et Finances.]

CHESNEVARIN. — 1661 à 67. [? De la Mare, s^r du Chesnevarin.]

CHOINARD, Prêtre. — † 1651.

CIVILLE (DE). — 1683.

CLERCY (DE). — 1665. PRÉFET 1663.

CLEREY. — 1663. [? Clercy.]

CLOUET [*alias* Clouet, Avocat]. — 1665 à 1683.

COLOMBEL, Prêtre. — 1659.

COMPAGNON (Paul). — Réception 1721.

COQUEREL DU FRESNÉ. — 1663 à 67. † 1681. [Nicolas Coquerel, s^r du Fresné, Général en la Cour des Aides en décembre 1644. † septembre 1681.]

COQUEREL. — Premier Portier en 1696, donc PRÉFET en 1695, Conseiller 1696. † 1719. [Jacq. Coquerel, s^r du Vivier, Maître des Comptes en 1666. † 1719.]

CORNEILLE. — 1651-58.

CORNEILLE COSTE COSTE. — Réception 1661, 1662 à 80. † 1682.

CORNEILLE (Robert). — Réception 1696.

[Cette famille n'a rien de commun avec celle du poète. Elle descend de Robert Corneille, Conseiller au Bailliage à la fin du XVI^e siècle.

Trois de ses membres figurent parmi les confrères :

René, fils de Robert, et comme lui Conseiller au Bailliage de 1612 à 1632, anobli en 1655, mort vraisemblablement en novembre 1661.

Charles, né en 1626. † 3 mars 1682. Désigné esc^r s^r de Coste-Coste dans l'acte de baptême de son fils aîné, fut Avocat au Parlement.

Enfin, Robert, s^r de Beauregard, fils cadet de Charles. Né en juin 1670, il épousa une Langlois de Jainville, d'où, à la seconde génération : Marie-Nicolas Corneille de Beauregard, Conseiller au Parlement de Normandie.]

COSTE [*alias* : DU MESNIL COSTÉ]. — 1671 à 83. Assistant vers 1670.

[COSTÉ] MESNY COSTÉ. — Réception février 1734.

[COSTÉ] DU MESNIL COSTÉ, Conseiller [honoraire] au Parl. — Réception août 1734. PRÉFET 1735, 36. Conseiller 1738 à 39. † 22 septembre 1741.

[COSTÉ] DU MESNIL, s^r DE TRIQUERVILLE. — Préfet 1742.

[Nous avons là trois, peut-être quatre membres de la même famille affiliés de père en fils à la Congrégation : (?) Pierre Costé, s^r de Saint-Supplix et du Mesnil, mort doyen des Conseillers du Parlement.

Robert, s^r du Mesnil, époux de Marguerite Godard, Conseiller au Parlement de 1674. † 1685.

Pierre, Conseiller au Parlement de 1695 à 1711, puis Conseiller honoraire. † 1741.

Pierre, s^r du Mesnil et de Triquerville.]

COSSARD (Claude), Procureur à la Cour des Comptes. Aides et Finances. — Réception 1724. Conseiller 1733 à 36.

COTTARD. — Sacristain 1696.

COULON (Charles-Louis). — Réception 1719. Assistant 1720. Portier 1721.

COUSIN, Prêtre. — Réception 1661. 1665, 67.

CREVEL, Greffier de la ville. — 1665.

CREVEL [s. indic.]. — 1666 à 77.

CREVEL (Nicolas). — Dépositaire en 1667.

CREVEL, Prêtre. — PRÉFET en 1695.

CROISY DE BOUGY (Guillaume-Joseph). — Réception 1697.

[Conseiller au Parlement en 1701 ; il épousa une de Bailleul. † 1708.]

DABLON (Nicolas). — Réception 1697. † 1701.

DAIN. — 1657. Voir Dan.

DALLO. — Voir Tharel.

DAMBRAY. — Réception 1672, 1674 à 85.

[? Henri, fils de Heuri, tous deux Conseillers au Parlement.]

DAMIENS [Pierre, père ou fils]. — 1651, 52 [Conseiller au Parlement.]

DAMONVILLE DE LIMAY (Nicolas), Conseiller-Secrétaire du roy. — Réception 1696. PRÉFET 1707. Portier 1708.

[? Fils de Nicolas Damonville, s^r de Limay, lieutenant criminel au siège de Vernon, lequel, pour une question de préséance, se serait un jour, dans l'église collégiale de Vernon, « jeté sur un chanoine, l'auroit pris au collet de son surplis qu'il auroit rompu et lacéré », en présence des fidèles réunis pour les vêpres. (Arch. de l'Eure, G, 301.)]

DAN. — Réception 1656. 1659 [? identique à Dain.]

DANDASNE DE QUIÈVREVILLE (Eustache). — Réception 1701.

[Héritier de Marie Houdemare, s'était, en 1686, opposé à certaines donations charitables qu'elle avait faites, comme excessives selon la Coutume. (Arch. S.-Inf., D, 446 et 47.)]

DANDRIEUX DE SAILLETOT. — Réception 1651.

DANGERVILLE. — Voir Augier.

DANNEMARCHE. — 1651 à 69. PRÉFET 1657.

DARE, Prêtre. — 1651.

DARNESTAL [*alias* : de Darnestal, Dernestal]. — 1672 à 1712.

Conseiller 1696, 1702 à 04, 1707 à 12. Sous-Secrétaire 1704. En mars 1711, M. de Darnetal, en exécution de son testament « qu'il a voulu exécuter de son vivant » donne à la Congrégation, 100 livres.

DAROT. — Réception 1653.

DAUBERTOT. — 1659, 64, 72.

DAUBEUF (DE). — Réception 1672. 1673.

DAUTIGNY [*alias* : d'Autigny. Dotigny...]. — Réception 1669, 1670-83.

DAUTIGNY (Pierre-André). — Réception 1719. Choriste 1720, 21.

DAUTIGNY, Prêtre. — Instructeur 1726 à 34, 1739, 1742, 43.

[Famille Duval d'Autigny qui compta : Pierre-André, prêtre habitué à Saint-Godard, ultérieurement chanoine à Notre-Dame de Rouen, † 1767.]

DAUVILLE [ou Danville]. — Réception 1651. Sacristain 1652.

DAVID (Noël). Avocat au Parlement. — 1662 à 65. 82. PRÉFET 1665.

DAVOULT. — 1682.

DECONIHOUULT. — 1688.

DEDUN (Charles), Procureur au Bailliage. — Réception 1711.

Assistant 1713, 15. Conseiller 1713, 14. Portier 1716.

[† 1721.]

DEFOSSE [Nicolas], Echevin. — 1665, 67. † 1669.

DELABARRE. — 1656, 57.

DELABARRE. — Réception 1694.

DELACOUR. — Réception 1717. Portier 1721. Choriste 1722.

Assistant 1723, 24. PRÉFET 1725. Portier 1726. Conseiller

1728 à 31.

DELACROIX. — Réception 1693.

DELACROIX. — Réception 1694.

DELACROIX [s. indic.]. — 1695, 1702.

DELACROIX « Procureur du Roy en la Monnoye ». — Assis-

sant 1697, 99. Portier 99. PRÉFET 1702. Portier 1703.

Conseiller 1703, 04.

DELACROIX, Prêtre. — PRÉFET 1713. Portier 1714.

DELACROIX (Louis-Pierre-Jacques). — Réception 1742. Cho-

riste 1745 à 47. Lecteur 1748. Dépositaire 1749. Assis-

sant 1749.

DELAFOSSE [s. indic.]. — 1651 à 56, 58 à 61, 72 à 75, 83.

DELAFOSSE aîné. — 1657.

DELAFOSSE, Auditeur. — 1657. [Pierre Delafosse, Avocat au Parlement, reçu Auditeur en la Ch. des Comptes en 1655. † 1695.]

DELAFOSSE (Jacques), Négociant. — Réception 1753.

DELAHAYE [*alias* De la hais...]. — 1687.

DELAHAYE DUPUIS. — 1688. [? Louis du Fay, marquis de

la Haye du Puis, Conseiller puis Président du Parlement.

† 1692.]

DELAHAYE (Michel). — Réception 1715.

DELAMARE, Prêtre. — 1658.

DELAMARE (Étienne), Prêtre. — Chapelain à l'église cathé-

- drale. — Réception 1700. Assistant 1702. PRÉFET 1703. Conseiller 1701, 03, 04, 06.
- DELAMARE (David), bourgeois de Rouen, enseigne desd. bourgeois. — Réception 1703. Assistant 1708, 11. PRÉFET 1715. Portier 1712, 13, 16. Conseiller 1717 à 23.
- DELAMARE (Charles-Julien) [fils de David Delamare]. — Réception 1715. Sacristain 1716.
- [DELAMARE]. — Voir Chesnevarin.
- DELAPLACE. — 1658. Voir également Grainville.
- DELAPORTE (J.-Bapt.), Prêtre habitué à Saint-Nicaise. — Réception 1697.
- DELAROCHE (Fr.-Joseph). — Réception 1750. Assistant 1752 à 53.
- DELARUE. — 1678, 88.
- DELESPINE, marchand [*alias* Louis de Lépine]. — Réception 1724. Sacristain 1724 à 27. Assistant 1728, 31. Portier 1732. Conseiller 1733 à 36.
- DELESPINE (J.-Bapt.). — Réception 1743.
- DEMARETS (Pierre-Joseph). — Réception 1717.
- DENIS, Prêtre. — Réception 1665.
- DENIS [s. indic.]. — 1683, 1713. † 1720.
- DENIS (Ant.-François). — Réception 1719.
- DEPAS. — 1685.
- DERIGNY, Prêtre. — 1659.
- DEROME. — 1671.
- DESCILAMPS. Voir Du Mesnil Varin et Du Gravier.
- DESCHAMPS DU GRAVIER. — Réception 1699. Sacristain 1699.
- DESCHAMPS DU MONTASSELIN. — Réception 1699.
- [DESCHAMPS] DU MONTASSELIN. — Sacristain 1699. 1700. Choriste 1701. Assistant 1704. Conseiller 1704 à 06.
- DESCHAMPS (Charles). — Réception 1761.
- DESENS (Jacques), « escuier, Conseiller et Maître d'hostel du roy ». — 1657, 59, 62, 67. PRÉFET 1656.
- DESESSARTS. — 1654 à 65.
- DÉSFOSSÉS, Prêtre. — 1665 à 67.
- DÉSFOSSÉS, CURÉ DE SAINT-SEVER. — 1684 à 91.
- [Jacques Desfossés fut nommé à la cure de Saint-Sever en 1682.]
- DÉSFOSSÉS [s. indic.]. — 1673 à 89.

DESHAYS, Prêtre. — PRÉFET 1697. Conseiller 1698.

[Louis Deshays fut curé de Saint-Sauveur de 1709 à 1734.]

DESHAYS (J.-Bapt.), Prêtre habitué à Saint-Etienne-des-Tonneliers. — Réception 1700.

DESLIGNIÈRES [*alias* Deliguères, Avocat]. — 1651 à 55.

DESLOGES. — Réception 1667. 1672 à 85. Secrétaire en 1679.

DESLOGES AURAY. — 1671.

DESMINIÈRES. — Sacristain 1661.

DESOLLE (Charles-Gilles), Prêtre. — Réception 1699.

DESPERROIS [*alias* Deperrois, Duperrois...] (Joseph), Prêtre habitué à Saint-Etienne-des-Tonneliers. — Réception 1699.

DESPERROIS, Prêtre. — Assistant 1700. Conseiller 1701.

DESTRIFOULX [*alias* Destrepous...]. — 1652 à 59.

DETHUNE DU HAQUET (Nicolas-François). — Réception 1728.

DEVAUX (Alexandre), bourgeois. — Réception 1753.

DIVEL [?]. — † 1651.

DORIVAL (Jean-Bapt.). — Réception 1700.

DOUILLARD (Pierre-Samuel). — Réception 1727.

DOUILLARD (Frédéric). — Réception 1731.

DOUILLARD [s. indic.]. — Choriste 1732.

DOUILLET. — 1681.

DOUILLON. — 1651 à 61.

DOYEN (Emmanuel), Avocat au Parlement. — Réception 1703.

DOZEN. — 1713.

DRIEUX. — 1682.

DRUEL. — 1651.

DRUEL, Abbé de Friadel. — Réception 1672, 1673.

DRUEL, Chanoine. — † 1693.

DUBAS. — Réception 1692.

DUBOIS, Prêtre. — 1665, 80.

DUBOIS [s. indic.]. — 1674 à 90.

DUBOIS, Correcteur. — 1676 à 1700. Conseiller 1696-1715.

[Jacques Dubois, Avocat au Parl., reçu Correcteur en la Ch. des Comptes en 1675. † Doyen en 1715].

DUBOSC [*alias* Duboc... Dubos...].

DUBOSC (P.-Marin), Prêtre. — Réception 1698.

DUBOSC (J.-Jacq.-Louis). — Réception 1709.

- DUBOSC [s. indic.]. — Choriste 1712. Sacristain 1714 à 15.
Conseiller 1733. † 1740.
- DUBOSC, Avocat. — Assistant 1729. Portier 1730.
- DUBREUIL. — 1675 à 78.
- DUBUSC, Prêtre. — 1655.
- DUCHEMIN (Jean-Noël), Marchand. — Réception en 1717.
Assistant 1727.
- DUCHESNE, « Chanoine à Escoui ». — 1665.
- DUFAY. — Voir le Roux et Delahaye.
- DUFOUR, Avocat. — Réception 1662.
- DUFOUR [s. indic.]. — 1662, 76 à 88. † 1719.
- [DUFOUR] DE LONGRUË. — 1666 à 67. [? Dufour de Longue-
gueue.]
- DUFOUR, Secrétaire du roy. — 1689.
- DUFOUR, CURÉ DE SAINTE-CROIX-DES-PELLETIERS. — Ré-
ception 1694 [curé de Sainte-Croix-des-Pelletiers, de
1689 à 1701].
- DUFRIT. — 1660.
- DU GRAVIER. — 1652, 55, 67, 72 à 74. [Voir également Des-
champs].
- DUHAMEL. — 1681. Choriste 1705 à 06, 08 à 10, 18.
- DU HECQUET. — PRÉFET 1699. — Portier 1699, 1701. Con-
seiller 1700.
- DU HOULEY [*alias* DAROUGES DU HOULEY]. — Réception
1672, 1674, 79. [Alphonse Du Houley, s^r d'Argouges.
Conseiller, Clerc au Parlement en 1665. † 1704.]
- DULIGNER (François). — Réception 1696.
- DUMAREST, Prêtre. — 1688. † vers 1703.
- DUMAREST [s. indic.]. — 1688.
- DUMESNIL. — 1659, 60.
- DUMESNIL. — Réception 1706, 1712, 13.
- DU MESNIL HARDREY (POMPONE DE HOUETTEVILLE). —
Réception 1706. [† 1734.]
- DU MESNIL HARDREY. — Conseiller 1714 à 24.
- DU MESNIL VARIN. — 1659, 1675 à 83 [? Deschamps, s^r du
Mesnil-Varin].
- DU MONT ROTTY. — 1682.
- DUMOUSTIER, Prêtre. — 1652, 1667.
- DUNOIS, « Mgr le comte de Dunois ». — 1661, 63.
[Jean-Louis-Charles d'Orléans, fils aîné du duc de
Longueville et d'Anne de Bourbon.]

DUPETITPLY. — 1654, 56.

DUPONT BROCARD. — † 1651. 1659.

DUPUIS DE TORCY (Marc-Ant.). — Réception 1696.

DUPUIS (René), Avocat. — Réception 1700.

DUPUIS (Guillaume). — † 1720.

[Voir également Delahaye Dupuis.]

[DUQUESNE. — Doit être le véritable nom du curé de Bourneville, doyenné de Pont-Audemer, nommé Beauquesne dans les comptes de l'année 1657.] 1655 à 57.

DUQUESNE. — 1655.

DURAND, Prêtre. — 1658.

DURAND (François), ecclésiastique. — Réception 1700.

DURAND [s. ind.]. — Sacristain 1701.

DURAND DE MISSY (Pierre-Augustin). — Réception 1713.

[DURAND] DE MISSY. — Assistant 1717. Portier 1718.

[Fils d'Augustin Durand de Missy, Conseiller au Parlement. Il fut également Conseiller au Parlement en mai 1719].

DU RESNEL. — 1689.

DU RESNEL, s^r du Bellay. — Conseiller 1696.

DU SAUSSAY. — Réception 1652. 1654.

DU THUIT. — Réception 1671.

DUVAL, Prêtre. — Réception 1658. 1659, 63, 76.

DUVAL, Prêtre à Saint-Herbland. — 1660.

[DUVAL] DE SAINTE-MARE. — 1680. 82, 95. Conseiller 1696 à 1700. † 1700. [Rolland Duval, Avocat au Parlement.]

DUVAL. — Choriste 1707.

DUVAL, Avocat. — Choriste 1711 à 14. Assistant 1714.

DUVAL, Auditeur. — PRÉFET 1716. Portier 1717. Conseiller 1715, 1718. [Charles Duval, Avocat au Parlement, fut reçu Auditeur de la Cour des Comptes, Aides et Finances en 1714.]

DUVAL (Louis). — Réception 1728.

[DUVAL]. — Voir Boislouvet et Dantigny.

DUVERNOIS. — 1681.

DUVERT (Jean-Prosper). — Réception 1726.

DUVIVIER (François), « docteur en médecine agrégé au Collège de Rouen ». — Réception 1699.

DUVIVIER (Pierre), Prêtre habitué à Saint-Maclou. — Réception 1703.

- DUVIVIER, Prêtre. — Assistant 1706. PRÉFET 1711. Conseiller 1707, 1713.
- ECHARD [*alias* Eschard]. — 1682, 83. Conseiller 1700.
- ELLEBEUF DE LA FERTE (Adrien D'), « Lieutenant en l'Admirauté au siège de Quillebeuf ». — Réception 1697.
- ESPINAY. — Voir L'Espinay.
- ESTOILE (DE L'). — Réception 1672. 1673, 74. † 1678.
- EUSTACHE (François-Antoine). — Réception 1754.
- FAUCON, Prêtre. — 1653.
- FAUTEREAU (Jacq. DE), « chev^r officier des galères du Roy ». — Réception 1703.
- FAUTREL [*alias* Fauterel, Fautereuil]. — 1677 à 83, 1712.
- FAUTREL (François) [*alias* Fautrel fils]. — Réception 1701.
- FAUTREL, « Cheval Léger de la garde ». — Assistant 1710. Conseiller 1711 à 13.
- FAUVEL, Avocat. — 1682.
- FAUVEREL. — 1680 à 89.
- FAUVEREL DE BARIVILLE. — † 1699. [Isaac Fauverel de Barville, Conseiller au Parlement en 1682, † 2 janvier 1699.]
- FEBURIER [*alias* Feurier] l'aîné. — 1651 à 53.
- FEBURIER le jeune. — 1651 à 54, 1671.
- FEBURIER, Substitut. — 1652, 64, 66. [Nicolas Feburier, Substitut du Procureur général de 1641 à 1674.]
- FEBURIER [s. indic.]. — 1655 à 74. PRÉFET 1656. † 1677.
- FERE (Pierre), Acolyte. — Réception 1706.
- FEREY (Hierôme), Greffier au Bailliage de Rouen. — Réception 1717. Assistant 1719, 22. PRÉFET 1724. Portier 1723, 25. Conseiller 1720, 21, 27 à 31.
- FERMANEL. — 1651. † 1653.
- FERMANEL (« le lieutenant Fermanel »). — 1653 à 67. PRÉFET 1661. [Pierre Fermanel, esc^r, s^r du Mesnil-Godefroy, Lieutenant particulier au Bailliage de Rouen. † 1676.]
- FERMANEL [s. indic.]. — 1654, 60 à 74. Assistant 1667.
- FERMANEL le jeune. — 1653.
- FERMONT, Prêtre. — Réception 1651. 1654.
- FESSART. — 1651 à 62.

- FILLASTRE. — † 1651.
 FILLIÈRES (DE). — † 1687.
 FLEURIGANT. — Réception 1748.
 FLEURY [s. indic.]. — 1655, 1673 à 84.
 FLEURY, Prêtre. — 1660 à 79.
 FLEURY, Avocat. — 1668 à 72.
 FOLION. — 1684.
 FONTENELLES, Avocat. — 1667.
 FONTENELLES (DE). — 1674 à 83.
 FORSAN (Pierre). — Réception 1711.
 FORTIN. — Réception 1692 ou 93.
 FOURNIER. — 1705. [? Le Fournier d'Offranville.]
 FRENELLES (DE). — Voir Asselin.
 FRESQUIENNES (le chevalier DE). — Réception 1676
 1674 à 75. [? Romé de Fresquiennes.]
 FRIADEL (l'abbé DE). — 1673.
 FROGER, Avocat. — Assistant 1707.
 FRONTIN [s. indic.]. — 1662, 1673 à 78. Assistant 1664.
 FRONTIN DU TOT l'aîné. — 1663.
 FRONTIN DU TOT le jeune. — 1663.
 FRONTIN DU TOT [s. indic.]. — 1667 à 72.
 FUMIÈRE [s. indic.]. — 1675 à 87. † 1686.
 FUMIÈRE l'aîné. — 1682.
 FUMIÈRE le jeune. — 1682.
- GALLENLINE [*alias* DU TAILLIS]. — 1651 à 60.
 GARET (Laurentius). — Réception 1707.
 GAUMONT [*alias* de Gaumont]. — 1663, 1674.
 GAUTIER (Franc.-Xavier). — Réception 1726. Choriste 1726.
 GAUVILLE [*alias* Goville, Gouville...]. — 1657, 62, 74 à 77.
 GAUVILLE LA ROSIÈRE. — 1659, 63.
 [GAUVILLE ?] DE LA ROSIÈRE. — 1681. [Voir Rosières.]
 GAUVILLE-VARIN. — 1665.
 GERANTE. — 1688.
 GENEVRAY. — 1689.
 GERE [*alias* Gercy]. — 1651, 57, 62, 65.
 GERÉ, Sergent. — 1652.
 GERÉ, Huissier. — 1656.
 GERMAIN, Avocat. — 1665, 67.
 GERMAIN fils. — 1670, 79.

- GERMAIN père. — Réception 1670.
- GERMAIN [s. indic.]. — 1677.
- GERMAIN, « premier avocat du Roy au Bailliage ». — 1672, 73. Secrétaire 1695 à 1712.
- GERMAIN, Prêtre. — PRÉFET 1700. Instructeur 1701.
- GEUTTEVILLE [*alias* Geudeuille...].
- GEUTTEVILLE (DE), « recepveur ». 1651 à 63.
- GILBERT. — 1674 à 81.
- GIRARD. — 1682.
- GIRARD (J.-Bapt.), marchand. — Réception 1706.
- GODEFROY. — Réception 1660. 1672 à 91. Conseiller 1699.
- GODEFROY l'aîné. — 1692 à 96.
- GODEFROY, Maître des Comptes. — PRÉFET, puis Portier 1700. [Pierre-Nicolas Godefroy, né vers 1672, fut reçu Maître des Comptes en 1697. † le 15 septembre 1700.]
- GODEFROY, Echevin. — PRÉFET 1708, Portier 1709.
- [Pierre Godefroy, échevin en 1704.]
- GOHON DE CORVAL, Greffier de la ville. — 1686.
- [GOHON] DE CORVAL le jeune. — 1675.
- GONTEVILLE (DE). — Réception 1707.
- GOUBERT. — 1657, 59.
- GOUHIER DE ROYVILLE (J.-Bapt.). — Réception 1718.
- GOULARD. — Réception 1730.
- GOURNAY (DE). — 1663.
- [GOUSTIMENIL] DE MÉLAMARE. — 1695, 97. † 1699.
- [Michel de Goustimenil, écuyer, s^r de Mélamare. Cf. Arch. S.-Inf. C 2438.]
- GRAINVILLE (DE). — Réception 1672. 1674 à 80.
- [Claude de La Place de Fumchon, s^r de Grainville, Conseiller clerc au Parlement. — Cf. sa « Vie... ». Ms. Y 213. Bibl. de Rouen.]
- GRANTE DE SAHURS (Jacq.). — Réception 1715.
- GRENET (Ant.), Prêtre habitué à Saint-Nicaise. — Réception 1697.
- GRESIL, Procureur au Bailliage. — Réception 1663. 1667 à 74.
- GRILIERE, Prêtre. — 1665.
- GRUSLE (Simon), marchand. — Réception 1712.
- GUEDIER DE SAINTE-GENEVIÈVE (Jacq.-Eleonor). — Réception 1730. Assistant 1739. 43. Elu Préfet en 1753, refuse.

GUERANTE fils. — 1690.

GUERARD DE LA QUESNERIE [(Adrien)], Avocat au Parlement.
— Réception 1729. Assistant 1733, 35 à 36. Portier 1734.
Conseiller 1738. PRÉFET 1740.

GUÉRARD DE LA QUESNERIE (Amable-Guill.). — Réception
1756. Assistant 1759, 60. Était présent à la dernière séance
de 1762. [Fils d'Adrien.]

GUEROULT. — 1667.

GUESBIN. — 1657.

GUETEVILLE [*alias* Guedeville], marchand. — 1656 à 59.

GUICHAUD. — 1687.

GULLAN [*alias* Guillain]. — Réception 1672. 1675.

GUILLOTZ (Nicolas DE). — 1663 à 93. Dépositaire 1671
† juin 1693.

GUILLY (DE). — Assistant 1739, 42. PRÉFET 1743.

[De Guilly, s^r de Gueutteville, Maître des Comptes.]

GUIMONNEAU. — Sacristain 1708, 11, 12.

GUIOT DES FONTAINES, Conseiller en la Cour des Aydes. —
PRÉFET, puis Portier en 1704.

[Alexandre-Toussaint Guyot, s^r des Fontaines.]

HACQUET (Thomas), Prêtre. Chanoine en l'église cathédrale
de Rouen. — Réception 1705.

HAMELIN (Jean-Philippe). — Réception 1719. Sacristain 1720.

[HANYVEL] DE MANEVILLETTE. — 1651 à 59, 1677 à 83.

[Adrien Hanyvel, Trésorier de France en 1626. † 1660 ;
puis un de ses fils, peut-être Adrien Hanyvel de Mane-
villette, marquis de Crèveœur, qui fut Président au Par-
lement de Paris.]

HARDY. — Réception 1693. Choriste 1696.

HAREL DE FUMECHON (Pierre), Avocat. — Réception 1727.

HARENC, Prêtre. — Réception 1651, 1652, 59.

HAYS. — 1651. † 1651. 1670 à 81.

HAYS DE LA MOTTE. — 1668, 1682, 83. Conseiller 1712. [Il
signe : L. Hays.]

HAYS DE LA MOTTE, Prêtre. — Assistant 1696. PRÉFET
1698. Conseiller 1696, 97, 99.

HAYS DE FRANCMANOIR. — Sacristain 1696.

HEBERT [s. indic.]. — Réception 1661. 1664 à 80, 89. Con-
seiller 1696 à 98, 1712, 1714 à 23, 1728 à 31. Choriste
1724. Sacristain 1719, 21, 25, 26. † 1732.

- HÉBERT, marchand. — 1671.
 HÉBERT le jeune. — 1680 à 83.
 HÉBERT l'aîné. — 1682 à 87.
 HÉBERT, ecclésiastique. — 1690.
 HÉBERT (François). — Assistant 1694.
 HÉBERT, Avocat. — PRÉFET 1698. Portier 1699.
 HÉBERT, Prêtre. — Réception 1695. Assistant 1708, 10.
 HÉBERT DE LA PLEINIÈRE (Pierre). — Réception 1706.
 « Estoit de l'ordre de N.-D. du Mont Carmel et St Lazare
 de Ierusalem ». [Fut Trésorier de France de 1720 à 36.]
 HÉBERT (Jacq.). — Réception 1716.
 HELLOT. — Réception 1696. Sacristain 1696, 98, 1702 à 04.
 Choriste 1699, 1704. Assistant 1706.
 HEMERY. — 1681.
 HENNOT DE BRILLEVAST (J.-Jacq. DE), Conseiller ecclésiastique
 au Parlement de Rouen. — Réception 1701. [† à Valognes
 en 1702.]
 HENNOUVILLE (DE). — 1667.
 HENRI, « M^{rs} Henri frères ». — 1666 à 68.
 HERAMBOURG, Prêtre. — 1668, 81.
 HÉRAMBOURG, Conseiller au Bailliage. — 1681.
 HÉRAMBOURG [s. indic.]. — 1673 à 89. [François Héra-
 mourg, Conseiller au Bailliage, fut ensuite Maître des
 Comptes. † 1699.]
 HÉRAMBOURG (Jacques), Prêtre habitué à Saint-Vivien. —
 Réception 1697.
 HÉRAMBOURG le jeune, Prêtre. — Assistant 1700, 01. Con-
 seiller 1701 à 03.
 HERMAND [? marchand]. — 1651 à 64, 1673.
 HERSENT, Avocat. — 1651, 52. † 1654.
 HEUCQUEVILLE (D'), Bailly. — 1671. [? 1673 d'Ocqueville.]
 HEULTES, Prêtre. — Réception 1695. Assistant 1697. Ins-
 tructeur 1698, 1703 à 13. PRÉFET 1702. Conseiller 1698,
 1703.
 HEURTAULT. — Réception 1672.
 HEUSTE (Léon-François). — Réception 1700.
 HEUSTÉ DE LAMBERVILLE (Rodolphe). — Réception 1707.
 [? enfants de François Heusté de Lamberville, Con-
 seiller au Parlement en 1690.]
 HOURDON. — Réception 1658. 1681.

HOUSSET. — 1656, 59, 67.

HUBERT, Prêtre. — Réception 1694.

HUILLARD. — 1691.

HUILLARD DE LESPINAY [*alias* Despinay]. — Assistant 1725.

PRÉFET 1728. Portier 1726, 29. Conseiller 1724, 27, 32.

HURARD. — Conseiller 1697 à 99. † 1701.

HURARD (Joseph-Joachim). — Réception 1718.

HURARD (Denis-Martin). — Réception 1719.

HURARD [s. indic.]. — Sacristain 1719. † 1719.

INCARVILLE (D'). — 1663, 65.

JEAN (Jean-Barthélemy), Clerc. — Réception 1696.

JORE (F.-Claudius), Acolyte. — Réception 1698.

JORE, ecclésiastique. — Assistant 1704.

JORT (Jean DE), Procureur en la Ch. des Comptes. — Réception 1696.

JOUIST. — 1660.

JUDDE (L.). — Réception 1727.

JULIEN, Prêtre. — Assistant 1703. Conseiller 1704.

LABBE DE BEAUVAIS. — 1679.

[LABBÉ] DE LA BUCAILLE. — 1712, 13.

LABBÉ DE LA BUCAILLE. — Assistant 1713. PRÉFET 1714.
Portier 1715.

[LABBÉ] DE LA BUCAILLE. — Conseiller 1713, 1716 à 19, 21
à 36, 38, 39.

LABBÉ (Bernard). — Réception 1723.

LA BASSIERE (DE), Prêtre. — 1680, 81.

LA BAUME (DE). — 1657.

LA BESNIERE (DE). — Réception 1657.

LA BRETONNIERE (DE). — 1686.

LA HOUBELONNIERE (DE). — 1672 à 73

LA HOUSSAYE (DE). — 1655.

LA JUBLINIÈRE (DE). — Réception 1672. 1675 à 93.

[? Laignel de la Jublinière.]

LA LANDE (DE). — 1660 à 63, 1672 à 80.

LA LANDE (DE), Avocat. — 1662.

LA LANDE (DE) et ses fils. — 1666 à 71.

LA LANDRIERE (DE). — 1665, 67.

LALLEMANT [s. indic.]. — 1651 à 86, 1712.

LALLEMANT l'aîné [? Richard, imprimeur, III^e du nom, † 1690]. — 1682.

LALLEMANT le jeune [? Marin Lallemant, frère de Richard III]. — 1682.

LALLEMANT, marchand [?]. — Assistant puis Conseiller en 1700, Portier 1701.

LALLEMANT (Richard). — Réception 1700. [Richard IV, fils de Marin Lallemant, succède à son oncle Richard III † 1736. Nous groupons les diverses mentions se rapportant vraisemblablement à lui sous les désignations Lallemant aîné, puis Lallemant père.] Assistant puis Portier 1702. Conseiller 1702 à 03. PRÉFET 1703. Portier 1704. Conseiller 1704 à 14, 1719 à 20, 1728 à 30.

LALLEMANT fils [? aîné de Richard IV]. — Choriste 1701, 02. Sacristain 1703, 04.

LALLEMANT (Nicolas). — Réception 1702. [Fils de Richard IV. Lui succéda en 1723, fut échevin en 1728 et 31.] Choriste 1703. Sacristain 1704. Assistant 1716. Portier 1717. PRÉFET 1720.

LALLEMANT [s. indic.]. — Conseiller 1727, 1732 à 36, 38, 39. [LALLEMANT] DE BRANVILLE [(Richard)]. — Conseiller 1726. Sacristain 1728 à 35. [Correcteur en la Cour des Comptes, Aides et Finances en 1707 ou 08. † 1735.]

LALLEMANT DE BRANVILLE (Richard-Philippe-Nicolas). — Réception 1741. Choriste 1743. Assistant 1750. [Fut, en 1746, Procureur du Roy au Bureau des Finances. Etait petit-fils de Richard IV, imprimeur.]

LAMBERT. — 1686.

LAMBERT DE LA MOTTE [(Pierre)]. — 1656. [Conseiller à la C. des Aides en 1646. Prêtre en 1655, Directeur du Bureau des Valides en 1656, Evêque de Béryte et missionnaire. † au Siam en 1679.]

LAMPERIERE DE BENOUILLE [(Jean)]. — 1671. [Conseiller au Parlement 1678 à 1710. Etait fils de Marc-Ant., médecin.]

LAMY, Prêtre. — 1690. Assistant 1699. PRÉFET 1701. Conseiller 1700, 02. Instructeur 1723 à 25.

LANCISIÈRE (DE). — 1695, 96. Conseiller 1696.

LANGLOIS [(Charles)], Greffier de la Ch. des Comptes. — 1660 à 76. † 1676.

LANGLOIS [(Jacques)], Echevin. — 1669 à 73.

LANGLOIS [s. indic.]. — Réception 1660 à 73. PRÉFET 1670.

[LANGLOIS] DE MOTTEVILLE (Marie-Louis-Bruno). — Réception 1707. [Conseiller au Parlement en 1714.]

LANGLOIS DE LOUVRES (Adrien-Franç.), Avocat. — Réception 1743. Assistant 1744. PRÉFET 1748. Choriste 1749. Conseiller 1749. [Avocat au Parlement en 1727, fut syndic 1765 à 67.]

LANGUEDOC (DE). — 1667, 78. [? Thomas † 1678.]

LANNOY (DE) [*alias* de l'Aumoy, Conseiller au Parlement]. — PRÉFET 1713. Portier 1713. Conseiller 1713 à 32.

[Jacq. de Lannoy, s^r de Bellegarde, Conseiller au Parlement en 1701.]

LANGUEDOR (Marc-Ant.). — Réception 1703. [Conseiller au Parlement en 1711, était par sa mère petit-fils de Le Guerchois.]

LA PLACE (DE). — Voir Grainville.

LA POTERIE (Etienne-Augustin DE). — Réception 1758. Assistant 1760, 61. PRÉFET 1762. — Etait présent à la dernière séance de 1762.

LASNON (Nicolas), Prêtre habitué à Sainte-Croix-Saint-Ouen. — Réception 1703.

LAUVON. — 1688, 89.

LA VACQUERIE. — Voir Le Tellier.

LA VIGNE (Romain DE). — Réception 1731. Assistant 1740

LE BAILLY [*alias* Le Baillif, Le Bahy...]. — 1651, 54, 75.

LE BAILLY, Prêtre. — Réception 1654, 59, 67, 82. † 1697.

LE BAILLY (David). — Réception 1701. Sacristain 1702.

LE BAILLY (Ant.-Robert). — Réception 1754. Assistant 1755, 56. PRÉFET 1761.

LE BARON DE LISLE. — 1651, 52.

LÆBER. — 1683.

LE BIGOT, Secrétaire du roy. — 1665, 81.

LE BLANC. — 1662, 1674 à 83. † 1687.

LE BLANC, Prêtre. — 1666 à 68.

LE BLIE [?], Prêtre. — 1665 à 67.

LE BORGNE (Michel). — Réception 1702. Assistant 1704, 09. Portier 1710. Choriste 1714.

LE BOUCHER (Martin). — Réception 1707.

LE BOULANGER [*alias* Boulanger, Le Boullenger...].

- LE BOULANGER, Avocat. — 1651 à 59.
- LE BOULANGER, libraire. — 1657.
- LE BOULANGER, Avocat. — Réception 1664. 1665.
- LE BOULANGER le jeune. — 1676.
- LE BOULANGER [s. indic.]. — † 1677. 1678, 80.
- LE BOULANGER, Maître des Comptes. — 1681 à 90. [Charles Le Boulanger, † novembre 1709.]
- LE BOULANGER (Jacq.-Joseph). — Réception 1696. Choriste 1696, 99, 1700.
- LE BOULANGER (Jacq.-Joseph-Adrien). — Réception 1740. PRÉFET 1755.
- [LE] BOULENGER DES COUDRETS. — 1688.
- LE BOURG (Adrian). — Réception 1709.
- LE BOURGEOIS (Augustin), Avocat au Parlement. — Réception 1707. Assistant 1723. Conseiller 1725. PRÉFET 1726. Portier 1727.
- LE BOURGEOIS DE BELLEVILLE (Augustin), Conseiller à la Table de Marbre du Palais. — Réception 1721. Assistant 1722, 23.
- LE BRETON, Avocat. — 1667, 71.
- LE BRETON [s. indic.]. — 1672 à 80.
- LE CARPENTIER. — 1656.
- LE CAILLEUR (Nicolas). — Réception 1752.
- LE CHAPELIER, Prêtre. — † 1700.
- LE CHEVALIER. — Sacristain 1696.
- LE CLERC (Marc-Ant.), marchand. — Réception 1754.
- LE COFFRE (J.-Bapt.), Sous-Diacre. — Réception 1697.
- LE COQ, Prêtre. — † 1651.
- LE Coq, marchand. — 1651. † 1652.
- LE Coq [s. indic.]. — 1689.
- LE Coq le jeune. — 1690.
- LE Coq, Auditeur. — † 1704. [Charles Le Coq, Auditeur en la Ch. des Comptes en 1656. † décembre 1704.]
- LE COULTEUX (J.-Bapt.-Etienne). — Réception 1742. Choriste 1743, 45.
- LE COURT DE COTTEVILLE. Avocat. — 1663 à 73. Signe les comptes de 1665 à 71.
- LE COUSTRE DE SAUSMENIL (Thomas) [*alias* l'aîné]. — Réception 1696. Choriste 1696 à 98. Assistant 1698, 1702, 14. Portier 1699, 1703, 15. Conseiller 1704, 1707 à 13. 1716, 17.

- LE COUSTRE (Charles) [*alias* le jeune]. — Réception 1698.
Sacristain 1698, 99.
- LE DOYEN, Avocat. — Réception 1693. 1703. Assistant 1697,
98, 1706. PRÉFET 1713. Portier 1698, 1707, 13. Conseiller
1697, 1712, 1714 à 16.
- LEFEBURE. — 1659, 60.
- LEFÉBURE. — Réception 1661.
- LEFÉBURE, Avocat. — 1663 à 67.
- LEFÉBURE, Prêtre. — 1662.
- LEFÉBURE, Ecclésiastique. — 1670.
- LEFÉBURE (Claude), Notaire à Rouen. — Réception 1716.
Choriste 1716 à 17. Assistant 1718. PRÉFET 1723. Por-
tier 1719, 24.
- [LE FAE] DE BOSCHEROUDE (Christophe). — 1664 à 99. Assis-
tant 1671. † 1707. [Conseiller au Parlement en 1670.]
- LE FORESTIER [*alias* Le Fortier], Secrétaire du Roy. —
1688. Assistant 1713. PRÉFET 1717. Portier 1713, 18. Con-
seiller 1713 à 14.
- LE FOURNIER D'OFFRANVILLE (Thomas). — Assistant 1735
à 36. PRÉFET 1737. Conseiller 1738 à 39, 42.
[Trésorier de France de 1706 à 1751.]
- LE FRANÇOIS. — 1691.
- LE GENDRE DE LA BRETESQUE (Charles). — Réception 1705.
- LE GEORGELIER. — 1662.
- LE GRAND DU MESNIL, Lieutenant à Pont-de-l'Arche. — 1664.
- LE GRAND [s. indic.]. — 1664 à 83. † 1696.
- LE GRAND [s. indic.]. — Réception 1672.
- LE GRAUX (Michel), Diacre habitué à Saint-Denis. — Récep-
tion 1749.
- LE GROS (Jacq.). — Réception 1709. Choriste 1711 à 16. Assis-
tant 1717. Sous-Secrétaire 1718, 19. PRÉFET 1721. Por-
tier, 1719, 22. Conseiller 1731.
- LE LOUVETEL, Prêtre. — 1667, 74.
- LE MACHOIS (Guillaume) aîné, marchand. — Réception 1697.
Sacristain 1698, 1701.
- LE MAISTRE, marchand. — 1651 à 60.
- LE MAISTRE, commis au greffe. — 1652.
- LE MAISTRE, greffier. — 1660.
- LE MAISTRE (Jacques), bourgeois de Rouen. — Récep-
tion 1703.

- [?] « Le Maître visiteur des bois et forêts ». — 1703.
- LE MARCHAND. — 1659, 73, 79, 86, 89.
- LE MARIE, Greffier au Bailliage. — 1652 à 71.
- LE MARIE le jeune. — Réception 1666.
- LE MARIE père. — 1667.
- LE MARIE, aîné. — 1672.
- LE MARIE, ecclésiastique. — 1689. Assistant 1696, 99. Conseiller 1697.
- LE MAUR, Prêtre [*alias* Maur, Prêtre, Le Mor, Prêtre]. — 1651 à 75. PRÉFET 1651. Instructeur 1652.
- LE MERCHER (Louis-François). — Réception 1723.
- LE MERCHER (C.). — Réception 1723.
- LE MERCIER (Jean). — Réception 1704. Sacristain 1705.
- LE MESLE, Prêtre. — Réception 1661. 1662.
- LE MOINE [*alias* Le Moyne], s^r DU PLESSIS (Pierre). Conseiller d'honneur au Bailliage de Rouen. — Réception 1697. † 1700.
- LE MOINE (Pierre). — Réception 1705. Assistant 1709, 10. Portier 1711. Conseiller 1711 à 13. Sous-Secrétaire, 1714, 15. Dépositaire 1716 à 18. † 1719.
- LE MOINE (Joseph) [*alias* le jeune. Frère de Pierre qui est l'aîné]. — Réception 1712. Sacristain 1713 à 15. Choriste 1717, 19. Sous-Secrétaire 1720. Assistant 1721. Portier 1722.
- LE MOINE (J.-B.-C.). — Réception 1733. Assistant 1738. PRÉFET 1739.
- LE MONNIER, Prêtre. — 1659.
- LE MONNIER (J.-Bapt.), marchand. — Réception 1753.
- LEMPEREUR. — 1660 à 64.
- LE NEPVEU DE SAINT-GEORGES (Gaspar). — Réception 1697.
- LE NEPVEU DE SAINT-GEORGES. — PRÉFET 1734. Portier 1735. † 1740.
- LE NOBLE [s. indic.]. — 1657 à 82.
- LE NOBLE, médecin. — 1654, 55. [Charles Le Noble, médecin. † 1665. Son fils, Nicolas, poursuivi pour meurtre, bénéficia du privilège de Saint-Romain.]
- LE NOBLE, Avocat [puis] Auditeur. — 1654 à 73. Exécution de son testament en 1700. [Louis Le Noble, Auditeur de 1646 à 1680. † 21 mars 1697.]
- LE NOBLE le jeune. — 1662.

- LE NOBLE, substitut. — Conseiller 1700 à † 1703. [Charles Le Noble fut substitut du Procureur général en 1674.]
- LE NOBLE [François], Conseiller au Parlement. — Conseiller de la Congrégation 1729. [Il est fils de Louis Le Noble Auditeur.]
- LE NUD, marchand. — 1651 à 57.
- LE NUD. — Réception 1663.
- LE NUD l'aîné. — 1667.
- LE NUD (Jean). — † 1673.
- LE PAGE, Avocat. — 1657 à 67.
- LE PAGE [s. indic.]. — 1676.
- LE PAGE [s. indic.]. — Réception 1693. Sacristain 1697. Conseiller 1702 à 13.
- LE PAGE, CURÉ DE SAINT-ETIENNE EN LA GRANDE EGLISE. — † vers 1698.
- LE PAGE D'ARPENTIGNY (Isaac). — Réception 1697. [? Isaac Le Page, Auditeur en 1673, † 1712.]
- LE PAGE, Avocat. — 1712.
- LE PAGE (Michel), sous-diacre habitué à Saint-Vivien. — Réception 1697.
- LE PAGE, Prêtre. — Assistant 1703, 08. — PRÉFET 1710. Conseiller 1705, 09. † 1718.
- LE PELLEU [alias Pelé, le Pelé...]. — Réception 1665. 1666 à 72.
- LE PELLETIER (Martin), « ancien de la compagnie des 200 chevaux légers de la garde ord. du Roy ». — Réception 1721.
- LE PERDRIX (Charles), Prêtre habitué à Sainte-Croix-des-Pelletiers. — Réception 1700. Assistant 1705, PRÉFET 1708. Conseiller 1709.
- LE PICARD, Prêtre. — 1690.
- LE PICARD (Germain). — Réception 1700.
- LE PICARD (Guillaume). — Réception 1713.
- LE PLANQUOIS. — 1679, 83, 1712. Conseiller 1698 à 1720.
- LE PRESTRE (Pierre-Marie). — Réception 1752. Assistant 1753, 54. — PRÉFET 1759. — Etait présent à la dernière séance de 1762.
- LE PREVOST, Avocat. — 1657.
- LE PREVOST, Prêtre. — 1658.
- LE PREVOST [sans indic.]. — 1659 à 60.

- LE PREVOST DE SAINT-VA. — 1661.
- LE QUESNE. — 1659.
- LE REGNAULT, Prêtre. — † 1651.
- LE RICHE (Pierre-Marie-Bernard), Sous-Diacre. — Réception 1752.
- LERMETTE, Président au grenier à scl. — PRÉFET 1696. Portier 1697. Conseiller 1696, 98, 99, 1715 à 30.
- LE ROUX, Prêtre. — 1657.
- LE ROUX, Prêtre. — Réception 1661.
- LE ROUX (Jacq.), Chapelain de l'Eglise Cathédrale de Rouen. — Réception 1700.
- LE ROUX, Prêtre. — Assistant 1702, 05, 17. PRÉFET 1706. Conseiller 1703, 06, 07.
- LE ROUX DUFAY (Jean-Franç.), « fils de M. Le Roux de Villers, Conseiller-Secrétaire du roy ». — Réception 1705. Assistant 1711.
- LE SAUVAGE, Prêtre. — Assistant 1701. PRÉFET 1704. Conseiller 1705.
- LE SAUVAGE, Prêtre. — Réception 1713. Assistant 1713. Conseiller 1714. PRÉFET 1717.
- LE SEIGNEUR. — 1679, 82, 83.
- LE SEIGNEUR DE SAINT-THOMAS. — † 1679.
- LE SERRE (L.), Prêtre. — Assistant 1695. Conseiller 1696
- LE SIEURE. — 1689.
- LESPENDRY. — 1681.
- LESPERON, Avocat. — Réception 1699. Assistant 1702, 03. Portier 1703. Conseiller 1702.
- LESPINAY [N. B. — De 1677 à 82 figurent au livre de comptes : de l'Espiné, de Lespiney, De Lespine et Despinay pour représenter peut-être un même individu.
- D'autre part, de 1691 à 1743, nous avons : Huillard de l'Espinay (voir Huillard) et l'Espinay ou Despinay, s^r de Montigny que nous classons ici.]
- [LESPINAY] DE MONTIGNY. — 1712 à 13.
- LESPINAY DE MONTIGNY. — Conseiller 1702.
- [LESPINAY] DE MONTIGNY. — Conseiller 1715, 1717 à 19. 1721 à 26.
- LE SUEUR, Prêtre. — Réception 1694.
- LE SUEUR DUTANNÉ. — Réception 1728.
- LE TAC. — 1656, 83.

LE TAC, Prêtre. — 1665, 67. PRÉFET 1696.

LE TELLIER. — 1675.

[LE TELLIER] DE LA VAQUERIE, Conseiller à la Cour des Aides. — 1673, 76. † 1687. [Germain Le Tellier, s^r de la Vaquerie, succéda à la Cour des Aides à P. Lambert, de la Motte.]

LE TELLIER, « grand prieur de Saint-Ouen », 1687 à 91. Conseiller 1696. 97. † 1701.

LE TELLIER (Louis-Joseph). — Réception 1698.

LE TELLIER (Jean), marchand. — Réception 1712.

LE THUILLIER, Prêtre. — Réception 1652. 1659. 65.

LE TURGER [*alias* Lesturger] (Marie-André). — Réception 1755. Assistant 1756, 57.

LE VAILLANT, Prêtre. — 1669.

LE VASSEUR. — 1690.

LE VASSEUR (Pierre), diacre. — Réception 1755.

LE VAVASSEUR, Prêtre. — 1655, 60.

LE VAVASSEUR [s. indic.]. — 1681.

LE VAVASSEUR, « M^e des ports ». — Assistant 1696. PRÉFET 1697. Portier 1696. 97. Conseiller 1701. 02, 1714 à 16, 1719 à 29.

LE VAVASSEUR (Adrien). — Réception 1720.

LE VAVASSEUR (Louis). — Réception 1726.

LE VAVASSEUR [s. indic.]. — 1736, 37. Choriste 1726 à 29, 31, 33. Assistant 1730. Conseiller 1731 à 35.

[Les charges tenues simultanément impliquent la présence de deux individus.]

LE VAVASSEUR, marchand. — PRÉFET 1732. Portier 1733.

LE VAVASSEUR le jeune. — Assistant 1734.

LE VAVASSEUR, Maître des Comptes. — Assistant 1742 à 43. PRÉFET 1744. [Jacques-Adrien Le Vavasseur, Maître des Comptes en 1737.]

[LE VAVASSEUR] DE RONFREBOSC, Auditeur. — 1652.

[Gabriel Le Vavasseur, s^r de Ronfresosc. Auditeur à la Chambre des Comptes de 1625 à 1655.]

[LE VAVASSEUR] DE RONFREBOSC père. — 1665 à 70. [*Idem.*]

[LE VAVASSEUR] DE RONFREBOSC, Avocat 1654. [Gabriel, fils de Gabriel ci-dessus fut également Auditeur.]

[LE VAVASSEUR] DE RONFREBOSC [s. indic.]. — 1653 à 75.

LE VERRIER. — 1672 à 78.

[LE VILAIN (Pierre)], CURÉ DE SAINT-PAUL. — 1659.

LINANT (René). — Réception 1667. 1672, 75.

LONGPRE (DE). — 1656 à 64. PRÉFET en 1660.

LONGUERUE (DE). — Voir Dufour.

LOQUET (Nicolas). — Réception 1706.

LOQUET (Nicolas). — Réception 1715. Sacristain 1716 à 18.

LOUIS. — 1672 à 82. Conseiller 1696.

LOUIS. — Réception 1696. 1702.

LOUVEL, « Louvet [*sic*], fils de M. Louvet, Secrétaire ». — 1670 à 77.

LOUVEL, Conseiller au Parlement. — 1715. [Henri Louvel, Conseiller au Parlement en 1677. Il était fils d'André Louvel, secrétaire du roy.]

LOUVEL DE REPAINVILLE. — Réception 1733. [Pierre-Louis-Robert Louvel de Repainville fut Maître des Comptes en 1734.]

LOUVETEL. — 1673 à 89. Voir Le Louvetel.

LOYER [*alias* Loier]. — 1651 à 82.

LOYER (« hon. ho^e. Jehan Loyer »). — Assistant 1652.

LOYNEL (Pierre). — Réception 1726.

LUCAS, « recepveur ». — 1651. † 1651.

LUCAS, Avocat. — 1651, 54.

LUCAS, Prêtre. — 1654.

LUCAS [s. indic.]. — 1682.

LUCAS (Jacq.-Adrian). — Réception 1701. Assistant 1702.

PRÉFET 1704. Portier 1705. Conseiller 1717 à 36, 1738 à 39, 42, 49. [Fut Conseiller au Parlement en 1704. était doyen en 1745.]

LUCAS, marchand. — Réception 1713. Assistant 1716, 20.

MACHARD, marchand. — 1655.

MACHUEL (J.-Bapt.), « Maître des Ports à la Romaine de Rouen ». — Réception 1746. Lecteur 1748 à 49. Assistant 1750, 51. PRÉFET 1756. Était présent à la dernière séance de 1762.

[Avait été imprimeur à Rouen. Acheta en 1734 la charge de Maître des Ports. † 1762.]

MAGNET (le vicomte). — Réception 1656.

[MAHAULT. — Voir Tierceville.]

MAILLE, « recepveur ». — 1651. † 1651.

MAILLY (DE). — 1689.

MALANDRIN. — 1682.

MALHIORTYE. — Réception 1660.

MALHORTYE, Prêtre. — PRÉFET 1707.

MALLEVILLE (DE). — 1672 à 79.

MALLEVILLE (Jean DE). — Réception 1700.

MANANT (François), Prêtre habitué à Saint-Nicaise. — Réception 1701.

MANIMARE (DE). — † 1651. [? de Mainemarc.]

MANNEVILLE, libraire. — 1651 à 73.

MANNEVILLE (Jacq-Franç. DE). « Licentié ès lois ». — Réception 1699.

MANNEVILLE, Avocat. — PRÉFET 1722. Portier 1723. Conseiller 1731.

MANNEVILLE DES NOTS (DE). — Réception 1714 [père].

MANNEVILLE DES NOTS (DE). — Réception 1714 [fils]. Choriste 1715. PRÉFET 1718.

MANNEVILLE DES NOTS [s. indic.]. — Dépositaire 1719. Sous-Secrétaire 1725, 31. Conseiller 1727 à 29, 1735 à 36, 38, 39, 42.

MARC. — Réception 1694.

MARC, lieutenant aux eaux et forêts. — Assistant 1696, 97. Portier 1697. Conseiller 1696, 97 à 1701. PRÉFET, puis Portier 1702. Sous-Secrétaire 1702 à 12. Secrétaire 1714 à 35.

MARC (Nicolas-François). — Réception 1700. Assistant 1705. Conseiller 1705 à 06. [Fut en 1704 Garde-Livres de la Ch. des Comptes de Normandie.]

MARC, ecclésiastique. — Réception 1700.

MARC, Prêtre. — Assistant 1709, 11, 12. Conseiller 1712.

MARC (Robert) [*alias* fils]. — Réception 1706. Choriste 1707.

MAREST. — 1686.

MARETTE. — 1672, 73.

MARIE. — 1675 à 82.

MARIE, enseigne. — 1693.

MARION (Michel-Ange). — Réception 1753. Assistant 1754, 55. PRÉFET 1760.

MARTEL, Avocat. — 1651. † 1651.

MARTEL, marchand. — 1654, 55.

- MARTEL [s. indic.]. — 1676.
- MARTIN, Auditeur. — Portier 1696 [done sans doute Assistant en 1695]. PRÉFET 1697. Portier 1698.
[Etienne Martin, Auditeur en la Ch. des Comptes en 1679, fut doyen en 1718.]
- MASSIEN. — † 1651.
- MASSURE DU CASTELIER (Louis). — Réception 1697.
- MAUBERT. — 1663 à 89. [Quelq. indic. Maubert tabell.]
MAUBÈRT, Auditeur. — † 1690. [Nicolas Maubert, Avocat au Parlement, fut reçu Auditeur des Comptes en 1681.]
MAUBERT (G.-Phill.), Prêtre. — Réception 1727.
- MAUDUIT. — 1688, 1712.
- MAUGER (Joachim), Prêtre. — Réception 1696.
MAUGER (Jean-Bapt.) [*alias* le jeune], Prêtre. — Réception 1696. Assistant 1697, 98. PRÉFET 1699. Conseiller 1698, 99, 1700. [J.-B. Mauger, frère de Joachim, fut vicaire à Saint-Martin-sur-Renelle. † décembre 1721.]
- MAYNET DE CHARVILLE (Nicolas). — 1660.
- MAZE. — 1680. Assistant 1699. Portier 1700. Conseiller 1696 à 98, 1700, 01.
MAZE DE BÉRANGEVILLE. — Conseiller 1731.
- MAZELINE [*alias* Maselin...] l'aîné. — 1651 à 57.
MAZELINE le jeune. — 1651 à 58. Portier 1652.
MAZELINE [s. indic.]. — 1659 à 65.
MAZELINE, sculpteur. — 1659.
MAZELINE (Adrien). — Réception 1698.
- MEILLIBUC [*sic*] (F.). — Réception 1701. Choriste 1702, 3.
MEILLIBUC (Louis). — Réception 1707.
MEILLIBUC (Nicolas). — Réception 1709.
- MERY (Louis). — Réception 1744. Choriste 1746. Assistant 1747.
MÉRY (Michel-Louis). — PRÉFET 1751.
- MEUSIUE [?], Prêtre. — 1658.
- MEUSNIER. — 1660.
- MICHEL, « vendeur de poisson ». — 1651 à 67.
MICHEL. — Réception 1694. 1712. † 1718.
- MIDY (Nicolas-Louis). — Réception 1732. Choriste 1747.
- MINDORGE [*alias* Minedorge, Maindorge]. — 1691.
MINDORGE. — Réception 1693.
MINDORGE (Ant.-Romain). — Réception 1707.

- MINDORGE fils. — Sacristain 1712.
- MOLONY, Evêque de Lymerik (Irlande). — Réception 1696.
- MONDORE. — Réception 1729.
- MONTENAUT (DE). — 1677 à 79.
- MONTFLEURY. — 1658.
- MONTIGNY (DE). — Voir Lespinay.
- MOREL (J.-Bapt.). — Réception 1752.
- MORIEUST (Jean), Prêtre habitué à Saint-Martin-sur-Renelle.
— Réception 1698.
- MORLET. — 1665.
- MOTTEVILLE (DE). — Voir Langlois.
- MOULTON. — Assistant 1699, 1703.
- MOY (DE) [s. indic.]. — 1655 à 80. PRÉFET 1657.
Moy, Auditeur. — 1651 à 72. [Louis de Moy fut reçu Auditeur de la Ch. des Comptes en 1632, résigna en 1662 et mourut fort âgé.]
- MOY DE SAINT-AGNAN (Charles DE). — Réception 1700.
PRÉFET 1705. Portier 1706.
- MOY DU VERGER (Michel DE). — Réception 1703. 1710. Assistant 1707. Portier 1708. [Michel de Moy fut Echevin de Rouen en 1704, 10 et 1716.]
- NAVARRE (DE). — Réception 1653. 1658 à 79.
- NEEL (Jean-François). — Réception 1731. Choriste 1732. Assistant 1733, 34, 37. Portier 1735. Conseiller 1738. PRÉFET 1741.
- NEPVEU. — 1680.
- NICOLLE. — Réception 1663.
NICOLLE, Procureur. — 1666 à 69.
NICOLLE [s. indic.]. — Réception 1694. Cité en 1697.
- NOEL, Avocat. — 1665 à 71.
NOEL. — Réception 1668. 1672 à 77.
NOEL le jeune. — 1675.
NOEL (Pierre), ecclésiastique habitué à Saint-Maclou. — Réception 1705. Assistant 1710, 11. Conseiller 1712.
NOEL (Nicolas). — Réception 1707.
- NOGENT (DE). — Conseiller 1699.
- NOION (DE). — 1691.
- NOLLESTIE (DE). — 1690.
- NOURRY, médecin [*alias* de Nourry, de Norry...]. — 1651 à 72.

† 1673. [Louis Nourry, docteur en médecine, mourut le 26 janvier 1673.]

- O'BRIEN (Guillaume d'). — Réception 1706.
 OCQUEVILLE (d'). — 1673. [? Becdelièvre, s^r d'Ocqueville.]
 OSMONT. — 1691.
 OUDEY DE SAINTE-CROIX DE MENGOSTRE. — 1651.
 OURSEL (Claude). — Réception 1706.
 OURSEL. — Réception 1727.
- PAIN (Nicolas). — Réception 1704. Sacristain 1705.
 PAIOT. — 1675 à 83.
 PALLUEL. — 1681.
 PALME (DE). — Réception 1651. 1652, 58.
 PAPAVOINE. — 1681. — Voir également Canapville.
 PATIN (Jacq.-Romain), Diacre. — Réception 1756.
 PAUGER. — 1677 à 79.
 PAULMIER DE LA BUCAILLE (Charles). — Réception 1708.
 PAUTRISEL [*alias* Poetrissel. Signat. : Pautrisel]. — 1651 à 72.
 PAUTRISEL père. — 1666.
 PAUTRISEL (Jacques), « marchand, trésorier des Pauvres Valides de Rouen ». — Dépositaire 1652. Secrétaire 1656. Assistant 1664. [Fut Consul des marchands en 1659.]
 PAVIOT. — 1674 à 78.
 PAVIOT DE LA VILLETTE. — Réception 1694. Choriste 1696. [? Jacq. Paviot, Maître des Comptes, mort vers 1680, et son fils, Hector-Joseph, s^r de la Villette, Conseiller au Parlement en 1695.]
 PELLERIN (Pierre), Prêtre. — Réception 1703. Assistant 1707. Conseiller 1708.
 PELLERIN, Conseiller au Bailliage. — † 1710.
 PELOT. — 1680.
 PER (DE). — 1654.
 PERCHEL (François), Procureur au Bailliage. — Réception 1696. Assistant 1701, 13. Portier 1702, 13. Conseiller 1701.
 PERDRY (Robert), Prêtre de Saint-Vivien. — Réception 1696.
 PERE. — 1654.
 PERIER [(Pierre)], vicomte de l'Eau. — Assistant 1696, 97. PRÉFET 1699. Portier 1697, 99. Conseiller 1696, 97.

PESSIER. — 1656.

PETREL (Louis-Nicolas). — Réception 1726.

PEUFIER [*alias* Peuffière, marchand]. — 1655 à 83.

PEUFIER, Prêtre. — 1682. [Un Jean Peuffier fut nommé à la cure de Saint-Sever en 1694.]

PHILIPPES. — Réception 1672.

PHILIPPES (Pierre-Paul). — Réception 1727.

PICHON. — 1682.

PIMENT. — 1688.

PINEL DE PRÉJARE. — 1686, 87.

[PINEL] DE PRÉMARE. — Assistant 1700. Conseiller 1700, 01.

PRÉFET 1711. Portier 1700, 12, 13. † 1729.

PIPARD (Pierre-François). — Réception 1707. † 1712.

PLANCHON. — 1651, 59.

PLANQUOIS. — 1681. PRÉFET 1694.

PLANTEROSE. — 1673 à 83.

PLET. — 1681 à 83.

PLICHON (Louis-Charles), Avocat au Parlement [puis Greffier après 1725]. — Réception 1721. Choriste 1722, 23. Assistant 1724. PRÉFET 1727. Portier 1725, 28. Conseiller 1730.

[POERIER] « le président d'AMFREVILLE ». — 1651 à 67.

PRÉFET 1671. [Jacques et Adrien, oncle et neveu, tous deux Présidents au Parlement de Normandie.]

POINSON DE LIONNE. — 1688.

POITEVIN, Prêtre. — 1652, 62.

POTIER [*alias* Pottier]. — 1683 à 87. 1712.

POTIER DE LA BUCAILLE (Nicolas). — Réception 1697.

POTIER le jeune. — Assistant 1699, 1701. PRÉFET 1703.

Portier 1701, 03. Conseiller 1700. [Désigné également Potier de la Bucaille.]

POUBERT. — 1655.

POULLAIN, « orfevre ». — 1651, 53.

PRADON. — 1654 à 62. PRÉFET 1651.

PRADON père et fils. — 1665, 67.

PRADON. — † 1676.

PREAUX (DE). — 1670, 1688 à 96, 1712.

PREPESIT [*alias* Prepetit]. — 1651 à 56.

PREVEL. — Réception 1694. Sacristain 1696. Choriste 1699, 1700.

PREVEL, Prêtre. — Conseiller 1703.

PREVILLE (DE). — 1691. [? Cheron d'Espreville.]

PREVOST. — 1658.

PUCHOT DU PLESSIS (Charles-Georges). — Réception 1719.

[? fils de Charles Puchot du Plessis, mort doyen des
Conseillers du Parlement en 1702.]

QUENEL. — Réception 1718.

QUENTIN. — 1662, 67, 1680 à 83.

QUESEBIN. — 1657.

QUESNEL, Prêtre. — Réception 1694.

QUESNON, Prêtre. — Réception 1665.

QUILLEAU (Gilles-Nicolas). — Réception 1708.

QUILLEBEUF (Louis DE). — Réception 1697.

QUILLEBEUF (E.). — Réception 1740.

QUILLEBEUF (Etienne), Prêtre. — Réception 1742.

QUILLY (DE). — Sacristain 1732.

QUITTEBEUF. — 1651. † 1652. 1675, 80.

RAINVILLE. — 1679.

RASSENT (DE). — Réception 1672. 1673, 74.

REAULTE (DE). — Réception 1664. 1666 à 68.

REGNOUARD, Prêtre. — Réception 1699.

RENAULT [*alias* Regnault...]. — 1657 à 1713.

RENAULT, Prêtre. — 1665, 67.

RENAULT, Avocat. — 1665 à 1715. Conseiller 1699 à 1700,
1706, 1718.

RENAULT le jeune. — 1665, 77, 79.

RENAULT frères. — 1667.

RENAULT, huissier. — 1672 à 83. Assistant 1698. Conseiller
1698. [Pierre Renault, huissier, succéda à son père, égale-
ment huissier.]

RENOULT (François). — Réception 1735.

RICHOMME (Louis), Avocat au Parlement. — Réception 1750.

Assistant 1751, 52. PRÉFET 1758. [? J.-Louis Richomme
d'Hénouville, Conseiller au Parlement en 1757.]

RIDEL (Nicolas-François). — Réception 1702.

RIDEL (Charles). — Réception 1712.

RIDEL [s. indic.]. — Assistant 1715, 19. Portier 1720. Con-
seiller 1716.

- RIDEL, Avocat. — Assistant 1729, 31. PRÉFET 1733. Portier 1732, 34.
- ROBERT. — † 1719. [? Louis Robert, Avocat, puis Maître des Comptes. † 24 octobre 1719.]
- ROCQUEMONT (Georges). — Réception 1731.
- ROGER. — Réception 1665, 1680.
- ROGER (Pierre-André). — Réception 1758.
- RONDEAUX. — 1686 à 95.
- RONDEAUX l'aîné. — 1696, Conseiller 1696 à 98. Assistant 1698.
- RONFREBOSC (DE). — Voir Le Vavasseur.
- ROQUIGNY (Emery DE). — Réception 1702.
- ROSIÈRES (Claude DE). — Réception 1697.
- ROSIÈRES (DES). — Sacristain 1699. Assistant 1700, 04. Portier 1704. Conseiller 1700, 01.
- ROUGET (Joseph), « de Dieppe ». — Réception 1705.
- ROULLANT. — 1687.
- ROUGEVILLE (André-Claude DE). Diaire. — Réception 1727.
- ROUSSEAU (J.-Bapt.-Paul), marchand. — Réception 1756. Assistant 1758, 59, 1761, 62. Était présent à la dernière séance de 1762.
- ROUSSEL (Bernard), Prêtre habitué à Saint-Vivien. — Réception 1698.
- ROYES (DE). — Réception 1664, 1666, 67.
- ROZÉE [*alias* Rosé...]. Auditeur. — † 1652.
[François Rozée, Auditeur en la Ch. des Comptes en 1649. Son frère Thomas fut reçu à sa place en 1653.]
- ROZÉE DE CHEVIGNY (Claude). Procureur du Roy au Bureau des Finances. — Réception 1697. [† 1719.]
- ROZÉE (Claude). — Réception 1703.
- ROZÉE [s. indic.]. — Sacristain 1708. Secrétaire 1712.
- RUÉLLON. — Réception 1696. [? Michel Ruellon, Avocat au Parlement, père des suivants.]
- [RUÉLLON] VAUBOURG (Charles). — Réception 1732. Choriste 1733 à 35. Assistant 1746. PRÉFET 1750. [Fut Conseiller au Présidial.]
- RUÉLLON (François). — Réception 1732. [Chanoine de l'Église de Rouen en 1742, Pénitencier. † 1789.]
- RUÉLLON [s. indic.] [? (Brice)]. — Réception 1732. Choriste 1735. Assistant 1747. Présent à la dernière séance de 1762.

RUFFIER, Prêtre. — 1660.

RUFOSSE (DE). — Réception 1667.

SACY (DE). — Voir Tiremois.

SADOC. — Réception 1652. 1652 à 62. † 1664.

SADOC (Léon), marchand. — Dépositaire 1656.

SAINT-ETIENNE (DE). — 1682.

SAINT-OUEN (Antoine DE), Prêtre habitué à Saint-Godard. —
Réception 1697.

SAINT-OUEN [s. indic.]. — Assistant, puis Conseiller en 1701.

SAINT-PIERRE (DE). — 1679, 83.

SANSON, Prêtre. — 1658.

SCOT. — 1674 à 80.

SCOT, Conseiller [au Parlement]. — 1682. [Jacq. Scot de
Fumechon, Conseiller au Parlement de 1654 à † 1685.]

SEEZ (DE), « Greffier à la Monnoye ». — 1651 à 54.

[SEGUIN] DE LA RIVIÈRE. — 1651 à 83.

SEGUIN DE LA RIVIÈRE (Charles). — PRÉFET 1652.

SEGUIN DE LA RIVIÈRE. — Assistant 1705. PRÉFET 1706.
Portier 1707.

SELLES [*alias* Celles], « apoticaire ». — 1657 à 67.

SENOY. — 1688.

SERMONVILLE (DE). — 1680.

SEUREY [*alias* Severay], Avocat. — PRÉFET 1696. Portier
1696. Conseiller 1697 à 1713, 15, 16. † 1716.

SEUREY (Nicolas). — Réception 1703.

SEVESTRE [(Pierre)], CURÉ DE SAINT-VIVIEN. — Réception
1694. [Nommé à la cure de Saint-Vivien en cette même
année 1694.]

SONING. — 1691.

SOUDET, Prêtre. — 1651.

SOURDON. — 1657.

SUART [*alias* Suert], Prêtre. — 1662, 63.

SUART (François-Laurent), Conseiller à l'Admirauté. — Ré-
ception 1724. Assistant 1727.

TABOURET. — 1675 à 1702. Conseiller 1697, 98.

TALBOT. — 1659, 60.

TASSIN (Laurens). — Réception 1727. Choriste 1730, 31. As-
sistant 1732. PRÉFET 1738. Conseiller 1733 à 36, 1739 à 42.

- [THAREL] DALLO. — 1665, 1681 à 83. Conseiller 1696. Assistant 1701. Portier 1701. Sous-Secrétaire 1697 à 1700, 1702.
- [THAREL] DALLO. — † 1703. [Frère de Jacques.]
- THAREL DALLO (Jacques), Trésorier de France. — Réception 1702. Conseiller 1717. [† 1717.]
- THEMERICOURT (DE). — 1689.
- THEROULDE, Prêtre. — 1688.
- THIBAUT. — 1670, 72.
- THIBAUT (Charles-Mamert-Marie), ecclésiastique. — Réception 1753.
- THIERRÉE. — 1672, 73.
- THIERRÉE, Prêtre. — Conseiller 1698, 99.
- THIERRÉE (Jean). — Réception 1721.
- THIERRÉE [s. indic.]. — Sacristain 1722, 23. Choriste 1724, 25. Assistant 1726, 28. PRÉFET 1731. Portier 1727, 29. Conseiller 1732 à 36. 1738, 39, 42. Choriste 1742.
- THIERRY. — 1651 à 61.
- THIERRY, Assesseur. — 1657, 58.
- THIEULIN, Avocat. — 1655, 66.
- THIEULIN [s. indic.]. — 1673.
- THIEULIN le jeune, Prêtre. — Assistant 1698.
- THOMAS DAUSSY. — Réception 1699. [? Jacq. Thomas, s^r d'Aussy, Greffier au Bureau des Finances.]
- THOREL DE MAISONS (Joseph), Chanoine de Notre-Dame de Rouen. — Réception 1700.
- [THOREL] DE MAISONS. — Conseiller 1722, 33.
- THOUROUDE, Garde des Sceaux. — 1665 à 67.
- THUILLIER, Prêtre. — Réception 1652. Voir Le Thuillier.
- TIERCE. — 1658 à 65.
- TIERCE, marchand. — Réception 1695. En 1701, donne un demi-louis d'or pour être exempt de l'office d'Assistant.
- TIERCEVILLE (DE). — 1662. [? Mahaut de Tierceville.]
- [TIREMOIS] DE SACY [s. indic.]. — 1662 à 84.
- [TIREMOIS] DE SACY, Maître des Comptes [*alias* de Sacy père]. — 1661, 74. † 1692. [René de Tiremois, s^r de Sacy, Maître des Comptes en 1647. Son fils Jacques lui succéda en 1678 et mourut en 1721.]
- [TIREMOIS] DE SACY fils. — 1674, 79.
- TONNELIER, Prêtre. — Conseiller 1652.
- TOUSTAIN (Etienne), Conseiller référendaire en la Chancellerie

de Normandie. — 1651 à 65. Dépositaire 1651. Secrétaire 1653. † 1677. [Avait épousé la fille de Pierre Thirel de la Carbonnerie, d'où le titre que prirent ses descendants.]

TOUSTAIN, Conseiller au Bailliage. — 1652 à 69. † 1684.

TOUSTAIN (Robert), Conseiller au Bailliage. — Conseiller 1652. PRÉFET 1653.

TOUSTAIN l'aîné, Conseiller au Bailliage. — 1665 à 71.

TOUSTAIN DE LA CARBONNERIE, Conseiller au Bailliage. — 1656 à 67.

TOUSTAIN [DE LA CARBONNERIE] (Nicolas-David). — Réception 1717. [Il fut Chapelain de Notre-Dame. † 14 mai 1766.]

[N. B. — Les Toustain de la Carbonnerie descendent d'une famille d'orfèvres et sont distincts des Toustain de Frontebosc qui suivent.]

[TOUSTAIN] DE FRONTEBOSC. — 1651. PRÉFET 1651. † 1652.

[Charles Toustain de la Nevecourt, Conseiller au Parlement. † 28 septembre 1652 et fut inhumé à Saint-Godard sous le nom de « M^r de Frontebosc », nom qu'il portait de son vivant.]

TOUSTAIN DE HONGUEMARE [(Pierre)]. — Réception 1665. [Frère du précédent.]

TROSNEL. — † 1651.

TUBER. — Réception 1663.

TURGIS [s. indic.]. — Sacristain 1717. Assistant 1718.

PRÉFET 1719. Portier 1720. Sous-Secrétaire 1721. Dépositaire 1721 à 35, 39, 42.

VACQUIER, Prêtre. — 1652.

VAIGNON, Secrétaire. — Réception 1665.

VALLIER [*alias* Valier]. — 1654, 62.

VALLIER, religieux de Saint-Ouen. — 1659, 63. † 1663.

VALLEE [*alias* Vallet]. — Réception 1664, 1676.

VALLÉE, Prêtre. — 1665 à 67. PRÉFET 1712. Instructeur 1714 à 22.

VALTIER, « banquier ». — 1652, 57.

VARIN. — Voir Gauville.

VARIN (Pierre), Procureur du Roy en la Vicomté. — Réception 1700.

VARIN (François), « fils de M^r Varin, Conseiller Auditeur en la Ch. des Comptes ». — Réception 1705. Sacristain 1706,

1707. [Était avocat au Parlement, fut reçu en 1714 Conseiller à la Cour des Comptes, Aides et Finances.]
- VARIN (Luc-David). — Réception 1752.
- VARNIER (Math.), Prêtre habitué à Saint-Vivien. — Réception 1697.
- VASCAR. — 1655.
- VASTIN. — 1655.
- VATHEBOSC, marquis D'HERMEVILLE (J.-Bapt DE). — Réception 1707.
- VATIER [*alias* Valtier, Vastier, Vattier].
- VATIER (Pierre-André). — Réception 1726.
- VATIER (Jean). — Réception 1740.
- VATIER (Léon). — Réception 1740.
- VATIER [s. indic.]. — Choriste 1727 à 29. Assistant 1730, 32, 37, 41. PRÉFET 1745. Portier 1731, 33. Conseiller 1734 à 36, 1738, 39.
- VATIER l'aîné. — Conseiller 1749.
- VATIER le jeune. — Assistant 1748.
- VATIER le cadet. — PRÉFET 1754.
- VAULTIER (Michel-Ant.), Prêtre habitué à Saint-Lô. — Réception 1706. Assistant 1706.
- VAUX (DE). — 1753.
- VENDERBORG « flamen » (François). — 1651. Assistant 1652.
[On lit dans les comptes du Chapitre de l'Église de Rouen : « A Vanderbrocht, peintre, pour le portraict de M^r Le Prevost, Chanoine... xx livres. » — Arch. S.-Inf., G. 2613.]
- VERGETOT (DE). — 1689. Conseiller 1700. [? Jean de Martonne, s^r de Vergetot, Maître des Comptes.]
- VERRIER. — 1655 à 80.
- VIGNERAL (DE) l'aîné. — 1667.
- VIGNERAL le jeune. — 1661.
- VILGUIÈRE. — 1657.
- VINCENT. — 1667, 1681 à 83.
- VION (François), Diacre. — Réception 1652.
- VOISIN, Prêtre. — 1651, 58, 59.
- YGOU, Prêtre. — 1651.
- YON (Louis). — Réception 1720, 1735, 36.
- YON, marchand. — Sacristain 1722 à 24. 1727 à 31. 1733 à 35. Assistant 1725. Conseiller 1726, 39, 42.

LA CHRÉTIENNE MADAME DE SÉVIGNÉ

Par Mgr PRUDENT

La mode est aux commémorations de centenaires, de cinquanteaires même quand on n'a pas mieux sous la main. Hier, Brillat-Savarin; aujourd'hui, Madame de Sévigné.

Je n'ai jamais eu d'accointances avec le premier. J'ai fréquenté un peu la seconde dans mon jeune temps. J'ai même alors — comme je ne lisais guère que la plume à la main, ainsi que nous faisons tous — recueilli, à travers sa biographie, ses lettres, certains faits qui me paraissaient plus en relief, voire certaines phrases frappées en « pensées ». Tout cela de caractère religieux, naturellement.

Comme j'en faisais confidence l'autre jour à l'un de vous, presque comme d'un péché de jeunesse, l'aveu monta jusqu'au fauteuil de notre président. Il crut que ce bouquet de saison — le printemps est en marche — pourrait vous être offert. A défaut de choses nouvelles, la vieille Madame de Sévigné vous entretiendrait donc de ces choses d'âme qui sont de tous les siècles. Elle le ferait bien entendu sans pédanterie, de son ton vif et léger, courant « à bride abattue » et « bati-fofant » comme elle dit; « en patronne charmante des chroniqueurs de journaux », ajouterait Jules Lemaître. En l'entendant parler, nous la regarderions un peu vivre. Son for intérieur nous serait dévoilé peut-être, ce qui ne pourrait être qu'un instructif spectacle. Nos présidents sont quelquefois embarrassés pour dresser un programme de nos soirées. Je me suis laissé persuader. Ce que je vous apporte n'a évidem-

ment aucune prétention. Cela doit au plus ne pas faire lever trop tôt la séance.

Pensées religieuses, traits de piété de la marquise, vous ai-je dit tout à l'heure. Devant une Compagnie comme la nôtre, ne sera-ce pas trop rappeler l'homélie? Non, j'espère. avec l'abbé Brémond, à l'Académie française. Sans viser à de tels sommets, nous pouvons bien monter à mi-côte.

Alors, il s'agit de déguiser Madame de Sévigné en dévote? Pas du tout. Dévote, elle le fut. A la bonne manière, s'entend; celle qui sur le sérieux nécessaire met volontiers le charme. Je sais qu'on pourrait faire d'elle un portrait fort mondain, haut en couleurs, presque amusant. Je sais qu'adolescente, elle fut un peu garçonnière (le mot est de l'un de ses historiens); que jeune veuve de vingt-cinq ans, elle ne laissa pas d'échanger, en tout bien tout honneur, et justement sûre d'elle-même, quelques propos légers avec son cousin Bussy-Rabutin; qu'elle fut courtisée par Fouquet et Condé, repoussés tous deux avec pertes. Oui, Condé lui-même! On ne va pas à Rocroi tous les jours. Je sais que, très ambitieuse pour sa fille, elle eut la tentation de la pousser dans les bras de Louis XIV. Pourquoi pas, elle aussi bien que d'autres! a-t-elle dû penser, puisque cette fille était, c'est sa mère qui le dit, « la plus jolie fille de France », et que tout le monde à la cour s'est fait l'opinion avec Molière, « qu'un partage avec Jupiter n'a rien du tout qui déshonore ». Mais je sais aussi qu'elle resta la digne descendante de sainte Chantal et qu'on s'en aperçut toujours. Saint François de Sales, ami de sa grand'mère, lui eût donné, en due forme, un certificat de bonne vie et mœurs, et de piété même.

Ce qu'est sa dévotion, demandons-le-lui donc à elle-même.

D'abord, c'est une dévotion éclairée. Le sentiment y a sa part (il n'y a pas de piété autrement), mais non moins la raison et le dogme. « Tout ce que j'ai de bon, écrit-elle, c'est que je sais bien ma religion et de quoi il est question. Je ne prendrai point le faux pour le vrai ».

Logiquement, cela l'engage. A des pratiques extérieures? Oui, mais simples. Et tout de même point banales.

« Pour prière au lever et au coucher, je prends, dit-elle, les oraisons de saint Prosper », oraisons que, nous autres, croyants du XX^e siècle, nous ne connaissons à peu près plus. La prière de Madame de Sévigné est d'un sérieux manifeste. Saint Prosper, accessible à peu de gens, la garde du psittacisme.

Sa lecture spirituelle? Elle la trouve dans la Bible et les Pères de l'Eglise : « Je les lis, dit-elle, dans la majesté du texte ». Elle la trouve aussi — et je crains bien que ce soit une concession à la mode — dans les auteurs jansénistes dont tout le monde parle alors. Arnaud, qui, par sa pesanteur, exerce sur elle un prestige; Nicole, dont elle eût voulu mettre les ouvrages « en bouillons » — c'est son mot — pour s'en mieux nourrir; Pascal, dont elle prise un peu plus qu'il ne faut les *Petites Lettres*; enfin, les moralistes à la doctrine tout à fait traditionnelle et sûre : Bourdaloue le premier.

Par là, elle est si imprégnée de foi qu'il lui arrive d'écrire, avec une sincérité d'accent évidente : « Je serais prête à souffrir le martyre, du moins je le crois, tant mon esprit est convaincu ». Le martyre lui sera évité; mais elle n'ignore pas que la foi mène jusque par delà ce bas monde. « Quand on sait si bien sa religion, dit-elle, on en sera bien plus damné, si on ne profite pas de ses lumières ». Ce rude chemin va loin. Au XVII^e siècle, on le poursuivait jusqu'au bout!

L'idée religieuse — invariable dans son fond et ses préceptes — se présente à chaque esprit, de siècle en siècle, sous des nuances diverses. Tel, en Dieu, voit surtout le Père; tel la Beauté suprême; tel le grand Miséricordieux; tel — Saint-Cyran, par exemple — le Juge terrible. Au XIX^e et au XX^e siècle, on voit en Dieu un Cœur infini; au XVII^e, on voyait plutôt un maître tout puissant, « celui de qui relèvent tous les empires, à qui seul appartient la majesté et l'indépendance », l'éternel Monarque. Pie XI semblait nous reporter à cette dernière conception — si haute au demeurant, si vaste et si belle — lorsqu'il nous montrait hier Jésus-Christ roi des peuples et nous parlait de son empire nécessaire sur les sociétés présentes en évolution. Madame de Sévigné, elle, condense toutes ces idées ensemble dans l'attribut magnifique et doux de Providence. Ecoutez-la :

« J'ai toujours la Providence dans la tête, c'est ce qui fixe mes pensées et qui me donne du repos. C'est là ma dévotion, et, si j'étais digne de croire que j'ai une voie marquée, je dirais que c'est là la mienne ». D'ailleurs, « ce qui serait vraiment inconcevable, ce serait que Dieu eût fait le monde sans régler tout ce qui s'y fait ».

Par conséquent, la Providence, c'est toujours là qu'il en faut revenir.

« Et le moyen de vivre sans cette doctrine? demande-t-elle, il faudrait se pendre vingt fois le jour ». Avec cette doctrine, au contraire, on voit en tous les événements la volonté de Dieu, et on vit « au jour la journée ».

Aussi bien, Madame de Sévigné voit tellement tout aboutir là que, par instants, on la soupçonnerait de quelque fatalisme. Elle dit, par exemple :

« Peut-on douter de la Providence, et que le canon qui

a choisi de loin M. de Turenne entre dix hommes qui étaient autour de lui ne fût chargé depuis une éternité. »

Et encore : « Sans sa cuirasse le chevalier de Grignan était mort, il a eu plusieurs coups dans cette bienheureuse cuirasse; il n'en avait jamais porté... Providence! Providence! »

Et encore : « Le chevalier de Pomponne perdit autour de lui cent quatre-vingts dragons. Mais pour lui, il était défendu de le tuer, toutes les balles, toutes les épées n'osaient le toucher; c'est ainsi qu'elles ont leur commission, de l'ordre de la Providence! »

Et toujours : « M. de Lorges a eu un cheval tué sous lui d'un coup de canon qui lui passa entre les jambes. Il était à cheval sur un coup de canon! La Providence avait bien donné sa commission à celui-là aussi bien qu'aux autres! »

Brunetière a remarqué avec justesse que l'idée de Providence fait tout le fond de la philosophie de Bossuet; la marquise est en sa compagnie. L'Aigle de Meaux met à s'exprimer des envolées sublimes : ne trouvez-vous pas que le petit coup d'aile, court et preste, de Madame de Sévigné a de la grâce?

J'aurais voulu trouver sous la plume de Madame de Sévigné quelques paroles à propos de Jésus-Christ, éloquentes autant que celles que je viens de citer sur Dieu-Providence. Je ne les ai point rencontrées. A la date où elle écrit, ni les *Élévations sur les Mystères*, ni les *Méditations sur l'Évangile*, ni les traités de Bérulle et de Condren ne sont publiés. Les *Pensées* de Pascal sont encore sur les bouts de papier d'où on les tirera plus tard, et son pénétrant *Mystère de Jésus* demeure pour longtemps dans l'ombre. Au surplus, on aimait Jésus-Christ sous Louis XIV autrement qu'avec nos expan-

sions contemporaines, un peu molles. Peut-être aussi présentait-elle, à travers les conversations doctrinales de salon, les mésaventures approchantes de la mère Angélique d'une part, celles de M^{me} Guyon de l'autre, et son bon sens à mi-côte l'éloignait des sublimités dangereuses. Passons donc.

Mais de l'Eglise, au moins qu'en pense-t-elle? Une chrétienne éclairée ne se comporte pas là-dessus comme une hérétique, une régaliennne comme une couventine. Madame de Sévigné y va tout simplement. Eglise, cela signifie, pour le commun des hommes, autorité spirituelle, infaillibilité doctrinale, pape, évêques, gouvernement. Elle dit : « Nous croyons le Pape infaillible », à une époque où cela se discute encore. Pape : vous voulez dire papauté plutôt? Non, quelque chose de concret, son pape à elle, le chef de l'Eglise en son temps. « On dit des merveilles de notre bon Pape... »

« Le Pape Innocent est encore plus saint d'effet que de nom, tant pis pour le roi s'il est en contradiction avec lui. »

« Le Pape a écrit une lettre au roi comme l'aurait écrite saint Pierre. Il parle en père des chrétiens, il ne tremble point, il ne flatte point. »

Voilà un ultramontanisme d'avant la lettre qui eût fait M^{me} Julie Lavergne, disciple ardente de Louis Veillot, se pâmer d'aise.

Cela ne veut pas dire que, dans l'Eglise, laquelle, par un côté est terrestre, Madame de Sévigné n'aperçoive jamais l'ombre humaine. Bah! son bon esprit ne se trouble pas pour autant. « Saint Pierre serait étonné de ce que vous voyez à Rome, dites-vous? Mais sa charité lui ferait plaindre les hommes. Il faut séparer la religion des abus. La religion est pure et sainte, mais les hommes ont des passions et ils prennent prétexte de la religion pour les satisfaire. La religion a raison, les hommes ont tort ».

Cette fois, c'est le Lamennais des *Paroles d'un Croyant* qui pourrait prendre des leçons près de cette grande dame. N'ai-je pas bien dit qu'elle a une dévotion éclairée.



Maintenant, voyons-la agir.

Si elle est bonne chrétienne, elle est bonne épouse, n'est-ce pas? Assurément. Elle y a du mérite, allez. On l'a mariée à un Breton de vingt ans, beau, joyeux, dont elle est fort éprise. Mais il est brutal, coureur d'aventures, coureur d'alcoves, duelliste enragé et, par surcroît, dissipateur et fourbe. Il se déshonore un jour chez Ninon de Lenclos; un autre jour avec une certaine M^{me} Gontran, qu'on appelle la belle Lolo, celle-ci tout à fait crapuleuse. Pour ces galantes de haut et bas style, il ruine sa femme. On fait demander par la marquise une séparation de biens. Elle l'obtient, mais, tout de suite, trop bon cœur, elle offre au mari coupable 50.000 pistoles. Que voulez-vous? Elle aime!

Cette épouse exquise est femme d'intérieur, naturellement? Oui. Elle a reçu des leçons d'économie de son oncle de Coulanges, « le bon Abbé », — ainsi le nomme-t-elle, — elle s'efforce donc de réparer les brèches faites par Sévigné à la bourse hier commune. « Pour le bon abbé, dit-elle, quand la règle de deux et deux font quatre est offensée, il est hors de lui ». De même, elle se proclame, au reste joliment, de temps à autre, « toute comptante, calculante et supputante ».

Hélas! cet effort vise presque continuellement à payer des dettes. Pas les siennes, celles des autres. Dettes du mari vivant, je viens de le dire; dettes du mari mort (il a été tué en duel par un rival pour cette ensorceleuse de Ninon); dettes,

plus tard, de son fils Charles que la même Ninon captive, quand il ne suit pas à Rouen la Champmeslé en bonne fortune. Dettes, plus tard encore, de son gendre et de sa fille, qui font les pachas sans en avoir le moyen, dans leur gouvernement de Provence. Dettes d'amour, dettes de tout genre. Quelquefois dettes de jeu : Ne fut-ce pas l'un des gros péchés de certaine noblesse au XVII^e siècle ! On voyait une Montespan perdre en une nuit 400.000 pistoles à la bassette, et Monsieur frère du roi, être obligé, ayant perdu d'un coup 50.000 écus, de mettre sa vaisselle d'or en gage. Conséquence : Un courtisan se croirait vil de ne pas s'exposer aux mêmes risques. Madame de Sévigné résista de son mieux au courant, lequel entraînait sa famille. « Il est venu ici, écrit-elle une fois à Madame de Grignan, un Père Morel de l'Oratoire. C'est un homme admirable. Il ne croit pas qu'on puisse sans péché donner à ses plaisirs quand on a des créanciers : ces dépenses lui paraissent des vols qui nous ôtent le moyen de faire justice. Il ne fait aucune composition ». Naturellement, elle l'approuve.

Je devrais ajouter ici que, femme d'ordre, mais point avare, elle sait tenir son rang social ; la montrer, par exemple, qui fait dessiner le parc des Rochers par Lenôtre ou qui voyage de Paris à Livry, à deux calèches, sept chevaux à l'une, quatre chevaux à l'autre, en manière de reine. Mais cela m'entraînerait. Je retiens seulement que savoir tenir son rang étant bien une vertu, la chrétienne Sévigné n'en est pas dépourvue.

Certes, elle en a d'autres encore. Ne serait-ce qu'une exemplaire résignation dans ses épreuves nombreuses, conséquence naturelle de sa dévotion à la Providence.

« Je prendrai ma douleur, qui n'est pas médiocre ». Qui

n'est pas médiocre, remarquez l'euphémisme! Il s'agit de ce qui crucifie le plus durement une femme. « Je prendrai ma douleur comme une pénitence que Dieu veut que je fasse et que j'ai bien méritée..., j'en ferai un sacrifice pour mon salut. »

« Quel mal peut-il arriver à une personne qui sait que Dieu fait tout, et qui aime tout ce que Dieu fait! »

Relisons cette phrase, les saints n'ont rien dit de plus beau! « Quel mal peut-il arriver à une personne qui sait que Dieu fait tout, et qui aime tout ce que Dieu fait ». On dirait une maxime de l'*Imitation* ou un fragment des *Exclamations* de sainte Thérèse.

Toutefois, elle ne pose pas à l'héroïne. A l'occasion, elle pleure sans honte. « Les yeux, selon elle, sont faits pour soulager le cœur! » Elle se sert de ses yeux. « Pleurer ne fait jamais de mal »; c'est elle qui le dit encore. « Rien n'est dangereux quand on pleure ». Ah! là, elle exagère! Demandez à la Phèdre de Racine s'il est des larmes dangereuses. (« Et j'aimais jusqu'aux pleurs que je faisais couler. »)

Mais la coquetterie n'a rien à voir aux larmes de la marquise.

Nouveau témoignage de piété bien comprise : elle va vers les petites gens. Elle en admire quelques-uns :

« Je trouve des âmes de paysans, plus droites que des lignes, aimant la vertu comme naturellement les chevaux trottent. »

« Le cuisinier de M. le cardinal de Retz et son officier de table ne le quittent pas dans son malheur : C'est une chose héroïque que les sentiments de ces gens-là. »

Aux pauvres, elle fait l'aumône :

« Comment peut-on, par rapport à Dieu et même à l'humanité, garder tant d'or, tant d'argent, tant de meubles, tant de pierreries, au milieu de l'extrême misère des pauvres! »

Elle veut aussi perfectionner leurs âmes :

« Afin que mes pauvres sujets de Bourbilly entendent quelquefois prêcher Jésus-Christ, nous songeons à faire une paroisse; croyant bon de contribuer à l'instruction des peuples. »

Naturellement, songeant à la paroisse, elle se garde d'oublier le curé et semble prévoir notre institution du Denier du Culte :

« Lapierre donnera à Monsieur notre Curé vingt boisseaux de blé et de seigle par mois jusqu'à la moisson ». Elle a même devancé certains engouements pieux d'aujourd'hui, Elle écrit à sa fille : « Faites dire votre messe à saint Antoine de Pade... » Que lui demande-t-elle? De retrouver une fortune? Je ne sais pas.

Enfin, toutes générosités accomplies, elle déclare : « Je mourrai sans aucun argent, mais aussi sans dettes! c'est tout ce que je demande à Dieu, et c'est assez pour une chrétienne ».

*
**

Ne m'en voulez pas si je prends encore le temps de dire que Madame de Sévigné passe saintement son temps du carême, c'est de saison. Elle jeûne? Oui-da.

« Je m'en trouve fort bien »; voilà ce qu'elle dit.

« Les jours où je dois souper chez mes amies, pour rester dans la règle je fais seulement collation au lieu de dîner, et j'arrive chez elles le soir avec une faim de loup. Ah! si

j'avais la force de ne pas vous écrire, ma fille, cela vaudrait mieux que toutes les pénitences! »

Bien compris!

On prêche beaucoup en carême : cela lui plaît. Elle accourt.

Mais les sermons, elle les aime substantiels et s'énerve aux médiocres : « Je n'ai jamais pu gagner sur moi cette patience d'ouïr prêcher mal ». Elle les aime perspicaces : « Le P. Gaillard connaît bien nos faiblesses; comme c'est de nous, femmes, qu'il parle, nous sommes quelquefois ennuyées de nous retrouver comme dans un miroir ». Elle les aime simples : « Ce bon M. Trouvé..., j'aime tout à fait son genre, ce sont de véritables homélies comme celles des Pères. Il n'a qu'à monter en chaire pour me voir tout à l'heure au premier rang de ses dévotes ». Elle les aime audacieux : « Ah! Bourdaloue! Bourdaloue frappe comme un sourd, parlant à tort et à travers contre l'adultère (le roi est là!). Sauve qui peut! il va toujours son chemin! »

Sortant du sermon, elle fréquente les couvents. Non pas tous, car il y en a de relâchés, qu'elle stigmatise d'un mot dur : « Couvents de coton! » Mais les plus disciplinés et les plus fervents. Ceux-là ont ses vives sympathies.

« Les Carmélites : il n'y a que les habitants du ciel qui soient au-dessus de ces saintes personnes! » Les Feuillantines : « Toutes saintes filles! » Les Capucins : « Quels gens désintéressés! » Les Bénédictins : « Une belle vocation qui chante haut! » Les Visitandines : Ah! celles-là sont les préférées! « Les Visitandines : ma consolation. Elles sont aimables; elles ne sont point folles; elles ne croient point le Pape hérétique; elles savent leur religion; elles font honneur à la grâce de Jésus-Christ; elles connaissent la Providence;

elles élèvent fort bien leurs petites filles; elles ne leur apprennent point à mentir ni à dissimuler leurs sentiments; point de coquecigrues ni d'idolâtrie; enfin, je les aime. » O petite fille de sainte Chantal, que vous auriez été ingrate si vous n'aviez pas aimé les Visitandines!

Le carême finissant, voici l'heure de recevoir les sacrements : Madame de Sévigné redevient alors presque ingénue. « Il faut présentement aller à confesse : je suis comme un mouton... Je communierai demain : *Domine non sum dignus*. Ah! que c'est vrai! » Rien de plus. Voilà une âme bonne et point compliquée!

*
**

Cependant, les carêmes, les années, les biens et les maux se succèdent. La vieillesse est venue, « avec ses misères, dit-elle et ses défigurements ». Elle remarque :

« Si à vingt ans, on nous faisait voir dans un miroir le visage que nous aurons à soixante ans, nous tomberions à la renverse. »

Elle écrit à sa fille :

« Ma fille, vous souvenez-vous? l'abbé de La Mousse vous disait (La Mousse la voyait alors entrer chez le roi piaffante et gorge nue) : « Mademoiselle, tout cela pourrira!... »

Tout cela pourrira : le mot, si la fille n'y prit pas garde, a frappé la mère. Elle le rumine encore au déclin de son âge, comme une illustration continue de la fameuse plainte de Job : « J'ai dit au fumier : Vous êtes mon père; aux vers : Vous êtes ma mère et mes sœurs »; on n'avait pas peur d'un certain réalisme au XVII^e siècle. Madame de Sévigné avait dû entendre ce début du sermon de Bossuet sur la mort : « Me sera-t-il permis d'ouvrir un tombeau devant la

cour, et des yeux si délicats... », etc. « Tout cela pourrira... », il semble qu'elle voie la tombe ouverte.

Evidemment, l'épistolière si sémillante n'a plus maintenant que l'éternité en tête; elle s'y prépare : « Vous savez que je ne puis souffrir que les vieilles gens disent : « Je suis trop vieux pour me corriger ». Elle redouble donc de ferveur et de sagesse. Elle croît en humilité : « Il faut se savoir pauvre pécheur... » « J'aime à n'être comptée pour rien : c'est une joie qui ne peut jamais manquer ». « Vous me demandez si je suis toujours une petite dévote qui ne vaut guère? Oui, justement, voilà ce que je suis et pas davantage ».

La mort qui s'approche n'a rien cependant qui la réjouisse : « Vous me demandez, ma chère enfant, si j'aime toujours bien la vie? Je vous avoue que j'y trouve des chagrins cuisants. Mais je suis encore plus dégoûtée de la mort! »

Voilà pourquoi, sans doute, elle compte avec tant d'émotion tous les coups frappés autour d'elle. Son style léger en devient grave. Il y passe des traits de grande éloquence. Qu'il s'agisse d'un domestique, qu'il s'agisse d'un ministre, on croirait par instants entendre Pascal ou encore une fois Bossuet. Relisons ces lignes célèbres :

« Je n'eusse jamais cru pleurer comme j'ai fait le pauvre Lachau (cuisinier de M. de Grignan)... Cet homme est pressé, il veut arriver; on lui conseille de ne se point exposer, on lui dit de bonnes raisons, on veut au moins le détourner de se mettre dans ce petit bateau : non, il n'écouterait rien, il faut qu'il aille, il faut qu'il soit au rendez-vous : la mort l'attend sur le Rhône. A un certain endroit, il s'y trouvera, il faut qu'il périsse. Mon Dieu! ma chère enfant, que tout cela est bien arrangé! »

A présent Louvois :

« Le voilà donc mort ce grand ministre, cet homme si considérable, qui tenait une si grande place ; dont le moi était si étendu ; qui était le centre de tant de choses ! Que d'affaires ! que de desseins, que de projets, que d'intérêts à démêler, que de guerres commencées ! que d'intrigues ! que de beaux coups d'échecs à faire et à conduire ! Ah ! mon Dieu, donnez-moi un peu de temps, je voudrais bien donner un échec au duc de Savoie, un mat au prince d'Orange : Non, non, vous n'aurez pas un seul moment. Faut-il raisonner sur cette étrange aventure ? Non, en vérité, il y faut réfléchir dans son cabinet. »

Dans son cabinet, s'est-elle demandé, elle, de quelle maladie, à quel âge, où, elle eût voulu mourir ?

De quelle maladie ? Hélas ! elle mourut de la pire : la petite vérole, si commune avant Jenner. « Ma fille, tout cela pourrira... » Quel souvenir !...

A quel âge ? Elle avait soixante-dix ans « Je ne suis plus bonne à rien, disait-elle exagérément, j'ai fait mon rôle ».

Où ? A Grignan, chez son gendre et sa fille. Si elle se reprocha dans cette proximité suggestive ses faiblesses maternelles, je n'en sais rien, je le croirais volontiers. Je n'ai pas prétendu qu'elle ait été pour ses deux enfants parfaite éducatrice : partielle, elle flatta trop l'une, tout le monde le sait ; indulgente à l'excès, elle surveilla trop peu l'autre. On ne lui fait pas assez mérite cependant d'avoir aidé à la conversion de celui-ci. Elle avait su le marier, après sa gourme jetée, à une jeune femme de raison autant que de cœur, et si pieuse et si douce, qu'elle, la belle-mère, l'appelait « la tourterelle ». En 1686, elle l'avait eu cinq mois à Livry, malade. « Il a passé le mois d'août tout entier avec moi, écrit-elle au

président Monceau son ami, dans cette solitude que vous connaissez ; nous étions seuls avec le bon abbé, nous avons des conversations infinies... Il s'en est retourné chez lui avec un fonds de philosophie chrétienne chamarrée d'un brin d'anachorète ; et, sur le tout, une tendresse infinie pour sa femme dont il est aimé de la même façon, ce qui en fait l'homme du monde le plus heureux ». Il n'est pas à Grignan quand sa mère agonise : elle en dut souffrir. A coup sûr, elle remercia quand même sa chère Providence de l'avoir conduite là près de cœurs très aimés, pour rendre son dernier soupir.

Comment meurt-elle ? Au dire du comte, son gendre, « avec une fermeté et une soumission étonnantes. Elle n'a trouvé, écrit-il, que du courage et de la religion quand elle a cru ne devoir songer qu'à elle ».

Elle avait dit un jour, plaisamment, définissant sa dévotion raisonnable : « Je ne veux aller qu'au Paradis et pas plus haut ».

A d'autres qu'elle, Messieurs, cette ambition peut suffire.



ETIENNE DE LA VALLÉE POUSSIN

Portrait peint par lui-même

(Appartient à M^{me} Ludovic de La Vallée Poussin).

ETIENNE DE LA VALLÉE POUSSIN

PEINTRE D'HISTOIRE ET DÉCORATEUR

(1735-1802)

NOTES, SOUVENIRS ET DOCUMENTS

Réunis par M. Ludovic de LA VALLÉE POUSSIN

Classés et publiés par M^{lle} M.-J. BALLOT, attachée au Musée du Louvre

Depuis de longues années, M. Ludovic de La Vallée Poussin réunissait les documents d'archives et les souvenirs de famille pour écrire la vie de son arrière-grand-père, le peintre Etienne de La Vallée Poussin. Il commençait seulement son cher travail, toutes ses notes étaient soigneusement classées, les chapitres disposés, quelques pages même étaient écrites quand la mort vint le surprendre en pleine activité, en plein travail, l'enlevant brusquement à l'affection de sa famille et de ses amis.

Nous pouvons donc dire que cette étude est son œuvre, sa pensée tout entière; nous avons uniquement, sur la demande de M^{me} Ludovic de La Vallée Poussin, réuni, coordonné les documents rassemblés, les complétant quelquefois quand il en était besoin et ce travail nous était facile connaissant les intentions de celui qui l'avait préparé, car il nous avait souvent entretenue de ses projets.

On ne trouvera pas dans ces pages la vive ironie, l'esprit prime-sautier qui devaient les animer et dont M. Ludovic de

La Vallée Poussin savait éclairer son récit lorsqu'il nous parlait de son arrière-grand-père, nous n'aurions su rendre ses conversations pleines de gaieté et d'entrain, nous nous sommes contentée d'écrire la vie du peintre en étudiant les œuvres qui sont parvenues jusqu'à nous.

Nous nous faisons un devoir de commencer ces notes avec les quelques pages rédigées par celui dont la mort a interrompu le pieux labeur. Nous leur garderons même le titre donné par l'auteur.

Cependant, ce titre n'est pas celui qui convient pour une biographie d'*Etienne de La Vallée Poussin*. Il fut professionnel dans toute l'acception du mot. Elève, il remporta les récompenses académiques, y compris la plus haute; peintre, il ne cessa de travailler, et fut même un grand producteur.

Le destin, implacable pour lui, n'a pas permis à son œuvre de parvenir jusqu'à nous. Mais ce hasard funeste ne doit pas lui retirer la place à laquelle il a droit parmi ses contemporains.

UN ARTISTE AMATEUR AU XVIII^e SIECLE

Les Mémoires de Guizot débutent en ces termes :

« Je vivais dans une société faite des débris du monde philosophique et de l'aristocratie libérale du XVIII^e siècle, les derniers représentants de ces salons qui avaient pensé à tout, parlé de tout, mis tout en question, tout espéré et tout promis par mouvement et plaisir d'esprit, plutôt que par aucun dessein d'intérêt et d'ambition.

« Société charmante, dont, après une longue vie de rudes combats, je me plais à retrouver les souvenirs » (1).

La carrière du peintre Jean-Etienne de La Vallée Poussin reflète bien ces qualités et ces défauts. C'est le seul intérêt des notes recueillies à son sujet.

Sa famille, de vieille bourgeoisie rouennaise, originaire probablement de Beauvais, avait compté, au cours de générations successives, des merciers-grossiers, des militaires et des artistes. Il ne semble pas que les premiers aient fait grande fortune; les seconds restèrent officiers subalternes, et, à part une illustre exception, les artistes eurent peu de célébrité.

Jean-Etienne se réclamait de ceux-ci. Il ne possédait guère de renseignements sur les imagiers ou maçons du Beauvoisis, mais rappelait un arrière grand-père, Jean de la Vallée, maître d'œuvres de Henri II, dont le fils, Marin de La Vallée, termina l'Hôtel de Ville de Paris, et coopéra à la construction du Luxembourg. Des cousins, Simon et Jean de La Vallée, furent appréciés en Suède comme sculpteurs

(1) GUIZOT : *Mémoires*, volume premier, page 6.

et architectes. La grand'mère de Jean-Etienne était, d'autre part, nièce utérine de Nicolas Poussin, et ce fut en s'appuyant sur ce noble exemple qu'elle favorisa les dispositions du jeune homme pour le dessin, et obtint, en 1750, l'adjonction du nom célèbre de « Poussin » à celui plus modeste de « de La Vallée ».

Le Rouen du XVIII^e siècle ressemblait, par plusieurs côtés, au Rouen du XX^e; par d'autres, il en différait.

Alors, comme à présent, les familles se groupaient suivant les ressources, les goûts, les relations, les coutumes, mais de simples nuances différenciaient les classes sociales. Certains habitants possédaient des privilèges et les défendaient jalousement. Nombreux étaient, d'ailleurs, ceux qui pouvaient revendiquer faveurs honorifiques ou exemptions fiscales. Les unes et les autres étaient souvent, en Normandie, attachées à la fonction ou à la terre, plutôt qu'à la famille.

Un manouvrier économe, devenu d'abord artisan, finissait bon bourgeois. Tel habile avocat accédait à la noblesse par la magistrature, pendant que son frère, riche marchand, l'achetait avec une seigneurie.

D'âpres disputes s'élevaient sur la restriction des droits forains ou la Bulle *Unigenitus*. Des rivalités électorales naissaient pour la désignation des syndics corporatifs. Une partie de la ville allait fondre sur l'autre, au sujet de la préséance du Parlement sur le Corps de Ville ou sur le Chapitre. Or, alors comme aujourd'hui, la plupart étaient au fond indifférents aux passions politiques. Nos pères n'avaient pas plus lu l'*Augustinus* et la *Petite Somme des Cas de Conscience* (1) que nous n'avons approfondi les *Lois laïques* ou le *Syllabus*.

(1) Du P. Escobar.

Normands laborieux, bons vivants, pas mystiques, un peu sceptiques, très dévoués aux intérêts du royaume, les Rouennais de 1735 peuvent revenir dans leur ville, ils comprendront leurs descendants.

Mais, matériellement, ils seront aussi dépaysés que Cavalier de La Salle chez les Hurons.

En 1735, les remparts enserrent encore la cité. Celle-ci n'est certes pas la « Grande ville mal bâtie, laide, puante et renfermée où l'on ne trouve que de l'ordure et de l'industrie » (1). Les gravures de Bacheley nous montrent au contraire de belles et innombrables églises, de jolies maisons à pans de bois, de majestueux édifices publics et de riches hôtels; il faut pourtant reconnaître nos rues étroites, obscures, sans trottoirs, les égouts sommaires, la circulation malaisée.

Pittoresque, pleine de vie, de couleur, de variété, Rouen au XVIII^e siècle ne soupçonnait pas les deux principes réclamés avant tous autres dans nos cités du XX^e : l'hygiène et le confort. Ceux-ci n'existaient assurément pas dans la maison où naquit Jean-Etienne de La Vallée, le 11 juillet 1735, si nous en croyons l'acte de partage où est décrit l'immeuble patrimonial :

« Maison sise rue des Halles, sur la Paroisse St. Maclou, au coin de la rue des Petits Moulins, anciennement des Suisses, de 40 toises superficielles, plus ou moins, étant mesurés 24 pieds sur la rue des Halles, et 40 sur celle des Petits Moulins.

« Au rez-de-chaussée, faisant face à la rue des Halles, est une vaste pièce à trois fenêtres, puis, en suite, au bout de l'allée, une grande cuisine.

(1) YOUNG « Travels in France ».

« Sous la cuisine est une cave avec quatre voûtes à berceaux, dont le sol et les murs sont enduits à l'abri des eaux. L'entrée pour les boissons est dans l'allée, et l'escalier dans un tambour, au coin de la cuisine.

« Après la cuisine est la cour, close de murs et établie en partie sur le Robec, en forme de pont.

« Dans cette cour est un bâtiment rond, dans lequel est la vis desservant les deux étages. Son noyau est en pierre de taille, les marches en bois et la rampe en fer.

« A côté, deux appentis : l'un, appuyé sur deux pilastres, contient le puits avec support et roue en fer ; l'autre, fermé, contient un siège d'aisances ouvrant sur la rivière.

« Au premier étage, dépassant de deux pieds sur la rue des Petits Moulins, il y a une grande chambre à feu communiquant avec deux cabinets, et une autre chambre à feu au fond de l'allée, et donnant sur la rue des Halles.

« Au second étage, comme au premier ; à part que, du cabinet sur la cour part l'escalier allant au grenier.

« Au troisième est un grand grenier avec deux petites chambres dont une avec feu. Dans le grenier est une grande lucarne avec poulie et balcon pour hisser les fardeaux.

« La maison est en charpente de chesne et plâtre sur sollage en maçonnerie montant jusqu'à dix pieds au dessus de la rue. La couverture est en tuiles. Les cheneaux sur la rue et la cour sont en plomb. Il est de même pour les appentis.

« L'allée de la maison est fermée, sur la rue, par une porte double, ferrée et cloutée. De même les volets pour les trois fenêtres de la grande salle sur la rue des Halles sont ferrés et cloutés.

« Dans le fond de la cour, au coin de la rue des Petits Moulins, est le bucher avec le fournil construit en maçon-

nerie, couvert en tuiles avec porte ferrée et cloutée sortant dans la dite rue. »

Cette propriété disparut lors des travaux d'édilité pour l'élargissement de la vieille rue Malpalu et sa transformation en rue Royale (1) ; mais il est probable que l'heureuse proportion de l'ensemble et la délicatesse des détails de cette habitation bourgeoise justifiait l'opinion de Voltaire sur le bon goût alors répandu dans toutes les professions. Ce vieux quartier constituait le cadre harmonieux des beaux édifices qu'il contenait : Cathédrale, Saint-Maclou, Augustins, Saint-Denis, Halles de la Vieille-Tour.

Dans l'acte (2) où se trouve la description de sa maison de ville, on voit que le propriétaire remise dans sa petite ferme proche (3) la cité trois chevaux avec quatre harnachements, deux selles et une charrette.

Le maître de cet héritage, Jean de La Vallée, était « mercier grossier ». Il « importait et vendait à la grosse » aux manufacturiers, reçu maître par délibération de la Corporation en 1729, à la mort de son père. Comme celui-ci, il s'était spécialisé dans le commerce de coton « en balles » (4), car Jacques de La Rue avait créé les filatures à Rouen, au début du siècle. Simon de La Vallée achetait son coton dans le Levant, mais son fils résolut de l'importer des Antilles ; ce qui lui créa des difficultés, quelques années plus tard, et finit par le ruiner, au début de la guerre de Sept ans.

(1) Aujourd'hui, de la République.

(2) On y voit aussi la cession, par Simon de La Vallée, de sa part de la seigneurie de Champfleur.

(3) Nom de localité illisible : Boisguillaume (?).

(4) Jusque-là, le coton reçu en France était en fil. Le tissage seul s'y opérait avant les de La Rue.

Le lundi 11 juillet 1735, cette période pénible était encore loin, et tous se réjouissaient dans la maison de la rue de la Halle, de l'heureuse naissance de ce garçon vraisemblablement destiné à y succéder au commerce prospère de ses ascendants.

Le baptême eut lieu le lendemain. Le parrain fut M. Bunel, procureur au Parlement, et sa commère, cousine de la mère du bambin, était dame Henriette Bataille, femme d'un riche marchand.

Aussi, le bedeau de Saint-Maclou, honnêtement récompensé, fit-il carillonner longtemps ses cloches, garantissant ainsi au nouveau chrétien « force, santé et voix puissante ». La générosité du parrain provoqua aussi aux portes de l'église les clameurs enthousiastes des gamins : *Vivra ! Vivra !* Les vieux adages normands seront justifiés, cette fois, par la carrière du marmot auquel ils s'appliquaient.

Un des plus mauvais pères (1) dont l'histoire fasse mention n'avait pas encore prêché aux mères leurs devoirs envers leurs enfants; aussi, Jean-Etienne fut-il envoyé en nourrice à la campagne. Il revint à la maison paternelle huit ans après, bien portant, bon vivant et très ignorant.

Santé et bonne humeur lui resteront. Quant à l'ignorance, c'est aux Jésuites que le père du petit rustaud s'adressa pour la faire cesser. Malgré le talent de ses maîtres, l'écolier ne devint pas un lettré. Le chant et la danse furent, dit-il, ses seuls succès au Collège de Rouen.

Son écriture, son orthographe et son style resteront mauvais. Néanmoins, la pratique continue du latin en usage chez les Jésuites lui laisseront le goût des bons auteurs. On doit

(1) Jean-Jacques Rousseau.

sûrement attribuer à cette culture l'élégance que montrera l'artiste. Elle est peut-être la seule qualité primordiale de ses œuvres et, à la Révolution, elle deviendra chez lui une vertu.

Ses dispositions pour le dessin avaient paru dès l'enfance. Lors des visites des parents au petit bonhomme, sa nourrice montrait avec admiration les croquis charbonnés sur les murs par Jean-Etienne, aussi beaux, disait-elle, que les images de l'almanach.

Il racontait, plus tard, avoir su écrire avant de savoir lire, car l'écriture lui paraissait une sorte de dessin « *Quidquid tentabam dicere, ajoutait-il, pictura erat* ». Ce pastiche d'Ovide prouve, d'ailleurs, que ce furent plutôt les marges de son *Gradus ad Parnassum* qui servirent à Jean-Etienne pour ses croquis, que le texte pour son étude de la prosodie.

Dès qu'il se sentit un peu grand garçon, l'élève des Jésuites s'efforça de quitter définitivement les belles-lettres pour les beaux-arts.

Quelques années auparavant, en 1740, un artiste consciencieux, doublé d'un administrateur habile, le Flamand J.-B. Descamps, avait créé, à Rouen une Ecole de Dessin. Il y avait été encouragé par un magistrat intelligent et bienveillant très attaché à sa province, le Cornier de Ciddeville, qui lui assura l'appui du duc de Luxembourg, gouverneur, et de l'intendant, M. de la Bourdonnaie. Les élèves de l'Ecole devaient trouver aisément l'emploi de leurs talents dans cette ville où les arts avaient toujours été heureusement pratiqués, et où de nouvelles industries se répandaient. Ils pouvaient aussi devenir ingénieurs du roi dans le corps du Génie militaire (1),

(1) L'Ecole de Mézières ne fut fondée qu'en 1748. Elle ne fournissait pas exclusivement les officiers nécessaires au service des fortifications.

ou dans celui des Ponts et Chaussées. Les cours donnés à l'Ecole de Descamps ne se bornaient pas, en effet, à la technique du dessin, mais, sur les conseils et avec l'aide de Fontenelle et de Le Cat, le fondateur y joignait des leçons de géométrie, de perspective, d'architecture, d'histoire naturelle et d'anatomie. C'est à la porte Bouvreuil, dans l'amphithéâtre de Le Cat, gracieusement prêté par son propriétaire à Descamps, que se tint la nouvelle Ecole. Ce fut en 1750 que le « Corps de Ville » se décida à offrir des locaux spéciaux à Descamps et les fit aménager dans une partie des Halles de la Vieille-Tour.

Il est probable qu'en sortant du Collège des Jésuites, Jean-Etienne se rencontrait à la porte Bouvreuil avec les élèves de Descamps. Il enviait leur sort, et insistait pour qu'il lui fût permis de se joindre à eux.

Les affaires du mercier de la rue des Halles étaient déjà, à cette époque, moins brillantes, et il résista mollement au désir exprimé par son fils de renoncer à la profession paternelle. La famille de La Vallée était liée à celle de Le Cat. Jean de La Vallée écrivait à son beau-père que le grand médecin lui avait dit : « Le jeune homme ne vous ferait pas honneur dans votre commerce, n'ayant pas de dispositions pour le calcul, ni de goût pour le négoce. Il réussit bien à l'Académie (1) et surtout dans le dessin, ce qui donnerait à espérer son succès dans la profession des armes. La protection de notre parent la lui facilitera si mon garçon s'applique et se conduit bien ».

La concession paternelle admet l'abandon du comptoir que

(1) Il s'agit de l'Académie d'équitation, ainsi que l'indique un compte payé à M. Pierre-Alexandre Cottard, écuyer-maître de l'Académie Royale où l'on apprend à monter à cheval.



LE MIRACLE DU PROPHÈTE ELISÉE EN FAVEUR D'UNE PAUVRE VEUVE
DONT L'HUILE SE MULTIPLIE

Prix de Rome d'Etienne de La Vallée Poussin en 1759.

(Musée de Rouen).

Jean-Etienne disait avoir pris en horreur, du jour où, gamin, un de ses cousins l'avait appelé « Courtaud de Boutique » ! Mais la sage famille normande prévoyait, pour le jeune homme, une profession stable, celle d'ingénieur du roi. Son condisciple, Bernardin de Saint-Pierre, qui la suivit, ne remplit pas, d'ailleurs, une carrière plus régulière que celle accomplie par Jean-Etienne de La Vallée Poussin.

A l'école de Descamps, le piètre disciple des Jésuites devint un des meilleurs élèves de son nouveau maître. Appliqué à son travail, il ne transgressait aucun des règlements, assez sévères pourtant, établi par le créateur des cours. Pour les fréquenter, les futurs artistes devaient observer la décence, le silence, quitter leur épée, assister à toutes les leçons, ne jamais sortir sans autorisation. Un concours mensuel entretenait l'émulation. Des prix solennellement décernés chaque année, récompensaient les meilleurs travaux. Les cours duraient trois années.

A la fin de la première année, le jeune Jean-Etienne remporta le prix de dessin offert par l'Académie royale de Rouen, et, en le lui décernant, le 3 août 1751, M. Haillet de Couronne rappela que le lauréat était petit-neveu de Nicolas Poussin.

En 1752, arrivait à Rouen un homme distingué, fin, instruit, aimable. L'abbé Loménie de Brienne était avide d'honneurs et d'argent, mais il mettait tant de délicatesse dans la poursuite de ses desseins, que nul ne pouvait lui en vouloir de réussir. Elève en Sorbonne, il déclarait à ses condisciples, Turgot et Morellet : « Je serai ministre et je rebâtirai Brienne ! » Or, le père de l'abbé de Brienne, bien que de noble lignée et gendre de Chamillard, n'était ni riche ni puissant. C'est donc à ses talents et à sa persévérance que le

jeune docteur dût de présider un jour le Conseil du Roi à Versailles, et de se promener à Brienne dans un château princier. Hélas ! le ministre ne réussit guère, et la fin du cardinal fut plus triste qu'héroïque.

Sa nomination de grand vicaire à Rouen pouvait avoir été déterminée par le désir de ses supérieurs de sanctifier le nouveau prêtre. A la Sorbonne, il avait, en effet, montré plus d'intelligence que de piété. Sa thèse de doctorat avait été si hardie que, pour obtenir le bonnet, il dut atténuer, à la discussion orale, le libéralisme de sa doctrine. Placé sous la direction du digne prélat qu'était Mgr de Saulx-Tavannes, élève de Fénelon, l'abbé de Brienne marcherait sans doute sur ses traces.

Le nouveau dignitaire du Chapitre fut cependant moins le compagnon de la vie austère de ses confrères, que le commensal des philosophes, des lettrés et des artistes normands. Neveu de M^{me} du Deffand, déjà lié avec d'Alembert et Diderot, amicalement accueilli par les correspondants de Voltaire, MM. de Cideville, Duhesnel et Formont, le jeune abbé connut par eux Le Cat et Descamps. Celui-ci lui présenta son meilleur élève, et l'abbé Loménie de Brienne, qui voulait tout savoir, se fit donner des leçons par le médaillé de l'Ecole de Dessin. Entre ce professeur de seize ans, frais échappé à la fêrule des Jésuites, et un élève tel que le brillant et aimable grand vicaire, les rapports n'eurent rien de sévère.

Il est douteux que l'abbé ait jamais dessiné avec art, mais il ne l'est pas que la bourse et les relations de Loménie de Brienne furent désormais acquises à Jean-Etienne de la Vallée Poussin.

LUDOVIC DE LA VALLÉE POUSSIN.

CHAPITRE PREMIER

LA JEUNESSE

(1735-1755.)

Les ancêtres La Vallée. — La famille maternelle. — Descendant de Nicolas Poussin. — Naissance d'Etienne de La Vallée. — Au Collège des Jésuites. — Ses camarades. — L'Ecole de Dessin de Descamps. — Perte de fortune. — Départ pour Paris.

On comprend, en regardant l'ascendance du peintre Etienne de La Vallée Poussin, qu'il ait été entraîné vers une carrière artistique, au lieu de suivre celle plus prosaïque de marchand mercier exercée par son père dans la ville de Rouen.

Les de La Vallée était une ancienne famille de l'élection de Rouen dont le nom est déjà cité au XVI^e et au XVII^e siècles. Jean de La Vallée, né à Rouen vers 1520, était, en 1575, « maître des œuvres du roi ès office de maçonnerie », ce qui correspond à peu près au titre moderne d'architecte. Il meurt en 1599 et son fils, Marin de La Vallée, né en 1570, qui fut juré du roi et architecte de la reine Marie de Médicis, est cité en 1621, comme « Maître général des ponts et chaussées ». Il mourut en 1655, laissant deux fils, Jean-Christophe et Simon. Ce dernier s'était établi en Suède en 1637, il s'y illustra, ainsi que son fils Jean, comme sculpteur et architecte, on peut suivre leur descendance jusqu'à la fin du XVIII^e siècle.

Jean-Christophe de La Vallée qui était né à Rouen en 1625, désigné comme seigneur de Champfleur, fut capitaine au Régiment de Cavalerie de Montgomery et mourut en 1695. Son fils aîné étant mort, son second fils, Jean-Etienne-Simon de La Vallée, également officier au Régiment

de Montgomery-Cavalerie, quitta le service vers 1679 pour reprendre la succession de son frère et s'établir mercier dans la vieille maison familiale de la rue des Halles, à Rouen.

Il était membre de la corporation des merciers dont on pouvait faire partie sans déroger, le commerce des merciers étant réputé « le plus noble et le plus excellent ». La corporation des merciers-drapiers était la plus importante de Rouen, car ses membres étaient de véritables armateurs, elle avait le monopole du commerce du coton en balles et en fils, elle payait au roi plus de 30.000 livres de droits de capitation et devait lui fournir des soldats.

Ce Jean-Etienne-Simon qui mourut en 1726, avait eu, en 1696, de son mariage avec Marguerite Philippe, un fils, portant aussi les prénoms de Jean-Etienne, qui continua le commerce paternel et épousa, le 17 juillet 1729, Angélique Alleaume, fille de Guillaume Alleaume et de Marie-Geneviève Bigot. En contractant ce mariage, le mercier de Rouen ne se doutait probablement pas du virus artistique qu'il inoculait dans sa famille et du poids dont cette alliance pèserait sur la destinée du fils qui allait lui naître.

La famille Alleaume, en effet, s'enorgueillissait de descendre de Nicolas Poussin, le célèbre peintre des Andelys.

En 1592, Marie de Laisement, veuve d'un procureur nommé Claude Le Moyne dont elle avait une fille, Renée, dite Marie-Marguerite Le Moyne, née vers 1582, avait épousé aux Andelys, Jean Poussin, officier noble sans fortune. De ce mariage naquit, en 1594, Nicolas Poussin qui mourut sans postérité instituant comme légataire universel son petit-neveu Jean Le Tellier.

C'était le petit-fils de sa sœur aînée Marie-Marguerite Le Moyne qui, de son mariage avec Georges Le Tellier,

avait eu quatre enfants, deux fils et deux filles, lui assurant une nombreuse postérité. Par l'alliance contractée entre la famille Alleaume et celle des Le Tellier, Guillaume Alleaume se trouvait le descendant du peintre et avait élevé sa fille dans le culte du grand ancêtre.

Le jeune ménage Jean-Etienne de La Vallée dut avoir, vers 1732, une fille, Marie-Magdeleine, celle que nous voyons mourir âgée de soixante-dix ans, en 1802, quelques semaines seulement avant son frère, car, étant donné son nom et son âge, on ne doit pas la confondre avec Marie-Rose, née le 19 mai 1739, qui dut mourir en bas âge, La Vallée Poussin n'ayant plus à la mort de sa mère qu'une sœur unique.

Le lundi 11 juillet 1735, la jeune mère donnait le jour à un fils qui recevait aussi les prénoms de Jean-Etienne. « J'ai été nommé Etienne parce que toujours, disait mon grand-père, on nous avait donné ce nom dans la famille depuis qu'un de nos parents eut construit une grande église à Beauvais qui portait le nom de ce saint » (1).

Il était né dans la maison de la rue des Halles, située sur la paroisse Saint-Maclou et faisant partie des maisons détruites pour l'ouverture de la rue Royale, il est impossible d'identifier exactement son emplacement.

Il fut mis en nourrice et ne revint qu'assez grand à la maison paternelle. Il entra au collège des Jésuites vers 1743, et sur un de ses cahiers on a trouvé écrit les noms de plusieurs de ses camarades, nous retiendrons simplement ceux de Valmont de Bomare, qui fut élève de Le Cat et devint

(1) Lettre d'Etienne de La Vallée Poussin à sa femme écrite en janvier 1789. (Arch. de Poissy.)

naturaliste; de d'Angerville, le collaborateur de Jussieu; de Brémontier, l'inspecteur-général des Ponts et Chaussées qui devait fixer les dunes du golfe de Gascogne par les plantations de pins; des frères de Fontenay, Nicolas, le maire de Rouen, et Alexandre, l'économiste; enfin, celui de Bernadin de Saint-Pierre, l'ami fidèle de toute son existence.

Les études du jeune Etienne ne semblent pas avoir été très brillantes et ses aptitudes très prononcées, il s'adonne surtout aux arts d'agrément comme il en parle lui-même dans une lettre conservée aux archives de Poissy : « Pour cette fête, je me rappelle les succès que j'ai eu dans mon enfance chez les Jésuites, où le Père *** m'apprit la musique, et le Père ***, à danser. C'était avant que mon bon maître Descamps m'eut montré l'amour de la peinture ».

Ce fut vers 1750 que le jeune homme entra à l'Ecole de Dessin de Jean-Baptiste Descamps, ouverte depuis 1741, mais qui venait seulement d'être reconnue par le roi.

En 1676, des lettres patentes de Louis XIV avaient annoncé la création de filiales de l'Académie de Paris dans tous les grands centres du royaume; mais des essais, qui ne réussirent pas, furent seulement faits à Lyon, Reims et Bordeaux. Ces fondations ne s'établirent vraiment qu'à partir de 1740. L'Ecole de Dessin de Rouen, ouverte en 1741, est donc une des premières. D'abord installée dans les locaux de l'amphithéâtre d'anatomie prêtés par le docteur Le Cat qui s'intéressait à l'entreprise, le succès avec lequel elle fut accueillie engagea les échevins à construire une salle dans la Halle des Merciers pour l'étude du modèle, avec une subvention de 200 livres à distribuer pour les médailles.

Malgré le règlement, cette école, fondée par Jean-Baptiste Descamps, neveu de Louis Coypel et élève de Largillière, ne relevait pas de l'Académie de Paris. Ce n'est qu'en 1749, lors de son passage à Rouen, que Louis XV donna des lettres patentes à l'Académie rouennaise et, en 1750, il venait de lui accorder une somme annuelle de 1.500 livres sur le produit des octrois. Cinq ans plus tard, cette somme était portée à 3.000 livres.

Les lettres patentes conféraient certains privilèges comme le droit de recevoir des subventions et surtout le droit d'échapper aux poursuites des maîtrises; par contre, c'était la suppression de toute indépendance, l'École tombait sous le contrôle et sous la direction de l'Académie de Paris et le Directeur des Bâtiments du Roi devenait son chef et son protecteur.

Le but des Académies de province était primitivement de former des élèves d'arts appliqués, ceux qui se destinaient au grand art étaient l'exception. Le prestige de l'enseignement classique l'emporta sur tout et, peu à peu, la doctrine de la peinture d'histoire, sans être imposée, devint générale, tous les professeurs furent élèves de l'Académie de Paris et les modèles de dessin vinrent du même centre.

Les peintres qui ont débuté en province sont nombreux; mais tous ont terminé leurs études dans la capitale. On peut dire qu'ils ont fait leur primaire dans leur pays natal, leur secondaire à Paris et, enfin, leur supérieur à Rome.

Nous comprenons ainsi l'état d'esprit du jeune La Vallée à son entrée chez Descamps. Il avait quinze ans, sortait du collège des Jésuites; pénétré du terrible héritage qui pesait sur ses jeunes épaules, il devait être hanté par l'ombre de son ancêtre. En dehors de la tradition familiale, l'orientation

nouvelle qui ramenait à ce grand maître lui conseillait les études sérieuses. Son assiduité fut récompensée, de 1751 à 1754, il remporte tous les prix et, en 1755, il aide son maître Descamps dans ses travaux, ses rapides progrès, ses dispositions naturelles, permettaient de croire qu'une nouvelle illustration était née dans la famille, c'est à ce moment qu'il relève le nom de son arrière-grand-père maternel, Nicolas Poussin. Le Directeur de l'Ecole lui conseille alors de se rendre à Paris pour s'y perfectionner dans un art où il devra exceller.

Malheureusement, les moyens de la famille sont restreints. En 1755, sans déclaration de guerre, l'amiral anglais Boscoven a coulé deux frégates royales et capturé tous les navires marchands naviguant sous pavillon français. Parmi eux se trouvait un vaisseau de neuf cents tonnes appartenant à Jean de La Vallée et contenant pour 125.000 livres d'effets et d'armes destinés aux colons des Iles.

Cette perte ruina l'armateur qui mourut peu d'années après, sans que les pétitions qu'il adressa au roi, en 1755 et 1757, eussent reçu aucune suite. La guerre de Sept ans ne permettait guère alors de songer aux malheurs des particuliers.

Les grands-parents Alleaume ont bien de la fortune; mais, s'ils sont fiers de leur parenté avec le grand peintre des Andelys, ils estiment que leur petit-fils peut arriver à la gloire sans quitter sa ville natale. M. de Ballengreville, ami et allié de la famille vint heureusement à l'aide du jeune Etienne et lui servit une petite pension avec laquelle il put terminer ses études, puis, l'abbé Loménie de Brienne, qui était depuis 1752 vicaire général de Rouen et avait pris La Vallée Poussin comme professeur de dessin, trancha complètement la difficulté. Il vient précisément d'être nommé

grand vicaire de Pontoise et déclare qu'il emmène le jeune homme avec lui à Paris. Il le logera dans son propre hôtel, se chargera de son entretien et lui assurera, en outre, une pension d'un louis par mois.

CHAPITRE II

LES ANNÉES D'ÉTUDE

(1755-1762.)

Le mouvement néo-poussiniste. — Le Palais du Luxembourg. — La Vallée Poussin à l'Académie de Paris. — L'enseignement académique. — Elève de J.-B.-M. Pierre. — *L'Art de peindre* de Watelet. — Grand Prix de peinture en 1759, avec le *Miracle du Prophète Elisée en faveur d'une pauvre veuve dont l'huile se multiplie*. — Son séjour à l'École des Elèves protégés. — Ses condisciples. — Le *Bal de Saint-Cloud*. — *Saint Hubert devant le Cerf*. — *Saint Hippolyte devant ses Juges*. — Les *Idylles* de Gessner. — Le *Recueil d'Antiquités* du comte de Caylus.

La date de 1750, où le jeune Etienne de La Vallée a commencé ses études de dessin, est curieuse à constater. C'est le moment où une révolution s'opère dans l'art; c'est le moment où le goût national, écoeuré par les exagérations du style Louis XV, se ressaisit et où, coïncidence étrange, Nicolas Poussin, le célèbre peintre du siècle précédent, reprend une influence considérable sur les tendances de la jeune école. Les sujets champêtres, les sujets mythologiques, s'ils ne sont pas encore abandonnés, sont attaqués et bafoués. On ne parle plus que du « grand Poussin » et du « divin Lesueur ».

« Où est le *Testament d'Eudamidas*?... Où est la *Vie de*

Saint Bruno? » s'écriait, un peu plus tard, Diderot, exprimant ainsi la pensée générale et l'idée de réforme chère à tous.

Quelques modifications importantes indiquent les idées nouvelles : l'Académie institue un jury pour la réception des tableaux du Salon du Louvre et, signe distinctif, seuls les peintres d'histoire sont membres de ce jury ; les portraitistes passent au second plan.

Jusqu'alors, les jeunes artistes n'avaient guère comme sujet d'étude que la célèbre suite de Rubens sur l'Histoire de Marie de Médicis qui décorait l'ancien appartement de la reine douairière au Palais du Luxembourg. En 1750, on transporta, à ce même palais du Luxembourg, la plupart des tableaux du Cabinet du Roi en dépôt à la surintendance des Beaux-Arts à Versailles. Les artistes furent autorisés à travailler dans ces nouvelles galeries où le public était admis le mercredi et le samedi. C'est le début des musées nationaux.

Parmi tous ces chefs-d'œuvre provenant des écoles italiennes et de l'école française que nous voyons maintenant au Musée du Louvre, le jeune La Vallée Poussin, quand il vint à Paris, put voir et admirer les toiles de son ancêtre, car neuf de ses plus belles œuvres s'y trouvaient réunies : *Les Israélites recevant la Manne dans le Désert*, *les Philistins attaqués de la Peste*, *le Ravissement de Saint Paul*, *la Vierge au Pilier*, *l'Enlèvement des Sabines*, et les quatre saisons : *le Printemps*, figuré par Adam et Eve dans le Paradis terrestre ; *l'Eté*, par Ruth coupant des blés ; *l'Automne*, représenté par Josué et Caleb portant la grappe de raisin de la Terre promise, *l'Hiver*, par le Déluge.

Cette suite imposante indique bien l'importance que prenait alors la grande figure du Poussin. Cette place, il la tient encore.

A l'Académie de Paris, les études, au XVIII^e siècle sont les mêmes que celles pratiquées au XVII^e siècle. L'élève n'est admis que sur la présentation d'un académicien attestant qu'il connaît déjà les rudiments du dessin. Il débute par copier les dessins de maîtres, puis fait de la bosse d'après l'antique, ensuite, il travaille d'après le modèle vivant.

Jusqu'à la mort de Le Brun, l'antique avait été l'enseignement préféré, l'influence des admirateurs de Rubens et du Bernin avait disqualifié cette méthode dans la première moitié du XVIII^e siècle et les élèves s'en étaient détachés de plus en plus. En 1760, au contraire, les salles de l'Académie sont insuffisantes pour contenir les élèves qui veulent faire de l'antique; mais l'ambition de tous, c'est d'arriver enfin au modèle vivant! et là, que de difficultés pour travailler.

Le modèle est un fonctionnaire à vie, logé et payé par le roi, il n'y en avait qu'un qui posa pendant quarante ans. Une fois le modèle placé, la pose ayant été indiquée par un académicien, les élèves choisissaient leur place par ordre de droit ou de mérite; d'abord les fils d'académiciens, puis les élèves ayant remporté des prix, les élèves protégés, les médaillés et, enfin, les derniers venus. On dessinait surtout, l'enseignement n'était pas partisan de la peinture d'après le modèle, on jugeait qu'il était préférable pour apprendre à peindre de copier les tableaux des maîtres que de regarder la nature.

C'est dans ce milieu que le jeune La Vallée Poussin vécut pendant quatre ans, travaillant très régulièrement et avec intelligence puisque nous le voyons remporter toutes les récompenses marquant les étapes de l'enseignement académique. En juin 1757, il obtient une troisième médaille de quartier et, en septembre de la même année, une première médaille

En dehors des séances à l'atelier, nous avons vu qu'il pouvait aller au Luxembourg étudier les œuvres les plus complètes de son ancêtre Poussin.

Il était entré dans l'atelier de Jean-Baptiste-Marie Pierre, un des professeurs les plus suivis à ce moment. Il devint véritablement son disciple ayant travaillé dans les mêmes genres que lui et en ayant subi une grande influence. Son maître, du reste, s'intéressa toujours à lui.

Pierre fit des décorations pour différentes églises et pour les châteaux de Bellevue, de Saint-Cloud et de Fontainebleau; dans ce dernier, il travailla avec les deux frères Van Loo, Jean-Baptiste et Carle, aux vingt panneaux en camaïeu de la salle du Conseil. Il exécuta aussi des eaux-fortes d'après des croquis ramenés d'Italie, des vignettes pour les *Contes de La Fontaine* et des sujets galants pour son ami Watelet, receveur des finances de la généralité d'Orléans, véritable type de l'amateur d'art au XVIII^e siècle, qui fut littérateur, peintre, sculpteur, graveur et même académicien, ayant été reçu en 1740 avec son poème *l'Art de peindre*.

La Vallée Poussin, comme son maître, sera décorateur et illustrateur. Ses premières illustrations faites pour *l'Art de peindre* de Watelet, ont dû lui être procurées par Pierre qui a exécuté la plus grande partie de l'ouvrage gravé par Watelet. Les vignettes sont toutes composées et exécutées dans le même style, et celles du III^e chant, qui ne sont pas signées et que l'on donne au jeune artiste, ne se distinguent en rien des autres. Il est naturel que La Vallée Poussin ait cherché à imiter la manière de son maître dans un ouvrage où il travaillait avec lui.

L'en-tête, qui porte comme titre : *la Peinture médite son Sujet en recherchant l'ordonnance*, représente une femme

assise, accoudée sur un bloc de pierre; un carton à dessin, soutenu par un enfant, repose sur ses genoux. Elle médite, son crayon à la main, en regardant une toile posée sur un chevalet au pied duquel des enfants feuilletent des livres. Comme fond, de grands rideaux masquant une bibliothèque.

Le cul-de-lampe de ce même chant nous montre les génies de la Peinture héroïque et de la Peinture pastorale, figurés par trois amours sur des nuages, deux soufflent dans des trompettes, le troisième caresse un mouton.

On peut classer ces compositions parmi les bonnes illustrations du XVIII^e siècle, si fertile en gravures. Qu'elles ne soient pas très originales, il n'y a là rien qui puisse surprendre dans ce siècle où l'étude était si rigide et où tous les élèves étaient astreints à la même exécution.

Le 7 avril 1759, l'Académie se réunit pour le classement des élèves admis à concourir pour le Grand Prix. Les procès-verbaux des séances donnent la liste des élèves classés, La Vallée Poussin n'y figure pas; mais une note ajoute : « Sur la représentation que le nommé Poussin paroïsoit capable de concourir aux grands prix, il y a été admis ».

Le sujet du concours était : *le Miracle du Prophète Elisée en faveur d'une pauvre veuve dont l'huile se multiplie*. Les concurrents se nommaient Julien, M.-N. Bernard-Lépicié, Caresme, Alizart et Vaxeiller. La Vallée Poussin comprit son tableau d'une façon toute classique : un de ses biographes a dit qu'il le composa aidé des conseils de Descamps père, l'ayant déjà traité à Rouen. Il ne faut pas tenir compte de cette calomnie, ne savons-nous pas que de nos jours il est d'usage, dans les ateliers de peinture, de traiter en esquisse, pour s'exercer à la composition, les sujets habituels des

concours; cet usage devait également avoir lieu au XVIII^e siècle et il est possible que La Vallée, alors qu'il était élève de Descamps, ait fait cette composition et s'en soit souvenu pour exécuter son concours de Rome.

La veuve de Sarepta, longue femme mince, vêtue d'une robe d'un joli ton de bleu, est drapée dans un manteau jaune relevé sur l'épaule pour découvrir la manche blanche. Elle verse lentement et avec soin le contenu d'un vase dans de grandes jarres alignées devant elle. D'un beau dessin, peut-être un peu froid et classique, la jeune femme est cependant gracieuse; on a reproché au peintre la tranquillité de son mouvement comme n'indiquant point le miracle qui se produit. Ce calme n'est-il pas, au contraire, l'expression d'une foi ardente; cette femme, par une grande possession d'elle-même, contient son émotion pour ne pas perdre une goutte du précieux liquide qu'elle verse avec précaution, sachant que de son petit vase, elle pourra remplir les grandes jarres vides quelques instants auparavant.

Cette surprise devant le miracle, qu'il n'a pas voulu faire exprimer à la femme croyante et qui devait cependant figurer sur la toile, le peintre l'a marquée sur le visage des deux enfants dont le jeune âge permettait de ne pas dissimuler l'émotion. L'aîné, gentil garçon aux cheveux frisés, à l'épaule nue sortant d'un vêtement jaune-orangé, presque à genoux et comme en extase, joint les mains avec ferveur tandis que son visage exprime un étonnement joyeux et juvénile. Le second, placé derrière les jarres, complètement caché dans l'ombre portée par sa mère, se détache en foncé sur un grand rideau d'une teinte bleu-gris. Ce rideau, traversant la toile en diagonale, relie les trois personnages l'un à l'autre et occupe le fond d'une façon très heureuse, balançant comme masse la figure de la veuve.

La lumière franche, tombant du haut, éclaire la hanche, l'épaule et la tête de la mère ainsi que le visage et les épaules du fils aîné; mais elle laisse dans l'ombre le profil de la veuve aux traits calmes, pour détacher au contraire en clair celui si candidement étonné de l'enfant. Quelques accessoires, une bassine, un linge blanc complètent la composition si heureusement dessinée; de plus, le tout est bien peint, d'une touche large et l'harmonie générale si réussie que l'on comprend facilement que le prix lui ait été décerné. Ce tableau lui valut alors les suffrages unanimes et il compte parmi les bons tableaux du concours de Rome. Jusqu'en 1793, il fut exposé à l'Académie, dans la première salle de l'École du Modèle; depuis le début du XIX^e siècle, il est conservé au Musée de Rouen, sa ville natale.

Dans une lettre écrite quelques jours après le jugement, le 5 septembre 1759, son maître Descamps fait ainsi part de ce succès à l'un des protecteurs de l'École de Dessin de Rouen : « Voici quelque chose de bien glorieux pour l'École, M^r Poussin vient de gagner le premier prix de Peinture, M^r Le Febvre le second prix d'architecture... M^r Cochin a dit qu'il alloit m'écrire qu'il ne voulait point que je luy décoche des Normands pour enlever leurs prix... On dit le prix du Poussin le plus beau qui ait été fait, qu'il valait un tableau de réception, il lui falloit cela pour l'emporter sur le fils de feu M^r l'Épicier qui n'a eu que le second » (1).

Le 1^{er} septembre, La Vallée Poussin avait obtenu le grand Prix, de nos jours, il aurait été sacré peintre et serait parti pour l'Italie. Alors, il n'en était pas ainsi, le prix de

(1) Lettre manuscrite. Bibl. de la Ville de Rouen, coll. Duputel, n^o 832.

Rome n'était qu'une étape dans la vie des élèves. Le lendemain, on reprenait l'Académie et il semble, en lisant les écrits de cette époque, que le malheureux qui entra dans cette filière était destiné à copier les antiques jusqu'à son dernier jour. Cet enseignement, cependant, était loin d'être nul puisque tous les peintres du XVIII^e siècle qui l'ont suivi s'en sont trouvés bien. Ils ont eu du talent et ont beaucoup produit.

On considérait alors qu'un peintre d'histoire, grand prix de Rome, devait être un lettré. Il paraît qu'en général ce n'était pas le cas; aussi, en 1749, le Directeur des Bâtiments du roi, Lenormand de Tournehem, avait fondé l'« Ecole royale des Elèves protégés »; c'est là que le jeune La Vallée Poussin va attendre pendant trois ans son départ pour Rome.

Cette Ecole des Elèves protégés — que l'on pourrait plutôt nommer élèves privilégiés — reconnue en 1749, fonctionnait depuis 1747, sous la direction de Charles-Antoine Coypel, premier peintre du roi. Six jeunes artistes, grands prix, y continuaient leurs études de peinture ou de sculpture et y complétaient leur instruction générale, car il avait été constaté que beaucoup d'entre eux, en dehors de leur métier proprement dit, étaient vraiment d'une éducation trop peu soignée pour des personnes destinées à fréquenter la haute société.

Le maître vivait avec ses élèves dans une maison située entre la rue Fromenteau et la place du Louvre. La rue Fromenteau, anciennement Froidmanteau, s'appelait alors rue du Musée, elle se trouvait sur la place actuelle du Carrousel et était assez mal famée. L'avantage de cet immeuble était d'être à côté des appartements du Louvre où siégeait l'Académie et de faire par conséquent presque corps avec cette



LE BAL DE SAINT-CLOUD

Par Etienne de La Vallée Poussin.

(Musée de Carcassonne).

institution; il a été démoli sous Napoléon III, lors des travaux d'amélioration du palais. Notons, par curiosité, que le portier s'appelait Houdon, et était le père du célèbre sculpteur.

A Coypel succéda, comme directeur, Dumont le Romain, remplacé à son tour par Carle Van Loo qui y était lors du passage de La Vallée Poussin à l'École.

C'était vraiment l'école : le matin, de 7 h. 1/2 à 9 heures, leçon d'histoire, on travaillait l'*Histoire universelle* de Bossuet, l'*Histoire des Juifs* du Père Calmet et l'*Histoire ancienne* de Rollin. Ensuite, on dessinait : l'hiver, d'après le Gladiateur, le Laocoon et d'autres antiques; l'été, dans la galerie d'Apollon où avaient été installées de petites loges pour les élèves protégés, le maître travaillait dans le bout de la galerie.

L'après-midi se passait aux mêmes exercices et, le soir à 5 heures, les élèves se rendaient à l'Académie, au cours d'après le modèle vivant. Entre temps, ils exécutaient des compositions, presque des tableaux que l'on présentait au roi à la fin de l'année.

En 1759, tout change, les finances de la France sont au plus bas, on menace de fermer l'École pour permettre l'entretien de celle de Rome. M. de Marigny, directeur général des Bâtiments du roi, promet de subvenir à tout; mais hélas! Van Loo ne reçoit rien, les élèves non plus; de temps à autre, ceux-ci obtiennent un acompte et, en partant pour l'Italie, ils donnent procuration à leurs parents pour toucher, en leur nom, l'arriéré. L'un d'eux imagina même de tirer des lettres de change sur le Directeur de l'Académie, aux noms de faux créanciers. La Vallée Poussin toucha, en 1771, 450 livres pour un an et demi de pension. Ce n'est qu'en 1775 que l'arriéré de l'École se trouva enfin réglé.

Il est difficile de relever les travaux de notre jeune artiste à l'Ecole des Elèves protégés; au moment de son entrée, les compositions présentées annuellement au roi viennent d'être supprimées sur la plainte des académiciens contre cette concurrence; certains encouragements du souverain, donnés directement aux élèves étaient pour beaucoup dans cette mesure. Nous verrons cependant que La Vallée Poussin travailla activement pendant cette période où il produit son charmant tableau du *Bal de Saint-Cloud* et celui du *Martyre de Saint Hippolyte*, commandé par M. de Julienne. C'est aussi pendant son séjour à l'Ecole qu'il exécute des compositions pour le *Recueil d'Antiquités* du comte de Caylus. Il semble que ces grands protecteurs des arts s'intéressaient particulièrement aux élèves protégés. Leur maître les présentait partout car nous voyons, en février 1761, La Vallée Poussin invité à dîner chez M^{me} Geoffrin, sur la recommandation de Van Loo, il y rencontra Boucher, Joseph Vernet, Lagrenée et Soufflot, puis y étant retourné un soir, il y vit Morellet, Helvétius et d'Alembert.

M^{me} Geoffrin qui consacrait le mercredi aux philosophes et aux gens de lettres recevait à son dîner du lundi, qui avait lieu à 2 heures, les artistes comme Pierre, Cochin, Soufflot, Vien, Mariette, Van Loo, etc., et les amateurs comme M. de Marigny, Watelet, et tous ceux qui faisaient travailler les artistes.

Quels étaient les condisciples avec lesquels La Vallée Poussin vécut pendant trois ans à l'Ecole et dont plusieurs l'accompagnèrent à Rome? Ce sont comme peintres : Dura-meau, qui devint peintre de la Chambre et du Cabinet du roi; le peintre-sculpteur Adrien Gois; Simon Julien, devenu plus tard marchand d'estampes; Dominique Lefèvre, mort à

Rome, et J.-B. Restout, également normand; comme sculpteurs : Clodion, Félix Lecomte et Claude Monot. Tous, ainsi que La Vallée Poussin, devinrent académiciens, sauf Julien qui ne fut qu'agréé.

De cette pléiade, Clodion tient la tête et de très loin. Puis Durameau vient ensuite avec ses travaux au plafond de la galerie d'Apollon, à la chapelle de l'École militaire et à Rouen. La Vallée Poussin garda-t-il des relations avec ses camarades? Avec tous, c'est peu probable; mais il a pu avoir des rapports avec Julien qui resta à Rome jusqu'en 1776; puis, sous la Révolution, époque où sa vie politique fut si active, il a pu se retrouver avec Restout, alors président de la Commission des Arts.

C'est pendant son séjour à l'École des Elèves protégés que La Vallée Poussin produisit ses œuvres peintes les plus intéressantes. Son premier tableau, où il ne reste rien de l'élève, nous fait regretter ce qu'il aurait donné si les influences classiques, de mode à son époque, ne l'avaient pas entraîné dans une voie funeste à son talent.

Le *Bal de Saint-Cloud* est une charmante composition respirant toute la grâce du XVIII^e siècle. Ce petit tableau de chevalet, maintenant au Musée de Carcassonne, n'est malheureusement pas terminé. Dans un emplacement rond, limité par de grands arbres, dont les troncs sont enguirlandés de feuillages et entre lesquels pendent d'autres guirlandes et des lanternes, les danseurs exécutent un menuet au son d'un orchestre placé au fond de la composition. A gauche, en dehors du cercle d'arbres, des couples dansent doucement; une mère et ses enfants caressent un chien, tandis que derrière eux un garçonnet semble crier sa marchandise; à droite, un homme, monté sur une échelle, allume les lanternes, au-dessous de lui

de nombreux personnages assis sur des chaises regardent le bal à travers la barrière formée par les arbres, pendant qu'un jeune garçon agenouillé dans l'herbe retire des provisions d'un panier.

La gravure, faite par Fessard en 1760, probablement peu de temps après l'exécution du tableau est un peu plus large ; on a continué le paysage derrière l'enfant au panier, — est-ce le graveur ou le peintre ? — en ajoutant quelques groupes de promeneurs dans le lointain et, au premier plan, une femme accroupie retirant également des provisions d'un autre panier.

La grâce, la légèreté, l'entrain qui règnent dans ce charmant petit tableau font très bien comprendre l'attribution qui en fut faite pendant longtemps à Saint-Aubin. Cette erreur fut commise par les Goncourt qui, en examinant la gravure d'Étienne Fessard, graveur du Cabinet du roi, lurent mal la signature : *St Poussin pinxit* (Stephanus Poussin). « Il serait de toute justice, je crois, ont-ils écrit, de restituer à Saint-Aubin une gravure, gravée par Fessard, cette même année 1760. C'est une intéressante représentation du *Bal de Saint-Cloud*, avec ses arbres tout enguirlandés de festons de verdure et de lanternes de couleur. Tout seul, le *faire* de Saint-Aubin porterait à croire que le nom de *Saint Poussin*, nom d'un artiste inconnu, mis au bas est une erreur, et cette erreur est confirmée par l'indication de la marge qui annonce que la gravure se vend chez l'auteur, à la Bibliothèque du Roi. Or, jamais un Saint Poussin n'a eu un logement à la Bibliothèque du Roi, et Saint-Aubin y habita plus de quarante ans » (1).

(1) LES GONCOURT. — *L'Art au XVIII^e siècle*, II^e série, p. 137 note. Paris, 1909.

Les Goncourt se fortifièrent dans cette opinion par un dessin de leur collection représentant un couple de danseurs dans une allée de boutiques, au milieu d'une foule, portant l'inscription suivante de l'écriture de Gabriel de Saint-Aubin : « Vu à Saint-Cloud le 12 septembre 1762 » et signé G. de S., et aussi par deux dessins d'Augustin de Saint-Aubin, de la collection Destailleurs, figurant des scènes de l'élégant bal champêtre (1).

N'est-il pas curieux de noter qu'Augustin de Saint-Aubin, alors élève de Fessard, travailla peut-être à la gravure exécutée d'après le tableau de La Vallée Poussin, ainsi que le pensent MM. Portalis et Beraldi : « Piètre école pour un Saint-Aubin que celle d'un Fessard ! Le jeune homme piétine sur place, il est plutôt le collaborateur que l'élève de son maître ; il grava pour lui l'eau-forte de la *Feste flamande* de Rubens, probablement aussi celle du *Bal de Saint-Cloud* » (2).

Cette grâce charmante qui a fait confondre La Vallée Poussin avec le plus aimable peintre du XVIII^e siècle, nous ne la retrouverons plus dans ses tableaux parce qu'il y cherchera le grand style ; heureusement, il s'y plaira encore dans ses illustrations et dans ses décorations, nous faisant ainsi regretter ce que l'artiste aurait pu donner s'il n'était pas devenu une des victimes du retour à l'antique.

En 1761, La Vallée Poussin reçut la commande d'une copie pour le roi, commande qu'il devait probablement au directeur de l'École, Carle Van Loo.

(1) LES GONCOURT. — Ouv. cit. pp. 213 et 252. Ces deux dessins sont maintenant dans la coll. Camondo, au Musée du Louvre, cat. n^{os} 145 et 146.

(2) Baron Roger PORTALIS et Henri BÉRALDI, *Les Graveurs du XVIII^e siècle*, tome III, II^e partie, p. 421. Paris, 1882.

Celui-ci, en effet, avait exécuté, en 1758, pour la chapelle du château de Saint-Hubert, près de Rambouillet, un tableau représentant Saint Hubert, qui lui avait été payé 2.000 livres. M. Maillard (1) signale que vers 1765 on en fit une copie pour la petite église paroissiale du village; c'est sans aucun doute le tableau que nous trouvons ainsi mentionné dans les Comptes des Bâtiments du roi (2) :

« Payé le 8 juillet 1768 un tableau, commandé pour le service du Roi, pour l'Eglise du Château Royal de St Hubert, 8 pieds 1/2 de haut, par 5 pieds 1/2 de large. Il représente St Hubert à genoux devant la croix qui apparaît dans le bois d'un cerf. Ce tableau est exécuté par de La Vallée Poussin, Pensionnaire de S. M., en 1761, a été livré et approuvé. Signé Cochin. Estimé 600 livres. »

Le peintre reçut 500 livres en 1764 et le reste lui fut payé en 1770. En s'occupant de l'original, M. Maillard nous met au courant de ce que devint la copie. L'humidité était l'ennemie terrible du château de Saint-Hubert et, malgré les soins spéciaux que l'on prodiguait à la peinture de Carle Van Loo, on ne put l'empêcher de s'abîmer, aussi, en 1785, Louis XVI ordonna qu'on la réparât et qu'elle soit transportée à l'église paroissiale de Rambouillet. M. Maillard note alors qu'à cette époque la copie faite pour la petite église du village « était pourrie et réduite en poussière » par suite également de l'humidité.

Maintenant, du reste, nous allons voir la fatalité s'acharner sur l'œuvre de La Vallée Poussin, presque tous ses tableaux seront détruits ou perdus, ce qui nous empêchera de juger complètement son talent de peintre.

(1) *Le Mobilier royal de Saint-Hubert* (Bull. des Sociétés savantes des Départements, 1898, p. 362).

(2) Arch. nat. O¹, 1922³.

La dernière œuvre dont nous ayons mention pendant son séjour aux Elèves protégés est le tableau qu'il exécuta pour l'église Saint-Hippolyte à Paris.

Cette église était située dans le quartier des Gobelins, au coin de la rue du même nom et de celle de Saint-Hippolyte. Construite au XII^e siècle, elle fut désaffectée en 1790, puis vendue en 1793 ; mais elle ne fut démolie qu'en 1807. Tous les tableaux, dont elle était ornée, avaient été transportés à l'église Saint-Marcel, située tout auprès, puis, quand cette église fut à son tour désaffectée, vendue et démolie, les tableaux furent déposés aux Petits-Augustins où Alexandre Lenoir réunissait les objets d'art enlevés des monuments publics ou saisis chez les émigrés. On en trouve ainsi la trace sur son *Journal* à la date du 3 nivôse an II (23 décembre 1793 : « Vingt tableaux provenant de l'église Saint-Marcel, dont le meilleur est celui de Durameau » (1).

L'église Saint-Hippolyte comportait, en effet, une décoration très importante. Au XVII^e siècle, l'abbé Blondel, curé de 1645 à 1675, avait commandé à Lebrun, alors directeur de la Manufacture des Gobelins, un grand tableau pour décorer le maître-autel, représentant l'apothéose de saint Hippolyte.

Cent ans plus tard, M. de Jullienne, un des paroissiens les plus considérables du quartier des Gobelins, voulant terminer la décoration de l'église, commanda une série de tableaux sur la vie de saint Hippolyte, qui semblent avoir été exécutés entre 1755 et 1764, par des membres de l'Académie royale ou de l'Académie de Saint-Luc et de jeunes artistes de l'Ecole des Elèves protégés. Voici la liste de ces

(1) COURAJOD, *Alexandre Lenoir*, Paris, 1878, t. I^{er}, p. 23.

tableaux, dans l'ordre de la décoration et non dans celui de leur exécution.

I. — *Saint Hippolyte converti par Saint Laurent dans sa prison*, par Jean-Baptiste Bethon. — Salon de l'Académie de Saint-Luc de 1756.

II. — *Saint Hippolyte baptisé par Saint Laurent*, par Martin. — Salon de l'Académie de Saint-Luc de 1764.

III. — *Saint Hippolyte convertissant à son tour sa famille*, par Clermont. — Salon de l'Académie de Saint-Luc de 1756.

IV. — *Arrestation de Saint Hippolyte*, par Briard.

V. — *Saint Hippolyte visité dans sa prison par le clergé de Rome qui vient l'encourager au martyre*, par Challe. — Salon du Louvre de 1759.

VI. — *Saint Hippolyte communiant dans sa prison*, par Alexis Loir.

VII. — *Saint Hippolyte repoussant les avances d'un envoyé de l'Empereur*, par le même.

VIII. — *Saint Hippolyte refusant de sacrifier aux Idoles*, par Durameau, élève protégé.

IX. — *Martyre de plusieurs membres de la famille de Saint Hippolyte*, par Dequoy.

X. — *Martyre de Sainte Concorde, nourrice de Saint Hippolyte*, par Boizot. — Salon du Louvre de 1755.

XI. — *Saint Hippolyte devant ses Juges*, par La Vallée Poussin, élève protégé.

XII. — *Saint Hippolyte conduit au temple reste inébranlable*, par Martin.

XIII. — *Martyre de Saint Hippolyte*, par Simon Julien, élève protégé.

Une boiserie uniforme, faisant corps avec la chaire et le banc d'œuvre, encadrait ces toiles, toutes de 10 pieds de haut et variant de 9 à 14 pieds de large, offertes par M. et M^{me} de Jullienne, sauf celles de Bethon, de Dequoy et de Boizot, qui étaient des dons de leurs auteurs, peintres à la Manufacture des Gobelins.

Cette décoration paraît avoir eu à son époque un certain retentissement, plusieurs tableaux ayant figuré au divers salons. Aussi, quand M. de Jullienne s'adressa aux élèves protégés, ceux-ci durent-ils être fiers de ce choix. Durameau reçut la première commande et les renseignements que l'un de ses contemporains a laissés sur son tableau pourront peut-être nous donner une idée de celui de La Vallée Poussin exécuté quelques mois après dans les mêmes conditions :

« Les amis de Durameau, témoins du désir de bien faire dont il avait l'âme possédée, se rappelleront sans doute le temps considérable et les efforts employés à cet ouvrage, ainsi que les inquiétudes dont il fut dévoré en l'exécutant. Les avis souvent contradictoires de ses camarades, des amateurs toujours critiques et du directeur de l'Ecole, lui livraient les plus rudes combats. Enfin, à force de faire et de refaire, il parvint à donner à son tableau l'accord d'effet et d'exécution qui, d'après les préjugés du temps, était un degré suffisant de mérite pour le rendre digne d'être placé au lieu de sa destination ». Et le même témoin nous décrit ainsi ce tableau :
« Nous ne nous dissimulons pas que cet ouvrage ne se ressentit de l'empire du goût régnant. J'entends parler, ces tours de figures affectés dans lesquels on faisait consister l'art de donner du mouvement et de la grâce, une exécution qui montrait un air de liberté et excluait la sévérité des formes.

enfin un coloris qu'on appelait frais ou gai et qui n'était que cru et souvent blafard » (1).

Peut-être Durameau travaillait-il encore à son *Saint Hippolyte*, quand La Vallée Poussin entra à l'École, en 1759; l'année suivante, Julien entra à son tour, succédant à Durameau qui partait pour Rome. Tous deux durent être pleins d'émulation en songeant au tableau exécuté par leur devancier.

Il ne nous reste aucune appréciation sur celui de La Vallée Poussin, nous en connaissons seulement le sujet par les ouvrages sur Paris publiés au XVIII^e siècle : « 11^e tableau, St Hippolyte paraît avec intrépidité devant l'Empereur assisté des Grands et Sages de la Cour. Fait par M. X***, Elève de l'École de Peinture, et que ses confrères nomment Poussin à cause de sa manière d'imiter ce grand maître » (2).

D'après les *Biographies manuscrites* de Pasquier (3), le tableau de *Saint Hippolyte devant ses Juges* avait été commandé en 1760 par M. de Jullienne à La Vallée Poussin qui l'aurait seulement livré quinze ans plus tard, alors qu'il était à Rome. Rien ne confirme ce dire, nous pensons, au contraire, que le tableau fut terminé avant la mort du donateur, puisque le catalogue de la vente Jullienne, en 1767, rédigé par Pierre Rémy, indique au n^o 308 « une esquisse de M. Poussin pour le tableau de l'église paroissiale de

(1) Notice sur Durameau, coll. Deloynes, t. LXI, p. 490.

(2) *Curiosités de Paris, Versailles, Marly*, par LEROUGE, 1778.

(3) Recueil de vingt volumes conservés à la Bibliothèque de Rouen. Ces biographies ont été écrites par Adrien Pasquier, ouvrier cordonnier (1743-1819). Elles sont très discutées. Il dit avoir copié ce qui concerne La Vallée Poussin sur un manuscrit de Descamps père. Vol. IX, p. 188.

Saint-Hippolyte peinte sur toile de 33 pouces de haut par 30 de large ». Sur l'exemplaire conservé au Cabinet des Estampes de la Bibliothèque nationale, on lit une note marginale disant que cette esquisse avait été gardée par M. de Jullienne. Hors, il eût été de toute impossibilité au peintre d'exécuter son tableau sans avoir son esquisse sous les yeux; le *Saint Hippolyte devant ses Juges* a dû être livré à l'église avant le départ de son auteur pour Rome.

Ce tableau disparaît après son entrée au dépôt des Petits-Augustins. On avait cru le retrouver à Lyon dans la Cathédrale; il y a bien dans la nef droite, dite de la Croix, un tableau sur Saint Hippolyte; mais c'est le martyre du saint, son écartellement, le treizième tableau, celui exécuté par Julien.

La toile de La Vallée Poussin, peinte peu de temps après son prix de Rome, destinée à figurer à côté d'autres faites par des académiciens ou des peintres des Gobelins, devait compter parmi les bonnes œuvres de l'artiste. Nous pouvons supposer que, sous l'influence de l'École, elle devait être éminemment classique comme composition et comme exécution et présenter les mêmes qualités que le *Miracle de la Veuve*.

A cette époque se placent aussi les *Idylles et Poèmes champêtres* de Gessner, édités à Lyon en 1762, dont La Vallée Poussin dut faire les illustrations sur la recommandation de Watelet qui grava l'en-tête de la première idylle en 1760.

Sur le frontispice du volume, se trouve une jeune bergère traçant probablement son nom, ou celui de son amant, sur le tronc d'un arbre. Une guirlande de fleurs entoure sa houlette,

une autre, partant de son épaule gauche, souligne le drapé de l'écharpe qui relève la simplicité de la longue robe. Cette figure, très classique, montre une recherche de style qui ne se retrouve pas dans l'en-tête des *Idylles*, représentant deux petits amours bergers couchés au milieu de leur troupeau. Celui des *Poèmes champêtres* où les amours bergers décorent de fleurs une lyre, et surtout les culs-de-lampe où nous voyons des binious, des tambourins et des flûtes de Pan enguirlandés, des cages et des paniers, nous font penser à la grâce des compositions de Ranson, le charmant ornemaniste contemporain de La Vallée Poussin. Il est assez curieux de constater, d'après les documents d'archives (1), que Pierre, qui prisait fort La Vallée Poussin, ne trouvait aucun talent à Ranson et le fit expulser des Gobelins.

Dans cette suite de l'illustration des *Idylles*, nous trouvons la formule la plus heureuse de l'art de La Vallée Poussin. Il est, à ce moment, franchement de son temps, de ce gracieux XVIII^e siècle des décorateurs. Il peint alors le *Bal de Saint-Cloud*, tout le monde l'encourage et nous le voyons travailler au *Recueil d'Antiquités* du comte de Caylus.

Cet ouvrage, en sept volumes remplis de gravures, est une oeuvre considérable dont l'édition dura quinze ans. Caylus mourut même avant la fin de l'impression, puisque le dernier volume contient son éloge.

Les gravures ne sont pas signées, sauf quelques-unes qui portent le nom de Bouchardon; il est probable que, sous la direction de ce maître, beaucoup de jeunes gens y collaborèrent, nous savons, par la lettre suivante de son fils, que

(1) H. CLOUZOT : *Les Ranson*. (Bull. de la Société de l'histoire de l'Art français, 1915-1917, p. 140.)

La Vallée Poussin fut de ce nombre : « Mon père avait été présenté par le peintre Descamps au Comte de Caylus qui l'utilisa pour un grand nombre de dessins de son grand ouvrage en plusieurs in-folios sur la description des antiquités et les endroits où elles furent trouvées. Les titres et culs-de-lampes des derniers volumes furent gravés par lui. Ce fut le Comte qui présenta l'artiste au Bailli de Breteuil, lors de son séjour à l'Académie de France à Rome » (1).

Toutes les gravures étant analogues comme exécution, il est impossible de faire des attributions; on sent qu'une volonté unique dominait l'ensemble de l'ouvrage, car l'égalité de facture est remarquable; mais les préfaces, introductions et autres notes ne donnent aucune indication sur la direction artistique. Il est certain cependant que la tête était Caylus. Il faisait le texte et gravait certaines planches, Bouchardon exécutait les autres avec des aides. Aucun d'ailleurs ne vit la fin de cette œuvre, Bouchardon mourut en 1762, Caylus en 1765.

Malgré l'intention formelle de Caylus d'imiter l'antiquité, désir presque tyrannique, puisqu'on l'accusa d'être le précurseur de David, les figures de son ouvrage se rapprochent beaucoup plus des œuvres de Boucher que de celles de Lysippe et pourraient presque être données comme des types de l'art du XVIII^e siècle.

(1) Lettre du major Poussin, 7 juillet 1846.

CHAPITRE III

LE SÉJOUR A ROME

(1762-1778.)

Départ pour Rome en 1762. — Influence de Winckelmann. — Son séjour à l'Académie de France. — *Nella venuta in Roma di Madama Le Comte*. — Envoi de Rome. — Il reste à Rome et travaille pour Piranesi. — *Portrait de Benoît XIV*. — *Portrait du Cardinal Albani*. — *Saint Jérôme et Sainte Madeleine*. — *Compositions diverses*.

Le 6 août 1762, La Vallée Poussin recevait son brevet de pensionnaire à l'Académie de France à Rome (1), et le 7, il touchait les 300 livres attribuées à chaque pensionnaire pour ses frais de voyage (2). L'architecte Lefèvre, son compagnon à l'école de Descamps, partait en même temps que lui, ainsi que Debourges, autre architecte, et le sculpteur Clodion. Le voyage était alors assez long et quelquefois difficile, il ne paraît pas que le leur ait eu des péripéties particulières.

Un grand changement se produisait encore à ce moment dans la vie artistique. La Vallée Poussin semble prédestiné à assister à toutes les luttes de l'art à la fin du XVIII^e siècle. Il a vu la fin de l'école flamande; il a vu le premier retour à l'antique un peu fantaisiste des décorateurs, il verra la terrible mainmise de David.

Au moment où La Vallée Poussin débarque à Rome, les deux maîtres incontestés de la ville sont Winckelmann et

(1) Arch. nat. O¹ 1094, f^o 43.(2) Arch. nat. O¹ 2262, f^{os} 320-370.

Raphaël Mengs. Le premier charme par son goût, le second ouvre un atelier qui devient l'oracle de la jeunesse.

Raphaël Mengs, peintre allemand élevé en Italie, avait été pénétré d'enthousiasme pour l'antiquité au moment où Herculaneum et Pompéi renaissaient de leurs cendres. Son atelier est de suite le centre de l'activité artistique de l'Italie. Il est difficile de comprendre aujourd'hui que cet artiste froid et médiocre ait pu avoir autant d'influence à côté des chefs-d'œuvre des maîtres, cependant il est positif que le retour à l'antique lui doit beaucoup. Winckelmann complétait Raphaël Mengs; bibliothécaire à la Villa Albani, il se trouvait à la tête du mouvement artistique.

Tous les intellectuels passant à Rome devinrent les disciples de ces deux hommes et leur influence fut universelle. Natoire lui-même, directeur de l'École française de Rome, se mit à dessiner des fragments de la colonne Trajane et à faire des croquis d'après les antiquités.

La Vallée Poussin devait forcément être entraîné par ce mouvement, son éducation l'y portait, son nom l'y obligeait, ses goûts l'y destinaient-ils ? la postérité peut répondre : non. Maintenant, il n'a peut-être pas été bon pour lui de se trouver dépaysé au moment où commençait sa période de production, l'influence du milieu romain a pu enrayer sa carrière qui s'annonçait si brillante.

A l'Académie de France, il retombe sur les bancs de l'école. Le nouveau règlement, appliqué par Natoire, est draconien; les élèves ne sont plus libres de travailler selon leur goût, c'est le Directeur qui indique les études qu'ils doivent faire; ils sont tenus de présenter leurs travaux chaque semaine, ils doivent dessiner beaucoup et fort peu peindre. Le Directeur s'occupe même de leur éducation et de leur bonne tenue dans le monde.

Pour la couleur, il était admis que Rome ne valait rien, on venait de consacrer les Vénitiens incomparables dans cette partie de l'art et il était conseillé aux élèves de revenir en France par Florence, Bologne et Venise. Nous verrons que La Vallée Poussin ne profita pas de ce côté de l'enseignement; mais il fut des premiers à jouir de la prolongation du séjour à Rome, quatre ans au lieu de trois.

Le jeune élève semble d'abord travailler très sérieusement. Le 14 septembre 1763, Natoire écrit à M. de Marigny : « J'ai vu, ces jours passés, des études du s^r Poussin qui m'ont fait plaisir; je crois que cela fera un bon sujet... » Mais un autre paragraphe de la même lettre donne un nom qui paraît avoir eu une influence considérable sur l'existence de La Vallée Poussin : « Je suis charmé d'apprendre que nous verrons, à Rome, M. Watelet, un de nos membres très distingués, avec une bonne compagnie avec laquelle il voyage... »

Watelet, que l'on appelait « le législateur et l'oracle des nourrissons de la peinture », n'était peut-être pas le « mentor » rêvé pour un jeune homme. Associé libre de l'Académie, littérateur, financier, un peu graveur et surtout bon vivant, tel était l'homme qui débarquait à Rome, accompagné de son ancien précepteur l'abbé Copette et de Marguerite Lecomte, femme graveur assez renommée; il allait avoir une importance considérable pour l'avenir de La Vallée Poussin qui le connaissait déjà, ayant travaillé pour lui avant son départ de Paris. Entraîné par ce milieu frivole, l'élève studieux va devenir mondain, indiscipliné et va abandonner peu à peu ses études au moment le plus sérieux pour un peintre : celui de la transformation de l'élève en maître.

Sous cette influence, il va produire son œuvre la plus



FEMMES EN PRIÈRE

Dessin par Etienne de La Vallée Poussin provenant de la collection Mariette.

Musée du Louvre).

charmante et la plus délicate, où il sera encore l'émule des petits maîtres du XVIII^e siècle. Puis, sauf dans ses œuvres décoratives, son séjour à l'Académie de France changera complètement sa voie. Ses débuts le classaient à côté de Gabriel de Saint-Aubin ou de Moreau le Jeune; la rigidité du classicisme le figera.

Le coquet petit volume intitulé *Nella Venuta in Roma di Madama Le Comte et dei signori Watelet et Copette*, poème de Subleyras fils, est précieux pour l'étude de l'œuvre de La Vallée Poussin. Mis à côté du *Bal de Saint-Cloud*, on peut dire que là était la véritable voie du jeune artiste. Ce livre nous donne un ensemble où il a pu, sans contrainte, exercer toute sa verve et même sa reconnaissance, puisqu'il s'agissait d'illustrer, pour l'immortaliser, le séjour de Watelet à Rome avec ses compagnons.

Ce petit volume paraît être un événement à l'époque où il parut. Composé par les jeunes gens de l'Académie de France à Rome pour célébrer le passage de Madame Le Comte, on y sent tout l'enthousiasme de la jeunesse artistique et son admiration pour la jeune femme. On pourrait presque le comparer à la célèbre *Guirlande à Julie*, le recueil composé sur les ordres du duc de Montausier, par les plus beaux esprits du temps, pour être offert à la belle Julie d'Angennes, fille de la marquise de Rambouillet.

Nella Venuta est resté comme le procès-verbal des fêtes dont ce voyage fut l'occasion et il faut reconnaître que la vie paisible des élèves de Rome fut légèrement troublée par cette bande joyeuse; la correspondance des directeurs en fait foi.

Toute une cour accompagnait la belle Marguerite

Le Comte : Watelet, l'abbé Copette, le jeune fermier général Savalette de Buchelay et le graveur Weyrotter. Il est assez piquant de constater que Monsieur Le Comte n'accompagnait pas sa femme ; lui qui, d'après les mémoires et correspondances du temps, ne la quittait guère, semble, cette fois, lui avoir laissé sa liberté.

Il n'est pas de médaille sans revers. Ce joyeux voyage eut son ombre, le jeune Savalette de Buchelay mourut de la petite vérole. Une lettre de Watelet, que l'on suppose adressée à Le Comte, dit les angoisses de la joyeuse troupe qui, d'ailleurs, parut découragée par cet événement et revint en France peu de temps après.

Il resta de ce voyage un monument à la mémoire de Savalette élevé par les soins de Watelet dans l'église de la Trinité del Monte, dont Hubert Robert a fait une jolie eau-forte et *Nella Venuta*. Malheureusement, il resta autre chose dans la tête des jeunes pensionnaires de Rome et la carrière de plus d'un s'en ressentit.

L'illustration se compose de deux parties très distinctes : l'une pittoresque et presque humoristique, l'autre décorative, chacun des douze sonnets comportant un encadrement et un sujet. Les sujets ont déjà été étudiés d'une façon complète, nous n'y reviendrons pas. Disons seulement que ces scènes charmantes nous montrant les voyageurs visitant les curiosités de Rome, arrivant à l'Académie des Arcades et obtenant une audience du saint Père, sont pleines d'entrain, de gaieté et de jeunesse.

Watelet, son carton à dessin sous le bras, admire toutes les merveilles de Rome en compagnie de l'aimable Marguerite Le Comte, tandis que les dieux et les amours répandent des fleurs sous leurs pas. Mais M. Samuel Frère a trop

bien analysé ces scènes dans son mémoire sur La Vallée Poussin, présenté à l'Académie de Rouen en 1872, nous ne pourrions que le répéter. Remarquons simplement l'illustration du quatrième sonnet où les voyageurs sont introduits à l'Académie de France par l'ambassadeur. La Vallée Poussin, dans une lettre à sa sœur, parle de cette visite : « C'est moi qui fut chargé de complimenter M. Watelet et de chanter une ariette dont Louis avait fait les vers sur notre air de Rouen. Dans le dessin, je me suis représenté à la place que j'occupais et on dit que je me suis fidèlement copié ».

Ce dont on n'a jamais parlé, ce sont des encadrements qui n'appartiennent pas tous à La Vallée Poussin. Ceux des sonnets II, V, IX et X sont de Durameau et ceux des sonnets VIII et XII, d'Hubert Robert. Les huit autres sont de La Vallée Poussin qui les a généralement gravés lui-même. On peut pressentir là tout le goût et le sens décoratif de l'artiste.

Ces petites vignettes annoncent déjà les motifs empruntés à l'antiquité qui feront le charme de l'art de l'époque de Louis XVI : les flûtes de Pan, les trépieds où fume l'encens, les lyres entremêlées d'animaux fantastiques, puis de petits amours, des guirlandes de fleurs et de gracieuses nymphes soutenant des couronnes ou dansant légèrement.

En voyant ces encadrements datés de 1764, on comprend que Renouvrier (1) ait signalé La Vallée Poussin comme un des artistes ayant ranimé l'art antique dans ce genre de décoration élégante et contribué à la création du style Louis XVI. C'est du reste de son séjour à Rome que datent les dessins des *Cahiers d'arabesques* que nous étudierons dans le prochain chapitre.

(1) *L'Art pendant la Révolution*, Paris, 1863, p. 260.

En cette même année 1764, le jeune artiste fait une fugue qui menace d'être fâcheuse pour sa carrière. Entraîné par le comte d'Hersestein, jeune Suédois, gendre du comte Kristoffer de La Vallée, descendant de Simon de La Vallée, l'architecte rouennais fixé en Suède en 1637, il part pour Naples, où il reste quelque temps, puis il rentre à l'École; mais les règlements étaient inflexibles, il est renvoyé. Toute une correspondance de Natoire avec M. de Marigny fait voir l'importance de cette inconséquence. C'est seulement sur les instances du bailli de Breteuil, commandeur de l'Ordre de Malte, ami du comte de Caylus, qu'il est réintégré.

Il se met alors au travail, exécute une copie d'après un tableau de son illustre ancêtre au palais Corcini, et peint en même temps deux paysages que Watelet lui a commandé en quittant Rome.

Est-ce le retour aux études académiques, est-ce le séjour de Rome, mais la production picturale de La Vallée Poussin pendant ces quatre années à la Villa Mancini est à peu près nulle, aussi, avant de nous en occuper, nous parlerons de ses travaux comme élève. La correspondance des Directeurs de l'Académie de France nous en donnera quelques échos (1).

Le 2 février 1765, le marquis de Marigny écrit à Natoire : « J'ay reçu, Monsieur, les trois académies qui m'étaient annoncées par votre lettre du 10 du mois dernier. Celle du s^r Poussin semble promettre un bon coloriste... »

Malheureusement, l'avis du Directeur général ne fut pas toujours aussi favorable, ainsi que nous le voyons par la lettre du 9 avril 1767, après l'envoi de dernière année de

(1) *Correspondance des Directeurs de l'Académie de France à Rome avec le Surintendant des Bâtimens*, tomes XI, XII et XIII.

La Vallée Poussin. Nous croyons utile de donner cette appréciation afin d'avoir exactement idée de ce que le jeune artiste faisait à l'École et nous verrons ainsi que l'enseignement de Rome fut absolument contraire à son tempérament de peintre.

« Je reçus, il y a quelque temps, Monsieur, les deux figures peintes par les s^{rs} Poussin et Jullien, qui m'étaient annoncées par votre lettre du 5 février. Je ne puis vous dissimuler qu'au premier abord j'ai été très mécontent de l'ouvrage du s^r Poussin; j'ai vu avec peine que ce jeune artiste, qui avait annoncé de grandes dispositions, donnoit dans un goût maniéré, sec et incorrect... Voicy le jugement qu'en ont porté les commissaires de l'Académie : « On n'a été nullement
« content de la figure du Pluton qui est sans le nom du
« peintre, mais qu'on présume être du s^r De la Vallée
« Poussin; cette figure est d'un caractère de dessein maniéré,
« outré et qui ne tient point de la nature, les attachements
« incorrects et les formes représentant des balustres en beau-
« coup d'endroits, ce qui est contraire aux principes; d'ail-
« leurs, on y voit quantité de petits morceaux également pro-
« noncés et qui ne sont point passés avec art ni d'une manière
« large. De plus, la couleur est égale, point de variété ni
« de finesse dans les tons, beaucoup de sécheresse, les con-
« tours durement tranchés sur leurs fonds, enfin, point de
« pâte dans le pinceau; il y a tout lieu de craindre que le
« s^r De la Vallée ne prenne le faux de la manière de quelques
« maîtres des premiers tems; cet ouvrage ne répond point
« aux dispositions brillantes que cet élève avoit annoncées.
« En comparant cette figure à celle qu'avoit envoyée le
« même sieur De la Vallée, on est surpris de la décadence

« que celle-ci semble annoncer, quoique l'ancienne figure fût
 « par trop toute blanche d'un bout à l'autre et qu'elle man-
 « quât de rondeur, néanmoins, elle étoit dessinée de con-
 « tours, grands, simples, et vrais et d'un bon caractère. On
 « exhorte cependant le s^r De la Vallée à ne se point décou-
 « rager et à faire de nouveaux efforts pour se mettre dans une
 « route qui puisse le conduire à remplir les espérances qu'il
 « a données. Il est peu d'artistes qui n'ayent éprouvé quelques
 « intervalles d'erreurs en cherchant les manières de dessiner
 « ou de peindre singulières, et qui les flattaient dans quelques
 « maîtres; mais quelques réflexions sérieuses les remettent
 « promptement dans la voye; on luy conseille donc de
 « chercher à peindre d'une manière plus large et plus
 « empâtée et saisir les vérités et les beautés du modèle, sans
 « chercher des formes chargées et hors de la nature.

« Au reste, ces réflexions ne portent que sur la supposition
 « que cette figure soit en effet du s^r De la Vallée (ce dont
 « on a lieu de douter, vu la dissemblance de la manière);
 « elle serait plus excusable si elle étoit de quelqu'un de qui
 « l'on doit moins attendre et dont les dispositions fussent
 « moins marquées. »

Ce jugement, alors terrible, car, vu à distance, il nous effraie moins, fut communiqué à l'artiste ainsi que nous l'apprend Natoire, le 7 mai de la même année : « Ledit s^r Poussin a ressenti sensiblement les réflexions qu'on en a fait et a veu, par là, la vérité de bien des choses que je luy avoit déjà dit et fait observer; mais remply de ce qu'ils font, ils ont de la peine de ce rendre. Le s^r Poussin promet que, dans peu, il fera de nouveaux efforts pour mériter et répondre à la bonne opinion que vous aviés de luy et, par les fréquentes

observations que je fais de son talent, j'ay lieu de croire qu'il fera des progrès. Il arrive très souvent, quand on veut trop bien faire, on ne réussit pas comme on le voudroit ».

Nous ne sommes plus aussi absolus que les contemporains du jeune peintre, nous comprenons que le régime académique ne convenait aucunement à son talent. Ce reproche de maniérisme nous explique tout, La Vallée Poussin est un artiste de l'école du XVIII^e siècle, il eut le malheur de naître au moment de la réforme artistique et celui, beaucoup plus grand, de porter un nom illustre dans le style classique. Les charmantes illustrations, qu'il exécutait en même temps que ces malheureuses figures d'atelier, nous expliquent ce que le peintre aurait donné s'il avait pu suivre son véritable tempérament. Il ne faut pas négliger non plus d'étudier le milieu où il a vécu et les nécessités qu'il a subies; La Vallée Poussin en restant à Paris serait devenu un bon peintre, l'existence de Rome l'a dépaysé. Il n'a pu s'en remettre, toute sa carrière d'artiste s'en est ressentie.

La Vallée Poussin est seul à Rome, la vie y est assez pénible pour celui qui, tout en travaillant, veut mener une existence mondaine. Pauvre en arrivant à la Villa Mancini, le jeune peintre a hérité, en 1765, de son grand-père Alleaume, bon bourgeois de Rouen, et désormais, sans être riche, il a des ressources. Nous avons vu l'influence de Watelet, une autre fut peut-être encore plus prépondérante.

Parmi toutes les célébrités du milieu artistique profondément remué par Winckelmann, se trouvait un homme assez particulier : c'était Piranesi. Peintre, graveur, architecte et marchand d'estampes; producteur infatigable, il gravait les antiquités de Rome, de Pompéi et d'Herculanum, et demeura-

rait en face le Palais Mancini, alors Académie de France. Il était d'une violence extrême, jaloux et solitaire, quelques amis seulement et son travail remplissaient sa vie. Parmi ses intimes, il faut citer Robert Adam et Clérisseau. A partir de 1761, il s'entoura de nombreux élèves pour l'aider dans ses travaux. Il restaurait alors le Prieuré de Malte, situé sur l'Aventin et travaillait à la Villa Albani. Il employa La Vallée Poussin qui s'était lié avec ses fils, élèves libres à l'Académie de France.

A sa sortie de l'Académie, après quatre ans de séjour, La Vallée Poussin, au lieu de regagner la France, se fixe à Rome et collabore pendant plus de dix ans aux travaux du vieux Piranesi. Son cousin, le comte suédois qu'il a suivi à Naples, connaît les Piranesi, l'un des fils, François, ayant beaucoup fréquenté les Suédois et s'étant même compromis pour eux. Sa situation de fortune s'étant améliorée, n'ayant plus le souci de subvenir à ses besoins, il ne travaille plus qu'au gré de sa fantaisie. Voilà l'explication de son existence, de ses relations et de la nouvelle orientation de sa production.

Watelet, Piranesi, voilà les influences néfastes; à côté, se place un bon ange, le commandeur de Breteuil. Celui-là sauve l'étourdi après l'escapade de Naples, il le nommera chevalier de Malte, il l'aidera pour son retour en France en 1778. Dans son catalogue de vente, en 1785, nous relevons au numéro 92 : « Un portefeuille contenant quarante-trois dessins par MM. Robert, Vallée, Poussin et autres anciens maîtres qui seront détaillés dans les vacations ». Ne faut-il pas lire La Vallée Poussin, comme nous devons certainement lire : Hubert Robert. Le numéro 100 : « Deux portefeuilles contenant des arabesques et estampes de différents maîtres », doit aussi renfermer des dessins de notre artiste.

Piranesi dirigeait tous les travaux du Prieuré de Malte, Clérisseau s'occupait des jardins et faisait des ruines; Piranesi, aidé de La Vallée Poussin, d'Hubert Robert et de l'architecte Barbier décorait l'intérieur. Tout était alors à l'antiquité, Winckelmann publiait ses recueils d'après les fresques de Pompéi et d'Herculanum; au Vatican, les décorations de Jean d'Udine, imitées des peintures antiques, attiraient l'attention, et La Vallée Poussin semble les avoir plus regardées que les compositions de Raphaël qu'elles entourent.

Après les travaux du Prieuré de Malte, il participa à ceux de la Villa Albani, centre de la réaction antique et forteresse de Winckelmann. Cette célèbre habitation du Cardinal, située près de Rome, était construite sur le plan des maisons pompéiennes et décorée par les plus célèbres artistes de l'époque; Raphaël Mengs y avait fait un plafond. Des objets d'art précieux réunis et conservés par Winckelmann y étaient renfermés.

Si La Vallée Poussin y travailla longuement, on ne peut dire qu'il y produisit des œuvres; le vieux Piranesi dirigeait toute la partie décorative et son absolutisme ne devait laisser de place à aucune personnalité. Il faut donc considérer La Vallée Poussin comme la main qui exécute, mais non comme le cerveau qui crée. Il en est de même pour les recueils du maître, on peut supposer que des compositions sont de La Vallée, rien ne permet de les distinguer de l'ensemble. Pour l'amateur qui feuillète aujourd'hui cette œuvre considérable, où tant de mains ont collaboré, tout est de celle du maître. Il en a été ainsi pour Rubens au siècle précédent, il en sera toujours de même pour tous les grands créateurs.

En dehors de ces décorations, La Vallée Poussin exécutait d'autres travaux. Nous possédons une copie du portrait de

Benoît XIV d'après le tableau qu'Agostino Masucco, le dernier élève de Carlo Maratta, exécuta probablement au moment de l'élection du pape en 1740, puisqu'il fut gravé par Jacobus Frey en 1741.

Dans la copie faite par La Vallée Poussin, le pape, vu à mi-corps, se détache sur un fond d'architecture; il porte le costume qu'il revêt pour les audiences. Sur le rochet de dentelle, est posé la mosette de velours rouge bordée de duvet et coupée par le pallium; la coiffure est la camauro également de velours rouge bordée de duvet. La main droite, faisant le geste de bénédiction, laisse apercevoir la pierre précieuse ornant l'anneau d'or, tandis que la main gauche tient un parchemin replié. Le visage placide, un peu gras, nous représente bien le prélat lettré et tolérant qui, par sa douceur de caractère, sut se faire aimer de tous. Quand La Vallée Poussin vint à Rome, Benoît XIV était mort depuis quatre ans. Pour qui fit-il cette copie? Nous l'ignorons; mais elle se trouve maintenant au Musée de Rouen.

Nous connaissons par une gravure de Marguerite Lecomte, exécutée en 1765, un portrait du Cardinal Albani signé : La Vallée Poussin *del.* Est-il fait d'après une peinture ou bien est-ce un dessin original? Cette dernière supposition peut être la vraie; le peintre l'aurait exécuté en 1764, au moment où il travaillait avec Piranesi à la Villa Albani. Tout en s'occupant de la décoration de la superbe villa, il n'y a rien d'extraordinaire à ce qu'il en ait représenté le propriétaire.

Le cardinal est vu de profil, la tête couverte de la calotte et ses traits énergiques se détachent vigoureusement sur le fond. Cette effigie est renfermée dans un médaillon entouré d'une guirlande, le tout se détachant sur un fond servant d'encadrement. Autour du médaillon on lit : ALEXADER.

CARDINALIS. ALBANUS. S. R. E. DIAC. BIBLIOTHECARIUS., et au-dessous: DIGNUM LAUDE VIRUM MUSA VETAT MORI.

A ce moment, le paysage semble avoir attiré La Vallée Poussin et sa correspondance nous le montre sensible aux beautés de Rome. Il écrit, alors qu'il travaille au Prieuré de Malte pour le baron de Breteuil : « La villa de celui-ci domine le Tibre. Des terrasses de ses jardins, à flanc du rocher, le commandeur de Breteuil aperçoit le Transtévère, derrière le fleuve, et plus loin, le Vatican, le Janicule et Saint-Pierre; les collines enfin, qui limitent la campagne romaine ».

Ces lignes sont certainement d'un amant de la nature, et Watelet, le grand amateur, s'en rendit bien compte; son catalogue de vente, en 1786, contient de nombreux dessins de paysage par La Vallée Poussin, dessins qu'il avait dû probablement acquérir pendant son séjour à Rome, époque où il commanda plusieurs œuvres au jeune artiste.

« M. Watelet, écrit Natoire le 13 mars 1765, à son départ de Rome, demanda deux tableaux à M. Robert et autan à Poussin, sujet de paysage. Le premier a fini son ouvrage avec succès; Poussin n'en a encore fait qu'un, dont je suis fort content; cette émulation les a poussé à faire de leurs mieux, et cela ne leur peut être que très profitable pour leur avancement. »

Ce Robert est Hubert Robert, alors pensionnaire à Rome. Nous retrouvons encore ces deux noms accouplés, après leur mort, dans une œuvre, également perdue, que l'on pourrait peut-être rapprocher de cette commande de Watelet. Le *Journal des Débats*, du 23 août 1818, écrivait :

« Le sieur Lebrun qui tient un café rue Dauphine, n° 23, y expose un tableau de « Venus Callipyge », peint à Rome, par deux célèbres maîtres de l'École française : de la Vallée Poussin et Robert, membres de l'ancienne Académie Royale. Le limonadier a fait imprimer l'explication du sujet du tableau pris dans Atherie et le distribue aux consommateurs. Il représente les deux sœurs Callipyge découvrant à leurs époux leurs beautés et l'élégance de leurs proportions. Le soir, à la clarté des lampes, ce tableau produit un effet aussi agréable que telle belle limonadière de nos grands cafés (1). »

Il faut dater aussi du séjour de l'artiste à Rome, les deux dessins qui sont conservés au Cabinet des dessins du Musée du Louvre et qui proviennent de la collection Mariette, dont ils gardent encore le montage original.

Comme tous les peintres du XVIII^e siècle, La Vallée Poussin a beaucoup dessiné. Ses œuvres sont difficiles à distinguer par la raison bien simple qu'à cette époque tous les dessins sont semblables : à la pierre noire rehaussée de sanguine, à la sanguine seule, au lavis de bistre et repris à la plume. Ainsi ont travaillé tous les maîtres de ce siècle. La production est innombrable, on dessinait alors comme on fait des gammes sur le piano. Jusqu'à l'âge de trente ans, comme nous l'avons vu, un prix de Rome était à l'école et, tous les matins, la journée commençait par des études dessinées sur nature. A Rome, il y avait en plus les dessins d'après les monuments antiques et les croquis se continuaient une grande partie de la journée.

(1) Article de M. Vuaffart, dans le Bulletin de la Société historique du XI^e arr.



DISTRIBUTION A LA PORTE D'UN COUVENT

Dessin par Etienne de La Vallée Poussin provenant de la collection Mariette.

(Musée du Louvre).

La peinture semble tenir peu de place dans les études et il est assez curieux de constater que ces peintres, qui ne dessinaient que sur nature, peignaient peu d'après le modèle, Boucher se flattait même de ne pas s'en servir du tout.

Ces dessins, faits sans but, étaient rarement signés et, tous étant uniformes, il est à peu près impossible de leur donner un nom d'auteur. Pour les deux dessins du Louvre, nous pouvons les donner sûrement à La Vallée Poussin; puisqu'ils proviennent de la deuxième vente Mariette en 1775, où ils furent acquis pour la collection du roi, sur les ordres du comte d'Angiviller et payés 143 livres 19 sols (1), Mariette étant en relation avec Piranesi devait bien connaître ses collaborateurs, son attribution à La Vallée Poussin ne peut faire aucun doute. Ils sont ainsi décrits dans son catalogue de vente :

« *Vallée* (Etienne de la), jeune artiste qui a pris le nom de Poussin.

« 1374. Un groupe de 12 Figures intéressantes recevant la subsistance à la porte d'un couvent de Moines.

« Autre groupe idem, faisant leurs prières à genoux, fait spirituellement à la plume et au bistre. »

Ce dernier représente des femmes en prière à Rome. C'est un beau dessin au lavis, en bistre, c'est-à-dire à l'encre de chine que le temps a décolorée. Il est probable qu'à l'origine ce dessin était noir.

Une dizaine de femmes du peuple sont agenouillées par terre, suivant l'usage italien, les églises n'ayant pas de chaises ni de prie-Dieu. Ces personnages sont le long du mur inté-

(1) *Archives de l'Art français*, 1872, p. 346. Documents sur la vente du cabinet Mariette.

rieur de l'église et doivent entendre la messe. Au-dessus d'eux, on aperçoit une station du Chemin de la Croix. Dans le coin de gauche, probablement le fond de l'un des transepts, se devine un autel.

L'exécution est très simple et les ombres bien massées; l'attitude recueillie des femmes est impressionnante, ce dessin exprime vraiment la grandeur et le calme, il est digne du Louvre.

L'autre doit représenter une distribution de lait, faite, sur le seuil d'une église, à une foule de femmes et d'enfants par des religieux Chartreux. L'un d'eux tient une jarre et verse le lait dans les écuelles que lui tendent les femmes; elles boivent, ainsi que les enfants, à mesure que le précieux liquide leur est donné. Tout ce groupe, étagé sur les marches, forme un ensemble heureux et bien arrangé. Dans une porte située à droite du fond et se détachant sur l'intérieur de l'église, à peine indiquée, deux pères Chartreux causent ensemble.

Ce dessin, lavé comme le précédent, est beaucoup plus indiqué à la plume, il est moins classique et forme moins tableau.

Ces deux œuvres peuvent avoir été faites pour Piranesi qui a publié de nombreuses scènes de Rome; mais on peut aussi les placer pendant le voyage à Naples où était un couvent de Chartreux.

C'est encore à Rome que se placent deux gravures conservées au Cabinet des Estampes à la Bibliothèque nationale, *Saint Jérôme* et *Sainte Madeleine*, cette dernière est signée : *La Vallée Poussin inv. Roma et sculps.* De même taille et de composition semblable, elles se font certainement pendant.

La première représente une grotte formée par d'énormes rochers qui occupent toute la hauteur de la composition, saint Jérôme, presque nu, est étendu sur le sol, tenant dans ses mains une croix; par l'ouverture de la grotte apparaît un ange se détachant sur une nuée. L'effet est sombre, seule l'ouverture fait une tache claire au centre de la gravure.

La Madeleine offre à peu près la même composition et le même effet, mais inversés. La sainte, entièrement nue, tenant une croix, est étendue sous un arbre immense qui s'élève jusqu'en haut de la gravure; deux petits anges volant vers la Madeleine tiennent la même place que le grand ange apparaissant à saint Jérôme.

Une troisième gravure, représentant un homme assis par terre, les jambes allongées, dans un paysage de ruines, est également un souvenir de Rome; mais si elle est signée : *La Vallée Poussin del.*, elle est gravée par Guyot, ce qui ferait penser qu'elle fut exécutée à Paris. Elle doit faire partie d'un ouvrage, car elle porte l'indication suivante : 3^e vol., pl. 10.

Deux compositions assez importantes, l'une Pan et Syrinx; l'autre, Pan avec une bacchante dansant, sont plus intéressantes. Les arbres touffus font valoir les personnages et encadrent bien les scènes qui se passent devant des termes au sourire moqueur. Syrinx, étendue nue sur le sol, est d'un joli mouvement.

Egalement aux Estampes, mais dans l'œuvre de Watelet, nous trouvons un petit portrait de Marguerite Le Comte. Cette estampe, qui représente la jeune femme de profil, est un mauvais pastiche du portrait gravé par Watelet; l'exécution en est presque enfantine. L'épreuve porte, au crayon, le nom :

de la Vallée. Est-il bien nécessaire de la donner à notre artiste ?

Une petite eau-forte de Moulin-Joli, propriété de Marguerite Le Comte, signée : Watelet sc., 1783, serait faite d'après un dessin de La Vallée Poussin. Aucune indication n'affirme cette paternité.

Dans l'œuvre de Watelet, un portrait de l'abbé Copette, non signé, est attribué à La Vallée Poussin. Nous ne pouvons maintenir cette attribution d'une œuvre en dessous du médiocre. Watelet, copiste honorable, est plus qu'inférieur dans ses œuvres originales, qu'il appelle pompeusement imitations de Rembrandt. Laissons-lui la responsabilité de celle-ci.

CHAPITRE IV

LE DÉCORATEUR

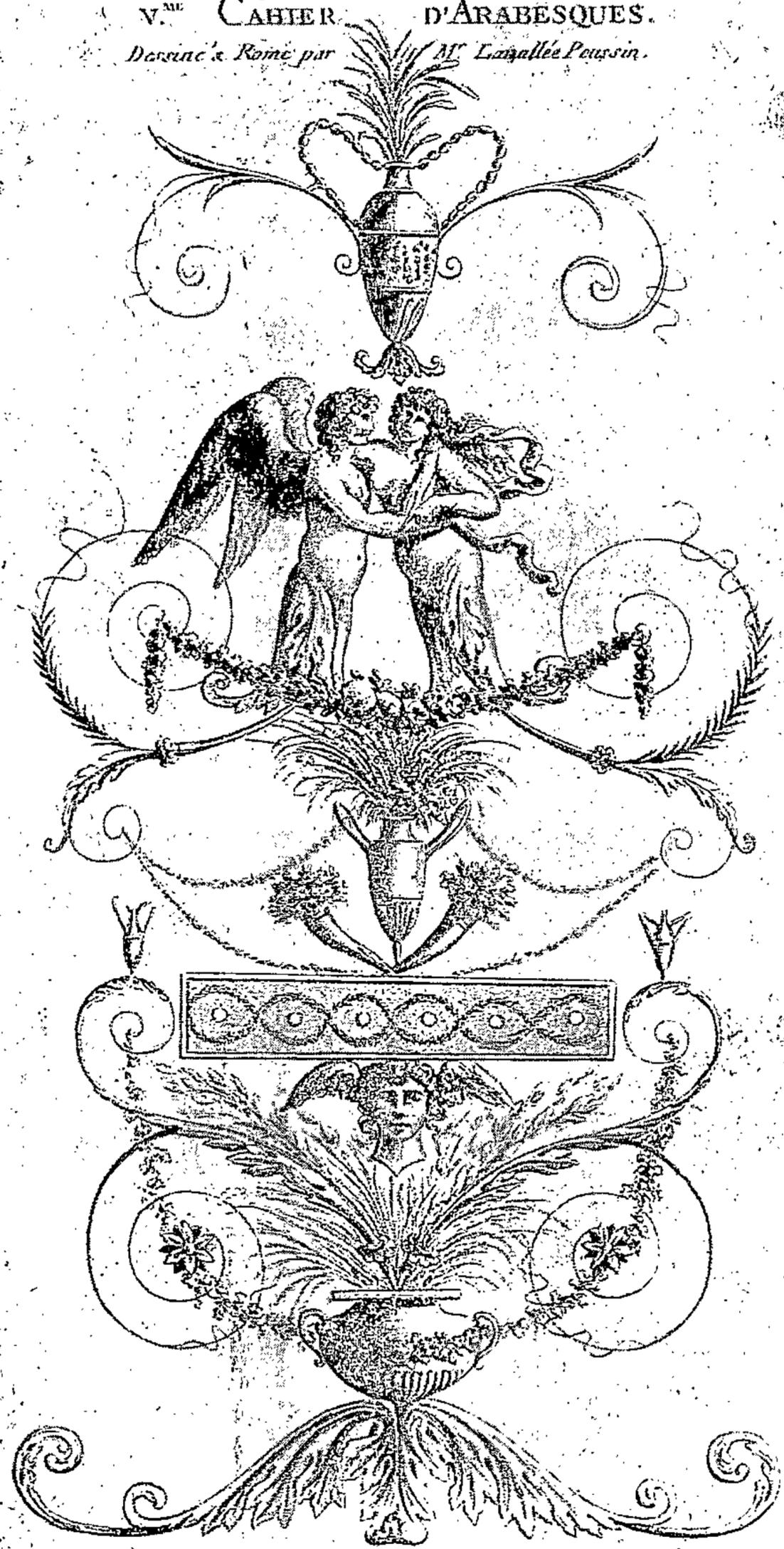
(1778-1788.)

Les cahiers d'arabesques. — Travaux pour Madame du Barry. — L'Hôtel de la Reynière. — La Chartreuse de Beaujon. — L'Hôtel de Bullion. — L'Hôtel de Louviers. — Cartons de tapisseries pour Beauvais : la *Conquête des Indes*; *l'Histoire d'Alexandre*. — Modèles de papiers peints pour Réveillon.

En 1778, après la mort de Piranesi, La Vallée Poussin quitte Rome pour revenir à Paris. Nous ignorons les tableaux produits par l'artiste dans les années qui suivirent son retour. En fit-il même ? C'est peu probable, étant donné le nombre de décorations qu'il a produites à ce moment.

Le talent de l'artiste s'est alors révélé, La Vallée Poussin était un indépendant, la férule de l'Académie lui avait tou-

V.^{ME} CAHIER D'ARABESQUES.
Dessiné à Rome par M. La Vallée Poussin.



À Paris chez les Citoyens Goussier et M. J. B. de la Vallée Poussin, rue de la Harpe au N. 10.

V. D. B.

PAGE DES CAHIERS D'ARABESQUES
Composée par Etienne de La Vallée Poussin.

jours pesé, la liberté du décorateur qui ne relève vraiment que du client lui a permis de laisser courir sa verve et son imagination, et si le peintre ne donna pas tout ce qu'il avait promis, il fut un charmant décorateur et un délicieux illustrateur.

Nous l'avons vu débiter à Rome dans la décoration avec Piranesi, au Prieuré de Malte et à la Villa Albani, mais nous ignorons ce qu'il y exécuta, nous pouvons cependant le juger comme décorateur à cette époque par un recueil qu'il publia après son retour à Paris et qui porte comme titre : « *Cahiers d'arabesques et de décorations propres aux artistes de ce genre, dessinées par M. J.-M. Moreau et à Rome par M. Lavallée Poussin, Paris, Guyot, s. d. avec privilège du roi* ».

Ce recueil, gravé par Guyot, et imprimé en bistre, était composé de douze cahiers comprenant quarante-huit planches dont une de Moreau le Jeune, quatre de Watteau, dix-neuf de La Vallée Poussin, quatre de Voisin, dix de Le Clerc et six de Berthelot.

C'est probablement à propos de ce recueil que Descamps fils écrivit, en parlant de La Vallée Poussin : « il fait le chef d'école, il est certain que MM. Le Clerc, Janneret, Voisin, Berthelot et Moreau suivent en tout ses avis. »

Une seconde édition en fut publiée sous le Consulat, chez Crapelet. Une troisième parut encore sous l'Empire, après la mort de La Vallée Poussin, avec une préface d'Alexandre Lenoir; mais celle-ci ne comporte plus que dix cahiers et quarante planches, on a supprimé celles de Watteau et quatre de Le Clerc.

Ces arabesques ont été composées et dessinées dans les toutes premières années du règne de Louis XVI et peut-être

à la fin de celui de Louis XV, puisque l'artiste n'a quitté Rome qu'en 1778, nous pouvons donc le considérer à juste titre comme un des précurseurs du joli style Louis XVI, d'influence tout antique, qui s'est si facilement transformé en style empire.

Dans la notice, Alexandre Lenoir s'est exprimé ainsi : « La description que nous pourrions faire des savantes compositions des diverses peintures arabesques antiques et modernes que nous avons vues, serait beaucoup moins expressives que les dessins originaux dont nous soumettons les gravures aux amateurs et aux artistes. M. Lavallée Poussin, le plus habile compositeur moderne dans ce genre, a rempli toutes les conditions de l'art; il charme la vue par une invention ingénieuse; il plaît par une grâce naturelle et délicate. Les dessins de cet artiste séduisent par un goût épuré d'après l'étude de l'antiquité, et ceux qu'il nous a laissés pour les publier peuvent servir de modèles aux personnes qui voudraient orner leur demeure à la manière antique. »

Dans ce recueil où figurent plusieurs artistes, La Vallée Poussin tient la première place avec une vingtaine de planches. Ce sont les modèles de grands panneaux composés pour décorer les boiseries d'appartements. De délicates arabesques, sortant de grands vases, s'enroulent en supportant des oiseaux et de légères guirlandes de fleurs; ou bien d'épaisses guirlandes de feuillages encadrent des motifs très chargés dans lesquels des cornes d'abondance s'entremêlent avec des masques et des satyres. Quelquefois, le centre est occupé par un lion à figure humaine, un buste d'homme se terminant en feuillages ou d'immenses vasques supportées par des satyres, des chimères et des sirènes. Sur ces vasques sont des vases d'où sortent de grandes branches ou de fines guirlandes.

D'autres fois, le support de toute la composition est une gracieuse figure de femme, un trépied sur lequel brûle de l'encens, ou un amour ailé. Partout sont disséminés des cassolettes, des animaux, des instruments de musique, des draperies et de petits bas-reliefs imitant les camés antiques.

Tous ces motifs, nous les avons vus déjà; mais à l'état embryonnaire, dans les encadrements du voyage de Watelet en Italie. Ils sont maintenant dans leur complet épanouissement, le pensionnaire de Rome est en pleine maturité. Il est facile de comprendre que ces motifs considérés comme une nouveauté à la fin du règne de Louis XV, servent encore de modèles au début de l'Empire; ils seront seulement détrônés par ceux de Percier et Fontaine qui marquent la chute définitive du style Louis XVI.

Dans le contrat de mariage de La Vallée Poussin, dans les apports du futur époux, on lit : « 12.150 livres dues par M^{me} la comtesse du Barry pour les panneaux de son carosse et la décoration de la salle de son château de Luciennes, payables aussitôt. » Quand on consulte les comptes de la favorite, on trouve plusieurs fois mentionné un peintre du nom de La Vallée. Voici ces diverses mentions : « Décembre 1770, à La Vallée, peintre, 2.400 l.; — janvier, 1772, à La Vallée, peintre, 2.083 l. » Puis, dans la liste des créanciers de la comtesse, dressée le 26 juin 1774, quelques semaines après la mort du roi, décédé le 10 mai, on relève : « La Vallée, peintre en équipage, 10.960 l. » (1).

Dans ces conditions, n'est-il pas naturel de rapprocher les

(1) Comptes de M^{me} du Barry. Bibl. nat., ms. fr. 8158, f^{os} 80, 90, 103, 106, 108, 110 et 111.

mentions des comptes de M^{me} du Barry du nom de La Vallée Poussin, puisque nous savons qu'il avait travaillé pour la favorite et nous pouvons penser qu'il fut l'auteur du fameux carrosse dont un des historiens de M^{me} du Barry nous a donné ainsi la description :

« La Vallée peignait ses carrosses et ses chaises à porteurs, si joliment décorées de ces étroits panneaux qui renfermaient dans leur rectangle des scènes galantes ou pastorales. Il se trouvait parmi les voitures, un vis-à-vis d'un art si parfait que la favorite ne l'utilisait guère; elle le gardait comme chose précieuse, à moins que le Roi, jaloux de ce cadeau de d'Aiguillon, ne lui eût défendu de s'en servir. Mais était-ce vraiment un présent du duc ? Cette merveille répondait si bien au goût de la jeune femme, qu'il semble qu'elle en ait elle-même inventé le minutieux détail. Des quatre panneaux à fond doré, deux portaient des couronnes de roses où « deux colombes se becquetaient », les autres avaient un cœur transpercé d'une flèche, au-dessus de carquois et de flambeaux. Ces emblèmes ingénieux étaient surmontés d'une guirlande de fleurs en burgos, la plus belle chose qu'on ait pu voir de ses yeux » (1).

Bachaumont lui-même s'occupe de ce beau carrosse, il en parle ainsi dans ses mémoires secrets à la date du 9 octobre 1770 :

« Il passe pour constant que le magnifique carrosse de Madame la comtesse du Barri, dont on a parlé, est à vendre. On n'en sait pas exactement la raison. Les uns prétendent

(1) Claude de SAINT-ANDRÉ. *Madame du Barry*, d'après les documents authentiques, Paris 1909, p. 246.

qu'elle n'en est pas contente, et qu'il ne lui a pas paru assez achevé; d'autres disent que le roi, au contraire, l'a trouvé trop beau, et ne veut pas qu'elle s'en serve. On ajoute que la critique de S. M. avoit occasioné une petite bouderie de la part de la dame. Quoi qu'il en soit, il paroît sûr qu'elle veut s'en défaire, et l'on ajoute que le prix n'est que de 15.000 liv., ce qui seroit une grande perte pour Mad. du Barri, si cette voiture en a couté 60.000, comme on l'a débité. Il est des gens qui assurent que c'est un présent que M. le duc d'Aiguillon a fait à cette dame en faveur des bons offices qu'elle lui a rendus dans son procès; c'est ce qu'il faut supposer pour entendre quelque chose à l'épigramme suivante :

Pour qui ce brillant vis-à-vis ?
 Est-ce le char d'une déesse,
 Ou de quelque jeune princesse,
 S'écriait un badaud surpris ?
 Non, de la foule curieuse,
 Lui répond un caustique, non,
 C'est le char de la blanchisseuse
 De cet infâme d'Aiguillon (1).

Malgré la similitude de nom, malgré la description de ces légères peintures qui se rapprochent tellement de l'art du jeune peintre, une chose nous étonne, la date de 1770. Dans cette année, La Vallée Poussin étoit à Rome et travaillait pour Piranesi. Seroit-il venu faire un voyage à Paris où il aurait séjourné quelques mois? C'est possible; mais ce qu'il y a de certain, c'est qu'il a travaillé pour M^{me} du Barry, et nous pouvons ainsi comprendre que notre artiste, après la mort

(1) *Mémoires secrets pour servir à l'histoire de la république des Lettres en France, etc., etc.*, Londres, 1783, t. XIX, p. 222.

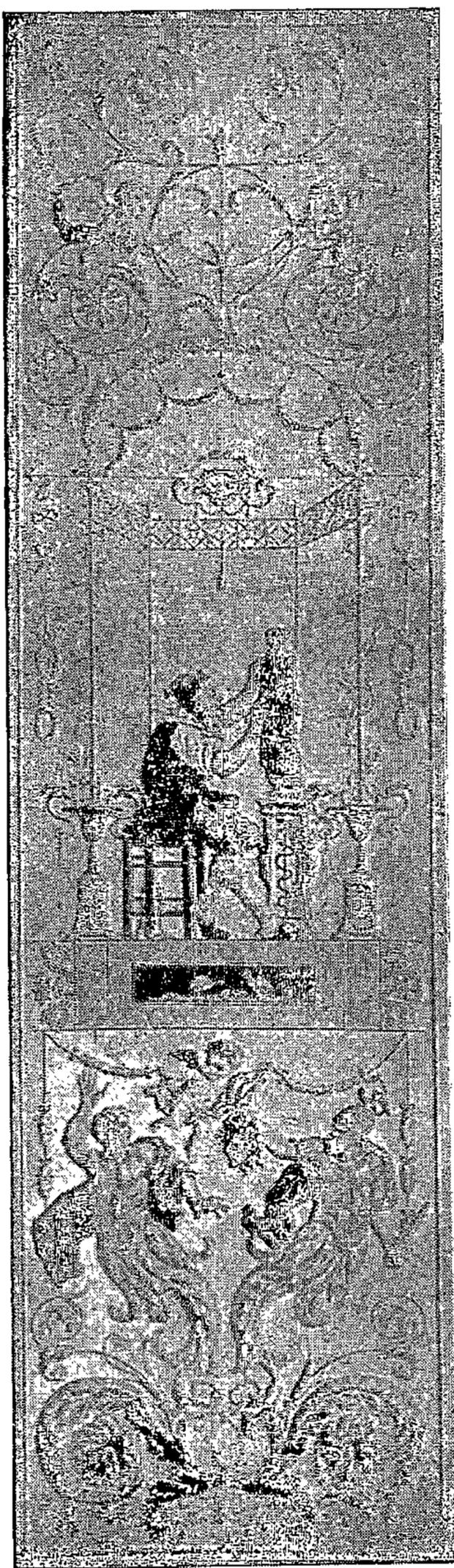
du vieux Piranesi en 1778, soit revenu se fixer à Paris, il savait y trouver une clientèle.

Quant aux décorations du pavillon de Louveciennes, il est impossible de rien contrôler, la décoration intérieure du pavillon ayant disparu.

Le même contrat de mariage nous révèle encore le nom d'un autre de ses clients : « 13.400 livres dues par M. de La Reynière pour peintures à son hôtel sur le cours des Tuileries, payables fin de l'année présente ». Très heureusement, les guides de Paris de la fin du XVIII^e siècle, nous renseignent sur cet hôtel et sur ces travaux : « A l'entrée de la rue des Champs-Élysées, vous verrez la maison de M. Grimod de la Reynière, administrateur général des Postes, bâtie par M. Barré, architecte, dans laquelle vous remarquerez un salon de forme carrée, décoré sur les dessins de M. Clérisseau, peintre du roi, et premier architecte de l'Impératrice de Russie, le salon, dans le style arabesque, est orné de beaucoup de sculptures et de dorures. Les peintres d'histoire ont été exécutées par M. de la Vallée, surnommé le chevalier Poussin » (1).

La construction de l'hôtel fut commencée en 1770 et, lors des fêtes données pour le mariage du Dauphin avec l'archiduchesse Marie-Antoinette, ce fut le long de son mur que s'écrasa la foule après le terrible accident du feu d'artifice. Comme nous l'avons vu, l'architecte était Barré, le décorateur Clérisseau. La Vallée Poussin et Clérisseau étaient de vieux amis de Rome où ils avaient été tous deux disciples de

(1) THIERRY. *Guide des amateurs et des étrangers voyageurs à Paris*, 1787, t. I^{er}, p. 103.



LA SCULPTURE ET LA PEINTURE
Panneaux décoratifs par Etienne de La Vallée Poussin
pour l'Hôtel Grimod de la Reynière.

(Ancienne coll. du comte de Camondo).



LA MUSIQUE ET L'ARCHITECTURE

Panneaux décoratifs par Etienne de La Vallée Poussin
pour l'Hôtel Grimod de la Reynière.

(Ancienne coll. du comte de Camondo).

Winckelmann et collaborateurs de Piranesi, rien de surprenant à ce que le directeur des travaux de décorations en confia une partie à son ancien condisciple.

Situé à l'angle des Champs-Élysées et de la place de la Concorde, l'ancien hôtel de la Reynière est occupé maintenant par le Cercle de l'Union artistique. Les peintures du salon entrèrent dans la collection du comte de Camondo, président du Cercle, au moment des travaux faits pour son installation. Quand elles passèrent en vente, après la mort du comte de Camondo, elles furent attribuées, par erreur, au peintre Vincent, parce que l'expert avait trouvé une certaine ressemblance entre ce peintre et le personnage personnifiant la peinture. Après cette vente, faite en 1893, les panneaux décoratifs disparaissent, on ignore le nom de l'acquéreur, mais nous en possédons les reproductions.

Les quatre panneaux ont la même hauteur, 2 mètr. 18 centimètres; la largeur diffère, deux ont 48 centimètres, les deux autres 58 centimètres. Ils représentent la Peinture, la Musique, l'Architecture et la Sculpture. Tous quatre présentent la même composition : au centre une figure en costume contemporain, un portrait pensait A. de Champeaux (1), symbolisant le sujet. Pour la peinture, un peintre à son chevalet, probablement l'auteur, en le comparant au portrait que nous possédons de lui; il est en train de peindre le sujet du panneau suivant, la Musique, personnifiée par une jeune femme jouant de la harpe; ne pourrait-on y voir M^{me} de Genlis, habituée du salon de la Reynière, une des premières femmes ayant appris cet instrument.

(1) CHAMPEAUX. *L'Art décoratif dans le Vieux Paris*. Paris, 1898, p. 297.

La figure de l'architecte permet de supposer le portrait de Clérisseau et le sculpteur peut être Clodion, le camarade des Elèves protégés et le condisciple de Rome. Dans tous les cas, ces quatre figures, assises dans des bosquets de feuillages, sont charmantes de mouvement et de naturel.

La partie supérieure des panneaux est occupée par un décor pompéien où se jouent de petits amours qui nous rappellent tout à fait les compositions des *Cahiers d'Arabesques*. La partie inférieure présente des figures grotesques et des rinceaux fleuris également dans le style des *Cahiers*. L'ensemble est d'un effet léger et gracieux, d'un style conservant encore la délicatesse du XVIII^e siècle dans certaines parties et dans d'autres, une recherche d'archaïsme qui fait pressentir l'Empire.

Il est heureux que ces compositions soient restées pour nous faire comprendre que La Vallée Poussin était avec justice classé par ses contemporains au nombre des bons décorateurs. Elles datent probablement des environs de 1780, peu d'années après son retour à Paris, moment de la grande vogue de l'hôtel de la Reynière.

Il nous reste un souvenir d'une autre décoration faite vers la même époque, celle du pavillon de la Chartreuse de Beaujon, faubourg du Roule.

Beaujon avait acheté d'immenses terrains situés dans ce que l'on appelait la « Pépinière du roi », s'étendant entre le promenoir de Chaillot et la barrière de l'Etoile, pour y construire un hospice destiné à recevoir vingt-quatre enfants orphelins. Il fit élever tout auprès, par l'architecte Girardin, son pavillon en avant et sur les côtés duquel se trouvaient des jardins remplis d'arbres et d'arbustes étrangers, dont les bos-

quets, ornés de statues et de vases de marbre, jouissaient d'une vue superbe grâce à leur situation sur la butte de l'Etoile.

Après Beaujon, la Chartreuse, ou la Folie-Beaujon, comme on l'appelait aussi, fut acquise par le comte d'Artois. Au XIX^e siècle, elle appartint à Gudin, le peintre de marine, puis au romancier Balzac qui y mourut, après lui au marquis de Bercy, enfin à la baronne Salomon de Rothschild qui la fit démolir, vers 1865, pour reconstruire l'hôtel du n° 11 de la rue Berryer. Que devinrent alors les décorations ? peut-être furent-elles vendues et se retrouveront-elles un jour ou l'autre, car nous en avons conservé une représentation.

En 1847, au moment de son mariage avec M^{me} Hanska, Honoré de Balzac avait acquis ce pavillon et avait entrepris de le faire réparer. Dans sa correspondance à cette époque, il parle des travaux qu'il fait exécuter dans les appartements, ainsi que des peintures qu'il fait restaurer par l'architecte Edmond Hédouin. C'est lui qui nous apprend ainsi que La Vallée Poussin avait travaillé dans la chambre en coupole et dans un petit boudoir peint en camaïeu. Les aquarelles que le grand romancier fit faire à ce moment d'après son appartement par son architecte, permettent d'avoir une idée de ces peintures (1) qui charmaient les yeux de Balzac et dont la vue constante lui fit citer La Vallée Poussin comme

(1) Ces renseignements nous ont été aimablement fournis par M. Paul Jarry qui, pour son étude sur les demeures de Balzac, a eu communication des aquarelles conservées dans les papiers de Lovenjoul au Musée de Chantilly où il est presque impossible de les voir suivant les volontés du donateur. M. Jarry a bien voulu nous permettre d'étudier les photographies qu'il en a fait faire.

un des grands décorateurs du XVIII^e siècle, dans les pages du *Cousin Pons*, qu'il écrivait en cette même année 1847.

Du petit boudoir en camaïeu nous ne pouvons pas parler, n'ayant pu voir les aquarelles de Hédouin qui n'ont pas été photographiées ; mais il n'en est pas de même pour la Chambre en coupole dont l'architecte a fait un véritable relevé. Chaque côté de la pièce est décoré de panneaux d'arabesques tout à fait dans le genre de ceux publiés dans les *Cahiers d'arabesques*, composés de rinceaux de feuillages et de petits médaillons ronds en camaïeu, représentant chacun un enfant, exécutés dans le style pompéien. Sur un côté, la cheminée, surmontée d'une glace ; sur un autre, une porte ornée de deux panneaux d'arabesques ; celui du bas supportant un cygne ; celui du haut, un génie ailé se terminant en rinceaux. Au centre, entre les deux panneaux, un médaillon rond avec une tête d'enfant. Au-dessus de la porte, un autre médaillon rond beaucoup plus grand, orné de deux personnages que la petite tesse de la photographie empêche de distinguer.

Au-dessus des murs s'élève une coupole décorée de quatre médaillons peints soutenus par des enfants nus, exécutés en ronde bosse, portant des guirlandes de fleurs, également en ronde bosse. Chacun des médaillons contient une charmante nymphe entièrement nue, assise sous des arbres et auprès de laquelle vole un petit amour, l'une représente Lédà, ce qui nous indique une décoration toute mythologique. Entre chacun de ces médaillons se trouve un panneau d'arabesques de même style que ceux des boiseries de la pièce. Au-dessus court une draperie relevée régulièrement.

La coupole est elle-même surmontée d'une lanterne vitrée, composée d'un tambour recouvert d'un plafond légèrement bombé. Au-dessous des fenêtres, une guirlande formant feston ;

des bouquets séparent chaque fenêtre et, sur le plafond, vole un amour tenant des fleurs.

Toute cette décoration est absolument du style de La Vallée Poussin, et nous n'avons aucune raison de mettre en doute l'affirmation du romancier, confirmée par M. de Lovenjoul, qui a lui-même écrit sur les aquarelles : « Peintures de La Vallée Poussin ». Maintenant, pouvons-nous rapprocher ces peintures des descriptions du XVIII^e siècle ? Très facilement, croyons-nous.

A notre avis, le petit boudoir en camaïeu, indiqué par Balzac, serait celui situé à droite de la salle de billard, et la chambre en coupole, la chambre à coucher dont le plafond est en voûture. Pour soutenir cette attribution, nous aurons encore recours aux descriptions de Paris datant du XVIII^e siècle. En nous faisant comprendre tout le luxe des demeures des grands financiers et des riches fermiers généraux, elles nous permettront de constater que Thierry, qui cite le nom de certains peintres, n'en donne pas pour les pièces qui répondent comme situation à celles décorées par La Vallée Poussin.

« Ce pavillon, construit dans le genre des fermes hollandaises, est isolé des autres corps de batimens, et contient un appartement complet. Un escalier à deux rampes conduit à l'antichambre, d'où l'on passe à une charmante salle de billard, dont le plafond a été peint par M. le Barbier, Peintre du Roi. Cet artiste a également orné les lambris de quelques figures grandes comme nature. Un superbe billard de bois d'acajou occupe le milieu de cette pièce, sur la droite de laquelle est un joli petit boudoir (1). A gauche est le sallon d'un plan

(1) Celui décoré par La Vallée Poussin, dans le même style que la chambre à coucher ; mais en camaïeu.

octogone. Ce salon, très décoré, renferme quelques tableaux précieux, tels que d'excellens portraits par Porbus, Grimoux et Santerre; on y voit aussi des tableaux de M. Machy, Boucher et autres. Le plafond de cette pièce est de M. Bocquet, Décorateur des Menus Plaisirs. De cette pièce, vous passez dans la chambre à coucher, meublée d'une magnifique étoffe jaune. De petits amours peints dans le milieu du plafond qui est en voussure, paroissent enlever dans les airs les extrémités de cette étoffe (1). Dans le cabinet à droite de l'alcove est une petite table quarrée, dont le dessus est recouvert en compartimens du plus beau burgau. L'autre porte, à gauche, conduit à un petit escalier en vis à jour, exécuté en bois d'acajou, qui conduit à plusieurs petites pièces très agréables, pratiqués ingénieusement dans les combles : on y verra avec plaisir et surprise celle représentant un bosquet charmant, au milieu duquel est placée une corbeille de fleurs, renfermant un lit : quatre arbres, dont la verdure s'étend sur une partie du plafond peint en ciel, semblent ombrager cette corbeille, et supportent des draperies suspendues à leurs rameaux. Sur les stors de taffetas qui couvrent les croisées dans l'intérieur de cette pièce, sont de charmans paysages exécutés avec beaucoup de légèreté et de goût par M. Sarrazin habile Paysagiste. La porte par où l'on entre dans cet endroit délicieux, remplacée par une glace, vous laisse ignorer comment vous y êtes parvenu. En descendant, vous trouvez au pied de l'escalier, à droite, une jolie chambre à coucher, dont le lit et la tenture sont en satin blanc chiné. Au sortir de cette pièce vous entrez dans la salle à manger, décoré en stuc; le plafond

(1) Cette pièce, dont le plafond est en voussure, nous semble la seule pouvant correspondre à la chambre en coupole de Balzac.

est de M. Barbier, qui a peint aussi de charmans paysages dans les enfoncements parallèles aux croisées. Sur la glace en face de la cheminée, est peinte une nymphe formant fontaine. Toutes ces pièces sont ornées de superbes vases de porcelaine de Sève, de flambeaux et pendules de marbre et bronzes dorés du meilleur goût et supérieurement exécutés. Dans les souterrains de ce pavillon sont pratiquées les cuisines et autres accessoires » (1).

Grâce aux aquarelles faites pour Balzac, nous avons gardé, non seulement l'image de ce charmant pavillon, mais aussi celle d'une œuvre décorative de La Vallée Poussin. En la rapprochant de celle de l'hôtel Grimod de la Reynière et des *Cahiers d'arabesques*, nous pouvons saisir complètement le style décoratif de notre peintre et nous rendre compte de toutes les décorations qu'il a exécutées, que le temps a détruit et que nous pouvons seulement mentionner.

D'après une phrase d'un volume sur la franc-maçonnerie (2), où il est question de la réception de Cambacérès au Grand-Orient de France, on constate que La Vallée Poussin avait fait des décorations pour cette loge maçonnique. Voici cette phrase : « Dans le Temple superbement décoré d'après les indications des Petit-Radel, des Lemot, des Sauvage, des Prud'hon, des Carle, des Poussin... »

Ces noms, tous célèbres, nous indiquent des décorations faites à deux époques différentes. Une première exécutée après 1780, par Petit-Radel, Sauvage et La Vallée Poussin, une seconde sous l'Empire par Lemot, Prud'hon et Carle, proba-

(1) THIERRY, ouv. cit., t. I^{er}, p. 56.

(2) Benjamin FABRE, *Franciscus, eques a capite Galeste*. Paris, la Renaissance française, 1913.

blement Carle Vernet. Mais, hélas! les embellissements de Paris ont détruit tout cela et nous sommes réduits aux hypothèses.

Cette loge était installée depuis 1779 à l'Hôtel Bullion, rue Platrière, aujourd'hui rue Jean-Jacques-Rousseau, Claude de Bullion, surintendant des Finances, avait fait construire cet hôtel en 1630, il passait pour un des plus beaux de Paris et possédait deux splendides galeries décorées par Simon Vouet, Blanchard et Sarrazin. Il fut racheté à l'époque qui nous occupe, un peu avant 1780, par Paillet, expert en tableaux, qui y installa un établissement de ventes publiques, précurseur de l'hôtel des Ventes. Mais le local étant très vaste, il en céda différentes parties, entre autres une galerie à la loge du Contrat social où se réunissait le Grand-Orient. Voici ce que Thierry en dit dans son guide : « Elle occupe [la loge] un superbe local, qui formait jadis les galeries de l'ancien hôtel de Bullion. Elle en a fait l'acquisition, et ne s'y est permis que les changements nécessaires à sa nouvelle destination. Elle a conservé avec soins les peintures du célèbre Vouet et les riches sculptures qui les accompagnaient; les nouvelles décorations et figures allégoriques sont de M. Sauvage, de l'académie royale de Peinture, et se voient avec plaisir à côté de celles de Vouet » (1).

Le nom seul de Sauvage est prononcé, il nous permet de voir que nous sommes bien dans le local désigné par le livre cité plus haut; Thierry, comme nous nous en sommes rendu compte, ne donnait pas toujours le nom de tous les artistes.

En dehors de l'expert Paillet et des loges maçonniques, de nombreux artistes demeuraient à l'Hôtel de Bullion. Talma,

(1) THIERRY, ouv. cit., t. I^{er}, p. 432.

le célèbre tragédien, y habitera, et, dans les catalogues du Salon, nous trouverons souvent cette adresse; Sauvage y demeure, ce qui explique sa collaboration à la décoration du Grand-Orient.

Nous pouvons très bien établir la part de chacun des premiers décorateurs de cette salle qui doivent seuls nous occuper. Petit-Radel, architecte, a dû donner le plan et les dessins; Sauvage, décorateur, a peint des sculptures en trompe l'œil, et La Vallée Poussin a certainement composé, dans le même style que celles que nous connaissons, de fraîches arabesques, qu'il serait plus juste d'appeler grotesques, comme à la Renaissance, puisque l'inspiration en venait directement de Pompéi et non de l'Orient.

Malgré toutes les recherches, rien ne subsiste de ces décorations. Le Grand-Orient actuel, rue Cadet, les ignore, il restait quelques traces de boiseries et de peintures de l'un des salons de l'Hôtel de Bullion dans un hôtel du Marais; elles ont été transportées ensuite square de Messine, ce ne sont pas celles qui nous occupent; mais celles de Vouet.

En 1880, la construction de l'Hôtel des Postes détruisit une série de vieux hôtels parmi lesquels celui de Bullion. La superbe salle du Grand-Orient avait donc duré un siècle, en admettant que les décorations y existaient encore, car la loge maçonnique était transférée depuis 1830 rue Cadet. Alexandre Dumas, dans son roman de *Joseph Balsamo*, donne la réception de Jean-Jacques Rousseau à la loge du Contrat social, il n'avait certainement pas vu le local, car sa description est celle d'une cave sinistre qui est loin de ressembler à la belle galerie de l'Hôtel de Bullion.

A peu près vers le même temps, La Vallée Poussin travailla au nouvel hôtel de Louviers qui venait de s'élever rue Neuve-

des-Mathurins, dans le quartier de la Chaussée-d'Antin, où plus de trente maisons et hôtels avaient été construits en quelques années.

Nous avons conservé la trace de ces décorations par la supplique, du 24 mars 1784, du sieur Pierre-Guillaume Gasnier, peintre artiste, rue du Vieux-Colombier, près la Croix-Rouge, qui les avait rehaussées d'or et réclamait pour ce travail 280 livres 10 sols, qui furent réduites d'un commun accord entre La Vallée Poussin et l'architecte Archangé à la somme de 240 livres (1).

Ces décorations comprenaient quatre panneaux d'arabesques de huit pieds de haut sur seize pouces de large. Elles devaient être très analogues à celles de l'Hôtel de Grimod de la Reynière, peut-être sont-elles gravées dans les *Cahiers d'arabesques* qui contiennent surtout des reproductions de peintures existantes et non des dessins inédits. Faites probablement à même le mur, sur un fond d'or, elles auront été détruites, soit par la main des hommes, soit par le temps, fléaux contre lesquels le décorateur est sans défense. Il est fatalement condamné à l'oubli par la destruction de ses œuvres.

Il est bon de citer ici des dessins passés en vente, il y a plus de dix ans, qui furent attribuées à La Vallée Poussin et qui sont en effet entièrement de son style :

« Un projet de panneau décoratif à l'aquarelle représentant des figures de femmes terminées par des rinceaux, des sphinx, des brûle-parfums et des arabesques. Un projet de panneaux décoratif à la plume et à l'encre de Chine, légèrement rehaussé de rose, représentant deux femmes drapées, tenant une couronne de fleurs et supportant un vase d'où

(1) Bibl. Saint-Fargeau. N. A. mms 68-69, f° 804.



LE RETOUR DE VASCO DE GAMA

Tapiserie exécutée à Beauvais d'après un carton d'Etienne de La Vallée Poussin.

(Garde-meuble national)

partent des rinceaux sur lesquels s'appuient deux oiseaux. Un projet de panneau décoratif à la plume rehaussé de teintes bleu et rouge, représentant deux enfants assis sous des rinceaux et recevant des chutes de lauriers attachées à une corbeille de fleurs qui surmonte un médaillon à figures » (1).

En même temps qu'il exécutait tous ces panneaux de décoration pure, La Vallée Poussin allait produire de véritables œuvres décoratives, presque des peintures d'histoire, en faisant de grandes compositions pour la Manufacture de tapisseries de Beauvais, alors sous la direction de M. de Menou.

De Menou, marchand tapissier à Aubusson, avait été nommé directeur de la Manufacture de Beauvais le 8 février 1780, il avait obtenu une subvention de 11.000 livres et la faculté de fabriquer chaque année une fourniture pour le roi, sous la forme d'une tenture valant 20.000 livres. La fabrication de Beauvais était alors purement commerciale et seule la tenture du roi avait un caractère artistique.

Pour composer les cartons des tentures du roi, De Menou s'adressa à des artistes en renom; ce furent d'abord, en 1780 même, les Pastorales à draperies bleues et arabesques en dix pièces par Jean-Baptiste Huet, puis en 1785, la *Conquête des Indes*, par La Vallée Poussin, suite en trois tableaux qui étaient accompagnés de quatre panneaux décoratifs et d'un dessus de porte.

Ces trois grandes compositions représentaient, suivant les inventaires de Beauvais : « le roi Jean tenant son conseil », « le départ de Vasco de Gama pour Porto-Santo » et « le

(1) Catalogue de dessins anciens, collection d'Armand Sigwalt. Vente à Amsterdam du 11 au 14 juin 1912.

retour de Vasco de Gama ». Ces trois pièces furent tissées deux fois, sur commande en 1785, et pour le roi en 1788.

Malheureusement, les cartons n'existent plus. Pendant la Révolution, quand De Menou prit sa retraite et que la Manufacture de Beauvais fut fermée, tous les tableaux furent remis à la Nation et déposés aux Gobelins. L'état dressé à cet effet, daté du 4 frimaire an II (24 novembre 1793), mentionne bien parmi tous les modèles remis ceux de *la Conquête des Indes*.

Le 13 prairial an III (3 juin 1795), la Manufacture était réouverte, et l'inventaire des modèles existant en 1820 signale ainsi ceux qui nous intéressent : « Tableaux de La Vallée Poussin. Conquête de l'Inde. — Le roi Jean tenant son conseil, 5 bandes. — Le départ de Vasco de Gama pour Porto-Santo, 6 bandes. — Le retour de Vasco de Gama, 8 bandes » (1).

En effet, les modèles étaient toujours coupés en bandes, afin d'être placés sous la chaîne pour l'exécution sur les métiers de basse lisse. Les tableaux ainsi découpés ne tardaient pas à disparaître, mais la *Conquête des Indes* n'ayant pas été tissée après la réouverture de la Manufacture, les cartons ont dû plutôt faire partie des deux cents modèles vendus en 1829, comme étant inutilisables, au profit de la caisse des Vétérans.

Badin fut un peu sévère pour cette suite : « Dans la *Conquête des Indes* en trois panneaux (1785), La Vallée Poussin s'essayait déjà à ces grandes compositions historiques dont les émules et les élèves de David encombrèrent les ate-

(1) BADIN. *La Manufacture de Tapisseries de Beauvais*. Paris, 1909, pp. 40 et 65.

liers des Gobelins. La Conquête des Indes, mutilée, a été employée comme dessus de porte dans les appartements de Compiègne. Il faut l'y laisser. »

Séparée en sept fragments, cette tenture resta à Compiègne jusqu'en août 1914 où elle fut ramenée avec les autres tentures et déposée au garde-meuble du Mobilier national où elle se trouve encore, mais inventoriée sous le nom de Deshays. Cette erreur est inconcevable, puisque la tenture était connue à Compiègne comme étant de La Vallée Poussin et signalée par Badin qui ne pouvait se tromper. De plus, elle porte sur un des fragments la signature D. M. BEAUVAIS. Marque employée sous De Menou, la Manufacture ayant toujours signé ses tentures des initiales de ses directeurs. Or, De Menou ne fut nommé qu'en 1780 et Deshays était mort depuis 1765 ou 1766; de plus, aucun autre sujet des commandes faites par De Menou ne peuvent s'accorder avec les fragments existants.

Nous sommes donc en présence de compositions importantes de La Vallée Poussin, car, malgré leur mutilation, il est possible de reconstituer à peu près les trois sujets qui ne se rapportent pas uniquement au voyage de Vasco de Gama, mais aux différentes expéditions entreprises pour la conquête des Indes.

Le premier tableau qui nous est connu sous le titre de « Jean II tenant son conseil » doit représenter le retour, en 1486, de Barthélemy Diaz, qui venait de découvrir le cap de Bonne-Espérance et la route de l'Inde; par la présence d'un indigène, séparé de la scène principale, l'artiste a peut-être voulu représenter en même temps, sur sa toile, l'arrivée d'un prince nègre du Sénégal qui demandait à la même époque la protection du roi Jean pour être rétabli dans ses

états. Dans un palais ouvrant sur la mer, le roi Jean II sur son trône accueille les navigateurs étalant leurs trophées, à droite des courtisans semblent suivre sur une carte le récit du voyage fait par Barthélemy Diaz, debout au centre de la composition. D'autres personnages appartenant à la cour regardent cette scène.

Le deuxième sujet intitulé : « le départ de Vasco de Gama pour Porto-Santo » est excessivement mutilé, le centre de la composition n'existe plus, une bande manque entre les deux fragments qui doivent en outre ne pas se placer sur le même niveau pour permettre à la ligne d'horizon de se continuer. Le décor est analogue à celui du sujet précédent, un palais au bord de la mer que l'on aperçoit à travers les colonnes. Sur le fragment de gauche, au premier plan, deux hommes emballent différents objets dans une caisse, tandis que derrière eux, un seigneur et une dame mettent des objets précieux dans une corbeille. Sur le fragment de droite, le roi Emmanuel, successeur de Jean II, reçoit les adieux de Vasco de Gama et probablement de son frère Paul qui commandait un des navires de l'expédition. On peut supposer que c'est le moment où le roi lui remet la bannière de soie où était attachée la croix de l'Ordre du Christ, car nous apercevons, derrière Emmanuel, le bout d'un pied qui peut appartenir au porte-bannière. A la suite des navigateurs se trouve un personnage secondaire et un chien. L'expédition partit en juillet 1497.

Le troisième sujet, « le retour de Vasco de Gama », est beaucoup plus important, il se compose de trois morceaux qui se réunissent parfaitement ensemble. Le 29 août 1499, Vasco de Gama rentrait dans le Tage, l'artiste l'a représenté reçu par le roi sur le rivage. Emmanuel, entouré des seigneurs et

des dames de sa cour, accueille le navigateur à genoux devant lui, expliquant à l'aide de cartes son voyage et offrant les objets précieux et les animaux qu'il a rapportés, il présente également à son souverain les indigènes qui l'ont accompagné en Europe. Sur le second plan se trouve le vaisseau.

En général, les costumes des personnages de ces trois tapisseries sont des plus fantaisistes, les soldats sont vêtus à la romaine, les seigneurs portent les pourpoints de la fin du XVI^e siècle, des dames ont même des robes contemporaines de celles de l'époque du peintre, seul le roi Emmanuel, dans le troisième sujet, est vêtu dans le goût du commencement du XVI^e siècle.

La tonalité des tapisseries est d'un rouge un peu passé, les autres couleurs sont pour ainsi dire disparues.

Badin a rapproché ces compositions de celles de David, nous ne saurions partager cet avis. Elles ont été exécutées en 1785, l'année où David exposait le *Serment des Horaces*, on ne peut vraiment établir aucun rapport entre ces différents tableaux. La suite de la *Conquête des Indes* nous paraît descendre directement des grandes compositions historiques du milieu du XVIII^e siècle, de Natoire, Vien, Lagrenée, Coypel; notons du reste que, dans la seconde moitié du XVIII^e siècle, tous les tableaux historiques commandés par le roi étaient destinés à être transcrits en tapisserie, et que ce fut dans ce genre que se continua le grand style du tableau d'histoire inauguré par Lebrun.

Au premier abord, ces trois compositions paraissent un peu froides et c'est là probablement ce qui les a fait rapprocher des œuvres de David. Mais en les étudiant de plus près, nous n'y trouvons vraiment aucun souvenir de l'antiquité, rien ne

décèle l'école qui va naître cherchant ses mouvements dans les statues de Rome ou de la Grèce. Ici, l'œuvre qui vous vient à l'esprit comme point de comparaison, c'est la grande fresque de J.-B. Tiepolo dans la villa Contarini à Mira, maintenant dans l'escalier du Musée Jacquemart-André, représentant *Henri III reçu par Frédéricigo Contarini à l'entrée de la villa de Mira*.

La Vallée Poussin eut-il connaissance de cette fresque? Nous pouvons le supposer, car Tiepolo quittait l'Italie pour aller à Madrid où il devait mourir en 1769, comme le jeune artiste arrivait à Rome et ses œuvres devaient avoir un grand retentissement dans la péninsule. La Vallée Poussin a compris les deux sujets qui se passent dans le palais de Lisbonne tout à fait de la même façon que Tiepolo dans la villa de Mira. Ses personnages se groupent et agissent sous un vaste péristyle fermé par des colonnes à travers lesquelles on aperçoit la mer dont les vagues battent les murs du palais; de même, Henri III arrive sur le palier d'un escalier bordé de hautes colonnes soutenant le plafond et laissant apercevoir l'immensité d'une place. Nous pouvons marquer aussi une grande analogie dans les costumes, mais les compositions de La Vallée Poussin n'ont pas l'animation de celle de Tiepolo, la sagesse académique n'admettait pas la fougue de Venise.

Toute mutilée qu'elle nous soit parvenue, *la Conquête des Indes* nous montre le sentiment décoratif de La Vallée Poussin, il a bien compris la destination des tapisseries, tentures mobiles dont le sujet doit se lire facilement, et il a exécuté les siens sur des fonds très aérés, avec des couleurs un peu vives. Lorsque ces tentures avaient toute leur taille et leurs bordures, elles devaient produire un grand effet.



De La Vallée, Poussin v

J. Weirter Sculp. Roma

COMPOSITION

Par Etienne de La Vallée Poussin.

En 1792, De Menou lui commanda une nouvelle tenture, malheureusement nous n'avons aucun renseignement sur cette suite intitulée : *l'Histoire d'Alexandre*. Les cartons furent également déposés aux Gobelins en 1793, puis revinrent à Beauvais; ils sont signalés sur l'inventaire de 1820, aussi partagés en bandes pour l'emploi sur les métiers de basse lisse et durent faire également partie de la vente de 1829.

Cette tenture comprenait quatre sujets : « Alexandre serrant l'Iliade d'Homère » (séparé en deux bandes), Alexandre recommandant le secret à Ephestion » en deux bandes), « Alexandre félicitant les mânes d'Achille » (en trois bandes), « Alexandre rendant la liberté à Timoclée » (en trois bandes). Pour l'accompagner, il y avait douze panneaux d'encadrement de diverses grandeurs, deux dessus de glace, deux dessus de porte, deux milieu de rechange.

Cette suite n'ayant été tissée qu'une fois, il sera bien difficile de la retrouver, nous n'avons aucun renseignement sur elle et nous ignorons complètement comment l'artiste avait rendu ces sujets antiques qui nous disent que nous sommes dans la période révolutionnaire et à la renaissance greco-latine de la fin du XVIII^e siècle. La Vallée Poussin y était tout préparé par l'influence de Winckelmann; mais fut-il aussi inspiré par l'antiquité dans le grand style historique qu'il l'avait été par le style pompéien dans ses gracieuses décorations des hôtels particuliers.

Après l'avoir vu dans le grand style décoratif, il est intéressant de constater qu'il ne dédaigne pas le style populaire et qu'il composa des modèles de papiers peints pour la célèbre maison Réveillon.

En France, les premiers essais de tentures en papier décoré au pochoir datent du commencement du XVII^e siècle, alors que l'Angleterre ne débute qu'en 1634; mais le véritable papier peint *imprimé* ne date que de 1700, on l'imprimait à l'aide de planches de bois gravé de la dimension d'une feuille de papier, 42 centimètres sur 32, et ces feuilles séparées étaient assemblées pour former le décor.

Ce ne fut que vers 1760, que l'on se mit à vendre le papier par lé et en rouleau, c'est-à-dire que l'on assembla les feuilles bout à bout afin de faire la longueur du rouleau, qu'un arrêt du roi, vers 1778, fixa à 9 aunes au minimum, sur 40 pouces de large, dimension qu'il gardera jusqu'en 1860.

Réveillon, qui était papetier et vendait des papiers peints, voulut en fabriquer lui-même et installa, en 1765, une manufacture rue de Montreuil, dans l'hôtel de Titon du Tillet qui venait de mourir. Ce fut dans le parc de la Folie-Titon que les frères Montgolfier firent leur première ascension en 1785, et là que la Révolution commença en 1789.

Pour l'emporter sur ses concurrents, Réveillon fabriqua des papiers supérieurs et les donna à moitié prix. Il fit ses feuilles d'un format plus grand, 40 centimètres sur 60, ce qui lui permit de donner un rouleau de 9 aunes composé de vingt-quatre feuilles collées bout à bout avant l'impression.

« Encouragé par ces succès, il entreprit de fabriquer le papier peint et les décorations qui ornaient les panneaux des grandes demeures, et qui, jusque-là, n'avaient été obtenues qu'au pinceau. Il s'adressa, pour produire les belles compositions qu'on lui doit, aux décorateurs les plus en vogue à cette époque, tels que Cietti, Jean-Baptiste Fay, Huet, Lavallée Poussin, Prieur, Paget et autres. Sa manufacture

devint bientôt si célèbre qu'elle reçut, en 1784, le brevet de manufacture royale » (1).

Il nous reste un modèle de La Vallée Poussin appartenant à M. Follot qui l'a exposé en 1900. C'est un panneau dans le genre pompéien, dans des tons bleus et jaunes avec quelques rehauts de vert et de rouge. Tout à fait influencé par les décorations d'Herculanum et de même style que les panneaux décoratifs de ses *Cahiers d'arabesques*.

Au centre du panneau s'élève un portique sous lequel se dresse une figure de femme, de chaque côté, un petit amour tenant un ruban auquel sont attachés des papillons. La base du portique ornée d'animaux fantastiques repose sur un médaillon renfermant un lion chevauché par un amour jouant de la lyre; ce médaillon est soutenu par deux bêtes ailées à têtes d'oiseaux, accroupis sur leurs pattes de derrière. Au-dessus du portique, un médaillon à six pans en camaïeu rouge-étrusque et deux paons à la queue multicolore; le sommet de la composition est formé d'arabesques encadrant des cerfs, des lyres, un vase, etc. Les albums de la Bibliothèque du Musée des Arts décoratifs contiennent un fragment de ce papier peint.

La Vallée Poussin dut faire d'autres modèles que celui-ci, exécuté vers 1788, car ces albums renferment des sujets sans nom d'auteur qui ressemblent tout à fait à ses arabesques; mais, sans preuve, nous ne pouvons les lui donner.

(1) Exposition universelle de 1900. Classe 68, papiers peints. Rapports du Comité d'installation, p. 68. — Le modèle de La Vallée Poussin est reproduit page 76.

CHAPITRE V

L'ACADÉMICIEN

(1788-1793)

Son mariage avec Elisabeth-Félicité Gillet. — Agréé à l'Académie. — Académicien. — Son tableau de réception : *Le Retour du Jeune Tobie*. — *L'Adoration des Bergers*. — Critiques contemporaines.

A l'époque où nous sommes parvenus, La Vallée Poussin est en pleine possession de son métier; depuis son retour de Rome, il a été sans cesse occupé à décorer les somptueuses demeures que les grands seigneurs se faisaient élever. Après l'exécution de ses cartons de tapisserie qui lui ont rendu la place qu'il devait occuper comme peintre d'histoire, l'artiste, que nous avons vu un peu indépendant jusqu'ici, se voyant avancer en âge, renonce à son existence solitaire, il se présente à l'Académie, veut connaître les joies de la famille et songe à se fonder un foyer.

La Vallée Poussin a cinquante-trois ans, celle qu'il a choisi en a trente-quatre. Elle s'appelle Elisabeth-Félicité Gillet, son père est le sculpteur Nicolas-François Gillet et sa mère Geneviève-Dorothée de France, fille de l'architecte rouennais Jean-Pierre de France, auteur de la grosse horloge. Gillet, membre de l'Académie, avait habité longtemps la Russie où il avait été le premier directeur de l'Académie des Beaux-Arts de Catherine II.

La première publication fut faite le 2 juillet 1788, à Paris, dans l'église Sainte-Marie-Madeleine de La Ville-l'Evêque, le contrat fut dressé le 18 juillet. Fier de cette alliance, La

Vallée Poussin écrivit la lettre suivante à M. d'Angiviller, alors directeur des Bâtiments du roi :

« Monsieur le Comte, enhardi par M. Pierre, premier peintre du Roy, mon cher et respectable maître, je prends la liberté de vous faire part de mon mariage avec demoiselle Gillet, fille du sculpteur Gillet, sculpteur du Roy et de son académie et ancien directeur de l'Académie impériale à Pétersbourg. Oserai-je me flatter que le protecteur immédiat des arts daignera devenir le mien en signant à notre contrat de mariage, que je vous supplie, Monsieur le Comte, de me permettre de vous présenter. Vous prenez tant de plaisir à favoriser les arts et ceux qui les professent que je me livre avec confiance à l'espoir d'obtenir une grâce si propre à accroître le désir que j'ai de justifier vos bontés. Je suis, etc... de Lavallée Poussin, de l'Ordre de Malthe. »

M. d'Angiviller accorda la faveur sollicitée.

Par ce contrat, nous avons la fortune des deux époux, Etienne de La Vallée Poussin « apporte 3.500 livres de rentes annuelles sur les revenus de Sa Majesté, 1.700 livres de rentes annuelles par l'Ordre de Malte (dont il était chevalier), 20.900 prêtées à diverses personnes qui en paient la rente, 5.000 livres en deniers comptant » et les créances sur M. de la Reynière et M^{me} du Barry, puis « une maison avec cour et jardin située rue de la Halle, à Rouen, indivise entre le futur époux et son unique sœur majeure telle que décrite dans l'inventaire et prise, le 7 janvier 1780, au décès de leur défunte mère Angélique Alleaume », enfin « les meubles, hardes et outils de sa profession qui sont dans son logement au premier étage sur la rue et sur le jardin, rue Verte au faubourg Saint-Honoré ».

Dans les apports de l'épouse, nous trouvons : « 20.000 livres, cadeau de sa Majesté l'Impératrice de Russie, dont elle avait été fille d'honneur », et « une maison et jardin sis à Poissy près le pont tels qu'ils sont et se comportent et dits Manoir du Bourget d'en Haut, donnés en avance d'hoirie pour une somme de 30.000 livres ».

Le mariage fut célébré le 2 août 1788 à Poissy, et, le 20 juin de l'année suivante, La Vallée Poussin avait la joie de voir naître un fils, Etienne-Pierre-Rémy, qui assurait ainsi sa postérité. A ce moment, il exécutait son tableau de réception à l'Académie où il avait été agréé l'année précédente.

Il s'était présenté le 28 juin 1788, comme nous l'apprennent les procès-verbaux : « En ouvrant la séance, M. Brenet, professeur, a présenté à la Compagnie le sieur Etienne Lavallée Poussin, né à Rouen, âgé de 48 ans [erreur, il en avait cinquante-trois], aspirant Peintre d'Histoire qui fait apporter de ses ouvrages. Les voix prises à l'ordinaire, l'Académie a agréé ladite présentation et M. le Directeur lui ordonnera ce qu'il doit faire pour sa réception ».

Il fut reçu avec succès, comme l'écrivit quelque temps après Cochin à Descamps père : « Nous avons agréé avec grand plaisir M^r de Lavallée Poussin; je ne vous dissimulerai point que j'avais quelque répugnance à lui donner ma voix, et que, s'il ne l'eût réellement méritée, il ne l'aurait pas eue (que ceci reste secret entre nous). Cela venait de ce que M^r Lavallée Poussin, courtisan assidu de M^r Pierre, avait pensé enlever à un de mes parents (1) et fort mon ami, une place qui fait

(1) Clément-Louis Belle, alors inspecteur des travaux d'art de la Manufacture des Gobelins, puis directeur des Gobelins de 1793 à 1795.

toute son existence, et qu'il remplit très bien. M^r Pierre avait cherché des chicanes indignes de ce galant homme, et multiplié des calomnies dont heureusement on a reconnu la fausseté. M. Pierre n'avait saisi ces choses que pour placer Lavallée, son protégé. Mais comme je me suis fait toujours un devoir d'être juste, dès que j'ai vu le mérite de son ouvrage, non seulement je n'ai pas balancé à lui donner une belle fève blanche; mais j'ai vanté ses talents à tous mes amis, parce qu'en effet j'y trouvais un mérite réel qui me surprenait d'autant plus que j'avais vu quelques ouvrages de lui depuis son retour à Paris, qui ne m'en avait pas fait prendre une aussi bonne idée... Il a passé avec l'applaudissement du grand nombre, et n'a eu que six fèves noires, sur 33 voix. Vous avez raison de vous glorifier d'avoir formé de pareils élèves, et en aussi grand nombre... » (1).

Sept mois plus tard, dans la séance du 7 février 1789, on accepte l'esquisse de son tableau de réception : *le retour du Jeune Tobie*, et il est reçu académicien dans la séance du 28 août 1789. Malheureusement, comme presque toutes les œuvres de La Vallée Poussin, ce tableau est perdu. Jusqu'à la dissolution de l'Académie, il fut placé dans la galerie d'Apollon, puis il prit place à Versailles au Musée spécial de l'École française, créé en 1792 et supprimé en 1823; il disparaît alors, ainsi que bien d'autres tableaux, à la répartition, des œuvres exposées, dans les musées de Paris et de la province.

Il nous en reste heureusement un écho par les critiques du Salon de 1789 où La Vallée Poussin exposait deux tableaux. Nous lisons sur le catalogue : « *Le Retour du Jeune Tobie*

(1) Lettre de Cochin à Descamps père, du 31 août 1788.

et sa rencontre avec son père et sa mère, hauteur 6 pieds 6 pouces; larg. 5 pieds. — *L'Adoration des Bergers*, haut. 12 pieds 8 pouces; larg. 8 pieds 6 pouces. Ce tableau est destiné à décorer la tribune de l'Eglise Cathédrale de Montauban; il est donné par Monseigneur l'Evêque de ladite Eglise ».

Les critiques remarquèrent ses œuvres; mais, comme toujours, les jugèrent différemment. Nous citerons impartialement ces divers jugements.

« *Le Retour du jeune Tobie* est un tableau de réception de l'auteur. Le prix remporté par M. La Vallée Poussin, il y a plus de 20 ans, semblait promettre au delà; il faut convenir aussi que le nom d'un artiste aussi célèbre que le Poussin est difficile à soutenir (1). »

Le *Mercur de France* ne fut pas plus tendre : « Début bien faible, qui contraste singulièrement avec le dernier nom de l'auteur » (2).

D'autres furent moins sévères et probablement plus justes : « M. Lavallée Poussin porte un nom célèbre. Il y doit répondre : son *Adoration des Bergers* et *le Retour de Tobie* font bien espérer de son talent; qu'il évite de donner à ses anges une lourdeur propre à la pierre. Celui qui ramène Tobie a ce défaut; le chien qui caresse à son retour le fils de la maison est une idée juste et placée. Les animaux aimans et fidèles ne déparent point une scène pareille; je ne me rappelle jamais sans admiration avec quel art sublime Homère introduit celui d'Ulysse, mourant de plaisir à l'arrivée de son maître,

(1) *Journal de Paris*, Observations sur le Salon. — Recueil Deloynes, t. XVI.

(2) Recueil Deloynes, t. XVI.

après l'avoir seul reconnu; c'est l'un des épisodes les plus touchants de l'Odyssée » (1).

Un autre critique se montre entièrement favorable : « D'après les deux tableaux que M. Lavallée Poussin a exposés, on ne se douterait pas que les circonstances ont forcé cet artiste estimable à passer trente ans à faire des arabesques, genre peu propre à exalter l'imagination d'un peintre d'histoire. Quoiqu'il en soit, *le Retour de Tobie* et *l'Adoration des Bergers* sont des productions dignes d'un maître » (2).

Son second tableau donna lieu à peu près aux mêmes remarques : « *L'Adoration des Bergers* de M. de La Vallée Poussin annonce dans cet artiste un *faire* vague et une exécution incertaine » (3).

Ce dernier tableau figure encore à l'exposition de 1791, ce qui nous explique pourquoi on ne le retrouve pas à Montauban. Les circonstances politiques durent s'opposer au voyage du tableau qui resta chez son auteur et, dès 1791, la livraison d'une œuvre religieuse n'était plus possible. Déjà ces sujets ne plaisaient plus, et c'est peut-être la raison de la froideur avec laquelle celui-ci fut accueilli à ce Salon qui, pour la première fois, comprenait tous les artistes et non plus seulement les académiciens.

En 1789, le *Journal de Paris* disait : « Je crois qu'il n'y avait qu'une idée neuve à rendre qui pût justifier un artiste

(1) *Visites agréables ou le Salon vu en beau*, par l'auteur du « Coup de Patte ». Recueil Deloynes, t. XVI.

(2) *Supplément aux remarques sur les ouvrages exposés au Salon*, par le C. de M. [Maurepas], M. de plusieurs Académies, etc. Recueil Deloynes, t. XVI.

(3) *Observations critiques sur les tableaux du Sallon de l'année 1789*. Recueil Deloynes, t. XVI.

de traiter un sujet si rebattu » (1). En 1791, ce tableau est jugé avec plus de largeur d'idée : « *L'Adoration des Bergers*, par M. Lavallée, un pinceau large, un dessin assez correct et un coloris qui ressemble un peu à celui du Guerchin » (2).

La Béquille de Voltaire au Salon remarque « que ce tableau est d'une composition sage et intéressante » (3).

Il est vraiment regrettable que ces deux tableaux, œuvres importantes de l'artiste, ne se retrouvent pas, ils nous auraient donné idée de son talent.

Nous avons vu qu'en 1792, il exécuta les cartons de l'Histoire d'Alexandre pour la Manufacture de Beauvais, véritables tableaux d'histoire dont il ne nous reste que les titres et qui furent ses dernières œuvres.

La Vallée Poussin, approchant de la soixantaine, membre de l'Académie, marié, père de famille, ayant une certaine aisance, des travaux, allait enfin prendre sa place et paraissait devoir achever sa vie paisiblement quand la Révolution vint briser à tout jamais sa carrière artistique. Il ne peindra pour ainsi dire plus, et les quelques œuvres que nous possédons de lui sont des portraits de famille ou d'amis.

(1) Recueil Deloynes, t. XVI.

(2) *Explication et critique impartiale de toutes les peintures, sculptures, gravures, dessins, etc., exposés d'après le décret de l'Assemblée nationale, au mois de septembre 1791, l'an III de la Liberté*, par M. D., critique patriote et véridique. Recueil Deloynes, t. XVII.

(3) *Seconde et dernière promenade, au troisième de la Liberté*. Recueil Deloynes, t. XVII.



E. de La Vallée Poussin inv.

FRONTISPICE

Par Etienne de La Vallée Poussin.

CHAPITRE VI

LA RETRAITE A POISSY

(1793-1802)

Agent national. — Maire de Poissy. — Directeur de *la Chalco-graphic*. — Sa mort à Paris. — Mort de sa sœur. — Requête de sa veuve. — Mort d'Elisabeth-Félicité Gillet. — Dernières œuvres. — *La Nativité*. — Portrait d'André Chénier. — Portraits de l'artiste et de sa femme.

Entraîné par son âme d'artiste, La Vallée Poussin s'était laissé séduire aux idées de liberté; il résista sur les conseils des siens; mais après la mort de ses beaux-parents, le sculpteur Gillet et sa femme Dorothée de France, survenue en 1791, il écouta les avis de ses amis et se lança dans la politique. L'existence, du reste, devenait pénible à Paris en 1793, il attendait un second enfant, les travaux manquaient, il accepta une place d'agent national à Poissy.

Cette fonction était fort importante suivant les mémoires de Lucien Bonaparte : « Le poste d'agent national était très recherché. Il attribuait à son titulaire une sorte de dictature et lui donnait toute autorité sur le Tribunal et le Comité de de Salut public de la Commune » (1).

C'est au cours de l'année terrible que La Vallée Poussin se décida à prendre cette fonction et sa famille ne semble pas approuver qu'il se mêle aux affaires publiques, comme le donne à penser la lettre que sa femme écrivait à sa sœur, M^{me} Jubin :

(1) T. I^{er}, p. 125.

« 15 de Décembre 1793. — Ma chère sœur, je dois te faire scavoⁱoir qu'on a demandé Etienne à Poissy pour la Municipalité. Il y a eu des désordres, et les citoyens veulent que la sécurité soit assurée désormais. La pauvre épouse de Thomassin (massacré en Juillet 1789) m'a bien dit que si notre papa, Blaise et le chevalier (Lavallée Poussin) eussent été à Poissy, le malheur n'eût pas eu lieu. David et Blaise (sculpteur) disent qu'il doit offrir ses talents à la Patrie. Il n'eut pas accepter avant le décès de notre cher papa qui le reprenait sur son amour de la liberté et des nouveautés. D'ailleurs, M. de Senicourt, son ami, à émigré, sans quoi il l'eut aussi retenu. Rimbault et Léonard sont venus expressément à Paris pour lui faire part que tous les Patriotes lui demandent de venir se fixer parmi eux. Puisque l'Académie est fermée depuis trois mois, et qu'il n'a aucun morceau à livrer, il leur a répondu que nous irions tous dès le mois prochain. Notre fils vous embrasse, Le Chevalier m'a dit de vous parler de lui, et je suis ta sœur affectionnée. — Elisabeth (1). »

Ce document nous donne toutes les précisions désirables sur l'établissement de La Vallée Poussin à Poissy, et les raisons qui le font accepter. Il fut installé dans ses fonctions le 30 nivôse an II (décembre 1793) par les représentants du Peuple Charles Lacroix et Musset. Il est assez curieux de s'arrêter sur ces deux noms, le premier était le père du peintre Eugène Delacroix; le second, celui d'Alfred de Musset. Notre artiste dut se fixer immédiatement à Poissy, puisque son second fils, Guillaume Tell, y est né le 22 pluviôse an II (janvier 1794).

(1) Archives de Poissy.

Les fonctions d'agent national étaient fort importantes. Créés par décret du 14 frimaire an II, les agents nationaux étaient chargés de requérir et poursuivre l'exécution des lois et de dénoncer les négligences dans leur exécution, et recevaient un traitement annuel de 2.400 livres.

Le district de La Vallée Poussin comprenait soixante-deux communes. On comprend que ses fonctions administratives aient absorbé la plus grande partie de son temps, et il est même surprenant de trouver des œuvres de cette époque.

La Vallée Poussin montra beaucoup de justice et de bonté dans l'exécution d'ordres parfois pénibles. Il est certain que, malgré le reproche de révolutionnaire fait par sa femme, il était fort modéré, ce qui lui valut les observations de manquer de zèle et d'énergie.

L'histoire du district de Poissy pendant la Révolution, le Directoire et une partie du Consulat pourrait se confondre avec celle de La Vallée Poussin. Tous les documents des archives de Seine-et-Oise le mentionnent journellement et prouvent son activité. Sa modération est évidente et les actes suivants en sont l'attestation. En germinal an II, il fait affecter les bâtiments de l'ancienne abbaye avec son église à l'hospitalisation des soldats malades ou blessés de la République, ce qui sauva cette église de la destruction, mais elle fut démolie à la Restauration. Des suspects étaient réfugiés sur son territoire, il fut invité à les envoyer devant les tribunaux de Paris ou de Versailles. Il répondit qu'il les surveillait et les avait internés dans la geôle de la ci-devant abbaye; ces attermoiements permirent à la Terreur de finir et les malheureux furent sauvés. En l'an IV, La Vallée Poussin s'entremet pour faire réintégrer dans ses biens le citoyen Disney et se

fait déléguer les pouvoirs nécessaires pour rendre à cet émigré ses propriétés.

Malgré ces occupations multiples, La Vallée Poussin n'oublie pas qu'il est peintre et nous le voyons admis à la Commune générale des Arts qui se forme en l'an II. En l'an VIII, une réorganisation paraît supprimer les agents nationaux, il est alors nommé agent municipal, puis maire de Poissy. Il fut installé dans son nouveau poste le 5 fructidor an VIII, après un retard causé par la maladie, dit le procès-verbal.

La Vallée Poussin continua ses fonctions jusqu'à sa mort en l'an XI; mais il semble que les temps redevenant plus normaux, il songe à donner moins d'importance à ses devoirs municipaux et à reprendre son ancienne carrière, lorsqu'il meurt subitement le 28 brumaire an XI (novembre 1802), dans le petit appartement qu'il occupait rue de la Montagne-Sainte-Geneviève, à Paris, à la Chalcographie, dont il venait d'être nommé directeur, et où il avait retrouvé son ami François Piranesi, mais où il ne devait pas encore être installé, puisque sa famille était à Poissy.

Il n'est pas surprenant de voir dans cette place La Vallée Poussin. Ayant collaboré avec les Piranesi, ayant illustré de nombreux livres, il devait, à l'âge de la retraite, se retrancher dans cette partie de l'art qui lui permettait de continuer ses relations tout en restant fonctionnaire, situation rendue nécessaire par son changement de fortune.

La Chalcographie était alors installée dans l'ancien collège de Navarre, où se trouvait, depuis le 7 vendémiaire an III, l'Ecole des Travaux publics, devenue Ecole Polytechnique; Bonaparte, voulant l'agrandir, transporta, pendant ce même an XI, la Chalcographie à la Sorbonne.

Cette fin de Révolution fut néfaste à la famille de La Vallée Poussin, cette période de privations et de tourments avait usé la population. Sa sœur, Marie-Magdeleine de La Vallée, qui était venue se fixer à Poissy auprès de lui, était morte en vendémiaire an XI (octobre 1802) ; un mois après, en brumaire (novembre), La Vallée Poussin mourait à son tour, laissant une veuve et deux enfants dans une grande détresse, comme l'indique la requête adressée par sa femme au premier Consul dans laquelle on peut voir le désintéressement de l'artiste.

« Général Premier Consul,

« Vous avez plusieurs fois déclaré que si les braves militaires qui ont versé leur sang pour la Patrie, qui sous vos ordres ont reculé les limites de la France jusqu'aux Bornes qu'avait indiqué la Nature, avaient bien mérité de la Patrie ; vous avez aussi déclaré que les Citoyens qui avaient dans les emplois civils par leur zèle, leurs exemples, et leurs vertus, avaient secondé les efforts du Gouvernement, avaient également bien mérité de la Patrie.

« Vous permettrez donc, Général, qu'une veuve infortunée vous résume les services de son mari. Le citoyen Etienne La Vallée Poussin, Peintre de la cy-devant Académie Royale, reçu en 1789, avait passé 17 ans en Italie, théâtre de vos exploits à jamais mémorables. Sa conduite et ses talents dans ce pays lui avaient assuré une telle considération qu'il y fut nommé Chevalier de l'Ordre de Malte, n'ayant d'autres titres du côté de la naissance que celui de tenir par sa mère au célèbre Nicolas Poussin qui dans la carrière des arts a été l'orgueil de la France.

« A l'époque de la Révolution, mon mari a quitté Paris

et s'est retiré à Poissy dans un bien que je tiens de feu M. Gillet, mon père, autre artiste recommandable, sculpteur du Roy, Premier et ancien Directeur de l'Académie de Saint-Pétersbourg, etc., etc.

« Mon mari fut successivement Officier Municipal, Agent National; Président de l'Administration Cantonale et enfin Maire de la ville de Poissy. Il mourut le 28 Brumaire dernier, maître de ce titre. Il venait d'être appelé à Paris comme directeur de la Chalcographie au Collège de Navarre, fondé sous la protection du Gouvernement par son ami Pyranesi.

« Mon mari a rempli ses différentes fonctions civiles avec honneur, zèle, et intégrité. A son dernier soupir il a prononcé le nom du héros pacificateur de l'Europe et bienfaiteur de la France.

« Ce citoyen vertueux, ruiné par le service de la nation, me laisse sans fortune et même sans moyens d'existence avec deux enfants en bas âge; je n'ai d'autres ressources, Général, que dans vos bontés. Si vous jugez les titres de mon mari suffisants pour avoir droit à la bienfaisance nationale, je vous demande pour Guillaume La Vallée, le second de mes enfants, âgé de 9 ans, une place dans une de ces pépinières que votre vaste génie a créées.

« Le reste de ma frêle existence sera consacré à faire des vœux pour la conservation d'un héros qui fait l'admiration du monde (1). »

Cette supplique, appuyée par la municipalité de Poissy, par le préfet de Seine-et-Oise, fut prise en considération; mais, hélas! la pauvre veuve ne le sut pas, elle mourut le 9 germinal an XI (mars 1803), cinq mois après son mari. Le jeune

(1) Archives de Poissy.



PORTRAIT D'ANDRÉ CHÉNIER

Par Etienne de La Vallée Poussin.

(Appartient à M. Courtier de Vesle).

Guillaume Tell obtint une bourse au Lycée de Rouen, retournant ainsi au berceau de sa famille.

Peu d'œuvres subsistent de cette période de la vie de l'artiste. Un seul tableau est à signaler, la *Nativité*, donnée par sa veuve à l'église de Poissy où elle est encore et qui est un portrait de famille puisque la Vierge emprunte les traits de sa mère Angélique Alleaume. Ce tableau, dans lequel on a voulu voir une réplique de celui de Montauban, nous est heureusement conservé; mais c'est une œuvre de la vieillesse de l'artiste, bien loin de celles exécutées en pleine maturité.

Ici, la Vierge, assise sur la pierre, contemple son divin fils avec le ravissement d'une jeune mère, c'est une simple maternité et, malgré l'attitude recueillie de saint Joseph qui se silhouette dans le fond, les mains jointes, si nous n'apercevions pas un chœur d'anges, sur des nuages, occuper le haut de la composition, nous n'aurions pas l'idée d'un tableau d'église. Il est vrai que pendant cette époque troublée de la Révolution, le souffle religieux devait s'être affaibli; mais nous y relevons un beau sentiment familial.

La famille Courtier de Vesle possède un portrait en pied de jeune homme que ses membres ont toujours désigné comme étant le portrait d'« André Chénier fait à Saint-Lazare ».

Cette toile semble bien reproduire les traits d'André Chénier, mais le reste de l'assertion est inexact, puisque ce portrait a été peint à Poissy en 1797, trois ans après les tristes journées de thermidor où le poète avait été exécuté. La Vallée Poussin travailla-t-il de mémoire ou d'après un dessin déjà ancien, ou même d'après un croquis rapidement exécuté à Saint-Lazare, il est impossible de le savoir. Tout ce que nous pouvons assurer, c'est que le peintre, déjà vieux à

ce moment, peignit par affection les traits de son jeune ami comme nous le dit la dédicace écrite sur la toile : « *Amicitia dedicat — hoc opus — amicitiae. — J. E. Delavallée Poussin, — 1797, Poissy, aout* ».

Il ne nous reste plus à voir que deux portraits, ceux de l'artiste et de sa femme, toiles de même grandeur, de même tonalité et qui n'ont, cependant, pas été faites à la même époque.

Le portrait du peintre est difficile à dater, la coiffure, le costume peuvent nous permettre de remonter jusqu'à la Révolution, et, cependant, ces deux portraits ont été exécutés pour se faire pendant. C'est une belle œuvre, qui paraît sérieuse et peut-être un peu froide, La Vallée Poussin s'est représenté le crayon à la main en train de dessiner; l'habit grisâtre et la perruque poudrée se détachent sur un fond également grisâtre, mais plus clair. La tête est bien établie, peinte simplement, les traits sont réguliers, sympathiques et nous avons là l'image de l'homme consciencieux, mais loin des emballlements et de la fougue qui font les grands artistes. On peut y trouver quelque analogie avec celle de la figure personnifiant la peinture dans la décoration de l'hôtel Grimod de la Reynière.

Celui d'Elisabeth-Félicité Gillet, daté de 1802, n'est pas terminé, c'est la dernière œuvre du peintre. Il représente une femme malade, dont les traits réguliers, un peu sévères, sont encore accentués par l'état d'ébauche où ils sont restés et par la coiffure blanche qui cache entièrement les cheveux. La robe blanche, le fichu également blanc, font une jolie symphonie de blanc sur le fond grisâtre, semblable à celui du peintre, mais l'aspect général est aussi un peu froid.

Un certain nombre d'observations doivent être notées après l'étude de la vie et de l'œuvre de La Vallée Poussin, en tenant compte de l'enseignement qu'il a reçu, de son tempérament et de l'époque où il a vécu.

Ses études sont classiques, essentiellement académiques. Mais l'on ne doit pas confondre le classique de Louis XV, où la turquerie des costumes et les cuirasses des héros se rapprochent plus du théâtre que des champs de bataille, avec celui du XIX^e siècle.

A son arrivée à Rome, La Vallée Poussin est séduit par la réaction de Winckelmann qui l'attire par sa précision et sa logique conduisant presque à la négation de l'art.

A Paris, c'est David, requérant contre le XVIII^e siècle, condamnant sans pitié ses devanciers pour assurer tout aux Romains. Et quels Romains! Son archéologie n'est pas plus précise que celle de Boucher et elle est moins attrayante. Qui peut se vanter d'exactitude en reconstitution? Le Brun est de l'époque de Louis XIV; David, de celle de Napoléon I^{er}; l'un n'est pas plus juste que l'autre.

L'œuvre de La Vallée Poussin se divise en trois tendances. On ne peut dire trois époques, la chronologie détruirait ce classement. Il fut peintre d'histoire, illustrateur et décorateur, il ne fut pas portraitiste; quelques portraits seulement se rencontrent disséminés dans son œuvre.

Peu de choses restent du peintre d'histoire, mais on peut juger que sa place fut honorable, il était de l'Académie et y tenait son rang.

Illustrateur, nous le voyons gracieux, facile; Nella Venuta fait regretter qu'il n'ait pas plus produit dans un genre qui lui convenait.

C'est comme décorateur qu'il doit être classé, sa production est considérable et paraît parmi les meilleures de l'époque. Balzac, qui ne le connaissait que par les œuvres existant dans son hôtel, le nomme sans hésitation le créateur du style empire. Cela peut paraître un peu exagéré aujourd'hui où l'on ne retrouve plus trace de ses charmantes décorations. Mais, après l'étude que nous venons de faire, on peut admettre cette opinion et les dates la soutiennent. Les cahiers d'arabesques sont dessinés à Rome avant 1778; Ranson et Huet ne faisaient alors que des fleurs et des animaux; Dugourc, un des premiers décorateurs à l'antique, ne publie son recueil d'arabesques qu'en 1782. La Vallée Poussin, imprégné de ses souvenirs d'Italie et collaborant avec Clérisseau, a certainement une des premières places, chronologiquement, dans la genèse du nouveau style qui, pompéien sous Louis XVI, égyptien sous le Consulat, aboutit à la copie de l'antiquité sous l'Empire pour mourir lamentablement, accablé par le Romantisme.

L'âge mûr n'a pas, a-t-on dit, amené chez La Vallée Poussin cette période d'épanouissement, de calme et de régularité dans la production que l'on trouve généralement chez tous les artistes consacrés. Mais, à quoi correspond cette période comme date? La production artistique de la Révolution se ressent des événements, combien d'artistes y ont sombré et, seuls, les plus jeunes ont pu se reprendre sous l'Empire, La Vallée Poussin était mort. Sa carrière finit en 1789; ses dernières années ne sont que municipales, mais son œuvre de décorateur lui assure une place honorable dans la fin du XVIII^e siècle.

Le nom fameux qu'il releva, dans l'enthousiasme de la

jeunesse, est peut-être la raison de la dureté un peu injuste de ses contemporains et de la postérité pour ses ouvrages. Si l'on songe à l'esprit du moment où il releva ce nom, à l'heure où le classicisme prenait Nicolas Poussin comme drapeau, le geste de son descendant est normal et les succès d'école que remportait Etienne La Vallée, l'autorisaient à faire revivre ce nom fameux dans l'Art français.

ALLOCUTION

Prononcée au nom de l'Académie

Par M. PIERRE CHIROL, président

AUX FÊTES CÉLÉBRÉES EN L'HONNEUR DE NICOLAS POUSSIN
aux Andelys, le 6 juin 1926.

LE NORMAND DANS NICOLAS POUSSIN

MESSIEURS,

Vraiment, ce n'est pas un médiocre honneur pour ce noble Vexin normand d'avoir vu naître Nicolas Poussin, et de pouvoir honorer son berceau — par une heureuse coïncidence à laquelle le zèle intelligent de M. Coutil n'est sans doute pas étranger — au jour anniversaire, le 6 juin, où Pierre Corneille naquit à Rouen, à quelques lieues, onze ans après.

Aussi, aux éloges décernés par la grande voix française de l'Institut, par les représentants de cette Académie des Beaux-Arts à la fondation de laquelle Poussin eût contribué, s'il avait achevé sa vie à Paris, votre Comité a-t-il jugé bien-séant de convier la petite patrie à venir déposer son hommage. Pour y parvenir, le Président de l'Académie de Rouen va donc servir de truchement. A l'hymne glorificateur de la capitale, interprète de la nation, va succéder la cantilène rustique et malhabile en sa tonalité désuète. Mais puisse la grande ombre de votre compatriote y retrouver l'intimité de sa jeu-

nesse, puisqu'elle s'est déroulée dans ces horizons amples et voilés où les bouquets d'arbres piquent de leurs masses sombres ces grasses prairies découpées par les méandres paresseux et souples d'un fleuve royal, où les chaumières basses, d'un argile doré, sous leur chaume fleuri ou leurs tuiles moutonneuses abritent toujours une race tenace, calculatrice, originale, toujours persévérante dans cette originalité même, mais sans verbiage et sans peur.

Pour cet hommage au grand Normand, notre Compagnie n'aurait eu garde de ne pas apporter sa guirlande à ce cénotaphe. Sur notre jeton officiel, les profils de Corneille et de Poussin s'inscrivent séparés par Fontenelle : le bel esprit, enserré et comme sur le point d'être résorbé par les âpres et impérieux génies dont se glorifie notre province à l'aurore du grand âge classique.

Parce que ces deux figures se répondent et ouvrent la marche à ce temps sur lequel tant de légendes seraient à reviser, d'aucuns ont parfois refusé de les évoquer au nom du génie du lieu. « En elles, disent-ils, il faut honorer seulement le type humain à sa plus haute puissance, dût-on pour cela les dépouiller de toutes les nuances de l'humanité. Plus d'influences locales, de race, ou de souvenirs d'enfance. Ils sont descendus d'un olympé serein d'où ne peut s'infiltrer aucun relent de terroir. Comme le disait Winkelmann : « La beauté est comme l'eau pure qui n'a aucune saveur particulière. »

Heureusement, les critiques ont commencé d'en revenir. Corneille a été rendu à la Normandie et ne serait-il pas curieux de découvrir et d'observer chez Poussin les traces de ces qualités et de ces défauts de la race ?

Evoquer Poussin Andelysien, spécifiquement Normand, et

non plus seulement citoyen du monde tombé de quelque empyrée, n'est-ce pas là besogne piquante, jouer les Cydias sans profit et avec outrecuidance? Je le tenterai néanmoins; sous l'égide d'un de ses récents historiens : à celui-ci, la peinture du maître n'apparaît pas comme un miroir de la nature; « elle est, dit Paul Desjardins, l'affirmation d'un esprit d'homme, au même titre que les méditations de Descartes ou les cantates de Bach ».

Toute contribution à la formation de cette haute intelligence mérite donc notre attention : la terre nourricière de son précoce génie ne saurait être négligée.

Certes, une question préalable semblerait tout d'abord devoir ruiner mon entreprise : pourquoi le silence du peintre envers son village natal, lors de son retour éphémère en France? Les documents peuvent être réputés anéantis; et le temps d'un congé a pu lui être refusé par le roi. Mais cette indifférence dont nous nous étonnons n'est pas un oubli de mémoire, il ne reniait pas ses origines, celui dont le portrait, en 1650, permettait de lire en toutes lettres :

EFFIGIES NICOLAI POUSSINI
ANDELYENSIS
PICTORIS ANNO AETATIS 56
ROMÆ ANNO IUBILEI
1650

Comme lui, rappelons-nous.

Comme lui, évoquons son origine andelysienne et tentons de retrouver les caractères normands du grand homme.

Tout d'abord, un fait est frappant dans son oeuvre; l'importance prépondérante du paysage, l'attrait ressenti pour les nobles horizons. Ses historiens proclament unanimement sa

fidélité et ses qualités sur ce seul point où la courbe de son génie demeura toujours ascendante; jamais les influences de la mode, ou les variations fatales à une longue existence ne parviendront à altérer cette constante et magnifique progression : et c'est au paysage de son enfance, au vôtre, Messieurs, que son génie doit son éclosion; quelle œuvre d'art a-t-il d'abord contemplée, qui a fait naître en lui le désir de reproduction, sinon les points de vue où nos yeux baignent en cet instant? Ses essais demeurent inconnus, mais, pour demander audience à Quentin Varin, le jeune homme devait avoir quelque travail à lui présenter. Aussi, la nature normande peut à juste titre nous apparaître comme son Egérie; par elle, il a connu, il a compris la majesté des chênes, il a vibré devant les pentes abruptes des calcaires, les murailles déchiquetées du Château Gaillard, et de l'avoir contemplé au crépuscule, le calme reflet de la Seine a fait rêver son imagination et a préparé son pinceau pour les bois sacrés du Latium et les aqueducs farouches accrochés aux Monts Albains.

Mais les paysages constituent un cadre pour ce penseur méditatif; il les a voulus peuplés et humains, sans horreur tragique, dépouillés de mesquineries inutiles. Car notre race n'est pas prodigue de poètes lyriques : le mode vapoureux n'est pas son fait, elle s'attache à la précision, quand, toutefois, il lui est donné de parvenir à la fixer. Et parce que le vague de l'âme n'a pas toutes ses complaisances et qu'elle en redoute à bon droit toutes les répercussions dans l'existence quotidienne, elle est attachée à l'ordre, et la probité sévère demeure à ses yeux la marque du bon ouvrier.

On sait les anathèmes de Poussin contre les peintres facilement satisfaits de leurs « barbouilleries », selon son expres-

sion. Aussi, l'ordre, l'harmonie supérieure, définitivement acquise, peut-être péniblement parfois, rayonnent de ses tableaux, et leur parfait équilibre témoigne de la belle santé morale de leur auteur. On y devine sa simplicité pensive, son obstination un peu fruste, on croit toujours y ressentir les difficultés de ses premières années qui semblent y projeter leur ombre persistante et le premier contact demeure parfois déconcertant par le sentiment nettement caractérisé de la solitude un peu hautaine de son âme.

Cette solitude, elle confine à l'allure farouche signalée à bon droit dans le caractère normand. Si j'osais cesser d'être académique pour parler patois, je dirais de Poussin « qu'il ne se commet point avec tout le monde ». On a vite fait de dénombrer la société qu'il fréquente, à laquelle il demeura fidèle, envers laquelle il fut peu épistolier. Son affection apparaît sincère, mais sans effusions comme aussi ses jugements ne connaissent pas les réticences mondaines.

Fanatique de la terre latine, il n'abdique pas pour cela son droit de critique objectif, et la vie romaine est jugée sévèrement sous sa plume. Terre d'élection pour son pinceau, non pas pour son âme entière, incapable de détourner, d'obnubiler ses pensées attachées à la patrie française. Les fluctuations politiques de la Fronde, la bonne ou la mauvaise fortune de nos armes ont eu de fortes répercussions dans son âme, et il ne faudrait pas lui faire grief de s'être montré Français médiocre pour avoir su demeurer habile Normand dans l'histoire de son manteau, je veux dire de son ingéniosité à s'habiller en romain pour travailler en paix, malgré les spadassins qui l'avaient maltraité un jour, en haine de son costume.

Car tout devait céder à la grande affaire de sa vie : travailler, peiner sans répit sur sa glèbe artistique, comme ses

lointains cousins du Vexin penchés sur leur terre arable. Ce royal labeur lui paraissait sacré, il n'entendait pas le dilapider, ni en prodiguer le bénéfice à vil prix. Toute peine mérite salaire, celui de l'artiste comme les autres, et s'il refusait le gain extraordinaire pour une signature chaque jour plus célèbre, il n'eût pas imaginé l'abandonner à des protecteurs bien en cour pour en obtenir des commandes officielles et grassement rétribuées.

Le tempérament ancestral se montre bien à nu dans l'incident de son logement aux Tuileries. Il avait quitté la France, et ne songeait plus à y revenir, quand il apprend, à Rome, que sa maison de Paris a été mise à la disposition d'un autre artiste. Il s'en plaint vivement, se jugeant dépossédé de cet usufruit dont il ne pouvait rien faire, mais c'était son bien et il n'entendait pas en être frustré.

Et son bien, il tient à honneur d'en disposer judicieusement après son décès : malgré l'éloignement de ses propres neveux — il ne les a d'ailleurs jamais vus — malgré les soins obligeants et persistants des héritiers de sa femme, il n'avantage pas ceux-ci au détriment de ceux-là. A chacun son dû, non toutefois sans qu'il ait écarté un Andelysien trop pressé, venu à Rome avec indiscretion pour juger de l'état de son oncle et surveiller l'héritage. Sa ponctualité à rédiger son testament fut une de ses formes de résignation devant la mort. Malgré les nombreuses toiles à sujets chrétiens, malgré la suite grandiose et renouvelée des sept Sacrements, et les illustrations de la Passion, Poussin ne révéla pas une âme mystique et la suavité n'a pas touché le cœur de ses admirateurs comme il est arrivé au tendre Lesueur : mais rien ne nous autorise à voir dans les commentaires édifiants de ses derniers moments je ne sais quel récit destiné à une clientèle dont on devait lui conserver la faveur. Bien mieux, j'ose signaler

l'analogie avec ses proches du terroir qui ont vécu sans mysticisme transcendant, comme sans passions dévastatrices, mais qui, avertis par l'âge, savent mettre en ordre leurs affaires, toutes leurs affaires, envers leurs héritiers comme envers le Créateur.

Sa vie est donc tout entière dominée par la passion de l'ordre, au demeurant la seule passion dont on puisse faire état à son crédit. Nulle grimace pour plaire, nul fard sur la pensée, mais une grande prudence, une réflexion persistante dans ses actions, une discrétion marquée dans ses paroles avaient frappé son premier biographe, Félibien. Et n'est-ce point là, Messieurs, des traits bien caractéristiques des Normands dont j'ai imparfaitement tenté de vous faire saisir quelques aspects en ce peintre éminemment intellectuel ?

Avoir trouvé sa voie et s'y être maintenu avec obstination, le rattache à la lointaine lignée de sa race conquérante. Conquérant, il le fut, et il emporta les suffrages des Romains en un temps où ceux-ci se sentaient enivrés de l'éclat prestigieux de la Renaissance et s'en croyaient les seuls héros possibles. Comme les hardis pionniers, partis de Neustrie vers les rivages heureux de la Méditerranée, Poussin sut garder son individualité parmi les caprices du goût et les coteries d'écoles. Les historiens ont noté à juste titre l'indépendance de son art, son développement logique, rythmé, en ligne droite, parmi le faux goût et la préciosité du temps. Quel tempérament bien assis, Messieurs, fut celui de votre compatriote, pour n'avoir pas été entamé dès l'origine par la faveur et l'admiration du cavalier Marin, son premier initiateur à la féerie italienne ! Quel bel équilibre d'âme, quelle maîtrise de l'esprit pour avoir su échapper au libertinage du tour de France comme au débraillé des ateliers !

Dominer en vue d'un but poursuivi demeure le grand

caractère de son œuvre, et la véritable cause de cette sérénité majestueuse où — fait très rare — toutes les générations, parfois si dissemblables, ont affecté de se reconnaître. Rares, en effet, les époques amoureuses du « joli » qui ont paru le négliger, telle cette dernière décade de l'ancien régime où Bagatelle faisait oublier Versailles, et où le marquis d'Angevilliers effaçait sans scrupule les travaux de Poussin dans la grande galerie du Louvre.

Cette sérénité apparaît nostalgique, spécialement dans les temps troublés. Qui imaginerait ceux-ci propices à sa gloire ? Et pourtant, après la tourmente révolutionnaire, vos concitoyens ont projeté d'élever en son honneur un temple antique pour honorer son berceau. Comme aux tragédies cornéliennes, les peuples meurtris sont toujours revenus demander aux compositions équilibrées et intellectuelles de Poussin le secret de la stabilité de la calme noblesse, l'envol paisible et sûr vers un état définitif où l'enthousiasme ossianesque ne bouleverse pas les âmes.

Approchons-nous, à notre tour, Français victorieux et angoissés, de ces figures où la volupté demeure souriante et ordonnée comme la tristesse y sait pleurer sans malédiction. Demandons à leurs contemplations la possession de cet équilibre qui fait les forts, de la pensée toujours dominatrice des sens, de cette probité d'auteur, de cette conscience, éléments indispensables, véritable fruit des hautes civilisations.

Mais, par-dessus tout, que Poussin nous enseigne la fin suprême de l'art, cette âme ajoutée à la nature, en méprisant les contingences, afin que loin des truculences éblouissantes, mais animales, des fadeurs ou des grandiloquences sans émotion sincère, nous comprenions le prix de l'équilibre et de l'ordre français, et qu'à la fin de notre vie nous puissions nous rendre ce témoignage : « Et moi aussi, j'ai vécu en Arcadie ».

HOMMAGE A LA MÉMOIRE

DE

S. E. LE CARDINAL MERCIER

Membre correspondant

Par M. PIERRE CHIROL, président.

MES CHERS COLLÈGUES,

Le premier éloge funèbre dont votre nouveau président doit assumer la tâche douloureuse a pour objet le plus illustre de nos membres correspondants : Nul d'entre vous ne me contredira, si je salue la mémoire de S. E. le Cardinal Mercier, comme celle de la plus haute figure dont se parait notre annuaire.

Depuis que la fatale nouvelle a été connue, tout écrivain a épuisé les formules capables de concrétiser ce puissant penseur, ce patriote indompté, cette conscience sereine et sûre d'elle-même, fixée très haut au-dessus des mêlées des hommes, de leurs contingences, en plein Ciel, avec Dieu.

L'Académie de Rouen, en s'inclinant respectueusement devant son cercueil, tient à adresser à la noble Nation belge l'expression de ses douloureuses condoléances pour le malheur qui la frappe, en la privant d'un tel cœur et d'une telle intelligence dont l'amour et la lucidité étaient plus que jamais nécessaires pour faire aboutir comme il sied les redressements de notre époque troublée. M. le Secrétaire voudra bien faire parvenir à l'archevêché de Malines le témoignage des sentiments attristés de l'Académie de Rouen.

FÉLICITATIONS

adressées au nom de l'Académie

A M. Georges RUEL

Chevalier de la Légion d'honneur

Par M. PIERRE CHIROL, président.

MON CHER CONFRÈRE,

Pourquoi ne pas employer ce titre en cette institution de l'ancienne Académie de Peinture — la maison que l'on aimait, n'est-il pas vrai ? — puisque je me lève pour être l'interprète présidentiel de notre Compagnie et vous dire, en son nom, la grande joie et la légitime fierté ressentie par tous les « quarante » de Rouen à l'heureuse nouvelle de votre décoration ?

Nul autre ruban n'eût pu nous être plus agréable ni honorer davantage notre collègue que celui dont votre mérite vient d'être souligné.

D'autres sauront insister sur la valeur, enfin officiellement reconnue, d'une carrière essentiellement désintéressée et comme vouée tout entière au culte du bon goût, à la tradition perpétuée de l'humanisme architectural également éloigné du tapage qui dispense trop souvent du talent comme de l'inerte docilité académique, fruit desséché des formules stériles.

Je me permettrai de souligner dans cette récompense nationale un hommage éclatant envers l'art tout court, trop souvent méconnu par ceux qui devraient entretenir son culte.

Professeur d'architecture, professeur de l'histoire de l'architecture, défenseur et amateur passionné des traditions locales, vous êtes honoré à l'occasion d'une exposition d'art exclusivement et farouchement moderne. Et seuls pourraient s'en étonner les esthètes à courte vue ou les pédagogues sans ampleur, ignorant comment la modernité d'avant-hier connaît aujourd'hui l'étiquette de classique dont sourient les jeunes générations, et par quel phénomène toujours reproduit les admirateurs d'Oppenord, de Meissonnier ou de Micque traitaient de vieille perruque, car ils en avaient porté et d'opulentes, la majesté un peu guindée de Mansard ou de Robert de Cotte.

La fougue si heureuse des générations montantes n'aperçoit jamais le lien indissoluble de la tradition et de la modernité, le suc invisible et fécond dont un tronc d'apparence desséché est le canal indispensable pour alimenter l'éclat des bourgeons verdoyants, et la base de cette culture classique hors de laquelle tant d'efforts édifient sans stabilité réelle, parce que le choix n'est pas averti, ni la diversité réglée, ni la fantaisie soumise à un ordre certain.

Et le Vignole ne ressemble-t-il pas à ces lisières enfantines dont il serait ridicule de faire montre hormis dans la petite enfance, mais dont une mère prévoyante ne saurait faire fi au temps de nos pas incertains?

Votre carrière tout entière a témoigné de cet heureux synchronisme. Du passé vous possédez déjà la science, et vous entretenez son culte par votre exemple, comme par votre enseignement vous ajoutez une maille à cette chaîne de l'art français dont les tenants, ses victimes parfois, bénissent les entraves et ajoutent à son poids splendide de toute leur âme.

C'est l'art tout entier dont votre vie est apparue illuminée, et l'Académie, gardienne d'une tradition dont elle attend de chaque aurore une expansion et un rajeunissement, est tout particulièrement heureuse de le voir glorifié et reconnu dans le bon serviteur Normand Georges Ruel, amant du passé et chevalier servant de l'architecture de demain.

ALLOCUTION DE BIENVENUE

prononcée à l'ouverture

de la

LXXXIX^e SESSION DU CONGRÈS ARCHÉOLOGIQUE DE FRANCE

Par M. Pierre CHIROL

Architecte diplômé par le Gouvernement,

Président de l'Académie de Rouen.

LA SCIENCE ET L'ACTION ARCHÉOLOGIQUE A ROUEN

AU XIX^e SIÈCLE

MONSIEUR LE PRÉSIDENT,

MESDAMES,

MESSIEURS,

Au nom des Sociétés savantes de la ville de Rouen, le Président de l'Académie a le très grand honneur de saluer la Société française d'Archéologie qui ouvre en notre ville la LXXXIX^e session de ses Assises annuelles. Laissez-moi m'en réjouir publiquement : enfin, le périple de vos investigations vous amène parmi nous. Partis de Caen en 1834 pour la croisade contre l'ignorance et le vandalisme, vous êtes allés très loin et, sans arrêt, vous avez multiplié les méandres de vos itinéraires pour secouer des torpeurs, encourager les vigilances, réformer des stupidités de tout ordre, sans songer, du moins sans pouvoir aboutir à nous rendre visite. Était-ce crainte d'être accusés de partialité envers des parents très proches, vraiment sympathiques, ou bien, pour justifier

ces Congrès répétés plusieurs fois au même lieu, auriez-vous l'amabilité de prétendre aujourd'hui qu'en Haute-Normandie les bonnes volontés furent toujours ardentes, les intelligences naturellement éclairées, et que nulle pioche sacrilège, nulle municipalité aveugle n'a jamais menacé les reliques des vieux âges? Pour ingénieuse que serait cette hypothèse flatteuse, je serais un chroniqueur à bien courte vue si je faisais mine de l'admettre un seul instant, même par politesse académique.

Quelques excursions officielles de votre groupe font bien apparaître le nom de notre cité dans la liste de vos sessions, mais, en sous-titre, presque à regret, et comme une parente pauvre à laquelle une marque de politesse est accordée à la fin d'un défilé de famille. En 1842, c'est après Bordeaux et Strasbourg; en 1859, après Strasbourg et Vire; en 1868, à la suite de Carcassonne et de Perpignan.

Nul, pourtant, ne m'accusera de chauvinisme archéologique, ou ne me jugera un Normand à l'impérialisme dépité, si je m'étonne de cet ostracisme, et si je ne salue avec grande joie l'apparition de votre caravane dans nos chemins creux sertis de fossés verdoyants.

Vous nous connaissez pourtant individuellement, et nous nous glorifions d'être connus de vous : nous avons bien souvent accueilli vos chefs, et leur obédience a été reçue parmi nous depuis longtemps avec respect comme avec grand profit.

Au cours de sa fructueuse carrière, dont l'ample et précieuse fécondité ne sera vraiment magnifiée que par la moisson splendide de ses élèves, votre regretté président, M. Lefebvre-Pontalis, était venu souvent en cette ville, et son dévouement, égal à sa science, a eu tôt fait de susciter des professionnels qui travaillaient vraiment, au lieu de ces amateurs sympathiques, fils de la génération précédente, dont la

collaboration et le zèle s'attachaient trop souvent à regarder sans comprendre, à célébrer en phrases sonores et en bloc la majesté du XIII^e siècle ou les grâces de la Renaissance. Quelques-uns d'entre nous — et je serais bien ingrat de ne pas élever la voix en ce moment — ne sauraient oublier l'affabilité de son accueil, la cordialité de son enseignement, l'efficacité de sa protection. Son mérite, le plus grand, était fait du sacrifice de ses propres travaux à son apostolat archéologique. Ne m'a-t-il pas affirmé, dans un entretien particulier, sa résolution de laisser derrière son sillage plus de disciples formés aux bonnes méthodes que de livres savants, personnels, témoins de sa compétence et de son savoir? Ce noble désintéressement, dont les historiens comprendront seuls le véritable héroïsme, a donné des fruits certains à Rouen : si vous en rencontrez quelques preuves en ce Congrès, l'équité vous commandera d'en reporter le mérite au maître trop tôt disparu.

Faudrait-il de son action déterminante dater la faveur dont jouit maintenant parmi nous l'archéologie, j'entends la vraie, la scientifique, celle des chartes et des monuments analysés, et non point l'aimable mixture chère aux amateurs de légendes incontrôlées ou de compilations de second ordre. Ce serait là une injustice flagrante envers des générations dont le travail obscur, parfois incomplet, mais obstiné, sincère et souvent fructueux, ne saurait être méconnu sans ingratitude.

L'art du moyen âge a, sur notre terre normande, toujours conservé des partisans, même aux temps classiques. Sans insister sur certaines églises agrandies selon le style primitif, je dois noter les débats qui s'élevèrent au sein du Chapitre métropolitain lors de la reconstruction du jubé : Comme pour la surélévation de l'escalier de la Librairie à la Cathédrale, la mode régnante n'avait pas conquis au style antique l'una-

nimité des chanoines. Aussi, entre 1815 et 1820, nos Sociétés savantes étudiaient déjà, elles entrevoyaient l'intérêt présenté par le style gothique, et « les basiliques toutes moussues, et toutes pleines de l'âme de ses pères ». On le vit bien, en 1822, après l'incendie de la flèche de la cathédrale : à l'ancienne aiguille édifiée en style Renaissance, l'opinion réclama une remplaçante en harmonie avec l'ensemble du monument. Et si notre grand aïeul, Arcisse de Caumont, apporta à Caen l'auréole d'un premier cours d'antiquités nationales, des auditeurs éclairés et des âmes ardentes, à Rouen, attendaient depuis plus de quinze ans dans des veilles studieuses l'occasion de lui faire écho et de le soutenir.

Jamais, depuis cet âge héroïque, ils n'ont failli d'apparaître dans toutes les générations, jamais ils ne se sont dérobés à la tâche ingrate, immense, fastidieuse, de monter la garde auprès de notre riche patrimoine. Leur action, certes, a connu la défaite : des actes déplorables ont été commis au XIX^e siècle, et il serait ample autant que navrant le volume qui serait consacré au vandalisme rouennais. Mais la progression constante des membres de nos Sociétés, les ordres du jour, reflets de leurs préoccupations, les créations de petits groupements locaux attestent la pénétration de notre goût dans les masses profondes de la nation.

Veillez m'excuser de citer des noms, sans pouvoir m'arrêter sur les activités comme il conviendrait.

Je me garderai d'insister sur l'Académie, où l'intellectualisme rouennais s'est reflété depuis le milieu du XVIII^e siècle. L'ancien bénédictin Don Gourdin y étudie les manuscrits dès la reconstitution du groupe, et Auguste Leprevost, en 1813, s'y consacre, dès son entrée, à l'étude des monuments.

Plus symptomatiques seraient les tables des matières de la vieille Société libre d'Emulation du Commerce et de l'Industrie. En dépit de son titre, ses membres s'y préoccupèrent vivement des antiquités : Hyacinthe Langlois, qui s'y complaisait, y régna en maître. Presque tous les ouvrages de cet antiquaire ont pour origine un rapport présenté à ce groupement et publié par ses soins dans son *Bulletin*.

Ces deux Sociétés étaient en pleine activité et l'art du moyen âge y tenait une grande place quand se constituait, seulement le 21 décembre 1818, la Commission départementale des Antiquités de la Seine-Inférieure, un des premiers organismes officiels de province créé par le préfet, M. de Kergariou. Tout ce qui a compté dans l'archéologie par son savoir ou par son zèle a figuré sur la liste de ses membres. Deux noms la dominent au XIX^e siècle qui symbolisent, en les soulignant, les deux tendances dont fut empreinte son activité dans cette longue période : l'abbé Cochet, qui la présida de 1865 à 1876, et M. de Beaurepaire, qui lui succéda jusqu'en 1908. Le premier, véritable vice-président des affaires extérieures, homme de fouille, pèlerin inlassé des tombeaux mérovingiens, dissimule parfois sa science sous l'ornement d'une parure romantique. M. Charles de Beaurepaire, charliste convaincu, retrouvera le passé dans la seule étude des parchemins et préparera, par l'inventaire de ces formidables dossiers, les matériaux nécessaires à ceux qui ne reculent pas devant l'auscultation directe des œuvres.

Après le consulat de M. Gaston Le Breton, dont le verbe éclatant claironnait volontiers la gloire de nos monuments, la Commission des Antiquités a trouvé dans son vice-président actuel, M. le D^r Coutan, votre inspecteur divisionnaire, le guide sûr et discret, aussi précieux par sa science scrupuleuse

que par son constant exemple de précision dans les idées, de réserve judicieuse devant les théories, de concision élégante dans le glossaire archéologique. Dix-sept volumes de Bulletins et deux volumes de procès-verbaux ont obligé de publier, lors du centenaire, une table des matières de plus de quatre cents pages où la seule ville de Rouen occupe cinquante-quatre colonnes. La générosité du Conseil général en a permis la publication très opportune et très secourable aux travailleurs.

Auprès de ces trois groupements, tard venus, mais actifs et dévorants comme son premier président Gaston Le Breton, les Amis des Monuments Rouennais, depuis 1888, ont porté leurs efforts sur les points menacés. En petit bataillon, mais plein d'allant, ils ne se sont point contentés de se lire des mémoires dans une salle bien chauffée; ils ont agi, ils ont saisi l'opinion de leurs doléances, ils ont secoué l'engourdissement de la masse amorphe et ils montrent à leur actif plusieurs sauvetages d'éclat. Dans l'éducation du public, une part très importante doit leur être imputée. Leur premier titre de gloire, dont ils se parent avec raison, fut de maintenir contre la trajectoire implacable des agents voyers le pittoresque pignon de la vieille maison de la rue Saint-Romain. Une autre prouesse fut d'obtenir la conservation, dans les transformations du Lycée Corneille, de la chapelle du XVII^e siècle menacée de disparaître pour agrandir des bâtiments scolaires. Il n'est plus une campagne en faveur des monuments où ils ne se montrent au premier rang. La liste serait trop longue de leurs services rendus, et je résumerai leur persistante activité en les félicitant d'avoir puissamment contribué, il y a deux ans, à l'achat par la Ville de l'ancienne église des Augustins, un spécimen presque unique et tout à fait méconnu du XIV^e siècle. Ils ont

essaimé, comme les grands ordres monastiques, dans tout le département; nous voyons des Amis qui se sont constitués au Havre où la perspicacité des amateurs a cru opportun d'admettre la commune de Graville parmi les adhérents; des Amis du Vieux Fécamp; des Amis du Vieux Caudebec. Grâce à ces cellules, l'amour et la défense des monuments se renforcent de jour en jour, véritable bienfait pour leur sauvegarde comme pour l'étude de ces précieux vestiges. Et que ne pas attendre de leurs efforts, maintenant animés de la verve entraînante du commandant Quenedey?

Mais la science immédiate n'a pas seule attiré la curiosité des savants : je dois vous signaler la prospérité de la Société normande d'Études préhistoriques. Le tome XXV de son bulletin abondamment illustré vient de paraître, et je n'y puis insister de crainte de vous égarer avec moi-même dans les méandres des millénaires incontrôlés.

Sur un plan de faits plus récents évolue la Société de l'Histoire de Normandie, fondée en 1869, et que préside avec tant de compétence M. Pierre Le Verdier. Une centaine de volumes, dont le texte critique a été établi par des érudits de marque, ont popularisé, parmi les hommes d'études s'entend, les chroniques normandes, l'histoire des villes ou abbayes, des diocèses, des familles nobles, et jusqu'à des documents concernant la conquête de certaines colonies.

Il me faut également mentionner la Société des Architectes, dont le Bulletin, pendant vingt ans, a réservé une si grande place dans son illustration aux morceaux anciens. Il n'est pas jusqu'à la Société industrielle où ne fonctionne un Comité des Beaux-Arts, comme l'amour du passé y provoqua de nombreuses expositions rétrospectives.

La joie de ces groupements à vous accueillir ne laisse pas

que de laisser deviner un regret sur le silence, certes réparé par votre présence, dont fut longtemps victime notre province dans le cercle des archéologues officiels.

Trop souvent, jadis, ceux-ci, lorsqu'ils avaient affirmé la prééminence certaine des Normands sur le chapitre de la construction au XII^e siècle, non sans avoir signalé avec raison la médiocrité de leurs réalisations sculpturales, estimaient en avoir terminé avec cette province cataloguée de seconde zone pour le reste des temps. Ce fait est-il exact, d'où peut-il provenir? Vos excursions se chargeront d'apporter la réponse au premier membre de la question, mais je voudrais vous arrêter sur le second point et vous en signaler peut-être l'origine. Ne devrais-je point la chercher dans le hasard des commandes, dans les répartitions de chantier confiées au jeune Violet-le-Duc? Comme architecte restaurateur, il travailla seulement à Eu, et ainsi n'eut pas l'occasion d'analyser avec la même intensité les autres monuments et de constituer avec leurs éléments les croquis de son précieux dictionnaire. Consultez la table de cet ouvrage fameux et constatez combien modeste est la place tenue par notre région. A côté de Paris, de la Bourgogne, d'Amiens, que pèse Rouen et sa couronne d'églises? Hormis la cathédrale traitée à son rang et qu'il semble avoir bien connue, le reste apparaît à peine. Les chiffres sont éloquents. De tous les édifices que vous visiterez, un seul, Saint-Ouen, figure avec six dessins et seize citations. Saint-Maclou n'a fourni qu'un seul croquis, il est quatre fois invoqué. Nulle gravure n'évoque les autres monuments inscrits à votre programme.

Ni le Palais de Justice (cinq citations), Boscherville (quatre citations), Jumièges (trois citations), Montivilliers (deux citations), Caudebec et Saint-Wandrille (une citation)

n'y sont reproduits, même en quelque élément. Trois édifices de la plus haute importance pour l'art normand ne se rencontrent même pas sous la plume du célèbre auteur : un dédain ou une ignorance absolue enveloppent l'abbaye de Fécamp, la chapelle de Petit-Quevilly et l'église Saint-Paul.

Vos excursions vous permettront de reviser ce palmarès dont nous croyons avoir droit d'appeler et nous élevons notre cri de haro au nom de la science mieux informée.

Une autre raison de cette défaveur doit être recherchée dans la préférence dogmatique du maître pour le XIII^e siècle et la noble allure de l'Ile-de-France. Le silence a puni nos pères de leur volonté tenace d'avoir été régionalistes, et la guerre de Cent ans, par ses ruines et le renouveau éclatant dont elle fut suivie, fit éclore une floraison d'édifices trop injustement qualifiés de décadents par la première génération des archéologues.

Vous allez donc, cette semaine, prendre contact avec cette floraison. Elle a paré de guipures élégantes et ténues, jusqu'à l'excès parfois, les monuments antérieurs, mais, fait spécial à la Normandie, sans méconnaître jamais les grandes lois de la composition, de l'équilibre, de la répartition des masses. Nos aïeux, au milieu d'une mode affolée par l'extravagance d'un décor épanoui et débordant, ont su demeurer les continuateurs des sévères bâtisseurs du XII^e siècle; ils ont gardé toujours l'amour des grandes lignes verticales, de la netteté et de la franchise du « parti ».

Le détail étourdissant où ils se complurent ne leur a pas fait perdre leurs belles qualités d'architectes, et vous ne rencontrerez pas dans notre région l'extraordinaire et irrationnelle ciselure de Notre-Dame-de-l'Epine.

Aussi, laissez-moi attendre de votre visite, avec une solide

espérance, quelques études sérieuses et objectives, dégagées de tout préjugé, sur l'école normande du XV^e et XVI^e siècle. Justice mériterait d'être rendue aux savantes épures de nos appareilleurs.

Je livre donc cette idée au zèle de nos confrères.

Et maintenant, puisque j'ai attiré votre attention sur la virtuosité de nos maîtres d'œuvres, il me reste un dernier vœu à formuler.

Depuis la guerre, la pieuse coutume s'est établie pour les hôtes de chaque nation de saluer et de fleurir durant leur séjour dans la capitale la tombe du Soldat inconnu. Par ce geste, ils honorent dans le grand anonyme ces forces des générations au sacrifice desquelles nous sommes redevables de la douceur de vivre une civilisation continue, embellie, dont nous transmettrons à nos fils les fruits savoureux.

L'art normand possède à Rouen une tombe inconnue et combien glorieuse : à Saint-Ouen, sous les voûtes altières dont l'étonnante proportion constitue une des plus hautes leçons d'esthétique qu'il soit donné de recueillir, la dalle tumulaire du premier maître est demeurée au déambulatoire, et les ossements n'ont dû connaître aucune profanation. Mais, par un hasard singulier et hautement représentatif, autour de l'artisan de génie, silhouette drapée dans sa houppelande et tenant en main un modèle de fenestrage, l'inscription s'est trouvée totalement effacée. Les érudits n'ont pu pénétrer le secret, et nous pouvons donc nous incliner devant le grand architecte inconnu, vraiment digne de symboliser en son anonymat l'effort collectif et inlassé de ces générations d'artisans probes dont le patrimoine national demeure illuminé.

Un historien n'a pas craint d'affirmer, en un raccourci audacieux et profond, que le héros français par excellence, c'était la Cathédrale gothique.

A la tombe anonyme et glorieuse de celui qui l'engendra, je vous invite à déposer, au début de votre pèlerinage parmi ses œuvres, le laurier toujours vert dont le génie peut réclamer l'hommage, car en lui, nous aussi, fils des générations enseignées et ennoblies par le labeur fécond de ces bâtisseurs sublimes, consciencieux et dociles, nous saluerons tous ceux qui ont porté en terre normande un des plus hauts témoignages dont nous puissions nous enorgueillir.

NOTICE SUR LE DOCTEUR JUDE HUE

Par le Docteur François HUE

MESSIEURS,

En me demandant de retracer la vie de notre collègue le Dr Jude Hue, notre Président m'a chargé d'une tâche qui m'est particulièrement agréable, car c'est à Jude Hue que je dois l'honneur de faire partie de votre Société et c'est me permettre de payer ainsi une partie de ma dette de reconnaissance.

Je crains seulement de ne pas être à la hauteur de cette tâche, ayant été doué de plus d'aptitudes pour l'action que pour l'éloquence académique, suivant la devise de l'ancienne communauté des chirurgiens de Rouen qui avaient inscrit dans leur écusson, au-dessus des trois pots d'onguent : *Consilio, manuque.*

Celui dont nous rappelons le souvenir pouvait, lui aussi, faire sienne cette devise, car ce fut un chirurgien de premier ordre, comme nous le verrons, dont toute la vie fut surtout accaparée par la pratique de la gynécologie.

Nous sommes, lui et moi, nés dans des petites villes du département de l'Eure, toutes proches, sans que nous ayons pu trouver entre nous un lien de parenté quelconque, malgré un même nom de famille, ce qui me met plus à l'aise pour faire son éloge.

Jude Hue est né à Lieurey le 18 mars 1844 et s'est éteint à Rouen en 1924.

Les quatre-vingts années de cette vie ont été remplies d'un labeur incessant dont les résultats ont été tout profit pour les contemporains. Après de brillantes études au Lycée d'Evreux, Jude Hue fut reçu au concours de l'Ecole de Santé militaire de Strasbourg en 1863. En 1867, il soutenait sa thèse de doctorat intitulée : *Etude critique sur des observations données comme preuve de rhumatisme articulaire suppuré*, dans laquelle il n'hésite pas à s'opposer à quelques-uns des médecins éminents de l'époque. Le temps a prouvé depuis qu'il avait raison.

Il vint alors faire son stage obligatoire au Val-de-Grâce, et c'est vers la fin de ce stage qu'il donna sa démission de l'armée pour se marier avec une jeune fille de la Colonie américaine de Paris, dont nous avons pu apprécier tout le charme et tout le dévouement comme épouse et mère de famille.

C'est à la suite de cette union, en 1869, qu'il vint s'installer à Rouen, rue Jeanne-d'Arc. Là, il se lia d'une vive amitié avec un jeune chirurgien plein d'avenir, le Dr Gignoux, dont il se fit plus tard un collaborateur précieux. Mais survint la guerre de 1870 avec tous ses bouleversements, et Flaubert le considéra comme tout désigné pour être chirurgien en chef de l'ambulance de marche rouennaise.

Vers cette époque, les publications médicales anglaises signalaient les résultats inespérés obtenus par des méthodes nouvelles qu'on appelait antiseptiques. Le chirurgien Lister, entre autres, frappé de l'importance des découvertes de Pasteur et du rôle des agents microscopiques dans la fermentation, comme dans les contagions, avait pensé s'en mettre à l'abri par l'emploi d'une substance capable de détruire les microbes sans trop nuire aux tissus vivants. Son choix s'était

arrêté sur l'acide phénique. Toute une technique nouvelle avait été créée de ce fait et les résultats opératoires, inconnus jusqu'alors, commençaient à éveiller la curiosité du monde médical. Au lieu de nier ou de discuter sur des théories périmées, comme tant d'autres le faisaient alors en France, Jude Hue n'hésita pas. Ses attaches avec la clientèle rouennaise n'étaient pas encore très profondes; il résolut d'aller voir lui-même quelle était la vérité.

En 1871, il était en Angleterre, élève de Sir Henry Thompson dont il suivait assidûment les leçons cliniques sur les maladies chirurgicales des organes urinaires professées à l'University College Hospital de Londres. De ces leçons recueillies avec soin et sténographiées, Jude Hue, aidé de son ami le D^r Gignoux, eut l'idée de faire une traduction française. Le professeur Thompson qui avait pu apprécier ce collaborateur pour l'avoir vu à l'œuvre près de lui, donna, sans hésiter, son autorisation et, de ces efforts sortit un volume in-octavo de plus de cinq cents pages, édité à Paris, chez Masson, en 1874, et qui fit époque. Les deux traducteurs français ont ajouté aux leçons du clinicien anglais un important chapitre d'anatomie et de physiologie des organes en cause, ce qui sert d'introduction à l'ouvrage.

Cette publication réunissait les notions les mieux établies à l'époque sur les maladies des voies urinaires, notions élaborées par un clinicien de premier ordre et un opérateur habile autant que consciencieux.

Mais la science et art de chirurgie, comme l'appelaient nos anciens, est en perpétuelle évolution. Il ne se passe pas pour ainsi dire de jour qui n'apporte son progrès, destiné, soit à rendre plus facile et plus certain le diagnostic des maladies, soit à en faciliter le traitement qui devient plus efficace, moins douloureux et moins périlleux.

Depuis la publication du livre de Jude Hue, l'œuvre de Pasteur s'est étendue, puis sont venues : la radiographie de Roentgen, puis la possibilité d'éclairer l'extrémité d'une sonde introduite dans une vessie et d'explorer cet organe par la vue, puis la séparation des urines de chaque rein, sécrétions qu'une sonde spéciale va chercher dans chaque organe. Toutes ces découvertes; loin d'être des complications, sont, au contraire, des simplifications. Chaque jour, en somme, recule les impossibilités de guérison qui existaient encore quand parut l'édition française de Thompson. Ces progrès sont tels qu'on peut espérer voir bientôt la découverte si désirée d'un remède efficace contre le cancer, maladie qui reste encore à l'heure actuelle ce que l'on a appelé « l'opprobre de la chirurgie ». Cette évolution vers le mieux est passionnante et pleine de tant de promesses. C'était aussi le sentiment de Jude Hue quand nous avons l'occasion, dans nos rares causeries sur ce sujet, de laisser vagabonder notre enthousiasme et notre imagination.

D'Angleterre, Jude Hue était allé aux Etats-Unis où il séjourna en 1871 et 1872. Il fut, à l'Hôpital gynécologique de New-York, élève de Sims et Emmett, deux spécialistes qui ont laissé une trace profonde dans notre art.

Des Etats-Unis, il revint se perfectionner encore dans le milieu parisien et, en 1873, il s'établissait définitivement à Rouen qu'il ne devait plus quitter.

Tout de suite, il fonda une clinique gratuite où pendant douze ans furent soignés quinze mille indigents. Malgré les soucis et les fatigues d'une clientèle qui s'accroissait chaque jour, il accepta d'être membre du Conseil municipal de la ville.

A cette époque, nous sommes en 1886, les questions

d'hygiène urbaine faisaient quelque bruit. Le Congrès d'hygiène de Londres avait suscité des travaux extrêmement remarquables et quelques administrateurs municipaux de notre cité s'étaient émus des progrès réalisés ailleurs et dont on ne paraissait pas assez se préoccuper chez nous. Il m'est facile d'évoquer cette époque où, jeune médecin derrière mes aînés, j'avais, en qualité de secrétaire de la Société normande d'Hygiène pratique, été délégué au Congrès de Londres et nommé membre de la Commission municipale d'Assainissement.

J'ai vu de près combien il est difficile pour une Commission consultative d'obtenir un résultat pratique, quand il s'agit de passer du projet à la réalisation. Un industriel des plus honorables offrait à la Ville de se charger de cet assainissement à la condition, très juste, qu'on lui assurât une redevance annuelle pour chaque maison assainie par le tout à l'égout. Notre ville, en pentes douces, offrait toute facilité pour ce projet. Il fut repoussé, « parce que, disaient les gens du Conseil municipal, qui paraissaient cependant avisés, si cet industriel trouve dans son plan un avantage pour lui, il est préférable que ce soit la Ville elle-même qui fasse l'entreprise et bénéficie de l'avantage ».

On commence à se rendre compte de nos jours que les entreprises, autant municipales que nationales, ne donnent pas souvent les avantages et les profits qu'on espérait. Il n'y a guère qu'un levier sérieux dans cet ordre d'idées qui est la responsabilité pécuniaire d'un seul maître.

Cette digression nous explique comment, à cette époque, Jude Hue, conseiller municipal, fut chargé d'élaborer un projet d'assainissement de Rouen en qualité de rapporteur d'une autre Commission nommée à cet effet. Il s'y employa

avec toute son activité, toute son ardeur et toute sa conscience, et le rapport qu'il fit imprimer chez Masson, à Paris, en 1888, est un modèle du genre, ainsi qu'un second rapport qu'il fit imprimer chez Julien Lecerf.

On y trouve très étudiés, non seulement le plan d'assainissement, mais aussi les voies et moyens. On approuva le rapport qui fut trouvé parfait, et voilà trente-deux ans de cela, puis ce fut tout. La mortalité de Rouen reste toujours plus élevée que celle de Londres d'environ 10 0/0. C'est-à-dire qu'il aurait pu être épargné, sur une agglomération de cent cinquante mille habitants, mille cinq cents vies humaines par an qui représentent pour la société une valeur qu'on évaluait alors à 3.000 francs-or chaque. C'est là, en dehors de toute autre, une considération à laquelle on ne songe pas toujours. Le plus bel exemple d'incompréhension sur ce sujet que j'aie eu l'occasion de voir est celui d'un de nos concitoyens, alors déjà fort avancé en âge et que beaucoup de vous ont connu, qui me dit un jour, dans cette Commission d'assainissement : « Pourquoi veut-on que cette ville soit malsaine, j'y ai toujours vécu et vous voyez que je ne suis pas encore mort à quatre-vingt-dix ans ! »

L'œuvre si sérieuse de Jude Hue n'eut donc qu'un succès d'estime, et c'est bien dommage.

Entre temps, il avait publié dans les revues médicales et présenté dans les Sociétés savantes un grand nombre de travaux d'ordre médico-chirurgical. Nous ne citerons que les principaux :

Tel un travail sur *le Pied bot*, présenté à la Société de Médecine de Rouen en 1877 ;

Une *Etude sur les Polypes utérins* ;

Citons encore le procédé qui lui est particulier d'*Opération du Phimosi par la ligature élastique, Un Cas de Lithotritie pour une large pierre vésicale;*

Des études sur l'Ovariectomie et la Périnéoréphié dans les cas de rupture complète.

Vers la fin de sa longue et laborieuse carrière, notre regretté Collègue a fait imprimer en 1923, chez Wolf, à Rouen, un petit volume intitulé : *Étincelles et Cendres*, où il a réuni un grand nombre de notes empreintes de la plus haute et de la plus sereine philosophie. Son âme de médecin s'y montre à nu, pleine de bonté, de souci du mieux, d'un altruisme du meilleur aloi et d'une grande sérénité. Il y note ses angoisses pendant la grande guerre où ses deux fils étaient engagés et qu'il eut la joie de voir revenir presque intacts. Puis, la mort de la compagne de sa vie fut pour lui un coup des plus rudes et assombrit ses derniers jours.

On trouve à la fin du volume *Étincelles et Cendres* une notice émue, due à la plume de V. Gignoux que nous avons tous connu comme professeur de philosophie au Lycée et qui est le fils de l'ancien camarade et collaborateur de Jude Hue, collaborateur trop tôt enlevé, en pleine jeunesse, alors qu'il avait déjà donné tant de preuves de son grand savoir et de son remarquable talent de chirurgien.

Au cours de sa carrière, les honneurs étaient venus à notre Collègue. Il avait été nommé membre correspondant de la Société de Chirurgie de Paris et de la Société de Médecine publique. Notre ville l'avait vu membre et président de ses Sociétés savantes et vous n'aviez pas hésité à l'appeler parmi vous où il avait rapidement conquis toutes les sympathies avec bon nombre d'amitiés.

Il fut de ceux, trop peu nombreux, qui passent en faisant le bien et qui laissent après eux, avec le souvenir d'une haute figure, le regret de la disparition, hélas inéluctable, d'un homme qui a honoré sa profession et les charges que ses contemporains lui avaient confiées dans la cité.

TRAVAUX DE L'ACADÉMIE

PENDANT L'ANNÉE 1926

8 JANVIER. — Discussion d'un vœu de la Ligue anti-alcoolique contre le privilège des bouilleurs de cru, présenté par M. le Dr Boucher. — Rapport de M. S. Frère sur les œuvres de M. F. Guey, directeur du Musée de Peinture. — Election de M. Chirol, président, et de M. M. Allinne, vice-président de l'Académie pour 1926.

15 JANVIER. — Election de M. Guey, membre résident. — Lecture de M. le chanoine Jouen sur les légendes relatives à l'abbaye de Jumièges. — Félicitations à M. l'abbé Anthiaume, chevalier de la Légion d'honneur. — Fixation du service annuel au vendredi suivant la rentrée de Pâques. — Discussion du vœu relatif au privilège des bouilleurs de cru (*suite*). — Notification du legs de M^{lle} Morin pour fonder un prix à décerner par l'Académie.

29 JANVIER. — Notification du décès de M. Lippe, membre correspondant. — Hommage à la mémoire de S. E. le cardinal Mercier. — Félicitations à M. Marcel Nicolle et à M. le chanoine Porée, membres correspondants, promus chevaliers de la Légion d'honneur. — Vœu contre le privilège des bouilleurs de cru, renouvelant celui du 18 décembre 1914.

5 FÉVRIER. — Rapport de M. le chanoine Jouen sur

les œuvres de M. Alexandre Féron. — Lecture de M. Jean Lafond sur les vitraux de Jumièges.

12 FÉVRIER. — Adhésion au Comité constitué pour fêter la promotion de notre confrère Georges Dubosc dans l'Ordre de la Légion d'honneur. — Exposé de M. le D^r Boucher sur la « prohibition » aux Etats-Unis.

19 FÉVRIER. — Election de M. Féron, membre résidant. — Lecture de M. le chanoine Vacandard sur le luthéranisme.

26 FÉVRIER. — Rapport sur les travaux de M. R. Régnier, directeur du Laboratoire d'Entomologie agricole de la Seine-Inférieure et du Muséum de Rouen. — Attribution de secours sur la fondation Guérault.

5 MARS. — Election de M. Régnier, membre résidant. — Lecture de M. Jean des Vignes-Rouges sur l'éducation de la volonté par l'image. — Eloge de M. le chanoine Du Bois, membre correspondant, récemment décédé.

12 MARS. — Causerie de M. le D^r Coutan sur la chapelle du Lycée d'Avignon, qui court le danger d'être démolie.

19 MARS. — Causerie de M. le chanoine Jouen sur ses impressions de voyage en Algérie et en Tunisie, à l'occasion des fêtes du centenaire du cardinal Lavigerie.

26 MARS. — Souscription à la *Bibliographie des travaux de M. Georges Dubosc*. — Lecture de Mgr Prudent sur la « chrétienne Madame de Sévigné ». (Cf. *ci-dessus*, p. 247.)

16 AVRIL. — L'Académie est invitée à désigner des candidats aux prix de la fondation Hébrard de Villeneuve (Académie des Sciences morales). — Souscription pour

l'érection d'un monument à Nicolas Poussin aux Andelys.
— Lecture de M. le chanoine Vacandard sur Montalbert.

23 AVRIL. — Réception de M. Fernand Guey, membre résidant. (Cf. *son discours et la réponse de M. S. Frère, ci-dessus, p. 81 et p. 97.*)

30 AVRIL. — Lecture de M. Edward Montier d'un drame en vers : *Sainte Elisabeth de Hongrie.*

7 MAI. — Rapport du trésorier sur les comptes de 1925. (Cf. *ci-dessus, p. 77.*)

14 MAI. — Adhésion de l'Académie au Comité rouennais de la « souscription volontaire ». — Circulaire ministérielle du 11 janvier 1926 au sujet du Rapport moral et financier que doivent remettre à la Préfecture les établissements reconnus d'utilité publique. — Communication de M. Maurice Allinne au sujet du transfert d'édifices anciens de France en Angleterre; de M. Quenedey sur le « Logis des Caradas »; de M. Caille sur les dangers du coton nitre.

28 MAI. — Compte rendu du jubilé épiscopal de S. E. le cardinal Dubois, célébré à Paris. — Félicitations à M. Ruel, chevalier de la Légion d'honneur (Cf. *p. 375*). — Communication de M. Jean Lafond sur les vitraux de Saint-Ouen.

4 JUIN. — Rapport de M. Paulme sur une publication de M. E. Michel, membre correspondant, sur la situation financière de la France. — Rapport de M. G.-A. Prévost sur les travaux de M. Albert Doucerain, secrétaire perpétuel de la Société libre d'Agriculture de l'Eure, à Evreux.

11 JUIN. — Compte rendu du Congrès de la Société française d'Archéologie, tenu à Rouen le 7 juin. (Cf. *ci-dessus*, p. 379, le discours d'ouverture de M. Chirol.) — Election de M. Doucerain, membre correspondant. — Compte rendu de l'inauguration du buste de Nicolas Poussin aux Andelys, le 6 juin. — Communication de M. Cléry sur les tremblements de terre et le « Guide sismologique », du Bureau central (sismologique de France).

18 JUIN. — Réception de M. Alexandre Féron, membre résidant. (Cf. *son discours et la réponse de M. le chanoine Jouen, ci-dessus*, p. 133 et p. 169.)

25 JUIN. — Réception de M. le Dr André Cauchois, membre résidant. (*Son discours sera publié dans le « Précis » de 1927.*)

2 JUILLET. — Compte rendu par M. le Dr Boucher du IV^e Congrès, tenu à Saint-Lô, de la Fédération normande pour favoriser le développement du régionalisme. — Rapport de M. H. Labrosse sur les travaux de M. l'abbé Grébaut, professeur de langues orientales à l'Institut catholique de Paris.

9 JUILLET. — Election de M. l'abbé Grébaut, membre correspondant. — Communication de M. F. Guey sur la réorganisation des Musées de Peinture et de Céramique de la Ville de Rouen.

16 JUILLET. — Attribution de secours sur la fondation Guérault et des prix Pellecat.

23 JUILLET. — Rapport de M. Labrosse sur les travaux de M. Paul Lecacheux, archiviste du département.

5 NOVEMBRE. — Félicitations à M. le chanoine Vacan-

dard et à M. Faroult, chevaliers de la Légion d'honneur. — Communication de M^{me} Colette Yver sur le Sanatorium de Passy (Haute-Savoie). — Notification du legs de M^{me} veuve Gaston Rousselin (somme de 20.000 francs à recevoir en 1929 et 1930, pour fonder un prix bisannuel en faveur d'une famille nombreuse de Rouen). — Election de M. P. Lecacheux, membre résidant.

12 NOVEMBRE. — Attribution du prix Boulet-Lemoine à M^{me} Albert Bidault; des prix Octave Rouland à M^{lle} Marie Aviègne et à M^{me} Framery. — Report du prix Dumanoir à l'année 1927.

19 NOVEMBRE. — Attributions de secours sur la fondation Guérault. — Communication de M. Quenedey sur son voyage et ses conférences en Ecosse. — Rapport de M. le D^r Boucher sur les travaux de M. le D^r Leclerc, de Saint-Lô, président de la Société d'Archéologie de la Manche. — Envoi par M^{me} La Vallée Poussin d'un travail de son mari, membre correspondant, sur le peintre La Vallée Poussin. (Cf. *ci-dessus*, p. 263.)

26 NOVEMBRE. — Compte rendu des obsèques de M. Haëlling, membre résidant. — Lecture de M. A. Féron sur les Congrégations de Messieurs dans les collèges de Jésuites. (Cf. *ci-dessus*, p. 175.)

3 DÉCEMBRE. — Réception de M. Régnier, membre résidant. (Cf. *son discours et la réponse de M. Allinne*, *ci-dessus*, p. 111 et p. 125.)

10 DÉCEMBRE. — Election de M. Leclerc, membre correspondant. — Rapport de M. Paulme sur les œuvres de M. Gaston Manchon, peintre et graveur de Rouen. —

Attribution des prix et allocations de la fondation Braquehais-Verdrel.

17 DÉCEMBRE. — Election de M. Gaston Manchon, membre résidant. — Attribution du prix Houzeau, sur rapport de M. Féron, à M. Georges Damoy, pour son étude chimique sur la cire d'abeilles.

23 DÉCEMBRE. — Séance publique annuelle : Réception de M. Lecacheux, membre résidant. (Cf. *ci-dessus le procès-verbal de cette séance, ainsi que le texte des discours et rapports qui y ont été lus.*)

ACADÉMIE

DES

Sciences, Belles-Lettres et Arts de Rouen

PRIX ANNUELS

L'Académie décerne chaque année, dans sa séance publique, les prix annuels suivants :

PRIX EUGÈNE PELLECAT

Deux prix, de 1.000 francs chacun, à deux jeunes gens de Rouen ou du département, jugés avoir le plus de mérite et qu'il est utile d'encourager dans leur carrière.

PRIX BOULET-LEMOINE

Un prix de 1.000 francs, à la personne de condition pauvre, soit homme, soit femme, originaire du département de la Seine-Inférieure et y demeurant, qui aura donné le plus de preuves de dévouement et de sacrifices pour assister et pour soigner jusqu'à leur mort ses père et mère et le survivant d'eux.

PRIX DUMANOIR

Un prix de 800 francs à l'auteur d'une belle action accomplie à Rouen ou dans le département de la Seine-Inférieure.

[En 1927 sera décerné en outre le prix de 1926 qui a été reporté].

PRIX OCTAVE ROULAND

Deux prix, de 300 francs chacun, aux « membres de familles nombreuses qui ont fait preuve de dévouement envers leurs frères ou sœurs ».

FONDATION A. GUÉROULT

Grâce à la générosité de M. Aug. Guérout, compositeur et professeur de musique, l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Rouen vient en aide aux artistes musiciens, hommes ou femmes, professeurs ou exécutants (chant, piano, violon ou basse) également recommandables tant par leur talent que par leurs bonnes mœurs et âgés de soixante ans au moins, qui habiteraient Rouen ou la Seine-Inférieure, ou seraient nés dans ce département.

Les personnes intéressées sont invitées à adresser leur demande à M. le Secrétaire de l'Académie (Classe des Lettres et Arts), Hôtel des Sociétés savantes, rue Saint-Lô, 40^{bis}.

FONDATION BRAQUEHAIS-VERDREL

(Exercice 1927)

En 1927, l'Académie de Rouen distribuera, sur les arrérages de la Fondation Braquehais-Verdrel, cinq prix de **cinq mille francs** et diverses allocations

Ces prix seront accordés à des familles **de l'arrondissement de Rouen**, de nationalité française, comptant au moins six enfants vivants ou morts pour la France, ayant besoin d'une aide matérielle et jouissant d'une parfaite honorabilité.

Les candidats devront produire les pièces suivantes :

- 1° Demande motivée;
- 2° Certificat établissant le temps de résidence dans l'arrondissement de Rouen;
- 3° Certificat de nationalité française;
- 4° Bulletin de mariage;
- 5° Liste de tous les enfants vivants ou morts (avec prénoms et dates précises), authentiquement certifiée ou accompagnée des bulletins de naissance et, le cas échéant, de décès;
- 6° Extrait du casier judiciaire ayant moins de trois mois de date;
- 7° Déclaration exacte certifiée faisant connaître :
 - A. — Les ressources : a) Salaires des parents. — b) Salaire familial. — c) Indemnité de famille payée par l'employeur. — d) Indemnité de famille payée par la commune. — e) Autres indemnités. — f) Gains des enfants;
 - B. — Les charges : a) Prix du loyer. — b) Impôts — c) Charges diverses,

Il devra être *rigoureusement et exactement répondu à toutes les questions* de cet alinéa 7° (A et B).

8° Attestations d'honorabilité émanant de personnalités connues (maire, curé, pasteur, rabbin, magistrats, employeurs, etc.

Toute fausse déclaration entraînera d'office le rejet de la candidature.

Les familles ayant déjà posé leur candidature et désirant la maintenir, n'auront qu'à formuler une

nouvelle demande et compléter le dossier déjà envoyé, notamment en ce qui concerne les §§ 6 et 7.

Les dossiers de candidatures devront être adressés, **complets**, au Secrétariat des Sociétés Savantes, à Rouen, 40 *bis*, rue Saint-Lô, le plus tôt possible et, au plus tard, **avant le 1^{er} juillet**.

Des questionnaires sont à la disposition des intéressés au Secrétariat des Sociétés Savantes, rue Saint-Lô, 40 bis, à Rouen.

PRIX A DÉCERNER EN 1927

PRIX GOSSIER (BEAUX-ARTS). — 700 francs.

L'Académie décernera un prix de 700 francs à l'auteur de la meilleure œuvre de musique vocale ou instrumentale due à un compositeur né ou domicilié en Normandie.

PRIX BOUCTOT (LETTRES). — 500 francs.

L'Académie décernera un prix de 500 francs à l'auteur de la meilleure poésie inédite.

PRIX BOUCTOT (SCIENCES). — 500 francs.

(Report de 1926)

Sera décerné à l'auteur du meilleur travail original sur une question d'électricité.

PRIX A DÉCERNER EN 1928

PRIX DE LA REINTY

L'Académie décernera un prix de 500 francs à l'auteur du meilleur ouvrage, manuscrit ou imprimé, écrit en français, ou de la meilleure œuvre d'art, faisant connaître, par un travail d'une certaine importance, soit l'histoire politique et sociale, soit le commerce, soit l'histoire naturelle des Antilles, présentement possédées par la France ou qui ont été jadis occupées par elle.

PRIX BOUCTOT (BEAUX-ARTS)

L'Académie décernera un prix de 500 francs à une œuvre de peinture, sculpture, architecture ou gravure dont l'auteur sera né ou domicilié en Normandie, et de préférence à une œuvre qui aura figuré soit à une Exposition rouennaise, soit aux Salons de Paris.

PRIX A DÉCERNER EN 1929

PRIX BOUCTOT (SCIENCES). — 500 francs,

L'Académie décernera un prix de 500 francs à l'auteur du meilleur travail original sur une question d'hygiène urbaine applicable à la ville de Rouen.

OBSERVATIONS RELATIVES AUX CONCOURS

Chaque ouvrage manuscrit doit porter en tête une devise qui sera répétée sur un billet cacheté, contenant *le nom et le domicile de l'auteur*. Les billets ne seront ouverts que dans le cas où le prix serait remporté.

Les académiciens résidants sont seuls exclus des concours.

Les ouvrages adressés devront être envoyés *franco de port avant le 1^{er} juin* (terme de rigueur) à l'un des Secrétaires de l'Académie, M. CLÉRY, pour la Classe des Sciences, ou M. le chanoine JOUEN pour la Classe des Lettres et des Arts.

EXTRAIT DU RÈGLEMENT DE L'ACADÉMIE

« *Les manuscrits envoyés aux concours appartiennent à l'Académie, sauf la faculté laissée aux auteurs d'en faire prendre des copies à leurs frais.*

« *Les lauréats des prix Bouctot et Pellecat devront, conformément aux traditions de l'Académie, lui faire hommage d'une de leurs œuvres.* »

Les personnes qui connaîtraient des jeunes gens ou jeunes filles dignes d'encouragement, des actes de dévouement ou de belles actions, susceptibles de concourir pour les prix *Eugène Pellecat, Boulet-Lemoine, Dumanoir et Octave Rouland*, sont invitées à les signaler à l'Académie, en adressant au Secrétariat, rue Saint-Lô, n° 40 bis, à Rouen, une notice circonstanciée des faits qui paraîtraient dignes d'être récompensés.

Cette notice, appuyée de l'attestation légalisée des autorités locales, doit être envoyée franco à l'Académie avant le 1^{er} juin.

TABLE BIBLIOGRAPHIQUE
DES OUVRAGES OFFERTS A L'ACADÉMIE
PENDANT L'ANNÉE 1926

- CAILLE (Abel). — *Propriétés particulières des éthers sulfuriques de la cellulose* (Extrait de *Chimie et Industrie*, février 1926). — *Institut chimique de Rouen* (Extrait du *Bulletin de la Société industrielle de Rouen*. Septembre-octobre 1925).
- COUTIL (Léon). — *Département de l'Eure. — Archéologie gauloise, gallo-romaine, franque et carolingienne. V : arrondissement de Pont-Audemer.*
- DEGLATIGNY (Louis). — *Notes sur quelques Enceintes de l'Arrondissement de Bernay : Les Plans de F. Ameline*, Rouen, 1926.
- DOUCERAIN (Albert). — *La question de l'Indemnité de plus-value au Fermier sortant. — Jean-François Corneille (1714-1783).*
- GRÉBAUT (abbé Sylvain). — *Le Qalémentos, version éthiopienne en sept livres. I. Livres premier et deuxième. — Æthiops. Bulletin Gc e ez, n° 2. — Patrologia orientalis, tome III. Fascicule 4 : Surgis d'Aberca (controverse judéo-chrétienne). — Patrologia orientalis, tome IV : Les trois derniers traités du Livre des Mystères du Ciel et de la Terre. — Patrologia orientalis, tome IX. Fascicule 4 : Les Miracles de Jésus. I. — Patrologia orientalis, tome IX. Fascicule 4 : Le Syna-saire éthiopien. Les mois de Nahasé et de Paguemén. — Patrologia orientalis, tome XIV. Fascicule 5 : Les Miracles de Jésus, II et III.*
- GADEAU DE KERVILLE (Henri). — *Bagnères-de-Luchon et son canton.*
- HERVAL (René). — *Lisieux, cité normande.*
- JOUEN (chanoine). — *Jumièges à travers l'Histoire, à travers les Ruines.*

- LECACHEUX (Paul). — *L'Architecture normande dans l'Italie méridionale au moyen âge*, Evreux, 1905. — *La Description de Coutances par Jean Brohon*, Saint-Lô, 1913. — *Le Maréchal de Bellefonds et le Château de la Haye Bellefonds au XVII^e siècle*. — *Les Rendus normands au moyen âge*, Saint-Lô, 1910. — *La Tour de l'Horloge à l'Eglise Notre-Dame de Saint-Lô*. — *Les Pouillés du diocèse d'Arranches*, Evreux, 1910. — *La Légende de l'Abbaye de Montebourg*, Evreux, 1894. — *Anecdotes bas-normandes de Constantin de Rennerille*, Evreux, 1899. — *Les Privilèges des Bourgeois de Pontorson*, Saint-Lô, 1914. — *Les Sources de l'Histoire locale* (conférence), Saint-Lô, 1913. — *La Draperie de Saint-Lô au moyen âge*, Saint-Lô, 1920. — *La Recherche et la Protection des Objets d'art* (conférence), Saint-Lô, 1921. — *Le Retable de Saint-Ebremond-de-Bonfossé*, Paris, 1920. — *Un Filleul de Gilles de Gouberville*, Saint-Lô, 1908. — *Le Blason de la Ville de Saint-Lô*. — *Léopold Delisle et le Pays de Valognes*, Cherbourg, 1910. — *Le Mouvement de la population dans la Manche, de 1801 à 1921*, Saint-Lô, 1921. — *Corsaires et Fraudeurs de la Hague au XVII^e siècle*, Saint-Lô, 1924. — *Le Procès de Geoffroy Hébert, évêque de Coutances (1480)*, Saint-Lô, 1907. — *Le Procès des Ravalet*, Saint-Lô, 1911. — *Le Jeu du Papeguay à Saint-Lô, avant la Révolution*. — *Les Statuts synodaux de Coutances de l'année 1479*.
- LECARPENTIER (Georges). — *La Suisse au Travail*. — *La Vente des Biens ecclésiastiques pendant la Révolution*, 1908. — *La Harelle, révolte rouennaise en 1382*, 1903. — *La Question agraire d'Ecosse et les Crofters*, 1906. — *La Propriété foncière du Clergé et la Vente des Biens ecclésiastiques dans la Seine-Inférieure*, 1901. — *L'effort fiscal de la France*, 1926. — *Etude géographique : Le Pays de Caux*, préface de M. Vidal de la Blache.
- LE CLERC (D^r René). — *Un Saint-Lois bénéficiaire du Privilège de Saint-Romain*, Saint-Lô, 1926. — *Centenaire d'Octave Feuillet. « Octave Feuillet intime »*, Saint-Lô, 1922. — *Eloge de Guillaume Mauquet, s^r de la Motte*, Caen, 1926. — *Médecine et Médecins dans les Lettres du M^{me} de Sévigné*, Caen, 1926.
- MICHEL (Edmond). — *La Situation financière et l'Achèvement de la Reconstitution des Régions dévastées au 31 décembre 1925*.

VIGNES-ROUGES (Jean des). — *Rouen l'orgueilleuse*, roman, Rouen, 1926.

WOLFE HOWE (M. A. de). — *La Vie et la Correspondance de Barrett Wendell*, traduit par A. BRULÉ, Paris, 1920.

ŒUVRES D'ART

OFFERTES

A L'ACADÉMIE PENDANT L'ANNÉE 1926

MANCHON (Gaston). — *La Dame à la collerette*, gravure, d'après un tableau du Musée d'Amsterdam. — *La Chimère*, gravure, d'après Gustave Moreau. — *La Prise de la Bastille*, gravure, d'après François Flameng. — *L'Enfant prodigue*, gravure, d'après Puvis de Chavanne.

TABLE DES MATIÈRES

	Pages
TABLEAU DE L'ACADÉMIE EN 1926.....	5
SÉANCE PUBLIQUE (23 décembre) :	
Procès-verbal	7
Discours de réception de M. Paul LECACHEUX (<i>Une petite ville lettrée et aristocratique : Valognes, au temps de Lesage et au temps de Barbey d'Aurevilly</i>)	9
Réponse de M. P. CHIROL, président (<i>Barbey d'Aurevilly et l'architecture normande</i>).....	35
Rapport sur les prix Pellecat, par M. Georges DUBOSC	53
Rapport sur le prix Houzeau, par M. A. FÉRON....	63
Rapport sur les prix de vertu, par M. H. LAFOSSE.	69
Prix et allocations de la fondation Braquehais-Verdrel.	75
COMPTES DE L'EXERCICE 1926, par M. LABROSSE, trésorier.	77
DISCOURS ET MÉMOIRES IMPRIMÉS :	
Discours de réception (23 avril 1926) de M. F. GUEY (<i>Créateurs et conservateurs du Musée de Rouen</i>).	81
Réponse de M. Samuel FRÈRE (<i>Quimper et son Musée</i>)	97
Discours de réception (3 décembre 1926) de M. Robert RÉGNIER (<i>Le biologiste et le conservateur de Musée d'histoire naturelle</i>).....	111
Réponse de M. Maurice ALLINNE (<i>La « Justice de Trajan » d'Eugène Delacroix</i>).....	125
Discours de réception (18 juin 1926) de M. Alexandre FÉRON (<i>Introduction à l'étude des Sociétés secrètes catholiques dans le diocèse de Rouen aux XVII^e et XVIII^e siècles</i>).....	133
Réponse de M. le chanoine L. JOUEN.....	169

<i>Notes sur la Congrégation des Messieurs fondée au Collège des Jésuites de Rouen, suivies d'un essai de reconstitution de la liste des confrères entre les années 1651 et 1672</i> , par M. Alexandre FÉRON.	175
<i>La chrétienne Madame de Sévigné</i> , par Mgr E. PRUDENT	247
<i>Etienne de La Vallée Poussin, peintre d'histoire et décorateur (1735-1802)</i> . Notes, souvenirs et documents réunis par M. Ludovic de LA VALLÉE POUSSIN, classés et publiés par M ^{lle} M.-J. BALLOT.	263
Allocution aux fêtes célébrées en l'honneur de Nicolas Poussin, prononcée par M. Pierre CHIROL, le 6 juin 1926 (<i>Le Normand dans Nicolas Poussin</i>)	365
Hommage à la mémoire de S. E. le cardinal Mercier, par M. Pierre CHIROL.....	373
Félicitations à M. Georges Ruel, chevalier de la Légion d'honneur, par M. Pierre CHIROL.....	375
Allocution de bienvenue à l'ouverture de la LXXXIX ^e Session du Congrès archéologique de France, à Rouen (<i>La Science et l'Action archéologique à Rouen au XIX^e siècle</i>).....	379
Notice sur le docteur Jude Hue, par M. le D ^r François HUE	391
TRAVAUX DE L'ACADÉMIE pendant l'année 1926.....	399
PRIX ET FONDATIONS pour 1927, 1928, 1929.....	405
TABLE DES OUVRAGES OFFERTS pendant l'année 1926....	411

